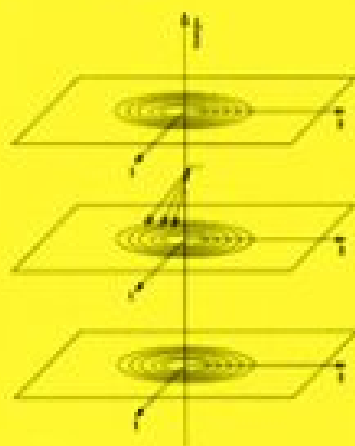


SOUS LA DIRECTION DE
BRENDA LACA

TEMPS ET ASPECT

de la morphologie à l'interprétation



SCIENCES
DU
LANGAGE



Déjà parus dans la même collection

In-Ryeong Choi-Diel

Évocation et cognition. Reflets dans l'eau (2001)

Sous la direction d'Alain Rouveret

« Être » et « Avoir ». *Syntaxe, sémantique, typologie* (1998)

Sous la direction d'Anne Zribi-Hertz

Les Pronoms. Morphologie, syntaxe et typologie (1997)

Sous la direction de Bernard Laks et Marc Plénat

De natura sonorum. Essais de phonologie (1993)

Sous la direction de Hans-Georg Obenauer et Anne Zribi-Hertz

Structure de la phrase et théorie du liage (1992)

Éliséo Véron

La Sémiosis sociale. Fragments d'une théorie de la discursivité (1988)

Tadeusz Edward Domanski

Grammaire du polonais. Phonologie, morphologie, morphonologie (1987)

Sciences
du
Langage

TEMPS ET ASPECT

De la morphologie à l'interprétation

Textes réunis et présentés par
Brenda Laca

Contributions de

Nadira Aljović

Hamida Demirdache et Myriam Uribe-Etxeberria

Yves D'Hulst

Jacqueline Guéron

Marie-Laurence Knittel et Gyöngyvér Forintos-Kosten

Henriette de Swart et Arie Molendijk

Co Vet

Publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

Presses Universitaires de Vincennes

Brenda Laca

PRÉSENTATION

L'objectif de ce volume est de présenter une série d'études représentatives des résultats obtenus et des questions ouvertes à l'heure actuelle dans le cadre du traitement formel des catégories temporelles et aspectuelles*. Ce programme de recherche, qui a connu un développement quantitativement et qualitativement spectaculaire pendant les années 1990, s'articule autour du problème de la représentation grammaticale de la temporalité et de son interprétation sémantique. Il est utile de rappeler ici brièvement quelques jalons dans la constitution de ce programme, dans la mesure où ils sont présupposés par les articles qui composent ce volume.

1. Le traitement formel de la contribution sémantique véhiculée par les temps grammaticaux a été infléchi de façon décisive avec les idées pionnières de Hans Reichenbach (1947). Dans le cadre théorique et descriptif développé par Reichenbach, les temps grammaticaux servent à localiser un moment ou point temporel, celui de l'événement dénoté par le prédicat d'une proposition. Cette localisation se fait par rapport au moment de parole et, secondairement, par rapport à d'autres événements ou à d'autres moments évoqués dans le contexte, qui fonctionnent comme moment de référence.

1.1. Si les temps grammaticaux parviennent à effectuer cette localisation temporelle relative, c'est qu'ils expriment différentes relations d'ordre (précédence ou coïncidence) entre le moment de l'événement (E), le moment de parole (S)

* Je suis reconnaissante à Anne Zribi-Hertz, Jean Lowenstamm et à l'un des rapporteurs des PUV pour leur lecture attentive d'une version préalable de ce volume.

et le moment de référence (R). D'après Reichenbach, chaque temps grammatical possible est défini par un agencement linéaire particulier de ces trois moments. Ainsi, par exemple, un plus-que-parfait correspondra à un agencement E_R_S (le moment de l'événement précède le moment de référence qui précède, lui, le moment de parole), ce qui explique que l'interprétation d'un énoncé comme *Pierre avait poussé un cri* oblige à chercher dans le contexte un moment antérieur au moment de parole par rapport auquel l'événement dénoté est lui-même antérieur. Un passé simple, en revanche, correspondra à un agencement E_R_S (le moment de l'événement coïncide avec le moment de référence et précède le moment de parole), ce qui explique que dans *Pierre poussa un cri* l'événement est tout simplement localisé comme antérieur au moment de parole. Le *present perfect* de l'anglais est caractérisé par un agencement E_S_R (le moment de l'événement est antérieur au moment de référence qui coïncide, lui, avec le moment de parole), ce qui explique le lien particulier reliant l'événement et le moment de parole (état résultant ou effets encore pertinents au moment de parole, action récemment révolue, etc.) dans un énoncé comme *Peter has shouted*. Des développements ultérieurs ont montré la nécessité de décomposer les agencements ternaires proposés par Reichenbach en deux relations, l'une reliant le moment de parole et le moment de référence, l'autre reliant le moment de l'événement et le moment de référence. Cette décomposition est nécessaire, entre autres, pour rendre compte de la contribution de certains temps grammaticaux, tels le conditionnel (en tant que « futur du passé ») et le futur antérieur, qui peuvent laisser la relation entre le moment de l'événement et le moment de parole entièrement indéterminée (*Pierre a dit qu'il arriverait hier/ aujourd'hui/ demain, Pierre aura fini son manuscrit pour lundi*). Elle permet par ailleurs de caractériser les temps composés de façon uniforme par la relation E_R (le moment de l'événement précède le moment de référence).

1.2.1. Deux des contributions recueillies dans ce volume, celles d'Yves d'Hulst, consacrée au conditionnel en italien et en français, et celle d'Henriette De Swart et Arie Molendijk, consacrée à l'emploi narratif du passé composé dans *L'Étranger*, constituent des développements directs du cadre reichenbachien. Dans le premier cas, il s'agit de rendre compte à l'aide d'une implémentation syntaxique des relations reichenbachiennes du processus de grammaticalisation qui aboutit à la création des futurs et conditionnels romans. Dans le second cas, c'est la question de la compatibilité de l'analyse reichenbachienne du passé composé français avec la possibilité d'exprimer une succession temporelle dans la narration qui est en cause. En effet, les analyses des relations temporelles entre les phrases successives d'un discours narratif (voir en particulier Kamp & Rohrer 1983, Kamp & Reyle 1993) ont montré la nécessité d'avoir un moment de référence mobile, qui avance dans le temps avec le ou les événements dénotés par chaque phrase. De cette façon, chaque nouvel événement introduit est localisé comme postérieur au moment de référence associé à l'événement introduit précédemment – ce qui explique qu'une séquence comme *Un homme entra dans*

le bar. Il commanda une bière soit lue comme une succession d'événements correspondant bien plus naturellement à nos attentes normales que la séquence *Un homme commanda une bière. Il entra dans le bar*. Or, dans une analyse reichenbachienne, qui attribuerait au passé composé le même agencement qu'au *present perfect* de l'anglais, le moment de référence du passé composé ne saurait être mobile, puisqu'il se trouve coïncider avec le moment de parole (voir ci-dessus).

1.2.2. Les éléments centraux du cadre reichenbachien se retrouvent aussi, bien que de façon moins explicite, dans la contribution de Jacqueline Guéron, qui associe le temps de l'événement et le temps de référence (ce dernier pouvant ou non correspondre, selon les cas, au moment de parole) à deux positions syntaxiques distinctes dans la structure de la proposition. Ces éléments réapparaissent sous une forme légèrement différente dans l'article de Co Vet. En effet, en adoptant les représentations développées dans le cadre de la théorie des représentations discursives de Kamp & Reyle (1993), ce dernier saisit les configurations temporelles véhiculées par les phrases analysées à l'aide des relations d'inclusion ($\sqsubseteq$) et de précédence ($<$) établies entre le moment de l'événement (e), le moment de parole (n) et les moments introduits par des expressions adverbiales de temps (t), le rôle de moment de référence pouvant être assumé de façon variable par l'une ou l'autre de ces entités temporelles. Enfin, la contribution de Hamida Demirdache et Myriam Uribe-Etxebarria, tout en présentant un modèle original de l'interprétation temporelle qui se sépare explicitement du cadre reichenbachien (et cela en raison des insuffisances de ce dernier pour rendre compte des phénomènes aspectuels), en maintient un certain nombre de propriétés formelles, notamment le recours à des relations de précédence ou d'inclusion entre trois intervalles temporels. Deux de ces intervalles, le temps de l'éventualité et le temps de l'énonciation, correspondent au moment de l'événement et au moment de parole de Reichenbach, mais le troisième, le temps de l'assertion, joue un rôle entièrement différent de celui du moment de référence reichenbachien.

2. Le fait que Reichenbach se soit concentré de façon presque exclusive sur la localisation temporelle effectuée par les temps grammaticaux et qu'il conçoive les éléments participant à cette localisation comme des points (moments) temporels a contribué à occulter deux données d'une importance capitale pour le calcul des configurations temporelles véhiculées par les énoncés ou par les suites d'énoncés. Tout d'abord, les événements dénotés par les prédicats présentent plusieurs types de structures temporelles, dont seulement certaines correspondent à un intervalle de temps atomique (moment, point). Deuxièmement, les catégories morphosyntaxiques ayant trait à la temporalité dans les langues expriment souvent, soit en conjonction avec la localisation temporelle, soit en lieu et place de celle-ci, un autre type de relation temporelle. Celle-ci ne localise pas l'événement directement ou indirectement par rapport au moment de parole,

mais détermine les secteurs ou parties temporelles de l'événement auxquelles se limite l'assertion.

2.1. C'est ainsi que la problématique de l'aspect fait émergence dans les traitements formels par la double voie de la structure temporelle des événements, d'une part, et de la contribution des catégories morphosyntaxiques à la « visibilité » des parties de cette structure, de l'autre. Le précurseur le plus important est sans doute Zeno Vendler (1967), qui, récupérant une tradition qui remonte à la catégorisation aristotélicienne des procès ou « éventualités », a proposé la classification désormais classique des « verbes » d'après leur structure temporelle en *états*, *activités*, *accomplissements* et *achèvements*. Les propriétés temporelles pertinentes sur lesquelles se fonde cette classification ont trait (a) à la dynamicité ou non dynamicité de l'éventualité dénotée, (b) à sa nature non-atomique ou atomique, c'est-à-dire à la possibilité ou impossibilité de distinguer des secteurs temporels internes entre le début et la fin de l'événement, et, enfin, (c) à l'existence ou non-existence d'un *telos* ou culmination naturelle, au-delà de laquelle le procès en question ne peut pas continuer et qui doit être atteinte pour que celui-ci puisse être dit avoir eu lieu. Deux des contributions recueillies dans ce volume, celle de Nadira Aljović et celle de Marie-Laurence Knittel et Gyöngivér Forintos-Kosten, décrivent les effets sémantiques associés à la morphologie aspectuelle du serbo-croate et du hongrois, respectivement, en prenant appui explicitement sur le raffinement de la classification vendlerienne proposé par Carlota Smith (1991). Co Vet présente dans sa contribution une interprétation originale de la télicité (« aspect prédicatif terminatif » dans sa terminologie). Telle qu'il la conçoit, cette propriété est crucialement liée au type de rapport existant entre les états précédent et subséquent de l'éventualité. C'est ainsi que seules les éventualités qui constituent une transition entre deux états de signe contraire sont téliques. L'auteur concentre son attention sur les effets de coercion (émergence de structures temporelles dérivées), qui se produisent de façon régulière quand il y a un conflit entre la structure temporelle « primaire » de l'éventualité dénotée par le prédicat et les exigences du contexte propositionnel (aspect grammatical, expressions adverbiales de temps).

2.2. Dans la majorité des cas, les classes vendleriennes ne sont pas signalées par des marques formelles particulières. Elles ne peuvent donc être détectées qu'à partir des effets de sens particuliers auxquels elles donnent lieu en combinaison avec les aspects grammaticaux ou aspects au sens propre. Ainsi, par exemple, c'est la différence entre les implications respectives de *Quand je l'ai vu*, *Pierre dormait* et *Quand je l'ai vu*, *Pierre traversait le Pont des Arts* qui permet de classer *dormir* comme une activité et *traverser le Pont des Arts* comme un accomplissement. En effet, le premier énoncé implique l'énoncé *Pierre a dormi*, tandis que le deuxième n'implique pas l'énoncé *Pierre a traversé le Pont des Arts*. Or, cette différence ne peut être saisie que grâce au contour aspectuel véhiculé par l'imparfait. De même, c'est la possibilité d'apparaître au *simple present* sans donner lieu à des interprétations habituelles qui

permet, en anglais, de distinguer les états comme *know the answer* de toutes les autres catégories qui exigent, dans ce contexte, l'aspect progressif. Qui plus est, les aspects grammaticaux peuvent contribuer, par coercion, à « déformer » la structure temporelle primaire d'une éventualité. Au vu de ces interactions particulièrement étroites entre les classes vendleriennes et les aspects exprimés en morphosyntaxe, il n'est pas étonnant de constater que la distinction entre les deux soit difficile et que la tentation de réduire un ordre de phénomènes à l'autre se fasse sentir de temps à autre.

2.3.1. Tous les auteurs des contributions recueillies dans ce volume s'accordent sur la nécessité théorique et descriptive de distinguer entre l'aspect grammatical ou syntaxique et l'aspect lexical. Cette distinction apparaît sous des terminologies légèrement différentes : point de vue aspectuel vs types de situation chez Nadira Aljović et Marie-Laurence Knittel et Gyöngivér Forintos-Kosten, qui reprennent la terminologie de Carlota Smith (1991), aspect vs *Aktionsart* chez Jacqueline Guéron, aspect grammatical vs aspect prédicatif chez Co Vet. Il existe aussi accord sur le fait que l'aspect grammatical est déterminé au niveau de la morphosyntaxe, tandis que l'aspect lexical est plus étroitement associé au prédicat verbal ou à la constellation formée par un prédicat et ses arguments.

2.3.2. Il existe néanmoins des différences importantes dans la façon de concevoir l'aspect grammatical. Jacqueline Guéron et Marie-Laurence Knittel et Gyöngivér Forintos-Kosten, par exemple, le conçoivent comme des traits ou des combinaisons de traits qui imposent une certaine structure temporelle ([± étendu, ± borné] dans le premier cas, [+ délimité] dans le second) et qui sont les mêmes traits qui caractérisent les types de situation ou *Aktionsarten*. Pour ces auteurs, la différence entre aspect grammatical et aspect lexical n'est pas une différence de « substance », mais une différence déterminée par le niveau structural où ces traits sont spécifiés. Pour Co Vet et Hamida Demirdache et Myriam Uribe-Etxebarria, l'aspect grammatical n'impose pas une structure temporelle donnée, mais limite la portée de l'assertion à un secteur temporel donné de l'éventualité dénotée par le prédicat. Les aspects grammaticaux (perfectif, imperfectif, prospectif, rétrospectif) sont pour Co Vet des opérateurs qui sélectionnent des parties temporelles de l'éventualité, limitant l'assertion aux parties propres de l'éventualité (début, milieu, fin), à une seule partie interne (milieu), à l'état qui la précède ou à l'état qui la suit. Hamida Demirdache et Myriam Uribe-Etxebarria, de leur côté, prônent une conception de l'aspect grammatical en termes de relations temporelles : les aspect grammaticaux sont conçus comme des prédicats à deux places qui expriment des relations topologiques (APRÈS, DANS, AVANT) entre le temps de l'assertion et le temps de l'éventualité, définissant ainsi un aspect accompli, un aspect inaccompli et un aspect prospectif. Cette conception permet de donner un contenu plus précis à la métaphore de la « visibilité » totale ou partielle d'une éventualité qui sous-tend la notion d'aspect grammatical. Elle offre également la possibilité d'intégrer la contribution de celui-ci au calcul de la localisation temporelle relative des éventualités. Étant donné que dans le modèle

proposé par ces auteurs, les mêmes relations topologiques, qui prennent cette fois-ci comme arguments le temps de parole (temps de l'énonciation) et le temps de l'assertion, rendent compte du temps grammatical, on arrive à un parallélisme parfait entre le traitement de l'aspect grammatical et celui du temps.

Les différences dans la conception de l'aspect grammatical que nous venons d'évoquer sont particulièrement significatives. Elles doivent être mises en rapport avec la position charnière occupée par celui-ci dans la triade localisation temporelle – aspect – *Aktionsart*. Cette position entraîne la double possibilité d'accentuer soit les points communs avec l'*Aktionsart*, soit les points communs avec la localisation temporelle.

3. La question de la représentation syntaxique des catégories temporelles acquiert une importance toute particulière dans le cadre du programme générativiste à partir du moment où les configurations syntaxiques incluent, outre les projections lexicales (syntagmes organisés autour des éléments appartenant aux catégories lexicales majeures, à savoir nom, adjectif, verbe, et, éventuellement, préposition et adverbe), des projections fonctionnelles (cf. Pollock 1998). Ces projections, qui ont une structure analogue à celle des projections lexicales, accueillent les catégories morphosyntaxiques et s'organisent autour de têtes fonctionnelles exprimées par des marques morphologiques (affixes flexionnels, mots outils, « particules », auxiliaires, etc.). Les têtes fonctionnelles prennent comme compléments soit d'autres projections fonctionnelles, soit des projections lexicales, donnant lieu ainsi à des configurations hiérarchiques richement articulées. Ces configurations expriment de façon explicite les rapports structuraux des catégories morphosyntaxiques entre elles et avec les éléments lexicaux auxquels elles s'appliquent.

3.1. L'inventaire, l'architecture et la possible universalité des projections fonctionnelles associées à l'expression de la temporalité dans les langues sont discutés dans plusieurs des contributions réunies dans ce volume. Dans les versions les plus conservatrices et les plus économes de l'architecture fonctionnelle de la proposition, seules trois projections fonctionnelles sont présupposées : une projection T(emps), qui accueille la morphologie temporelle, une projection A(ccord), qui accueille la morphologie d'accord en personne et nombre du verbe avec son sujet, et une projection Comp(lémenteur), qui clôture la proposition grammaticale. Lors du processus de dérivation syntaxique, le verbe de la proposition est confronté successivement à chacune de ces projections fonctionnelles, afin de vérifier ses traits morphologiques ou de se combiner avec les morphèmes grammaticaux qui lui reviennent. En termes de déplacement, on dit que le verbe « monte » de façon visible ou invisible dans les positions correspondantes, laissant derrière lui une trace dans les positions de l'arborescence qu'il a occupées. Ce déplacement est soumis à des contraintes et produit des effets particuliers, qui sont exploités notamment dans les contribu-

tions de Nadira Aljović, de Jacqueline Guéron et de Marie-Laurence Knittel et Gyöngyvér Forintos-Kosten.

3.2. Dans toutes les contributions qui visent explicitement la représentation syntaxique des catégories temporelles, des architectures fonctionnelles plus complexes que la hiérarchie Comp – Accord – T sont proposées. C'est ainsi que, pour Hamida Demirdache et Myriam Uribe-Etxebarria, la projection T est divisée en deux projections fonctionnelles distinctes, l'une, superordonnée, accueillant le temps, l'autre, inférieure, accueillant l'aspect. Chez Jacqueline Guéron, la projection T se décompose en une projection superordonnée T1 et une projection inférieure T2 dans le cas des temps composés, la première s'associant à l'auxiliaire, la seconde s'associant au verbe lexical. Nous retrouvons ces deux projections T1 et T2 chez Yves D'Hulst, mais cette fois-ci non pas avec la fonction de légitimer deux formes verbales différentes, mais avec celle d'exprimer chacune des deux relations reichenbachiennes évoquées ci-dessus. En effet, D'Hulst reprend de Giorgi et Pianesi (1991, 1997) l'idée de représenter directement dans la structure syntaxique le rapport entre moment de référence et moment de l'événement, qui serait exprimé au niveau de T2, et celui entre moment de référence et moment de parole, qui serait exprimé au niveau de T1. Dans leur description du hongrois, Marie-Laurence Knittel et Gyöngyvér Forintos-Kosten postulent, au-delà de la projection T, deux projections Asp(ect) subordonnées, dont la présence est optionnelle et s'associe à l'expression de la délimitation. La projection inférieure, c'est-à-dire la plus proche du verbe lexical, accueille les préverbes quand ils modifient le type de situation du verbe de base, produisant des interprétations téliques pour des verbes originellement non téliques. La projection supérieure, Asp2, garantit les interprétations perfectives et accueille les préverbes qui produisent des interprétations perfectives pour les verbes téliques. Notons que dans l'analyse proposée par ces auteurs, la modification de l'aspect lexical (type de situation) se fait au niveau d'une projection fonctionnelle.

3.3. L'analyse de l'aspect en serbo-croate proposée par Nadira Aljović poursuit une autre stratégie, en ce qu'elle ne multiplie pas les projections fonctionnelles, mais introduit une deuxième tête verbale, le « petit v », superordonnée à la projection verbale. Cette tête verbale, qui n'est pas en général exprimée lexicalement, a pour fonction primaire de rendre compte de l'agentivité ou de la causativité inscrite dans la structure actantielle de certains verbes, dans la mesure où elle est responsable de l'introduction d'un argument externe (sujet) avec rôle thématique d'Agent. L'originalité de l'analyse d'Aljović consiste à faire fonctionner le « petit v » également comme tête aspectuelle : tout comme les racines verbales portent de façon inhérente un trait aspectuel [$\pm$ imperfectif], le « petit v » porte aussi un trait aspectuel [$\pm$ imperfectif]. Quand les valeurs des traits sur la racine verbale et sur le « petit v » ne coïncident pas, cela déclenche des phénomènes morphologiques spécifiques : l'association d'un « petit v » imperfectif avec une racine verbale perfective est exprimée par la

suffixation imperfective, l'association d'un « petit v » perfectif avec une racine verbale imperfective donne lieu à un phénomène moins fréquemment attesté, à savoir, la réduction du radical.

3.4. Dans l'approche adoptée par Aljović, les propriétés aspectuelles sont conçues sous forme de traits aspectuels associés à deux têtes lexicales distinctes. Dans les approches de Marie-Laurence Knittel et Gyöngivér Forintos-Kosten et de Jacqueline Guéron, nous retrouvons des traits aspectuels, qui sont associés cette fois-ci à des têtes fonctionnelles. Dans le premier cas, ce sont les deux projections Aspect qui sont susceptibles de contenir un trait [+ délimité]. Dans le second cas, les traits [$\pm$ étendu, $\pm$ borné] sont associés aux projections T et Comp, ainsi qu'au verbe en tant que catégorie lexicale. La conception proposée par Hamida Demirdache et Myriam Uribe-Etxebarria s'éloigne de cette vision des têtes fonctionnelles comme porteurs de traits, dans la mesure où celles-ci sont définies explicitement comme des prédicats à deux places. Une conception parallèle sous-tend, de façon moins explicite, l'analyse d'Yves D'Hulst, puisque les projections T1 et T2 de ce dernier sont, en fait, l'expression de relations temporelles.

3.5. La diversité des possibilités explorées en ce qui concerne le nombre, la nature et le caractère optionnel ou obligatoire des projections fonctionnelles nécessaires pour aboutir à une syntaxe de la temporalité montrent assez clairement qu'il s'agit d'un domaine de recherche en mouvement où ne domine pas une conception universellement acceptée. Il en est de même pour le fait que ces positions fonctionnelles sont parfois directement occupées par des morphèmes, comme chez Marie-Laurence Knittel et Gyöngivér Forintos-Kosten, parfois par les catégories grammaticales exprimées par ces morphèmes, comme chez Jacqueline Guéron, et parfois, enfin, par les relations que ces catégories grammaticales sont censées exprimer, comme chez Hamida Demirdache et Myriam Uribe-Etxebarria. D'autre part, l'utilisation d'effets interprétatifs comme données syntaxiques, mais surtout les correspondances établies entre objets nécessaires à l'interprétation (moments ou intervalles et les relations établies entre eux) et objets syntaxiques (nœuds terminaux ou non-terminaux dans les arborescences) montrent qu'on assiste à une certaine « sémantisation » de la syntaxe.

4. Même si l'importance cruciale des rapports entre morphologie, syntaxe et sémantique est reconnue dans toutes les contributions réunies dans ce volume, elles se laissent regrouper en trois blocs distincts.

4.1. Les articles rassemblés dans la section I, *Morphologie et syntaxe*, jettent une lumière nouvelle sur des problèmes descriptifs traditionnels en articulant en termes de configurations syntaxiques la question des frontières entre *Aktionsart* et aspect ou entre aspect et temps.

La syntaxe de l'imperfectif : le cas des inaccusatifs serbo-croates est consacré à la description de la morphologie aspectuelle du serbo-croate. Le problème central est le comportement syntaxique particulier d'une classe de verbes

perfectifs face à la suffixation imperfective. En effet, ces verbes se comportent à l'origine comme des inaccusatifs, c'est-à-dire comme des verbes « intransitifs » dont le seul argument présente des propriétés analogues à celles d'un COD. Ils perdent cependant les propriétés cruciales de l'inaccusativité quand ils sont associés à un suffixe imperfectivisant, ce qui conduit à poser la question des rapports entre aspect et structure argumentale.

Préverbes et aspect en hongrois fournit une description de la syntaxe et de la combinatoire des préverbes selon la structure temporelle des verbes auxquels ils s'attachent. Des rapports éclairants y sont établis entre la syntaxe des préverbes, les lectures imperfectives que l'on obtient quand le préverbe est rejeté en position postverbale, et les lectures perfectives que l'on obtient quand l'objet d'une construction incorporante – dans laquelle l'objet précède normalement le verbe – apparaît à droite du verbe.

Le problème de la genèse et de l'évolution du conditionnel comme « futur du passé » dans les langues romanes occidentales est abordé dans *Le développement historique des propriétés temporelles du conditionnel français et italien*. L'hypothèse de base est que le processus de grammaticalisation en question comporte une montée graduelle des informations temporelles pertinentes de positions syntaxiques inférieures à des positions supérieures. Ceci va de pair avec le passage de la structure bipropositionnelle originale à des structures monopropositionnelles.

Sur la syntaxe de l'aspect porte sur les différences entre les systèmes aspectuels de l'anglais et du français, dont les conséquences se manifestent au niveau des valeurs et de la combinatoire du présent, du passé simple et du passé composé. Les principales différences entre l'anglais et le français concernent les traits aspectuels associés au temps. L'anglais est dépourvu de temps simples imperfectifs ([+ étendu, – borné]), le français, pour sa part, possède avec le passé simple une forme temporelle dépourvue du trait [+ étendu]. Pour ce qui est des temps composés, l'auxiliaire *have* a, en anglais, comme le verbe lexical correspondant, les traits [+ étendu, – borné], ce qui permet les interprétations « imperfectives » (ou de passé dans le présent) du passé composé anglais. En revanche, *avoir* se comporte comme une copule sans traits aspectuels quand il occupe la position d'auxiliaire. *Être* auxiliaire provient, lui, d'un *être* locatif dont le trait [+ étendu] reste vivace.

4.2. Dans la section 2, *Syntaxe et sémantique*, Hamida Demirdache et Myriam Uribe-Etxebarria présentent leur modèle de l'interprétation temporelle fondé sur un petit nombre de relations topologiques élémentaires qui agissent à la fois en syntaxe et en sémantique. C'est en traitant les temps, les aspects et les adverbes et expressions adverbiales de temps comme des prédicats spatio-temporels à deux places qu'elles parviennent à proposer un traitement uniforme et compositionnel des éléments qui contribuent à déterminer l'interprétation temporelle d'un énoncé. Ce modèle constitue un essai de synthèse original entre les approches syntaxiques, qui visent à intégrer les catégories grammaticales dans

leurs configurations, et les approches sémantiques, qui visent à dériver de façon compositionnelle les interprétations temporelles.

Le modèle est d'abord mis à l'épreuve dans trois études de cas : l'analyse de la différence entre lecture existentielle et lecture résultative du *parfait du présent* en anglais, l'analyse des parfaits du progressif en anglais, qui conduit à admettre que l'aspect peut être récuratif, et l'analyse du passé composé français, ambigu entre un sens de présent de l'accompli et un sens de passé aoristique. Les adverbes de temps localisants (ou bien les syntagmes prépositionnels qui jouent ce rôle) sont intégrés dans le modèle comme des modificateurs du temps de l'éventualité ou du temps de l'assertion. Les auteurs étendent leur modèle au traitement de la typologie des expressions de temps et d'aspect dans les langues, proposant une explication pour la régularité avec laquelle des prédicats de localisation ou de mouvement (prépositions, verbes lexicaux) sont utilisés, tout en conservant dans le processus le profil qui caractérise leurs emplois spatiaux, pour créer des expressions de temps et d'aspect.

4.3. Les contributions de la section 3, *Sémantique et discours*, s'attaquent au problème du calcul de la structure temporelle de la phrase en vue de son intégration dynamique dans un discours. Elles le font en adoptant les structures du type préconisé par la Théorie des représentations du discours classique pour des suites de phrases (Kamp & Reyle 1993). Dans ces structures, les moments reichenbachiens sont traités comme des référents de discours et les relations entre eux sont saisies à l'aide de « conditions discursives ». Ces représentations sont enrichies avec des règles d'interprétation discursive. En formalisant les différentes relations logico-rhétoriques qui peuvent relier entre eux les énoncés d'un texte, ces règles contraignent les relations temporelles qui peuvent être inférées entre les éventualités dénotées.

Dans *Les adverbes de temps, décomposition lexicale et « coercion »*, Co Vet montre que les effets de sens qui se produisent dans l'interaction entre aspect prédicatif (*Aktionsart*), aspect grammatical et compléments adverbiaux de temps, sont largement réguliers et prédictibles et que leurs conditions de vérité peuvent être rendues entièrement explicites. Pour ce faire, il faut permettre la décomposition des prédicats en leurs « parties » temporelles et tenir compte du fait que les incompatibilités éventuelles entre les conditions apportées par les différents éléments seront résolues par « coercion », en générant une interprétation seconde ou dérivée pour l'un des éléments incompatibles.

Dans *Le passé composé narratif : une analyse discursive de L'Étranger de Camus*, Henriette de Swart et Arie Molendijk partent de l'hypothèse que le passé composé du français est toujours une forme verbale qui correspond au schéma reichenbachien E_S,R, et postulent que les différences avec les formes verbales correspondantes de l'anglais et du néerlandais proviennent du fait que le passé composé français ne véhicule pas de condition excluant l'établissement d'une relation temporelle soit avec un moment autre que le moment de parole, soit avec un autre événement. Les auteurs montrent que, dans le texte étudié,

deux phrases au passé composé peuvent exprimer la succession temporelle, mais aussi le recouvrement temporel et même l'inversion temporelle, où les événements sont présentés dans l'ordre temporel inverse de leur occurrence. Une telle relation ne saurait être véhiculée par le passé simple. Le passé composé s'avère être un temps « neutre » qui, à la différence du passé simple, n'introduit pas de relation rhétorique imposant un ordre temporel donné. Dans une narration au passé composé, ce sont d'autres moyens qui permettent de créer une structure temporelle.

4.4. Les contributions réunies dans ce volume explorent ainsi des étapes différentes du parcours qui va de la morphologie à l'interprétation. Elles sont, de ce fait, complémentaires, et elles illustrent dans leur ensemble les types de résultats pouvant être obtenus par des approches explicites de l'expression de la temporalité dans les langues. Ces résultats peuvent s'apprécier autant par les solutions apportées que par les questions qu'elles permettent de formuler et par les rapports non triviaux qu'elles permettent d'établir entre des faits linguistiques. Ces pages de présentation des études contenues dans ce volume permettent de reconnaître des questions récurrentes et des parallèles dans les analyses proposées. Elles mettent aussi en évidence des divergences qui ne sont pas toutes le produit de la multiplicité des phénomènes abordés.



I Morphologie et syntaxe

Nadira Aljović

LA SYNTAXE DE L'IMPERFECTIF : LE CAS DES INACCUSATIFS SERBO-CROATES*

1. Introduction

En admettant que les verbes comme *stići* 'arriver', ou *pasti* 'tomber', sont inaccusatifs, la question se pose de savoir si les deux membres des paires aspectuelles telles que *stići/stizati* (« arriver » perfectif/imperfectif) sont tous deux inaccusatifs. Certaines données suggèrent que l'imperfectif ne doit pas être considéré comme inaccusatif :

	VERBES	NOMS PROCESSIFS
(1)	a. <i>padati</i> 'tomber' Imp	<i>padanje</i> (processus de « tomber »)
	b. <i>pasti</i> 'tomber' Perf	* <i>padnenje</i> /* <i>padnuće</i> '(la) chute'
	c. <i>stizati</i> 'arriver' Imp	<i>stizanje</i> (processus d'« arriver »)
	d. <i>stići</i> 'arriver' Perf	* <i>stignenje</i> /* <i>stignuće</i> '(l')arrivée'

Selon Grimshaw (1990) les inaccusatifs et les passifs ne permettent pas la dérivation des noms processifs, parce que ces deux types de verbes ne possèdent pas d'argument externe. Les noms processifs serbo-croates sont dérivés en

* Une partie de ce travail a été présentée au colloque ConSOLE 8 (Vienne, 3-5 décembre 1999). Je remercie Anne Zribi-Hertz, Léa Nash, Makoto Kaneko et Željko Bošković pour leurs commentaires, idées et suggestions, qui m'ont permis d'enrichir cette étude. Je suis également reconnaissante à Brenda Laca pour ses commentaires qui ont contribué à la version finale de ce travail.

suffisant *-nje* sur le radical verbal (voir Zlatić 1997, Aljović 2000). Les radicaux, dans le cas des verbes (1b,d), sont *padn-* et *stign-*, respectivement. Aucun ne permet la suffixation par *-nje* (ni d'ailleurs la dérivation des noms résultatifs en *-je* à partir des passifs adjectivaux : **padnut* (passif) > **padnut+je* > **padnuće* ; voir Aljović 2000). En revanche, les noms processifs sont dérivés librement à partir des verbes imperfectifs en (1). Cela suggère soit (i) que la généralisation de Grimshaw n'est pas adéquate, soit (ii) que les verbes imperfectifs en (1) ne sont pas inaccusatifs. Le but de la présente étude est de montrer que les verbes en (1a,c) ne sont pas inaccusatifs et que leur statut non-inaccusatif est dû à leur aspect imperfectif. J'essaierai de montrer que cette propriété peut être naturellement dérivée de l'hypothèse selon laquelle l'imperfectivisation implique la projection d'une tête verbale (*v*) au-dessus du VP.

Pour implémenter cette idée je supposerai que la tête verbale *v* contient un trait aspectuel. Ce trait détermine l'aspect du verbe qui monte de V dans *v* : un verbe perfectif peut ainsi être imperfectivé, et un verbe imperfectif peut être perfectivé. Cela peut avoir des conséquences considérables sur l'organisation de la structure argumentale du verbe. Le trait du petit *v* s'interprète comme le « point de vue » aspectuel (perfectif/imperfectif) de Smith (1991) ; cf. section 2.1. L'analyse présentée fait également appel aux idées récentes de la Morphologie distribuée (cf. Marantz 1997, 1999) selon laquelle la dérivation des catégories syntaxiques a lieu en syntaxe. Le changement du point de vue aspectuel du verbe (imperfectivisation/perfectivisation) au niveau du *v* est signalé sur le radical verbal par des opérations morphologiques post-syntaxiques d'extension ou de réduction du radical.

Cette étude est organisée de la façon suivante : dans la section 2.1 je présente les verbes imperfectifs et perfectifs en adoptant l'approche de Smith (1991). La section 2.2 présente la dérivation des formes perfectives (préverbalement, 2.2.1), imperfectives (2.2.2), et quelques exemples où la préverbalement ne produit pas un verbe perfectif (2.2.3). Dans la section 3, j'aborde le problème des inaccusatifs qui manifestent un comportement variable selon leur aspect perfectif/imperfectif. Je propose d'abord cinq tests d'inaccusativité (les noms processifs § 3.1.1, les participes adjectivaux § 3.1.2, l'extraction à partir d'un DP¹ § 3.1.3, les relations de portée § 3.1.4, le passif impersonnel § 3.1.5). Ensuite (3.2.1), je propose une façon de dériver les imperfectifs en postulant que le petit *v* est une tête aspectuelle, avec un trait aspectuel [$\pm$ imp]. Dans la section 3.2.2, les inaccusatifs sont intégrés à cette analyse de l'imperfectivisation, ce qui permet de comprendre le fait qu'ils perdent leur statut inaccusatif lors de l'imperfectivisation.

2. Les perspectives imperfective et perfective

Dans cette présentation succincte des propriétés interprétatives et formelles des imperfectifs et des perfectifs en serbo-croate, j'adopte la terminologie et les définitions proposées par Smith (1991).

2.1. L'interprétation de l'imperfectif et du perfectif

Smith (1991) propose une théorie de l'aspect fondée sur la nature composite de l'interprétation aspectuelle. L'aspect consiste en deux éléments : (1) perspective temporelle : présentation des événements à travers les points de vue (grammatisés) imperfectif et perfectif² ; et (2) structure temporelle : propriétés temporelles des situations elles-mêmes (structure interne des événements ou de l'état ; *Aktionsart*).

Smith distingue cinq types de situations :

1. État (*connaître la réponse, aimer Jean*, etc.) : statique ([– dynamique], [+ duratif]) ;
2. Activité (*rire, marcher dans le parc*, etc.) : [+ dynamique], [+ duratif], [– télique] ;
3. Accomplissement (*bâtir une maison, apprendre le français*, etc.) : [+ dynamique], [+ duratif], [+ télique] ;
4. Sémelfactif (*tousser, cogner*, etc.) : [+ dynamique], [– télique], [– duratif] ;
5. Résultatif³ (*gagner la course, atteindre le sommet*, etc.) : [+ dynamique], [+ télique], [– duratif].

Le point de vue (imperfectif, perfectif) présente les événements de façon à donner (a) une vue globale (le perfectif) ou (b) une vue partielle (l'imperfectif) de la situation⁴. Les deux composantes aspectuelles sont interactives : le *point de vue* focalise (une partie de) la *situation*. Le perfectif inclut les deux points qui délimitent une situation (début et fin). L'imperfectif focalise les étapes (secteurs temporels internes) à l'exclusion du début et de la fin. (2) illustre schématiquement l'Accomplissement *écrire une lettre* focalisé par l'imperfectif ou par le perfectif :

(2)	TYPE DE SITUATION		SCHÉMA TEMPOREL
	Accomplissement	écrire une lettre	I.....F
	POINT DE VUE		
	Imperfectif	écrivait une lettre ⁵	////
	Perfectif	écrivit une lettre	//////////

Dans le schéma (2) (la notation est reprise de Smith 1991), « I » représente la borne initiale, « F » la borne finale, les points « ... » les étapes de l'événement ; les barres obliques indiquent la partie de l'événement focalisée par le point de vue aspectuel. Seule la partie focalisée est visible pour l'interprétation (« *only what is visible is asserted* »). Le perfectif est fermé, il présente la situation comme complète (englobant les deux bornes I et F). L'imperfectif est ouvert, il présente la situation comme incomplète (il exclut les points I et F) donc ouverte à des informations supplémentaires : les situations ouvertes sont compatibles avec des assertions selon lesquelles la situation continue, ou est incomplète, inachevée ; les situations fermées, non (contrainte marquée par # en

3b, 4b). L'imparfait français est un imperfectif, et le passé simple, un perfectif⁶ ; le progressif anglais est un imperfectif ; le *simple past* (prétérit) est un perfectif :

- (3) a. Jean construisait une maison mais il ne la termina jamais.
b. Jean construisit une maison #mais il ne la termina jamais.
- (4) a. John was building a house but he never finished it.
b. John built a house #but he never finished it.

Toute assertion impliquant que l'événement est « fermé » est redondante (#) avec le perfectif, mais naturelle avec l'imperfectif :

- (5) a. Jean construisait une maison ; et maintenant elle est finie.
b. Jean construisit une maison ; #et maintenant elle est finie.
- (6) a. John was building a house and it's finished now.
b. John built a house #and it's finished now.

Notons que *construire une maison* (*build a house*) est un Accomplissement, mais dans un contexte imperfectif devient une situation ouverte (une Activité dérivée, selon Smith). Dans un contexte perfectif, le groupe verbal reste un Accomplissement (une situation fermée). Selon les points de vue aspectuels, une situation peut être perçue de façon différente (comme une Activité, un Accomplissement, etc.).

En serbo-croate, un groupe verbal tel que *marcher dans le parc* s'interprète comme une Activité quand il apparaît à la forme imperfective [dans ce cas précis, quand le verbe n'est pas préverbe ; cf. (7a)]. Lorsqu'il est préverbe, le même verbe devient perfectif⁷, et peut s'interpréter comme un Résultatif (action momentanée impliquant un état résultant), cf. (7b)⁸ :

- (7) a. Juče sam hodao u parku čitav dan
hier suis (Aux) marché (MsgImp) dans parc toute journée
'Hier, j'ai marché dans le parc toute la journée'
- b. Beba je pro-hodala
bébé est (Aux) prév-marché (Fsg)
'Le bébé a marché' (= sait marcher)

Un verbe imperfectif simple qui s'interprète comme une Activité (8a) peut, lorsqu'il est préverbe, devenir un Sémelfactif (dénnotant une action momentanée qui n'implique pas un résultat, ou un état résultant), (8b) ; le verbe perfectif peut être à son tour imperfectif et s'interpréter comme une Activité impliquant une itération (8c) :

- (8) a. gledati
'regarder'

- b. po-gledati
prév-regarder
'jeter un coup d'œil'
- c. po-gleda-va-ti svaki čas na sat
prév-regarde-Imp-Infinif tout moment sur montre
'jeter sans cesse des coups d'œil sur la montre'

Un verbe qui dénote un État est imperfectif en serbo-croate. Il peut être préverbe, devenant perfectif et dénotant un Résultatif, impliquant un changement d'état :

- (9) a. voljeti
aimer
b. za-voljeti
prév-aimer
'prendre en affection', 'passer en état d'amour'

Un groupe verbal s'interprétant de façon inhérente comme un Accomplissement (ex. : *écrire une lettre*) recevra deux lectures différentes en serbo-croate selon l'aspect du verbe : l'imperfectif de l'exemple (10a) s'interprète comme une Activité (comparer à *écrivait une lettre*) ; le perfectif de l'exemple (10b) s'interprète comme un Accomplissement (comparer à *écrivit une lettre*) :

- (10) a. Jovan je pisao jedno pismo
Jean est (Aux) écrit (Msg) une lettre (Imp)
'Jean écrivait une lettre'
- b. Jovan je na-pisao jedno pismo
Jean est (Aux) prév-écrit (Msg) une lettre (Perf)
'Jean a écrit une lettre'

En conclusion, un événement présenté par l'imperfectif s'interprète comme une situation ouverte (État ou Activité) ; un événement présenté par le perfectif s'interprète comme une situation fermée (Accomplissement, Résultatif, Sémelfactif). L'expression du point de vue aspectuel (Imp/Perf) est obligatoire en serbo-croate : elle se fait directement sur la racine verbale (par préverbation et par suffixation)⁹.

2.2. La morphologie aspectuelle

Smith (1991) remarque que les types situationnels ne sont pas marqués par un morphème particulier, mais qu'ils sont distingués au niveau de la « constellation verbale » (ensemble formé du verbe, de son complément et de ses adjoints) ou de la phrase ; autrement dit, le type situationnel est déterminé

par les morphèmes lexicaux faisant partie du syntagme verbal. En revanche, les points de vue sont signalés par des morphèmes grammaticaux spécialisés.

Le français et l'anglais signalent l'imperfectif et le perfectif par des morphèmes grammaticaux (flexions souvent associées à l'expression du Temps, sans ou avec un auxiliaire) : la morphologie aspectuelle appartient au domaine fonctionnel.

Le serbo-croate dispose de cette possibilité d'exprimer l'aspect dans le domaine fonctionnel (par l'imparfait et par l'aoriste), mais le point de vue aspectuel est également signalé d'une autre façon : par des préverbes (le perfectif) et par un suffixe (l'imperfectif), directement sur la racine verbale.

2.2.1. La préverbation

L'effet de préverbation se manifeste à deux niveaux, (1) au niveau sémantique, avec des changements de sens plus ou moins considérables, et (2) au niveau du type de situation (*Aktionsart*) : l'addition du préverbe produit en principe le même effet, la perfectivisation.

Un grand nombre des verbes simples (non-préverbés) sont imperfectifs et deviennent perfectifs en présence d'un préverbe :

- (11)
- | | |
|--------------|------|
| a. pisati | |
| 'écriture' | Imp |
| b. na-pisati | |
| NA-écriture | |
| 'écriture' | Perf |
| c. za-pisati | |
| ZA-écriture | |
| 'noter' | Perf |
| d. o-pisati | |
| O-écriture | |
| 'décrire' | Perf |

On trouve également des noms ayant la forme « préverbe-racine » :

- (12)
- | | |
|---------------|--|
| a. nat-pis | |
| 'inscription' | |
| b. za-pis | |
| 'note' | |
| c. o-pis | |
| 'description' | |

Le fait que de tels noms n'existent pas toujours semble indiquer que les verbes de (11b-d) ne sont pas dérivés à partir des noms en (12) ; par exemple, on a le verbe *pro-čitati*, lit. : 'PRO-lire', 'lire' perfectif, mais pas le nom **pročit*.

D'autre part, certaines racines peuvent se combiner avec un préverbe, mais l'ensemble ne peut pas toujours servir de base à un verbe (ex. : *s-pis* 'document/acte/écrit', mais **s-pisati* 'écrire').

Il semble donc raisonnable de supposer que la racine *√pis* peut se combiner avec un préverbe et permettre ensuite la dérivation d'un nom (par suffixation zéro) ou d'un verbe (par un suffixe verbalisateur explicite)¹⁰.

2.2.2. L'imperfectivisation

Un verbe perfectif préverbé peut être imperfectivé par le suffixe imperfectivant *-a*¹¹ :

- (13)
- | | |
|------------------|--|
| a. za-pis-iva-ti | |
| 'noter' | |
| b. o-pis-iva-ti | |
| 'décrire' | |

Le même procédé de suffixation peut s'appliquer à des verbes perfectifs simples :

- (14)
- | | |
|---------------------|------|
| a. kazniti | Perf |
| b. kažnjavati | Imp |
| 'punir/sanctionner' | |
| c. skočiti | Perf |
| d. skakati | Imp |
| 'sauter' | |

L'imperfectivisation des préverbés n'est pas toujours possible. On suppose traditionnellement que les imperfectifs dérivés ne sont pas possibles quand le préverbe perfectivant est sémantiquement vide (autrement dit, quand la préverbation ne produit qu'un effet aspectuel)¹² :

- (15)
- | | |
|--------------------|--|
| a. na-pisati | |
| NA-écriture (Perf) | |
| b. *na-pis-iva-ti | |
| NA-écriture (Imp) | |

2.2.3. La préverbation non-perfectivante

Très rarement, il arrive qu'un verbe imperfectif simple ne devienne pas perfectif lorsqu'il est préverbé :

- (16)
- | | |
|---|--|
| a. voditi | |
| 'guider, conduire' | |
| b. pre-voditi | |
| 'traduire' (Imp) | |
| c. za-voditi | |
| 'séduire' ; 'inscrire dans un registre' (Imp) | |

Pour devenir perfectifs, les verbes en (16b,c) doivent subir un changement morpho-phonologique affectant la racine *√vod* : il semble que celle-ci soit réduite :

- (17) a. *pre-vesti*
 'traduire' (Perf)
 b. *za-vesti*
 'séduire, inscrire dans un registre' (Perf)

Cette réduction se constate (i) au niveau du suffixe verbalisant *-i*, qui n'est pas visible dans la forme perfective (comparer 18a à 18b) ; (ii) au niveau de la voyelle de la racine (*vod* > *ved* ; comparer 18a,c à 18b,d) ; (iii) au niveau de la consonne finale de la racine [d], qui n'est pas systématiquement présente dans toutes les formes perfectives (comparer 18a,c à 18b,d) :

- (18) a. *prevodim*
 traduis(1sg) Imperfectif, Présent
 b. *prevedem*
 traduis(1sg) Perfectif, Présent
 c. *prevodila*
 traduite(Fsg) Imperfectif, Participe passé actif
 d. *prevela*
 traduite(Fsg) Perfectif, Participe passé actif

Il semble raisonnable de considérer que les formes imperfectives en (16b,c) ne peuvent pas s'analyser comme étant dérivées des perfectifs de (17) : la partie *ve(d)* des verbes en (17) n'est pas identifiable comme racine ayant un sens lexical et pouvant servir à la dérivation de formes verbales ou autres, alors que *vod* dans les verbes de (16) existe en tant que nom sans préverbe (*vod* 'conduit électrique, fil conducteur'...), ou préverbe (*prevod* 'traduction', *zavod* 'agence/association', etc.) ; ces formes peuvent ensuite être suffixées et produire les verbes en (16). La réduction de la racine (ou plutôt du radical) ne peut se produire que lorsque le verbe est déjà préverbe mais reste imperfectif. D'autre part, le verbe en (16a) ne peut être perfectivé de cette façon (il n'y a pas de forme **vesti* qui signifierait 'conduire/guider' au perfectif). Le verbe imperfectif simple *voditi* doit être préverbe par un préverbe directionnel (par exemple par *od-* 'en partant d'ici', *do-* 'jusqu'ici' *iz-* 'hors de', *u-* 'dans') pour que puissent être dérivés des verbes comme *odvoditi* 'conduire à', *dovoditi* 'amener', *izvoditi* 'faire sortir', *uvoditi* 'faire entrer', qui peuvent à leur tour devenir perfectifs (*odvesti*, *dovesti*, *izvesti*, *uvesti*).

Il est important de souligner que la suffixation imperfectivante illustrée en (13-14) et la réduction du radical observée pour les verbes de (17) n'ont aucun effet sémantique autre que purement aspectuel (contrairement à la préverbation). De ce point de vue, ces processus pourraient être décrits comme une

sorte de marquage aspectuel des verbes ; l'imperfectivisation consiste à élargir le radical (suffixation), et la perfectivisation, à le réduire.

Les données présentées ci-dessus semblent indiquer qu'en serbo-croate :

1. les racines peuvent être imperfectives ou perfectives (dans la plupart des cas elles sont imperfectives),
2. les préverbes ont en général un effet sémantique et aspectuel (la perfectivisation),
3. le suffixe verbalisateur *-i* (et *-a*, voir note 10) ne produit pas d'effets aspectuels (une racine imperfective/perfective ne change pas de spécification aspectuelle lorsqu'elle est verbalisée par ce suffixe ; ex. : *vod* > *voditi* 'conduit – conduire' imp. ; *zapis* > *zapisati* 'note – noter' perf.).
4. le suffixe imperfectivant *-(...)a* a pour seul effet d'imperfectiver les verbes perfectifs.

De façon simplifiée, je vais supposer que les catégories aspectuelles de l'imperfectif et du perfectif peuvent être présentes sous forme de traits sur les items lexicaux (les racines dans le sens de Marantz 1999) : une racine est donc soit imperfective (19a) soit perfective (19b)¹³. Une fois verbalisée, elle garde sa spécification aspectuelle (20) :

- (19) a. *√pis*
 'écri(re)' [imperfectif]
 b. *√spas*
 'salut' [perfectif]
- (20) a. *pis-a-(ti)*
 'écri-(re)' Imp
 b. *spas-i-(ti)*
 'sauv-(er)' Perf

La combinaison d'un préverbe et d'une racine imperfective a pour effet de perfectiver celle-ci : l'ensemble « préverbe-racine », s'il est verbalisé, donne lieu – en général – à un verbe perfectif (21a) ; il est rare que l'ensemble reste imperfectif (21b). L'extension (suffixation) par *-(...)a* et la réduction du radical sont des processus de marquage aspectuel : la première a pour effet d'imperfectiver un verbe perfectif (préverbe ou simple), cf. (21c) ; la seconde a pour effet de perfectiver un verbe imperfectif (préverbe), cf. (21d) :

- (21) a. *za-pisati*
 ZA-écrire
 'noter' Perf
 b. *pre-voditi*
 PRF-conduire
 'traduire' Imp

- c. za-pis-iva-ti
ZA-écrire-Imp-Infinitif
'noter' Imp
- d. pre-vesti
PRE-conduire
'traduire' Perf

3. La structure argumentale et l'Imperfectif

L'objectif de cette section est de présenter la variation syntaxique des verbes inaccusatifs serbo-croates en fonction de leur aspect imperfectif/perfectif. L'observation des données introduites dans les prochaines sections nous conduira à l'idée que l'imperfectif a des effets sur l'organisation de la structure argumentale d'un verbe, ou plus précisément sur la façon dont le verbe projette ses arguments.

Selon l'hypothèse inaccusative (*Unaccusativity hypothesis*, Perlmutter 1978, Burzio 1986) il existe deux classes de verbes intransitifs : les inaccusatifs et les inergatifs.

Les verbes inaccusatifs sont analysés comme des verbes à montée : leur unique argument est introduit dans la structure(-D) comme un argument interne (objet) et devient au cours de la dérivation syntaxique le sujet de la phrase¹⁴. En revanche, l'argument des verbes inergatifs est introduit comme un argument externe (sujet). C'est pourquoi on observe régulièrement que le sujet d'un verbe inaccusatif a un comportement syntaxique parallèle à l'objet d'un verbe transitif. Par exemple, en italien la cliticisation en *ne* est possible pour le sujet d'un verbe inaccusatif et pour l'objet d'un verbe transitif :

- (22) a. Giacomo ha insultato due studenti
G. a insulté deux étudiants
b. Giacomo ne ha insultato due [Haegeman 1994, p. 324 : 49]
G. en a insulté deux
- (23) a. Molti studenti arrivano
nombreux étudiants arrivent
'Beaucoup d'étudiants arrivent'
b. Arrivano molti studenti
'Il arrive beaucoup d'étudiants'
c. Ne arrivano molti [ibid., p. 327 : 59]
en arrivent nombreux
'Il en arrive beaucoup'

Le sujet d'un verbe inaccusatif contraste avec le sujet d'un verbe inergatif (introduit comme un argument externe) dans un certain nombre de contextes (cf. par exemple Zribi-Hertz 1987, Labelle 1992) :

1. L'argument d'un verbe inergatif est généralement interprété comme un Agent ('Jean a dormi/couru' vs 'Jean est arrivé/a disparu') ;
2. Seuls les inergatifs permettent la dérivation des « noms d'Agent » : 'coureur, marcheur, dormeur' vs '*arriveur, *disparaisseur' ;
3. Les verbes inergatifs, mais pas les verbes inaccusatifs, sont compatibles avec la morphologie verbale passive : 'Il a été couru sur ce stade récemment' vs '*Il a été arrivé/disparu sur ce stade récemment' [Zribi-Hertz 1987 : 13].

Les inaccusatifs ont été décrits comme des verbes intransitifs **téliques**, ayant un point final inhérent, qui fait partie du sens du verbe, cf. Vendler 1967 (dénnotant l'*accomplissement* ou une sorte de *perfectivité* ; cf. Hoekstra 1984, Voorst 1988, Zaenen 1993, Zribi-Hertz 1987 ; voir aussi Arad 1998 pour d'autres références).

Levin & Rappaport Hovav (1995) relèvent quelques verbes inaccusatifs qui ne sont pas téliques (*remain, roll, spin* etc. ; voir Arad 1998 pour quelques exemples hébreux et les arguments pour considérer de tels verbes comme inaccusatifs), et elles font l'hypothèse que la principale propriété sémantique des inaccusatifs est d'impliquer une causalité « externe », c'est-à-dire une force externe qui ne fait pas partie de l'événement dénoté par le verbe. Reinhart (1997) se rapproche de ce point de vue : les inaccusatifs, selon elle, peuvent être dérivés à partir de verbes qui ne demandent pas obligatoirement un argument qui soit interprété comme Agent (de façon simplifiée, 'casser' peut devenir inaccusatif, parce que 'Le vent a cassé la fenêtre' existe).

Essayant d'unifier ces observations (tous les intransitifs téliques sont inaccusatifs, mais tous les inaccusatifs ne sont pas téliques ; l'inaccusativité semble être corrélée à l'absence d'agentivité), Arad propose une généralisation basée sur les notions de « mesureur d'événement » (cf. Tenny 1987, 1994) et de « créateur d'événement » (*originator*, Borer 1994). L'argument qui apparaît dans la position d'objet est interprété de façon canonique comme un mesureur de l'événement dénoté par le verbe. C'est un argument qui subit un changement (d'état ou autre). Ce changement mesure l'événement dans le temps et détermine son point final (aucun changement : l'événement n'a pas encore commencé ; changement partiel : l'événement s'est déroulé partiellement ; changement complet : l'événement a atteint son point final, au-delà duquel il ne peut pas continuer). Le mesureur implique un point final inhérent ; par conséquent, le prédicat qui possède un mesureur est un prédicat télique.

Le créateur de l'événement (*originator*) et la création de l'événement sont considérés par Arad comme la propriété centrale de l'agentivité : un prédicat agentif implique un participant qui cause ou crée un événement (le terme « créateur » est préféré par Arad à « cause/agent » car tous les créateurs ne sont pas des arguments « causes », ex. l'argument d'*aimer* crée un événement sans le « causer » ; le terme « agent » peut impliquer des notions telles que la volonté, le contrôle, qui ne sont pas nécessairement présentes dans un argument « créateur »). Arad propose un principe de Correspondance entre la structure et l'inter-

prétation, selon lequel certaines interprétations ne sont possibles pour les arguments que s'ils occupent certaines positions structurales¹⁵. Arad propose ensuite de dire que, étant donné que tous les objets ne s'interprètent pas obligatoirement comme des mesureurs d'événement (ex. : *Pierre aime Marie*, *Marie sait la réponse*, *Jean a utilisé la voiture*, etc.), rien ne devrait interdire les inaccusatifs atéliques. Dans cette perspective, elle formule une généralisation négative concernant les verbes inaccusatifs : ils partagent tous une propriété, à savoir que leur unique argument ne reçoit jamais l'interprétation « créateur », ce qui est une conséquence naturelle s'il n'occupe jamais la position structurale où cette interprétation est disponible (la position de l'argument externe). Cela explique l'intuition de l'absence d'agentivité dans les inaccusatifs, et aussi le fait qu'ils sont souvent analysés comme des verbes téliques : ils impliquent une structure où seule l'interprétation de mesureur de l'événement est disponible.

On a également pu observer que les verbes inaccusatifs peuvent avoir un comportement variable : tantôt ce sont de vrais inaccusatifs, tantôt ils manifestent un comportement inergatif¹⁶. Labelle (1992) illustre ce fait par le verbe causatif *casser* en français :

- (24) a. Il s'est cassé trois branches
 b. *Il a cassé trois branches (impersonnel)
 c. La branche s'est cassée
 d. La branche a cassé

Le comportement en question est illustré par les exemples (24c,d) : Labelle suggère que seule la construction réflexive est inaccusative (24c), la non-réflexive étant inergative (24d). Cette idée est confirmée dans plusieurs contextes ; par exemple la construction impersonnelle n'est pas disponible pour les verbes inergatifs (cf. 24a vs 24b). *Casser* a donc un comportement double : *se casser* de (24c) est inaccusatif – il peut apparaître dans la construction impersonnelle, (24a) ; *casser* en (24d) est inergatif – il n'apparaît pas dans la construction impersonnelle, (24b)¹⁷.

3.1. Le comportement variable des inaccusatifs du serbo-croate

Les inaccusatifs serbo-croates exhibent un comportement syntaxique variable selon leur aspect perfectif ou imperfectif : les verbes tels que *stići/pasti* 'arriver/tomber' n'ont un comportement inaccusatif que lorsqu'ils sont perfectifs. S'ils sont imperfectifs (par suffixation en *-a* : *stizati/padati*), ils ressemblent aux verbes inergatifs.

Je présente dans les prochaines sections quatre contextes identifiant les verbes inaccusatifs en serbo-croate (les noms processifs, le participe passé adjectival, l'extraction hors d'un DP, et les relations de portée) et un autre identifiant les verbes inergatifs (le passif impersonnel).

3.1.1. Les noms processifs

Grimshaw (1990) suppose que la nominalisation des verbes inaccusatifs et passifs est impossible parce que ces verbes n'ont pas d'argument externe, (25a,b)¹⁸. Toutefois, une fois devenus imperfectifs, les inaccusatifs permettent la dérivation des noms processifs (par le suffixe *-nje*), cf. (26a,b) :

	VERBE	NOM PROCESSIF
(25) a.	<i>pasti</i> 'tomber' Perf	* <i>padn-e-nje</i> tomber (Perf)-NJE
b.	<i>stići</i> arriver Perf	* <i>stign-e-nje</i> arriver (Perf)-NJE
c.	<i>padati</i> 'tomber' Imp	<i>pad-a-nje</i> tomber (Imp)-NJE
d.	<i>stizati</i> 'arriver' Imp	<i>stiz-a-nje</i> arriver (Imp)-NJE
(26) a.	<i>neprestalno</i> incessante '(une) chute de pluie incessante'	<i>pada-nje</i> tomber (Imp)-NJE <i>kiše</i> pluie (Gén)
b.	<i>neprestalno</i> incessante '(une) incessante arrivée des trains'	<i>stiza-nje</i> arriver (Imp)-NJE <i>vozova</i> trains (Gén)

La question est donc de savoir si les verbes en (25c,d) sont vraiment inaccusatifs.

3.1.2. Les participes passés adjectivaux

Le serbo-croate possède deux participes passés, traditionnellement appelés *Adjectif verbal actif* et *Adjectif verbal passif* (j'utiliserai ici le terme « participe passé » ou pp. A(ctif)/P(assif)). Les deux participes du verbe *napisati* « écrire » (perfectif) sont donnés en (27) ; la morphologie participiale est donnée en gras¹⁹ :

- (27) a. *napisa-l-i*
 prév-écrire-pp.A-Mpl
 (ils ont) 'écrit'
 b. *napisa-n-i*
 prév-écrire-pp.P-Mpl
 (ils sont) 'écrits'

Les deux participes s'emploient pour former les temps périphrastiques dans les phrases actives et passives²⁰. Les participes s'utilisent également comme adjectifs. Ces adjectifs, dérivés à partir des verbes transitifs, ne sont jamais associés au sujet du verbe sous-jacent, mais plutôt à son objet (28a). Certains verbes

intransitifs permettent la dérivation de tels adjectifs : il s'agit des verbes inaccusatifs (cf. Hoekstra 1984)^{21 22}. De façon intéressante, dans le contexte des participes adjectivaux, on observe en serbo-croate une autre propriété des verbes inaccusatifs : leur incompatibilité avec la morphologie passive explicite²³. Observons les participes en (28a,b) : le premier, dérivé à partir d'un verbe transitif, utilise le suffixe *-n* (pp.P), le second, dérivé à partir d'un verbe inaccusatif (*pristići* 'arriver' perfectif), le suffixe *-l* (pp.A) ; aucune autre possibilité n'est acceptable, (28c,d) :

- (28) a. *poderana* knjiga
prév-déchiré (pp.P) livre
'un/le livre déchiré'
b. *pristigli* gosti
prév-arrivés (pp.A) invités
'les invités arrivés'
c. **poderala* knjiga
prév-déchiré (pp.A) livre
'un/le livre déchiré'
d. **pristignuti*²⁴ gosti
prév-arrivés (pp.P) invités
'les invités arrivés'

Les inaccusatifs du serbo-croate permettent donc la dérivation des participes adjectivaux uniquement avec le suffixe participial actif *-l* (cf. 28b vs 28d).

De leur côté, les verbes inergatifs ne permettent pas la dérivation de ce type d'adjectifs (cf. 29a) ; et lorsqu'il est imperfectivé, le verbe de (28b) non plus (cf. 29b) :

- (29) a. **telefonirani* / **telefonirali* gosti
téléphonés (pp.P) téléphonés (pp.A) invités
'les invités téléphonés' (= qui ont téléphoné)
b. **pristizani* / **pristizali* gosti
arrivés (Imp.pp.P) arrivés (Imp.pp.A) invités
'les invités arrivés' (interprétation voulue : 'qui arrivaient')

(28b) suggère que le verbe perfectif *pristići* (arriver) est inaccusatif ; (29b) suggère que le verbe imperfectif *pristizati*, dérivé à partir de *pristići*, ne l'est plus.

3.1.3. L'extraction hors du DP

En serbo-croate, le constituant 'gauche' du DP (un adjectif) peut être extrait hors de son DP (*left branch extraction*) et se déplacer dans la position initiale de la phrase. J'illustre ce phénomène dans le contexte des phrases inter-

rogatives ; l'adjectif interrogatif *čijeg* monte dans le domaine CP, laissant derrière lui le nom *studenta* :

- (30) a. *čijeg* si vidio studenta ?
de-qui est (Aux) vu (Msg) étudiant
'De qui as-tu vu l'étudiant ?'
b. *čijeg* studenta si vidio ?
de-qui étudiant est (Aux) vu (Msg)
c. *čijeg* si studenta vidio ?
de-qui est (Aux) étudiant vu (Msg)
lit. : 'L'étudiant de qui as-tu vu ?'

Cette construction est disponible pour tous les DP dans une phrase (sujet, objet, circonstants) lorsqu'ils se trouvent dans une position adjacente au domaine CP (dont ils peuvent être séparés par un clitique, cf. 30c), mais elle devient plus restreinte pour certains DP plus profondément enchâssés (= non-adjacents à CP) :

- (31) a. *Koju* Jovan čita [t knjigu] ?
quel Jean lit livre
b. *Koju* knjigu Jovan čita ?
quel livre Jean lit
'Quel livre est-ce que Jean lit ?'
(32) a. **Koji* ovu knjigu čita [t student] ?
quel ce livre lit étudiant
b. *Koji* student ovu knjigu čita ?
quel étudiant ce livre lit
'Quel étudiant lit ce livre ?'
(33) a. ??*Koji* dosta čita [t student] ?
quel beaucoup lit étudiant
b. *Koji* student dosta čita ?
quel étudiant beaucoup lit
'Quel étudiant lit beaucoup ?'

Dans les exemples (b) ci-dessus, l'extraction n'a pas lieu ; dans les exemples (a), en revanche, l'adjectif interrogatif est extrait hors d'un DP en position postverbale (objet ou sujet). L'extraction hors d'un objet est toujours acceptable, cf. (31a), alors que l'extraction hors d'un sujet postverbal est marginale, (33a), voire inacceptable, (32a). Les exemples (31-33) suggèrent que l'extraction du constituant gauche est sensible au statut de sujet ou d'objet du DP qui le contient²⁵. Si l'argument des verbes inaccusatifs est un objet (profond) et celui des verbes inergatifs, un sujet (profond), l'extraction hors du sujet postverbal d'un inaccusatif devrait être meilleure (parallèlement à 31a), que l'extraction hors du sujet postverbal d'un inergatif (parallèlement à 32a, 33a). Les exemples (34, 35) semblent confirmer cette prédiction :

- (34) a. Koji je prvi stigao [t student] ?
 quel est (Aux) premier arrivé (Perf) étudiant
 b. Koji student je prvi stigao ?
 quel étudiant est (Aux) premier arrivé (Perf)
 ‘Quel étudiant est arrivé premier ?’
- (35) a. ??Koji je prvi telefonirao [t student] ?
 quel est (Aux) premier téléphoné étudiant
 b. Koji student je prvi telefonirao ?
 quel étudiant est (Aux) premier téléphoné
 ‘Quel étudiant a téléphoné premier ?’

L'extraction d'un adjectif est donc possible à partir du DP postverbal s'il s'agit du sujet d'un verbe inaccusatif ou de l'objet d'un verbe transitif²⁶.

Il est significatif que l'extraction soit bloquée quand le verbe inaccusatif de (34a) est imperfectivé, ce qui suggère qu'il ne s'agit plus d'un inaccusatif :

- (36) ??Koji je redovno stizao [t student] ?
 quel est (Aux) régulièrement arrivé (Imp) étudiant
 ‘Quel étudiant arrivait régulièrement ?’

De nouveau, on constate qu'une fois imperfectivés, les inaccusatifs ne se comportent plus comme de vrais inaccusatifs.

3.1.4. Les relations de portée

Considérons à présent l'exemple suivant illustrant l'ambiguïté des relations de portée²⁷ :

- (37) a. [Jednu knjigu]_i Jovan pročitao svako veče t_i
 un livre (Acc) Jean (Nom) lit chaque soir
 = b. ‘Il y a un livre tel que Jean le lit chaque soir’
 = c. ‘Chaque soir Jean lit un livre quelconque’

L'ambiguïté de (37) concerne le quantificateur existentiel qui fait partie de l'objet du verbe (*jedan* ‘un’), et le quantificateur universel qui se trouve dans le circonstant (*svako* ‘chaque’). Dans l'exemple (38) on n'observe pas de telle ambiguïté entre le quantificateur existentiel qui se trouve dans le DP sujet et le quantificateur universel du circonstant ; seule l'interprétation où le quantificateur existentiel a sous sa portée le quantificateur universel est disponible :

- (38) a. [Jedan student]_i t_i dobije svakog mjeseca poklon
 un étudiant reçoit chaque mois cadeau
 = b. ‘Il y a un étudiant qui reçoit un cadeau chaque mois’
 ≠ c. ‘Chaque mois il y a un étudiant quelconque qui reçoit un cadeau’

Supposons que les relations structurales en syntaxe visible soient responsables de l'interprétation des quantificateurs en serbo-croate (voir note 27). L'ambiguïté de l'exemple (37) peut alors s'exprimer en termes de c-commande : la portée relative des deux quantificateurs reflète la relation structurale dans laquelle ils se trouvent : celui qui c-commande l'autre a la portée large. Si on suppose que les circonstants (PP ou DP circonstantiels) sont générés à l'intérieur de la coquille VP, plus précisément, en-dessous de la position du sujet profond²⁸, il y aura toujours un point de la dérivation où le quantificateur universel de (37) c-commande l'objet ; mais à aucun point de la dérivation il ne pourrait c-commander le sujet. L'ambiguïté de (37) s'explique par le fait que l'objet (le quantificateur existentiel) se trouvait, avant son déplacement, dans le domaine de c-commande du quantificateur universel (cette configuration permet la lecture 37c où le quantificateur universel a la portée large) ; une fois l'objet déplacé à l'initiale, le quantificateur existentiel se trouvera dans une position d'où il est capable de c-commander le quantificateur universel : on obtient la lecture (37b). Dans l'exemple (38a), à aucun moment de la dérivation le quantificateur universel ne c-commande le sujet, ce qui exclut l'interprétation (38c).

De façon intéressante, un contraste analogue à celui entre les exemples (37a) et (38a) se manifeste entre le verbe inaccusatif perfectif (39a) et le verbe imperfectif dérivé à partir du premier (39d), qui se comporte comme le verbe inergatif de (40a) :

- (39) a. Jedan meteorit padne svaki dan
 un météorite tombe (Perf) chaque jour
 = b. ‘Il y a un certain météorite qui tombe chaque jour’ (= type de météorite)
 = c. ‘Chaque jour il tombe un météorite quelconque’
 d. Jedan meteorit pada svaki dan
 un météorite tombe (Imp) chaque jour
 = e. ‘Il y a un certain météorite qui tombe chaque jour’ (= type de météorite)
 ≠ f. ‘Chaque jour il tombe un météorite quelconque’
- (40) a. Jedan student telefonira svaki dan
 un étudiant téléphone chaque jour
 = b. ‘Il y a un certain étudiant qui téléphone chaque jour’
 ≠ c. ‘Chaque jour il y a un étudiant quelconque qui téléphone’

Encore une fois on observe un parallélisme entre les verbes imperfectifs dérivés à partir des inaccusatifs (perfectifs), et les verbes inergatifs : leur sujet semble ne jamais occuper une position à l'intérieur du domaine de c-commande du quantificateur universel des phrases (39d, 40a).

3.1.5. Le passif impersonnel

Perlmutter (1978) a remarqué que les verbes intransitifs du néerlandais se répartissent en deux sous-classes, selon leur capacité à apparaître dans la construction Passive Impersonnelle (PI) illustrée en (41a,b) : les inergatifs

peuvent apparaître dans cette construction, les inaccusatifs non. Depuis, on a montré que cette construction n'est pas un test valable d'inaccusativité (cf. par exemple Hoekstra 1984, Voorst 1988, Zaenen 1993) : le fait qu'un verbe ne puisse pas s'utiliser dans cette construction n'implique pas obligatoirement qu'il soit un inaccusatif, car certains verbes inergatifs ne sont pas capables d'apparaître au PI (41c)²⁹ :

- (41) a. Er wordt daar geslapen. [Voorst 1988 : 70]
 il est là-bas dormi
 'Des gens dorment là-bas'
 b. *Er wordt daar gevallen.
 il est là-bas tombé
 c. *Er werd (door de man) gebloed. [Zaenen 1993 : 131, 7]
 il a été par l'homme saigné

Levin & Rappaport (1995 : 141) notent que le fait que certains inergatifs n'apparaissent pas au PI ne devrait pas indiquer qu'ils ne sont pas inergatifs. En revanche, il est toujours possible d'utiliser la construction pour identifier les inaccusatifs d'une façon indirecte : les verbes qui peuvent apparaître dans cette construction **sont** inergatifs ; autrement dit, si un verbe apparaît au PI, il ne peut pas être inaccusatif. La construction en question sera utilisée ici exactement de cette façon. Les exemples (42) illustrent le PI en serbo-croate. Notons que le verbe porte une marque passive (morphème *-n*, du participe passé passif), l'auxiliaire est *biti* (être), le sujet est nul avec une interprétation arbitraire et les exemples contiennent également une expression locative :

- (42) a. Na ovom krevetu je nedavno spava**no**.
 sur ce lit est (Aux) récemment dormi (Nsg)
 'Il a été dormi sur ce lit récemment'
 b. Po ovoj travi je nedavno trč**a**no.
 sur cette pelouse est (Aux) récemment couru (Nsg)
 'Il a été couru sur cette pelouse récemment'

Tous les imperfectifs dérivés à partir des perfectifs inaccusatifs ne sont pas également bienvenus dans le contexte du PI (43a vs 43b,c). Toutefois, les formes passives des verbes perfectifs (inaccusatifs) en (43e) sont jugées (morphologiquement) mal formées et contrastent nettement avec celles des verbes imperfectifs en (43d) :

- (43) a. ?Ovim vozom je često dolazeno / stizano
 ce train (Inst) est (Aux) souvent venu/arrivé (Imp)
 'On est souvent arrivé par ce train'
 b. Ovim padobranom je često pada**no**
 ce parachute (Inst) est (Aux) souvent tombé (Imp)
 'On est souvent tombé avec ce parachute'

- c. Na ovu pistu je nedavno slijet**a**no
 sur cette piste est (Aux) récemment prév.volé (Imp)
 'On a récemment atterri sur cette piste'
 d. padano stizano dolazeno odlaženo slijetano
 e. *padnuto *stignuto *dođeno *otiđeno *slećeno
 (tomber) (arriver) (venir) (partir) ('prev.voler' : atterrir)

Si le PI n'est possible que pour les verbes inergatifs, les verbes en (43a-d) ne peuvent pas être inaccusatifs.

3.1.6. Récapitulation

Dans les sections précédentes on a pu voir que le comportement inaccusatif des verbes serbo-croates dépend de leur aspect (perfectif vs imperfectif). L'argument d'un verbe imperfectif dérivé à partir d'un perfectif inaccusatif ne manifeste pas les propriétés d'un argument interne en ce qui concerne l'extraction du constituant gauche et les relations de portée. Le dérivé imperfectif, tout comme les inergatifs, ne permet pas la dérivation des participes adjectivaux. Qui plus est, le dérivé imperfectif, à l'inverse de sa base perfective (inaccusative), est compatible avec la morphologie passive.

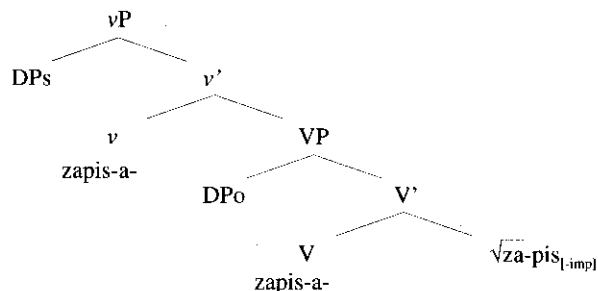
3.2. L'imperfectivisation et l'inaccusativité

À partir des données introduites plus haut il est clair que l'aspect imperfectif a des effets sur l'organisation de la structure argumentale d'un verbe, ou plus précisément sur la façon dont le verbe projette ses arguments. Dans la perspective d'un syntagme verbal complexe, les inaccusatifs sont de simples projections VP. Pour comprendre leur comportement non-inaccusatif lorsqu'ils sont imperfectivés, il faut admettre que ces verbes contiennent d'autres projections verbales. Dans ce qui suit, nous verrons d'abord comment on pourrait imperfectiver les verbes perfectifs en syntaxe, et ensuite comment cette analyse nécessite la présence de davantage de structure pour les imperfectifs dérivés des perfectifs inaccusatifs.

3.2.1. L'imperfectivisation : le petit v [$\pm$ imp]

J'adopte ici l'analyse du VP complexe (*layered VP* ; cf. Larson 1988) proposée parmi d'autres par Kratzer (1994) et Chomsky (1995) impliquant deux projections verbales VP et vP, où v est une tête verbale causative (voir aussi Hale & Keyser 1993). Suivant Marantz (1997, 1999), je suppose que la formation des catégories syntaxiques a lieu en syntaxe : les racines deviennent verbes (ou noms, ou adjectifs) quand elles sont insérées dans un environnement syntaxique verbal (nominal/adjectival). La dérivation du verbe *zapisati* ('noter' perfectif) est illustrée en (44) :

(44)



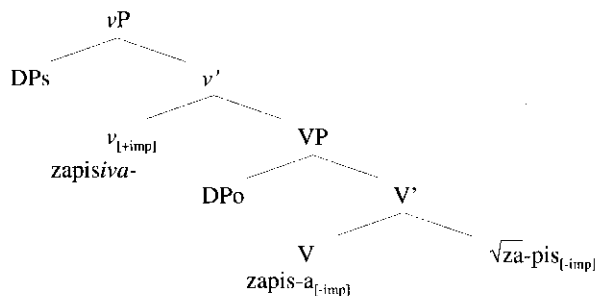
Supposons que les préverbes et les racines fusionnent d'abord pour créer une racine complexe $\sqrt{za-pis}$ ('note-'); cette racine est perfective à cause du préverbe. La préverbation est donc un processus distinct de la suffixation par *-a* ou par *-i* : la première ne crée aucune catégorie, contrairement à la seconde (voir 2.2.1). Cela permet d'expliquer l'existence de noms tels que *zapis* 'note' : la racine complexe peut également devenir un nom. Le verbe dans V en (44) est prédicatif : il a besoin d'un argument (DPo) qui sera introduit dans Spec,VP (voir Hale & Keyser 1993, 1998 note 32). Le verbe monte ensuite dans *v* : *zapisati* (noter) est un verbe causatif et la cause est représentée par une projection syntaxique (vP) ; *v'* est également prédicatif et a besoin d'un argument qui est introduit dans Spec,vP (argument externe, DPs portant le rôle thématique Agent).

Supposons maintenant que le petit *v* soit également une tête aspectuelle, dotée d'un trait aspectuel [$\pm imp$]. Si la valeur de ce trait est négative, aucun changement n'est observé dans la forme du verbe ; c'est ce qui se passe en (44) : une forme verbale perfective dans V ne subit aucun changement morphologique lorsqu'elle arrive dans un *v* [-imp] (perfectif).

Dans cette perspective, si le trait aspectuel du petit *v* est différent du trait du verbe, on doit observer des changements morphologiques.

Regardons d'abord ce qui se passe quand le petit *v* est imperfectif :

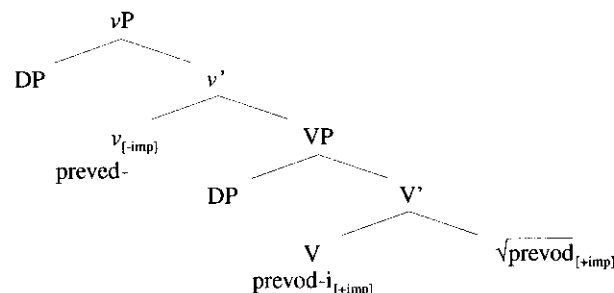
(45)



Le trait aspectuel de *v* en (45) a la valeur [+imp], contrastant avec la forme *zapis-a* dans V qui est [-imp]. Ce contraste est signalé par une marque morphologique (le suffixe *-iva*) : la forme définitive du verbe dans *v* est *zapisiva-* (voir 2.2.2). Cette suffixation peut être considérée comme une insertion morpho-phonologique (post-syntaxique) dans le sens de Marantz (1999), plus précisément comme une extension du radical (*stem extension*).

Si un verbe [+imp] était déplacé dans *v* [-imp], on devrait également observer un changement morphologique. C'est exactement ce qui se passe avec les quelques verbes qui ne sont pas perfectivés lors de la préverbation (*voditi* – *pre-voditi* 'conduire/guider – traduire', *nositi* – *do-nositi* 'porter – apporter' ; même préverbes, ces verbes restent imperfectifs, voir 2.2.3). Considérons la représentation (46) :

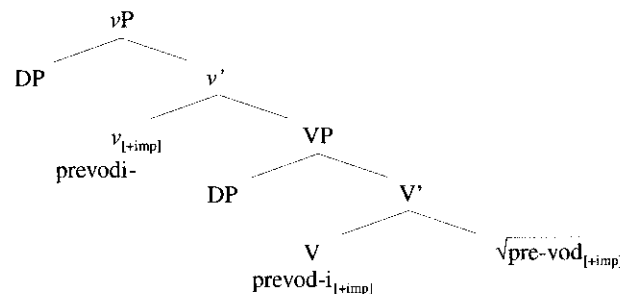
(46)



Le verbe occupant V est déjà [+imp]. Quand le *v* est [-imp] la morphologie va signaler ce changement : la racine verbale sera réduite (réduction du radical, *stem reduction*) : *pre-vesti* 'traduire' perfectif (plus précisément *prevod-s/t/...*).

Quand le *v* est [+imp], la forme du verbe ne change pas :

(47)



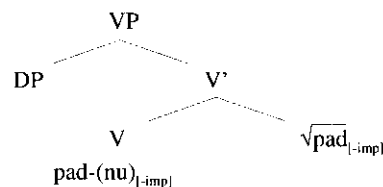
En résumé, le trait aspectuel du petit *v* est signalé morphologiquement quand il est différent du trait aspectuel du verbe (dans *V*), cf. (45, 46). Quand les traits aspectuels du *v* et du verbe sont identiques, aucun changement dans la forme verbale n'est observé, cf. (44, 47)³⁰.

3.2.2. L'imperfectivisation des inaccusatifs

Dans la perspective de l'analyse proposée plus haut il devient possible de comprendre pourquoi l'imperfectif (phénomène morphologique) a des effets sur la façon dont le verbe projette ses arguments (phénomène syntaxique).

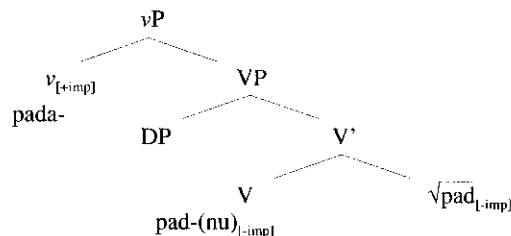
Les verbes inaccusatifs sont des projections verbales simples – des VP (Chomsky 1995, p. 316). Ce sont des verbes qui ne projettent pas le *vP* (projection Cause). Cela est compatible avec l'analyse de Levin & Rappaport Hovav (1995) qui décrivent les inaccusatifs comme des verbes ne possédant pas la Cause externe dans leur représentation lexico-sémantique. Par conséquent, ces verbes ne demandent pas (ou ne légitiment pas) le petit *v* causatif. Le VP du verbe *pasti* « tomber » est représenté en (48)³¹ :

(48)



Je vais supposer que la racine $\sqrt{pad}$ est perfective de façon inhérente. Si l'imperfectivisation implique la projection d'une tête verbale supplémentaire au-dessus du VP, pour un verbe inaccusatif (perfectif) qui devient imperfectif cela implique que le *vP* soit projeté et que le verbe monte dans *v*. Ceci est représenté en (49) :

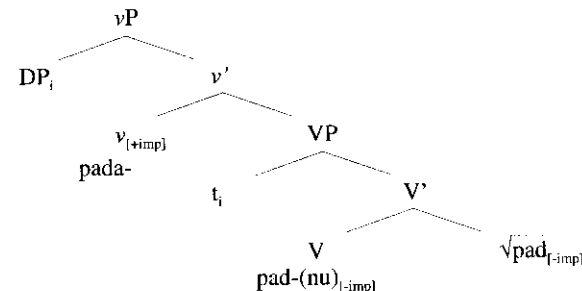
(49)



Le *V* est occupé par un verbe (*pad-(nu)* 'tombe-' perfectif) qui est transitif (= demande un argument dans son Spécificateur)³². La structure (49) n'im-

plique pas obligatoirement que le verbe ainsi dérivé doive se comporter comme un non-inaccusatif (son argument occupe toujours Spec,VP, la position de l'argument interne). S'il était possible de dire qu'avant de quitter le domaine *vP*, l'argument du verbe passe par Spec,*vP*, on pourrait comprendre le fait qu'il se comporte comme un argument externe. Supposons que tel soit le cas. La représentation (50) illustre cette hypothèse :

(50)



Dans la configuration (50) l'argument du verbe inaccusatif se déplace dans Spec,*vP*, ce qui pourrait expliquer qu'il n'a plus le comportement d'un argument interne. Toutefois, cette analyse entraîne un problème sérieux concernant le Critère Thêta : le DP occupant Spec,VP reçoit un rôle thêta (Thème par exemple) dans cette position. Spec,*vP* est également une position où un DP peut recevoir un rôle thêta (Agent, Cause). Le DP qui se déplace de Spec,VP dans Spec,*vP* serait donc susceptible de recevoir deux rôles thématiques ; ceci serait une violation du Critère thêta, selon lequel un argument reçoit un seul rôle thêta, et un rôle thêta est assigné à un seul argument³³.

D'autre part, si le DP argumental de (50) se déplaçait de Spec,VP dans Spec,*vP*, l'absence d'ambiguïté dans la phrase (39d) répétée en (51) resterait inexpliquée³⁴ :

- (51) a. Jedan meteorit pada svaki dan
un météorite tombe (Imp) chaque jour
= b. 'Il y a un météorite qui tombe chaque jour' (= type de météorite)
≠ c. 'Chaque jour il tombe un météorite quelconque'

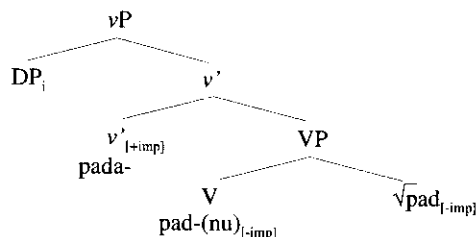
Dans l'hypothèse où le domaine de c-command explique les relations de portée entre les quantificateurs en serbo-croate, *jedan meteorit* « un météorite » se trouve selon le schéma (50) sous la portée du quantificateur universel (*svaki dan* « chaque jour ») avant de monter dans Spec,*vP* (le quantificateur universel est supposé occuper une position adjointe à VP), ce qui devrait correspondre à l'interprétation (51c). Le fait que cette interprétation ne soit pas disponible favorise une autre idée selon laquelle le DP argumental de (50) est

introduit (engendré) directement dans Spec,vP. La question qui se pose alors est de savoir pourquoi il est possible de ne pas introduire un argument dans Spec,VP. Selon Léa Nash (2000-2001), la suppression d'un argument, plus précisément la non-introduction de l'argument dans le Spec d'une tête verbale est envisageable et peut entraîner l'apparition d'une morphologie particulière sur le verbe (tel que *se*) qui signale en quelque sorte que le Spécificateur de ce verbe (= d'une projection verbale) n'est pas projeté :

- (52) a. La bouteille s'est cassée.
b. Jean/la glace a cassé la bouteille.

Dans cette perspective, l'analyse (50) pourrait être modifiée : le Spec,VP ne serait pas projeté ; l'introduction d'un DP argumental serait « suspendue ». Une deuxième projection verbale est introduite au-dessus de la première et un DP argumental est introduit dans son Spécificateur :

(53)



Sans essayer de répondre à la question de la non-introduction d'un argument dans Spec,VP d'une façon approfondie, je remarque que la particularité morphologique du verbe dérivé en (53) semble être sa forme imperfective ; autrement dit, si l'introduction de l'argument du V en (53) est suspendue (au cas où ce scénario serait envisageable) l'exigence du verbe d'avoir un argument est satisfaite dans la deuxième projection verbale, qui est elle-même obligatoirement imperfective. Les données du serbo-croate montrent que le statut inaccusatif est solidaire de l'aspect perfectif et que le comportement non-inaccusatif survient uniquement si un tel verbe est imperfectif ; en d'autres termes, il semble qu'il n'existe pas de possibilité de projeter une deuxième projection verbale [-imp] au-dessus d'un VP inaccusatif, déjà [-imp]. Cette analyse, si elle est adoptée, laisse quelques questions en suspens : si on peut suspendre l'introduction de l'argument d'un verbe inaccusatif, cela est-il possible pour un verbe transitif (ergatif)³⁵ ? Quelle est la nature de la solidarité entre l'aspect imperfectif du deuxième verbe et le fait que le Spécificateur du premier n'est pas projeté ?

En résumé, l'idée que l'imperfectivation implique une projection verbale supplémentaire ([+imp]) semble être compatible avec le comportement syntaxique des imperfectifs dérivés à partir des perfectifs inaccusatifs.

4. Conclusion

Le but de ce travail était de proposer une analyse de l'imperfectivation capable de prédire le comportement variable des verbes serbo-croates tels que *stići* et *pasti* en fonction de leur aspect perfectif/imperfectif.

Dans plusieurs des contextes qui permettent d'identifier les verbes inaccusatifs (indiquant que l'unique argument d'un tel verbe est un argument interne), les formes imperfectives des mêmes verbes manifestent un comportement syntaxique différent, s'alignant plutôt sur celui des verbes inergatifs. Pour rendre compte de cela, j'ai supposé que l'imperfectivation est un processus syntaxique consistant à projeter un vP (imperfectif) au-dessus du VP inaccusatif (perfectif).

Notes

1. Je suppose que le niveau DP existe en serbo-croate et je représente les syntagmes nominaux de cette façon ; voir aussi Leko (1998), Progovac (1998), Aljović (2000).
2. Smith propose un troisième point de vue (qui ne nous concerne pas directement ici) : le neutre.
3. *Achievement* dans la terminologie de Smith.
4. Une définition similaire est proposée par Grubor (1953a,b) : « le perfectif montre l'action dans toutes ses phases, y compris la dernière ... l'imperfectif montre de son côté le développement de l'action, celle-ci peut fort bien être menée jusqu'à son terme (comme avec le perfectif) ; simplement l'imperfectif ne le précise pas » (repris de Thomas 1993).
5. La différence, selon Smith, entre le progressif anglais et l'imparfait français réside dans le fait que l'imparfait est un imperfectif général compatible avec tous les types situationnels ([± dynamique] : *était calme, pleurait, construisait une maison...*), tandis que le progressif anglais ne l'est qu'avec les situations [+ dynamique] (?**was loving*).
6. Il est nécessaire de faire abstraction des effets stylistiques du passé simple et de l'imparfait et des contraintes discursives sur l'emploi de ces deux formes. Seul compte ici le contraste aspectuel entre les exemples (3a,b) et (5a,b).
7. La préverbation entraîne un changement sémantique supplémentaire plus ou moins considérable, et en général un effet de perfectivation (voir § 2.2.1).
8. Abréviations utilisées dans les gloses : Acc : accusatif ; Aux : auxiliaire ; Gén : génitif ; Imp : imperfectif ; Inst : instrumental ; M/F/N : masculin/féminin/neutre ; Nom : nominatif ; Part : particule ; Perf : perfectif ; pl : pluriel ; prév : préverbe ; Refl. : réfléchi ; sg : singulier.
9. Comme d'autres langues slaves, le serbo-croate possède également une classe de verbes dits à deux aspects. Pour la plupart il s'agit de verbes d'emprunt à suffixe *-irati*, *-ovati*, *-isati* (ex. : *telefonirati* 'téléphoner'), de certains verbes dérivés de substantifs ou d'adjectifs (*glasati* 'voter' dérivé de *glas* 'voix, vote'), des verbes de modalité (*htjeti* 'vouloir', *smjeti* 'oser, pouvoir', *znati* 'savoir', etc., que Kravar 1964 préfère considérer comme « aspectuellement neutres ») ; voir également Grickat (1957-1958), Belić (1955-1956).

10. Traditionnellement, il s'agit du suffixe *-i* (*rad-i-ti* 'travail-i-Inf.', travailler) et du suffixe *-a* (*cvjet-a-ti* 'fleur-a-Inf.' fleurir ; et les variantes de *-a* : *-ova* : *robovati* 'être esclave de' *-ira/-isa* qui sont souvent en variation dialectale : *kalkulisati/kalkulirati* 'calculer'. Il existe également un suffixe semelfactif *-nu* (ex. : *vrinuti* 'pousser un cri').

11. Ce suffixe possède plusieurs variantes (allomorphes) : *-ava*, *-(ij)eva*, *-iva*, *-ija*. L'insertion d'une consonne devant *-a* est un phénomène phonologique (hiatus ; cf. Stevanović 1964) : *ubrz-ava-ti* < *ubrzati* 'accélérer', *razum-ijeva-ti* < *razumjeti* 'comprendre', *istraž-iva-ti* < *istražiti* 'explorer', *isp-ija-ti* < *ispiti* 'boire'. Parfois, le suffixe imperfectivant provoque un changement sur la voyelle de la racine verbale : *roditi* (perf.) > *rađati* (imperf.) 'naître/donner naissance'.

12. Dans sa présentation des travaux sur l'aspect serbo-croate, Thomas (1993) évoque l'analyse de Grickat (1966-1967), qui n'accepte pas le critère morphologique de l'imperfectif second : selon cet auteur le caractère vide ou non du préverbe n'est pas corrélé à l'absence ou à la présence d'un imperfectif dérivé par suffixation. Grickat observe qu'il peut ne pas exister d'imperfectifs dérivés, sans que le préverbe soit sémantiquement vide (ex. : *za-pjevati* 'se mettre à chanter' > **za-pjevavati*) ; à l'inverse, on peut trouver un imperfectif dérivé, même si la contribution sémantique du préverbe est minimale (ex. : *gojiti* (Imp) 'nourrir/élever' > *od-gojiti* (Perf) > *od-gajati* (Imp)).

13. D'autres traits lexicaux pourraient être responsables de la valeur aspectuelle d'un item lexical. Je laisse cette question en suspens.

14. Burzio (1986) observe une corrélation entre la capacité du verbe à sélectionner un argument externe et à assigner le cas structural accusatif à l'objet (Généralisation de Burzio) : un verbe inaccusatif ou passif est incapable d'assigner le cas accusatif et ne prend pas d'argument externe (il est incapable de marquer thématiquement son sujet). Son unique argument doit « chercher » une autre position pour acquérir un cas (nominatif, assigné par la flexion verbale dans I/T), ce qui explique le fait qu'il devienne le sujet de la phrase.

15. « Arguments positions have fixed (semantic/aspectual) interpretations which are available to arguments only in them (e.g., the interpretation of a measurer is available only at the object position) », Arad (1998 : 17).

16. Voir parmi d'autres Labelle (1992), Zribi-Hertz (1987) pour le français, Hoekstra (1984), (1999), Voorst (1988), Zaenen (1993) pour le néerlandais, Levin & Rappaport Hovav (1995) pour l'anglais, Arad (1998) pour l'hébreu.

17. Voir Labelle (1992) pour plus de détails.

18. Il s'agit ici de la dérivation des noms *processifs* (*complex event nominals*) qui manifestent le comportement caractéristique des items possédant une structure argumentale (projection obligatoire des arguments). Le nom *arrivée* (ou *arrival* en anglais) ne manifeste pas toutes les propriétés des noms processifs ; par exemple, il est quantifiable (ex. : *plusieurs arrivées*) ; il ne projette pas obligatoirement son argument (ex. : *À l'arrivée, ils ne voulaient pas...*) ; voir par exemple Milner (1982).

19. J'ai choisi les formes masculines au pluriel pour avoir une morphologie transparente, et pour éviter autant que possible les variations phonologiques sur le morphème *-l* du pp. actif. Les deux participes affichent des marques de genre et de nombre indépendantes du morphème participial (*-i* dans les exemples 27). Ces marques sont nominales/adjectivales.

20. Exemple : *Perfekt* (le temps passé) actif :

- (i) Petar i Marija su napisali dvije knjige.
Pierre et Marie sont (Aux) prév-écrit (pp.A-Mpl) deux livres
Pierre et Marie ont écrit deux livres.

Le passé passif :

- (ii) Stihovi su napisani crnim mastilom.
vers sont (Aux) prév-écrit (pp.P-Mpl) noir (Inst) encre
Les vers ont été écrits à l'encre noire.

21. Voir aussi parmi d'autres Voorst (1988), Zaenen (1993) pour le néerlandais ; Holder (1999) pour une illustration du même test en allemand et d'autres références concernant l'inaccusativité dans cette langue.

22. Il existe d'autres contraintes sur l'interprétation et la formation de ces adjectifs. Par exemple, les adjectifs participiaux des verbes inaccusatifs *doći*, *stići* 'venir, arriver' sont *pridošli*, *pristigli*, avec le préverbe *pri-* qui apparaît sur le verbe, et non pas **došli*, **stigli*. D'autre part on peut avoir *pali* comme adjectif du verbe *pasti* 'tomber' mais avec une interprétation particulière : *pali dječak* (lit. : tombé garçon) ne signifie pas 'un garçon qui est tombé par terre' mais 'un garçon tombé au combat'.

23. Les inaccusatifs ne peuvent pas apparaître au passif ; voir par exemple Grimshaw (1990).

24. Le morphème passif apparaît ici comme *-t* (allomorphe de *-n*).

25. L'examen plus minutieux de toutes les contraintes sur l'extraction de ce type (*left branch extraction*) en serbo-croate ne sera pas poursuivi ici (voir Corver 1992, Progovac 1998 pour des informations supplémentaires).

26. Parallèlement au sujet postverbal en (34a), le sujet du verbe passif en (i) permet l'extraction de l'adjectif interrogatif *koja* :

- (i) Koja je prva sagrađena [t kuća] ?
quelle est (Aux) première construite maison
'Quelle maison a été construite la première ?'

27. L'interprétation non-ambiguë des phrases *Svako voli nekoga* ('chacun aime quelqu'un' avec la portée large du quantificateur universel) et *Neko voli svakoga* ('quelqu'un aime chacun/tout le monde' avec la portée large du quantificateur existentiel), suggère que les relations structurales dans lesquelles ces quantificateurs se trouvent en syntaxe visible sont responsables de leur interprétation ; autrement dit, on soupçonne que le serbo-croate n'a pas de Montée du quantificateur (*quantifier raising*), cf. Progovac (1994).

28. Voir Cinque (1999). Le sujet est censé être généré dans Spec,vP (Chomsky 1995, Kratzer 1994). Il est possible que le verbe de (38a) *dobiје* occupe une position plus haute (au-dessus du v et de la trace t du sujet). Je suppose que les DP/PP circonstanciels sont générés entre vP et VP (adjoints à VP).

29. Zaenen (1993) considère le cas des verbes tels que *stinken* 'puer'. Les inergatifs qui se comportent comme des prédicats "incontrôlables" ne peuvent pas apparaître dans cette construction. Les prédicats incontrôlables sont incompatibles avec l'adverbe *opzettelijk* 'exprès'.

30. L'inexistence des imperfectifs simples imperfectifs (ex. : **pisivati* 'écrire-Imp-Infinitif') pourrait s'expliquer de la façon suivante : *pisa-* dans V est déjà imperfectif et ne changera pas de forme lorsqu'il se trouve dans un v [+imp]. Concernant l'impossibilité d'imperfectiver certains verbes préverbes perfectifs (ex. : **napisivati* 'prev-écrire-Imp-Infinitif'), je pense qu'il s'agit de structures syntaxiques bien formées mais qui ne reçoivent aucun sens (qui sont mal formées sémantiquement en serbo-croate au moins) ; autrement dit **napisivati* est « incompréhensible » dans le sens de Marantz (1999). Il reste la question des imperfectifs simples qui ne peuvent pas être perfectivés syntaxiquement, c'est-à-dire dans un v [-imp] (ex. : *voditi* 'conduire', **vesti* 'conduire' perfectif, *odvesti*

'conduire vers' perfectif ; voir 2.2.3). Je n'essayerai pas d'expliquer ce problème ici. L'absence de telles formes pourrait être corrélée au fait qu'intuitivement **vesti* n'est pas reconnaissable ; la forme ne peut pas être associée à la racine *vod* 'condui-'. Cette façon de perfectiver un verbe est rare, la tendance en serbo-croate étant d'utiliser la préverbalisation.

31. L'infinitif de ce verbe a la forme *pasti* ou *padnuti* 'tomber' : le suffixe *-nu* est visible au présent (ex. : *padnem* « tombe(1sg) ») ; *-nu* est un suffixe verbalisateur qui apparaît le plus souvent sur les verbes semelfactifs (*kahnuti* 'tousser', *skoknuti* 'sauter', *vrishnuti* 'pousser un cri', etc.). Bien qu'il n'apparaisse que sur les verbes perfectifs, il ne peut pas être considéré comme un suffixe perfectivant (dans V ou encore moins dans v). Considérer par exemple la racine *√skok* 'saut', qui peut être verbalisée par *-i* et devenir *skočiti* 'faire un saut' perfectif, ou par *-nu* ce qui donne *skoknuti* 'faire un petit saut', également perfectif.

32. J'adopte ici le modèle de Hale & Keyser (1998) pour représenter la structure argumentale : VP est un prédicat dyadique composite : le radical « *√pad* » est un item qui a besoin d'un « sujet » (argument dans un Spécificateur – comme un adjectif par exemple). Notons que les verbes inaccusatifs impliquent un changement d'état, donc un état résultant, (cf. Levin & Rappaport 1995) ; ils peuvent en avoir un uniquement en s'associant avec une tête verbale : ...[_v V [*√pad*]]. Spec,VP est projeté pour satisfaire l'exigence du radical « *√pad* ». L'exigence de V est de prendre toujours un complément : « *√pad* » est censé satisfaire cette exigence. V est un affixe verbalisateur dans lequel « *√pad* » s'incorpore, réalisé ici comme *-n(u)*.

33. Le Critère thème traduit le fait que 'Marie' dans la phrase *Marie aime* ne peut réaliser les deux arguments du verbe 'aimer' ; autrement dit, cette phrase ne peut pas s'interpréter comme 'Marie aime elle-même'.

34. Je remercie Léa Nash pour cette remarque.

35. Quelques données pourraient suggérer que c'est possible. La différence entre les deux phrases en (i) concerne l'interprétation non-agentive de (ia) (ex. : la valise s'ouvre 'toute seule' tout le temps, elle ne reste pas fermée, elle n'est pas pratique pour voyager en avion, par exemple), et l'interprétation impliquant un Agent de (ib) (cf. Fujita 1996). Notons que cette deuxième interprétation est solidaire de l'aspect imperfectif :

- (i) a. Ovaj kofer se lako otvori
cette valise SE facilement ouvre (Perf)
'Cette valise s'ouvre facilement'
b. Ovaj kofer se lako otvara
cette valise SE facilement ouvre (Imp)
'Il est facile d'ouvrir cette valise'

Étant donné que le verbe *otvoriti* 'ouvrir-perf' de (ia) est un causatif, je suppose que sa structure argumentale doit impliquer (au moins) deux projections verbales (un VP introduisant l'argument interne 'cette valise', et un vP causatif). La deuxième projection verbale est aussi [-imp] ; la présence du clitique SE suggère que le Spécificateur de vP n'est pas projeté. L'argument de ce verbe devrait avoir certaines caractéristiques de l'argument des verbes inaccusatifs : il se déplace dans la position du sujet de surface à partir de la position de l'argument interne. Notons à l'appui de cette idée que l'interprétation (iic) de la phrase (iia) est possible (comparer avec l'exemple 37). Pour la phrase (ib) on pourrait supposer que l'argument interne n'est pas introduit dans Spec,VP et que la projection verbale suivante (causative) doit être [+imp] : un argument est introduit dans son Spécifi-

icateur ; le clitique SE suggère qu'une troisième projection verbale est présente (vP agentif, responsable de l'interprétation agentive de *ib*) et que son Spécificateur n'est pas projeté. Si cela est vrai, le fait que l'argument *jedan kofer* de (iia) soit introduit au-dessus de la position de quantificateur universel (*svaki dan* 'chaque jour') explique l'absence de l'interprétation (iic) pour cette phrase.

- (ii) a. Jedan kofer se svaki dan otvori
une valise SE chaque jour ouvre (Perf)
= b. 'Il y a une certaine valise qui s'ouvre chaque jour'
= c. 'Chaque jour il y a une valise quelconque qui s'ouvre'
(iii) a. Jedan kofer se svaki dan otvara
une valise SE chaque jour ouvre (Imp)
= b. 'Il y a une certaine valise qui s'ouvre chaque jour'
≠ c. 'Chaque jour il y a une valise quelconque qui s'ouvre'

**Marie-Laurence Knittel
Gyöngyvér Forintos-Kosten**

PRÉVERBES ET ASPECT EN HONGROIS

Introduction

Ce travail est consacré à la présentation et à l'analyse du rôle des préverbes dans la détermination de l'aspect en hongrois*.

La section 1 présente les préverbes et leur fonctionnement syntaxique. La section 2 se fonde sur l'analyse de Smith (1991) et propose une classification des modifications amenées par l'ajout d'un préverbe aux différents types de situation. La section 3 est consacrée à la formalisation syntaxique des données exposées en 2, dans le cadre des modèles des « Principes et Paramètres » et du « Programme Minimaliste » de la Grammaire Générative (Chomsky, 1995). Dans la section 4, nous examinerons le fonctionnement du point de vue aspectuel en hongrois dans les constructions avec et sans préverbe et nous mettrons en place une analyse syntaxique de la phrase prenant en compte les données aspectuelles. Enfin, la section 5 sera consacrée à la formalisation du point de vue progressif.

* Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu relire et commenter ce travail, en particulier Brenda Laca, ainsi que les membres du « Groupe de Syntaxe » de Nancy 2 pour leurs précieuses remarques.

1. Les préverbes

1.1. Les valeurs des préverbes

D'après Nyéki (1988), les préverbes sont, à l'origine, des éléments directionnels généralement formés à partir d'adverbes, de postpositions ou de noms possessifs.

Leur valeur initiale est locative/directionnelle ; elle se manifeste clairement lorsqu'on associe un préverbe à un verbe de déplacement, comme l'atteste le tableau (1), mais apparaît également avec d'autres types de verbes (2) :

- | | | | | |
|-----|-------------|----------------|---------------|---|
| (1) | | megy : 'aller' | jön : 'venir' | |
| | traverser : | átmegy | átjön | (i.e. : à travers + aller/venir) |
| | entrer : | bemegy | bejön | (i.e. : vers l'intérieur + aller/venir) |
| | sortir : | kimegy | kijön | (i.e. : vers l'extérieur + aller/venir) |
| | monter : | felmegy | feljön | (i.e. : vers le haut + aller/venir) |
| | descendre : | lemegy | lejön | (i.e. : vers le bas + aller/venir) |
-
- | | | |
|-----|-----------------------------|--|
| (2) | a. be-csomagol | |
| | vers l'intérieur-envelopper | |
| | 'envelopper, emballer' | |
| | b. ki-önt | |
| | vers l'extérieur-verser | |
| | 'verser, renverser' | |

D'autres préverbes indiquent un point de référence spatial plus précis :

- | | |
|-----|--------------------------------|
| (3) | haza ¹ -megy |
| | sa maison-aller |
| | 'rentrer chez soi' |

En outre, les préverbes sont munis d'une valeur aspectuelle qui peut se combiner avec la valeur directionnelle décrite ci-dessus. D'une part, le préverbe peut permettre l'expression de l'aspect perfectif du verbe auquel il est associé :

- | | | |
|-----|---|--|
| (4) | a. Csomagol-t-am | |
| | emballer-Passé-1°sgD/I ² | |
| | 'Je faisais mes bagages' | |
| | b. Be-csomagol-t-am | |
| | vers l'intérieur-emballer-Passé-1°sgD/I | |
| | 'J'ai fait mes bagages' | |
-
- | | | |
|-----|------------------------|--|
| (5) | a. Csomagol-ø-ok | |
| | emballer-Présent-1°sgI | |
| | 'Je fais mes bagages' | |

- | | |
|---|--|
| b. Be-csomagol-ok | |
| vers l'intérieur-emballer-Présent-1°sgI | |
| 'Je {ferai/vais faire} mes bagages' | |

L'exemple (5) nous permet de mettre en évidence l'interaction entre temps morphologique, temps de référence et aspect en hongrois. En effet, alors que dans les deux cas la forme verbale est un présent sur le plan morphologique, elle ne sera interprétée comme telle qu'en l'absence de préverbe. Si un tel élément est présent, le caractère perfectif de la structure lui confère alors une valeur de futur.

On relève également que, dans certains cas, l'emploi d'un préverbe fait apparaître la valeur inchoative ou inceptive, marquant le début du procès ou de l'état dénoté par le verbe seul³ :

- | | | |
|-----|--------------------------------|---------------------------------|
| (6) | a. tud | 'savoir, connaître' |
| | b. meg ⁴ tud | 'réaliser, apprendre (un fait)' |
-
- | | | |
|-----|----------------------------------|--------------|
| (7) | a. alszik | 'dormir' |
| | b. el ⁵ alszik | 's'endormir' |

Nous reviendrons sur ces notions dans la section 2.

1.2. Fonctionnement syntaxique

Les préverbes sont une classe d'éléments semi-détachables, dont la position la plus neutre est préverbale :

- | | | | | | |
|-----|----------|---------------------------------------|--|----|-----------------|
| (8) | a. Péter | át -men-t-ø | | a | híd-on |
| | Pierre | à travers-aller-Passé-3°SgI | | le | pont-Superessif |
| | | 'Pierre a traversé le pont' | | | |
| | b. Péter | be-csomagol-t-a | | az | ajándék-ot |
| | Pierre | vers l'intérieur-emballer-Passé-3°SgD | | le | cadeau-Acc |
| | | 'Pierre a emballé le cadeau' | | | |

Ils peuvent cependant apparaître en position immédiatement postverbale en cas de focalisation d'un syntagme (présenté ici en majuscULES) :

- | | | | | | |
|-----|----------|--|--|----|------------|
| (9) | a. Péter | csomagol-t-a | | az | ajándék-ot |
| | Pierre | emballer-Passé-3°SgD | | le | cadeau-Acc |
| | | 'Pierre emballait le cadeau' | | | |
| | b. PÉTER | csomagol-t-a | | az | ajándék-ot |
| | Pierre | emballer-Passé-3°SgD | | le | cadeau-Acc |
| | | 'C'est Pierre qui emballait le cadeau' | | | |

- c. AZ AJÁNDÉK-OT csomagol-t-a Péter
le cadeau-Acc emballer-Passé-3^eSgD Pierre
'C'est le cadeau que Pierre emballait'

L'exemple (9a) présente l'ordre SVO, considéré comme neutre (Deák, 1988). Dans ces phrases, le sujet est topicalisé et, en tant que tel, se place en tête de phrase. En (9b), le sujet (*Péter*) a été focalisé ; en (9c) c'est l'objet (*az ajándékot*) qui a subi le même phénomène. La focalisation, qui constitue la mise en relief d'une information nouvelle, se marque par le (dé)placement de l'élément mis en valeur en position immédiatement préverbale et l'utilisation d'une intonation descendante dans les phrases affirmatives. En outre, la focalisation d'un élément efface l'accentuation de ceux qui le suivent : selon Kálman & al. (1986), l'item focalisé est porteur d'une accentuation éradiquante (*eradicating stress*).

La focalisation a un effet particulier sur la position du préverbe. En effet, celui-ci doit obligatoirement être positionné immédiatement à droite du verbe, sauf si c'est ce dernier qui est focalisé (10f)⁶ :

- (10) a. Péter **be**-csomagol-t-a az ajándék-ot
Pierre vers l'intérieur-emballer-Passé-3^eSgD le cadeau-Acc
'Pierre a emballé le cadeau'
b. PÉTER csomagol-t-a **be** az ajándék-ot
Pierre emballer-Passé-3^eSgD vers l'intérieur le cadeau-Acc
'C'est Pierre qui a emballé le cadeau'
c. Péter AZ AJÁNDÉK-OT csomagol-t-a **be**
Pierre le cadeau-Acc emballer-Passé-3^eSgD vers l'intérieur
'C'est le cadeau que Pierre a emballé'
d. *PÉTER **be**-csomagol-t-a az ajándék-ot
Pierre vers l'intérieur-emballer-Passé-3^eSgD le cadeau-Acc
e. *Péter AZ AJÁNDÉK-OT **be**-csomagol-t-a
Pierre le cadeau-Acc vers l'intérieur-emballer-Passé-3^eSgD
f. Péter **BE**-CSOMAGOL-T-A az ajándék-ot
Pierre vers l'intérieur-emballer-Passé-3^eSgD le cadeau-Acc
'Pierre a effectivement emballé le cadeau'

Ajoutons que la présence de la négation (11), les interrogatives partielles (12) et l'impératif (13) entraînent également le déplacement du préverbe :

- (11) a. Péter nem csomagol-t-a **be** az ajándék-ot
Pierre Neg emballer-Passé-3^eSgD vers l'intérieur le cadeau-Acc
'Pierre n'a pas emballé le cadeau'
b. *Péter nem **be**-csomagol-t-a az ajándék-ot
Pierre Neg vers l'intérieur-emballer-Passé-3^eSgD le cadeau-Acc

- (12) a. Ki csomagol-t-a **be** az ajándék-ot ?
qui emballer-Passé-3^eSgD vers l'intérieur le cadeau-Acc
'Qui a emballé le cadeau ?'
b. *Ki **be**-csomagol-t-a az ajándék-ot ?
qui vers l'intérieur-emballer-Passé-3^eSgD le cadeau-Acc
(13) a. Csomagol-d **be** az ajándék-ot !
emballer-Impératif-2^eSgD vers l'intérieur le cadeau-Acc
'Emballer le cadeau !'
b. ***Becsomagol**-d az ajándék-ot !
vers l'intérieur-emballer-Impératif-2^eSgD le cadeau-Acc

On observe enfin un dernier cas de rejet du préverbe, qui se manifeste lorsque la phrase reçoit une interprétation progressive. En effet, lorsque le préverbe est utilisé avec un verbe télique, il doit être placé en position postverbale pour faire apparaître une lecture progressive. Parallèlement, il est nécessaire de compléter la principale par une subordonnée temporelle introduite par *amikor* 'quand'. Observons d'abord les exemples suivants, qui présentent l'ordre préverbe-verbe :

- (14) a. Péter (már) **át**-men-t-ø a híd-on, amikor del-et
Pierre (déjà) à travers-aller-Passé-3^eSgI le pont-Superessif quand midi-Acc
harangoz-t-ak
sonner-Passé-3^ePl-I
'Pierre avait (déjà) traversé le pont quand midi sonna' (lit. : quand ils sonnèrent midi)
[ex. de Kiss (1998, 135)]
b. Mari (már) **le**-jö-tt-ø a lépcső-n, amikor
Marie (juste) vers le bas-venir-Passé-3^eSgI l'escalier-Superessif quand
elalud-t a villany
s'éteindre-Passé-3^eSgI la lumière
'Marie avait (déjà) descendu l'escalier quand la lumière s'éteignit'

On remarque que l'événement décrit dans la principale est présenté comme antérieur à celui dénoté dans la subordonnée.

Au contraire, lorsque le préverbe est rejeté après le verbe, et en présence d'une subordonnée temporelle, les principales acquièrent une interprétation progressive, et l'événement dénoté dans la subordonnée est compris comme se déroulant pendant le procès présenté dans la principale :

- (15) a. Péter (éppen)⁷ men-t-ø **át** a híd-on, amikor
Pierre (juste) aller-Passé-3^eSgI à travers le pont-Superessif quand
del-et harangoz-t-ak
midi-Acc sonner-Passé-3^ePl-I
'Pierre était (juste) en train de traverser le pont quand midi sonna' (lit. : quand ils sonnèrent midi)

[ex. de Kiss (1998, 135)]

- b. Mari (éppen) jö-tt-ø le a lépcső-n, amikor
 Marie (juste) venir-Passé-3°SgI vers le bas l'escalier-Superessif quand
 elalud-t-ø a villany
 s'éteindre-Passé-3°sgI la lumière
 'Marie était (juste) en train de descendre l'escalier quand la lumière s'éteignit'
 (lit. : Marie arrivait en descendant l'escalier) [ex. de Kiefer (1994, 425)]

Ces exemples s'opposent à (16), dans lequel les deux procès sont simultanés ; on constate que la conjonction préférentiellement utilisée n'est plus *amikor*, mais *amint* 'dès que, aussitôt que' :

- (16) a. Péter el-hallgat-ott-ø, amint (/amikor) János
 Pierre pv-se taire-Passé-3°SgI dès que/aussitôt que (/quand) Jean
 belép-ett-ø
 entrer-Passé-3°SgI
 'Pierre se tut dès que/aussitôt que (/quand) Jean entra'
 b. János belép-ett-ø, amint (/amikor) Péter
 Jean entrer-Passé-3°SgI dès que/aussitôt que (/quand) Pierre
 el-hallgat-ott-ø
 pv-se taire-Passé-3°SgI
 'Jean entra dès que/aussitôt que (/quand) Pierre se tut'

Reprenons pour finir les exemples (15). En l'absence de la subordonnée et de l'adverbe *éppen*, cet énoncé apparaîtrait comme ambigu à l'écrit, puisque la focalisation du sujet *Péter* entraînerait elle aussi le rejet du préverbe (10b), sans pour autant amener l'interprétation progressive. Toutefois, l'ambiguïté disparaît à l'oral, dans la mesure où les deux phrases se distinguent sur le plan intonatif : alors que la focalisation du sujet fait disparaître les accents des mots qui le suivent, en cas d'interprétation progressive, le verbe et le préverbe seront chacun accentués, tels des éléments indépendants. Nous reviendrons à l'étude du progressif dans la section 5.

Nous allons à présent aborder les variations de l'aspect lexical dues aux préverbes.

2. Préverbes et types de situations

Dans cette section, nous allons étudier, à l'aide de la classification et des tests établis par Smith (1991) les variations de l'aspect lexical dues aux préverbes.

Pour ce faire, nous avons choisi de comparer des *constellations verbales*, c'est-à-dire des verbes munis de leurs arguments et circonstants, à verbe simple et leurs équivalents dans lesquelles un préverbe a été ajouté. Pour plus de clarté,

nous avons restreint nos exemples à des phrases dans lesquelles le préverbe n'amène pas de changement de la structure argumentale et ne modifie que minimalement le sens du verbe.

2.1. L'analyse de Smith (1991)

Smith analyse la valeur aspectuelle d'une phrase comme résultant de l'interaction de deux facteurs principaux : le *type de situation* et le *point de vue*.

Le point de vue concerne l'opposition entre perfectif et imperfectif : alors que l'imperfectif focalise l'attention sur les étapes internes du procès, le point de vue perfectif en inclut les bornes⁸. Quant au progressif, il fait partie des points de vue et constitue un cas particulier d'imperfectif. Aussi reviendrons-nous plus en détail sur la notion de point de vue lors de l'analyse du progressif dans la section 5.

Concernant les types de situations, Smith (chapitre 3) propose un système de trois traits, dont l'interaction des valeurs (positive ou négative) fournit la description stéréotypique des cinq types de situation principaux :

(17)	Statique	Duratif	Télique
État	+	+	–
Activité	–	+	–
Accomplissement	–	+	+
Sémelfactif	–	–	–
Achèvement	–	–	+

Le trait statique, propre aux états, renvoie à une situation sans étapes internes, constituée d'une période qui comprend des moments indifférenciés. Le trait duratif renvoie aux procès ou aux états comportant une certaine durée. Les procès duratifs comportent des étapes internes, et s'opposent ainsi aux procès instantanés, qui n'en possèdent pas. Enfin, le trait télique caractérise les procès ayant un point final naturel. Ces procès débouchent sur un état résultant affectant généralement l'objet du procès. On remarquera que la classification de Smith s'appuie sur celle de Vendler (1967), à laquelle a été ajoutée la classe des sémelfactifs. À la classification proposée par Smith, nous ajouterons un type supplémentaire : celui des prédicats de degré, qui présentent un comportement particulier.

2.2. Le cas des verbes non-duratifs

Avant de commencer l'étude de l'apport aspectuel des préverbes, il est nécessaire de préciser que ces éléments, dans l'optique dans laquelle nous allons les étudier, sont difficilement compatibles avec certains types de situation : les

achèvements et les sémelfactifs, qui possèdent la caractéristique commune d'être non-duratifs.

Observons, par exemple, le fonctionnement des verbes sémelfactifs suivants :

- (18) a. *kopog* : 'frapper'
 b. *le-kopog* valami-t
 vers le bas-frapper quelque chose-Acc
 'toucher du bois' (lit. frapper quelque chose)
 c. **megkopog*
- (19) a. *üt* : 'frapper' (intransitif)
 b. *meg-üt* valaki-t
 pv-frapper quelqu'un-Acc
 'frapper quelqu'un'
 c. *el-üt* valaki-t
 pv-frapper quelqu'un-Acc
 'renverser quelqu'un'
- (20) a. *köhög* : 'tousse'
 b. *ki-köhögi* magá-t
 vers l'extérieur-tousser soi-même-Acc
 'tousser suffisamment/'tout son saoul'' (lit. se tousser dehors)
 c. *össze-köhögi* a zsebkendő-t
 ensemble-tousser le mouchoir-Acc
 'tousser/expectorer abondamment dans son mouchoir'

On constate que, dans ces exemples, les préverbes modifient le sens du verbe et/ou sa structure argumentale.

En ce qui concerne les verbes d'achèvement, on peut relever deux fonctionnements différents. D'une part, le préverbe peut apparaître comme un élément obligatoire, faisant partie intégrante du verbe :

- (21) a. *El-ér-t-e* a cél-t
 pv-atteindre-Passé-3°SgD le but-Acc
 'Il a atteint le but'
 b. **Ér-t-e* a cél-t
 atteindre-Passé-3°SgD le but-Acc
- (22) a. *Meg-nyer-t-e* a verseny-t
 pv-gagner-Passé-3°SgD le concours-Acc
 'Il a gagné la course, le concours'
 b. **Nyer-t-e* a verseny-t
 gagner-Passé-3°SgD le concours-Acc

Ceci peut être dû au fait que les verbes ci-dessus sont à la fois non-duratifs et téléiques. En tant que tels, ils ne peuvent présenter un procès que sous le point de vue perfectif ; ainsi, *gagner la course* ou *atteindre le but*, du fait de leur instantanéité, ne s'avèrent vrais que si les procès sont effectivement terminés. En ce sens, le préverbe peut être considéré comme un élément obligatoire marquant la téléicité du procès. Ainsi, les mêmes phrases au présent produiraient une valeur de futur perfectif (cf. 4-5). Le préverbe paraît donc obligatoire lorsque l'événement est nécessairement présenté sous le point de vue perfectif, du fait de la conjonction des traits de téléicité et d'instantanéité.

L'autre fonctionnement des achèvements est présenté ci-dessous :

- (23) a. *Mari guggol-t-ø*
 Marie s'accroupir-Passé-3°SgI
 'Marie était accroupie'
 b. *Mari le-guggol-t-ø*
 Marie vers le bas-s'accroupir-Passé-3°SgI
 'Marie s'est accroupie'

On constate dans cet exemple que c'est la forme préverbée qui dénote le procès, la forme non-préverbée renvoyant quant à elle à l'état résultant. Ce type de fonctionnement a déjà été présenté dans les exemples (6-7). Nous y reviendrons dans la partie consacrée aux verbes statifs.

2.3. Les verbes d'activité

L'ajout d'un préverbe à un verbe d'activité produit deux types de constructions.

D'une part, il permet la transformation d'un tel verbe en un verbe d'achèvement, inceptif :

- (24) a. *Mari (két órá-n át) alud-t-ø*
 Marie (deux heures-Superessif à travers) dormir-Passé-3°SgI
 'Marie a dormi (pendant deux heures)'
 b. *Mari el-alud-t-ø*
 Marie pv-dormir-Passé-3°SgI
 'Marie s'est endormie'
 c. **Mari két órá-n át el-alud-t-ø*
 Marie deux heures-Superessif à travers pv-dormir-Passé-3°SgI
 lit. : '*Marie s'est endormie pendant deux heures'

Le caractère momentané du verbe préverbé rend inacceptable la phrase (24c) qui comporte un adverbial de durée. Par rapport au procès initial *dormir*, qui dénote une activité, on observe que le verbe préverbé renvoie au procès téléique et instantané *s'endormir* qui initie cette activité.

On peut également remarquer que ce type de transformation activité/achèvement inceptif est parfois associé à une variation dans la forme du verbe. Ainsi, dans l'exemple ci-dessous, l'activité est exprimée par *mozog* 'bouger'. En cas d'association avec le préverbe pour former l'achèvement correspondant, la forme utilisée n'est pas **megmozog*, mais *megmozdul* :

- (25) a. Mari *mozg-ott-ø*
 Marie bouger-Passé-3^oSgI
 'Marie bougeait' (> *mozog*)
 b. Mari *meg-mozdul-t-ø*
 Marie pv-bouger-Passé-3^oSgI
 'Marie s'est mise à bouger/a bougé/a fait un mouvement' (> *megmozdul*)

Notons que cette borne initiale n'apparaît pas comme un procès détachable de celui dénoté par l'activité :

- (26) *Mari *el-alud-t-ø*, de *nem alud-t-ø*
 Marie pv-dormir-Passé-3^oSgI mais Neg dormir-Passé-3^oSgI
 lit. : 'Marie s'est endormie mais n'a pas dormi/ne dormait pas'

Tous les verbes présentés jusqu'ici sont intransitifs. En effet, les préverbes ne sont pas compatibles avec les verbes dont seuls les emplois intransitif (27) et transitif à objet non-délimité (28) dénotent des activités, comme par exemple *manger* :

- (27) a. Mari [*egy órá-n* *át*] *ev-ett-ø*
 Marie une heure-Superessif à travers manger-Passé-3^oSgI
 lit. 'Marie mangeait pendant 1 heure'
 b. Mari [**egy órá-n* *belül*] *ev-ett-ø*
 Marie une heure-Superessif en manger-Passé-3^oSgI
 lit. 'Marie mangeait en 1 heure'
 c. *Mari *meg-ev-ett-ø*
 Marie pv-manger-Passé-3^oSgI
- (28) a. Mari [*egy órá-n* *át*] *almá-t ev-ett-ø*
 Marie une heure-Superessif à travers pomme-Acc manger-Passé-3^oSgI
 lit. 'Marie {mangeait/a mangé} {de la/des} pomme(s) pendant 1 heure'
 b. Mari [**egy órá-n* *belül*] *almá-t ev-ett-ø*
 Marie une heure-Superessif en pomme-Acc manger-Passé-3^oSgI
 lit. 'Marie {mangeait/a mangé} {de la/des} pomme(s) [*en 1 heure]'
 c. *Mari *almá-t meg-ev-ett*
 Marie pomme-Acc pv-manger-Passé-3^oSgI

En (27-28), l'expression adverbiale exprimant la durée et la télicité est impossible, au contraire de celle exprimant la durée seule. Ceci confirme que la constellation verbale exprime bien une activité.

Au contraire, lorsque l'activité est transformée en accomplissement par la présence d'un objet comptable, les deux expressions adverbiales deviennent inacceptables :

- (29) a. Mari [**egy órá-n keresztül*] *e-tt-e az almá-t*
 Marie une heure-Superessif pendant manger-Passé-3^oSgD la pomme-Acc
 'Marie mangeait la pomme [pendant 1 heure]'
 b. Mari [**egy óra alatt*] *e-tt-e az almá-t*
 Marie une heure en manger-Passé-3^oSg D la pomme-Acc
 'Marie mangeait la pomme [en 1 heure]'
 c. Mari *meg-e-tt-e az almá-t*
 Marie pv-manger-Passé-3^oSgD la pomme-Acc
 'Marie a mangé la pomme'

Si l'on compare (27-28) à (29), on constate que la présence d'un objet comptable permet à la constellation verbale d'être interprétée comme télique : en effet, la fin du procès est atteinte lorsque l'objet est entièrement affecté [par exemple en (29) lorsque la pomme est entièrement absorbée]. Dans ce cas, le préverbe est acceptable (29c). Au contraire, si l'objet est non spécifié (27) ou non-délimité (28) le procès est analysé par Smith comme atélique : en l'absence de spécification de la quantité ou de l'objet lui-même, il est impossible de percevoir une fin naturelle pour le procès. L'emploi d'un préverbe est alors agrammatical. Quant à l'inacceptabilité de (29b), elle sera analysée dans la section 2.5.

Le second phénomène résultant de l'ajout d'un préverbe à une constellation verbale dénotant une activité est la transformation de cette dernière en un prédicat de degré.

Ces prédicats ont été analysés par Bertinetto & Squartini (1995), qui les nomment *verbes à accomplissement graduel* (*gradual completion verbs*). Selon ces auteurs, ils présentent « une approche graduelle d'un but final qui, pour des raisons pragmatiques, est plus ou moins clairement définissable¹¹ ». Pour Bertinetto & Squartini, ces verbes font donc partie des prédicats téliques. Smith, au contraire, les considère comme des verbes d'activité particuliers, au sens où ils dénotent des procès constitués par une série d'étapes différentes, qui les rapprochent progressivement de leur aboutissement. Cependant, il n'est pas nécessaire qu'un degré d'aboutissement particulier soit atteint.

Observons le fonctionnement de ces prédicats en hongrois. Les exemples (30) nous présentent des formes simples renvoyant à des activités ; pour le montrer, nous utilisons le test proposé par Bertinetto & Squartini, qui constatent que ces prédicats sont compatibles avec des adverbiaux tels que *beaucoup*, mais pas avec ceux du type de *lentement* ou *graduellement* :

- (30) a. Nagyon/*lassan *apad-t-ø a patak*
 Très/lentement décroître-Passé-3^oSgI le ruisseau
 'Le ruisseau était très/*lentement en décrue'

- b. Nagyon/*fokozatosan fogy-ott-Ø a benzin
 Très/graduellement baisser-Passé-3^oSgI l'essence
 'Le niveau d'essence était très/*graduellement en baisse'

En (31), on constate que l'ajout du préverbe rend possible la présence de l'adverbe *lassan* 'lentement', sans nuire à la grammaticalité de l'adverbe *nagyon* 'beaucoup'; on peut également adjoindre à ces exemples l'adverbe *egyszer csak* 'd'un coup/brutalement':

- (31) a. Nagyon/lassan/egyszer csak el-apad-t-Ø a patak
 Très/lentement/d'un coup pv-décroître-Passé-3^oSgI le ruisseau
 'Le ruisseau {a décru/s'est tari} beaucoup/lentement/d'un coup'
 b. Nagyon/lassan/egyszer csak el-fogy-ott-Ø a benzin
 Très/lentement/d'un coup pv-baisser-Passé-3^oSgI l'essence
 'L'essence {a diminué/s'est épuisée} beaucoup/lentement/d'un coup'

On observera le rapport particulier qu'entretiennent les formes avec et sans préverbe : si la forme simple est interprétable comme une activité, seule la forme préverbée permet d'envisager que le procès s'oriente vers une fin naturelle (i.e. l'absence d'eau dans le ruisseau et le réservoir vide).

Il existe donc deux formes distinctes selon que l'on exprime le procès comme une simple série d'étapes successives – une activité – ou qu'on le présente comme un événement télique orienté vers un aboutissement. Ainsi, seule la forme préverbée peut être considérée comme relevant de la classe des accomplissements, au sens où elle exprime un événement télique.

Cette alternance confirme l'analyse de Smith, pour qui le changement d'état résultant d'un accomplissement est détachable du procès associé. C'est ce qu'indiquent les exemples suivants, dans lesquels le procès se manifeste sans aboutir :

- (32) a. Apad-t-Ø a patak, de nem apad-t-Ø el
 décroître-Passé-3^oSgI le ruisseau mais Neg décroître-Passé-3^oSgI pv
 'Le ruisseau a décru, mais ne s'est pas tari'
 b. Fogy-ott-Ø a benzin, de nem fogy-ott-Ø el
 baisser-Passé-3^oSgI l'essence mais Neg baisser-Passé-3^oSgI pv
 'L'essence a diminué, mais ne s'est pas épuisée'

Au contraire, l'aboutissement d'un accomplissement n'est pas envisageable sans le procès qui y mène :

- (33) a. *El-apad-t-Ø a patak, de nem apad-t-Ø
 pv-décroître-Passé-3^oSgI le ruisseau mais Neg décroître-Passé-3^oSgI
 'Le ruisseau s'est tari, mais n'a pas décru'

- b. *El-fogy-ott-Ø a benzin, de nem fogy-ott-Ø
 pv-baisser-Passé-3^oSgI l'essence mais Neg baisser-Passé-3^oSgI
 'L'essence s'est épuisée, mais n'a pas diminué'

Relevons pour finir que, comme dans le cas de l'exemple (25), on peut parfois observer une modification de la forme du verbe en cas d'association avec un préverbe :

- (34) a. Mari fulladoz-ott-Ø
 Marie s'étouffer-Passé-3^oSgI
 'Marie s'étouffait' (> fulladozik)
 b. Mari meg-fullad-t-Ø
 Marie pv-s'étouffer-Passé-3^oSgI
 'Marie est morte étouffée' (> megfullad)

2.4. Les verbes statifs

Selon Nyéki (1988), seuls les verbes dénotant des états physiques ou psychologiques sont associables à des préverbes. Comme nous l'avons noté en 2.2., une telle association produit des constellations verbales inchoatives : il ne s'agit plus de l'état lui-même mais du procès qui l'a initié.

- (35) a. Mari guggol-t-Ø
 Marie s'accroupir-Passé-3^oSgI
 'Marie était accroupie'
 b. Mari le-guggol-t-Ø
 Marie vers le bas-s'accroupir-Passé-3^oSgI
 'Marie s'est accroupie'
- (36) a. Mari áll-t-Ø
 Marie être debout-Passé-3^oSgI
 'Marie était debout'
 b. Mari fel-áll-t-Ø
 Marie vers le haut-se lever-Passé-3^oSgI
 'Marie s'est levée'
- (37) a. Mari szédül-t-Ø
 Marie avoir des vertiges-Passé-3^oSgI
 'Marie a eu des vertiges'
 b. Mari el-szédül-t-Ø
 Marie pv-avoir des vertiges-Passé-3^oSgI
 'Marie a été prise d'un vertige'
- (38) a. Péter örül-t-Ø látogatás-od-nak/neked
 Pierre être content-Passé-3^oSgI visite-poss2^oSg-Datif/toi-Datif
 'Pierre était content de ta visite/de te voir' (lit. de toi)

- b. Péter **meg**-örül-t-ø látogatás-od-nak/neked
 Pierre pv-être content-Passé-3°SgI visite-poss2°Sg-Datif/toi-Datif
 'Pierre s'est réjoui de ta visite/de te voir' (lit. de toi)

Il semble donc que, de manière régulière, les constellations verbales statives soient transformées en constellations verbales inchoatives par le préverbe. Si l'on reste dans le cadre établi par Smith, on peut s'interroger sur la catégorie précise de ces constellations verbales téliques : s'agit-il d'achèvements (instantanés) ou d'accomplissements (duratifs) ?

Dans ce cas, il semble que l'opposition ne soit pas pertinente, comme le montrent les exemples suivants, où les adverbes exprimant l'instantanéité sont aussi compatibles que ceux exprimant la durée :

- (39) a. Mari egyszer csak **le**-guggol-t-ø
 Marie d'un coup vers le bas-s'accroupir-Passé-3°SgI
 'Marie s'est accroupie d'un coup'
 b. Mari egyszer csak **fel**-áll-t-ø
 Marie d'un coup vers le haut-se lever-Passé-3°SgI
 'Marie s'est levée d'un coup'
- (40) a. Mari lassan **le**-guggol-t-ø
 Marie lentement vers le bas-s'accroupir-Passé-3°SgI
 'Marie s'est accroupie lentement'
 b. Mari lassan **fel**-áll-t-ø
 Marie lentement vers le haut-se lever-Passé-3°SgI
 'Marie s'est levée lentement'

Il est probable que, dans ce cas, ce soit l'adverbe lui-même, en tant que membre de la constellation verbale, qui spécifie la durée du procès. On considérera donc que l'opposition [+/- duratif] est sous-spécifiée ici, le préverbe n'apportant à la constellation verbale qu'un caractère non-statif et télique.

2.5. Les verbes d'accomplissement et l'opposition [+/- Perfectif]

En ce qui concerne ce type de verbes, on peut constater que le préverbe produit un effet particulier, puisqu'on observe non plus une modification du type de situation mais une modification du point de vue. Considérons les exemples suivants :

- (41) a. Az almá-k ér-t-ek és még mindig ér-ø-nek
 les pommes-Plur mûrir-Passé-3°Pl-I et encore toujours mûrir-Présent-3°Pl-I
 'Les pommes mûrissaient et elles sont encore en train de mûrir'
 b. Az almá-k **meg**-ér-t-ek (*és még mindig ér-ø-nek)
 les pommes-Plur pv-mûrir-Passé-3°Pl-I et encore toujours mûrir-Présent-3°Pl-I
 'Les pommes sont parvenues à maturité (*et elles sont encore en train de mûrir)'

- (42) a. A vonat indul-t-ø (*Késő !)
 le train partir-Passé-3°SgI tard
 'Le train partait. (*Trop tard !)'
 b. A vonat **el**-indul-t-ø. Késő !
 le train au loin-partir-Passé-3°SgI tard
 'Le train est parti. Trop tard !'
- (43) a. Mari e-tt-e az almá-t és még mindig
 Marie manger-Passé-3°SgD la pomme-Acc et encore toujours
 esz-ø-i
 manger-Présent-3°SgD
 'Marie mangeait la pomme et elle la mange encore'
 b. Mari **meg**-e-tt-e az almá-t (*és még mindig
 Marie pv-manger-Passé-3°Sg D la pomme-Acc et encore toujours
 esz-ø-i)
 manger-Présent-3°SgD
 'Marie a mangé la pomme (*et elle la mange encore)'
- (44) a. Mari men-t-ø a pincé-be de még-áll-t-ø
 Marie aller-Passé-3°SgI la cave-Illatif mais pv-s'arrêter-Passé-3°SgI
 a földszint-en
 le rez-de-chaussée-Superessif
 'Marie allait à la cave mais elle s'est arrêtée au rez-de-chaussée'
 b. Mari **le**-men-t-ø a pincé-be (*de még-áll-t-ø
 Marie vers le bas-aller-Passé-3°SgI la cave-Illatif mais pv-s'arrêter-Passé-3°SgI
 a földszint-en)
 le rez-de-chaussée-Superessif
 'Marie est descendue à la cave (*mais elle s'est arrêtée au rez-de-chaussée.)'

Les exemples (a) présentent des formes non-préverbées, imperfectives. En tant que telles, elles sont coordonnables avec des expressions dénotant soit la poursuite du procès (41, 43), soit son interruption avant son accomplissement (44). Au contraire, aucun des exemples (b), perfectifs, n'accepte ces coordinations. Toutefois, comme le montre (42), les phrases à préverbe admettent, au contraire de leurs équivalents non-préverbés, un élément adverbial exprimant ou renforçant leur caractère perfectif. On constatera en outre que (41-42) présentent des verbes intransitifs, au contraire de (43-44), transitifs. Pour (43), le préverbe n'est possible que si l'objet direct est comptable (comme nous l'avions déjà relevé à propos de (27-28)) ; en outre, si l'objet est précédé de l'article indéfini, il faut également prendre en compte l'ordre des mots pour déterminer le point de vue ; on peut constater que le préverbe ne sert ici qu'à renforcer le caractère effectif du procès¹² :

- (45) a. Mari egy almá-t ev-ett-ø
 Marie une pomme-Acc manger-Passé-3°SgI
 'Marie mangeait une pomme'

- b. Mari ev-ett-ø egy almá-t
 Marie manger-Passé-3°SgI une pomme-Acc
 'Marie a mangé une pomme'
- c. Mari meg-ev-ett-ø egy almá-t
 Marie pv-manger-Passé-3°SgI une pomme-Acc
 'Marie a effectivement mangé une pomme'
- d. Mari egy almá-t meg-ev-ett-ø
 Marie une pomme-Acc pv-manger-Passé-3°SgI
 'Marie en a effectivement mangé une, de pomme'

2.6. Récapitulation

À l'issue de cette présentation, nous récapitulons brièvement les remarques faites tout au long de cette section concernant l'apport des préverbes sur le plan aspectuel.

D'une part, nous avons pu constater que l'ajout de ces éléments, dans les limites définies ici, semblait impossible avec les verbes non-duratifs, qu'ils soient téliques ou non. En ce qui concerne les procès duratifs, il est également nécessaire de différencier les événements téliques, c'est-à-dire les accomplissements, des événements atéliques. Dans le premier cas, le préverbe permet de modifier non pas le type de situation mais le point de vue : une constellation verbale d'accomplissement à laquelle aura été ajouté un préverbe sera interprétée comme perfective, alors que sans préverbe, elle est perçue comme imperfective. En ce qui concerne les constellations verbales atéliques, nous avons pu constater que le préverbe permettait soit d'exprimer la borne initiale du procès, soit de transformer l'activité en un prédicat de degré (accomplissement graduel). Enfin, dans le cas des constellations verbales statives¹³, le préverbe a également pour effet de représenter la borne initiale de l'événement dénoté par la constellation verbale non-préverbée, le transformant ainsi en un événement télique.

On retiendra que le préverbe est associé à la notion de bornage du procès. Si le procès est non-duratif et télique, le préverbe fait partie intégrante de la constellation verbale ; c'est le cas des accomplissements. Si le procès n'est pas télique, le préverbe le rend télique (constellations verbales statives, d'activité et prédicats de degré). Enfin, si le procès est télique, le préverbe change le point de vue au sens où il indique que le point final du procès a été (ou sera) atteint : on passe ainsi de l'imperfectif au perfectif.

3. Le statut syntaxique des préverbes

La formalisation des données présentées jusqu'ici passe nécessairement par l'analyse de la « détachabilité » des préverbes, de leur éventuelle association à des arguments supplémentaires, et de leurs valeurs aspectuelles (marqueurs de télicité/de perfectivité).

3.1. Préverbes et incorporation

Rappelons que les préverbes ont un statut morphologique particulier, puisqu'ils peuvent, selon les constructions, apparaître comme préfixés à V ou au contraire comme des éléments indépendants. Ce dernier point nous conduit à rejeter une analyse en termes d'affixation, d'autant plus que ces éléments, au contraire des affixes, peuvent apparaître en isolation, en cas de réponse positive à une question dont la forme verbale comporte elle-même le préverbe :

- (46) Q : Meg-csinál-t-a a feladat-ot ? R : Meg. (/Nem meg)
 pv-faire-Passé-3°SgD le devoir-Acc pv Neg pv
 Q : 'A-t-il fini de faire le devoir ?' R : 'Oui'
 [ex. de Bánhidí, Jókai, Szabó (1965, 135)]
- (47) Q : Ki-mé-ø-sz a kert-be ? R : Ki. (/Nem ki)
 vers l'extérieur-aller-Présent-2°SgI le jardin-Illatif pv Neg pv
 Q : 'Sors-tu dans le jardin ?' R : 'Oui'
 [ibid.]

Nous préférons retenir l'hypothèse d'une incorporation des préverbes au verbe, comme le suggèrent Farkas et Sadock (1989) à propos de certains noms qui présentent les mêmes variations positionnelles. Rappelons que l'incorporation (Baker, 1988) consiste en un mouvement d'une tête lexicale vers celle qui la domine immédiatement, afin de former un élément complexe. C'est ce que montrent les exemples suivants (adaptés de Farkas & Sadock), où (48-50a) présentent l'incorporation nominale :

- (48) a. János [fá-t vág-ott-ø]v
 Jean bois-Acc couper-Passé-3°SgI
 'Jean coupait du bois'
- b. János [ki-men-t-ø]v
 Jean vers l'extérieur-aller-Passé-3°SgI
 'Jean est sorti'
- (49) Focalisation
- a. JÁNOS vág-ott-ø fá-t
 Jean couper-Passé-3°SgI bois-Acc
 'C'est Jean qui coupait du bois'
- b. JÁNOS men-t-ø ki
 Jean aller-Passé-3°SgI vers l'extérieur
 'C'est Jean qui est sorti'
- (50) Négation
- a. János nem vág-ott-ø fá-t
 Jean Neg couper-Passé-3°Sg I bois-Acc
 'Jean {ne coupait pas/n'a pas coupé¹⁴} de bois/Jean n'en a pas coupé, de bois'

- b. János nem men-t-Ø ki
 Jean Neg aller-Passé-3^oSgI vers l'extérieur
 'Jean n'est pas sorti'

On observera avec intérêt que le déplacement à droite du verbe des éléments incorporés, analysable comme des cas d'excorporation (Roberts, 1991) produit dans les deux cas une variation aspectuelle :

- (51) a. János fá-t vág-ott-Ø
 Jean bois-Acc couper-Passé-3^oSgI
 'Jean coupait du bois'/'Jean en a coupé, du bois'
 b. János vág-ott-Ø fá-t
 Jean couper-Passé-3^oSgI bois-Acc
 'Jean a coupé du bois'
 c. János ki-men-t-Ø
 Jean vers l'extérieur-aller-Passé-3^oSgI
 'Jean est sorti'
 d. János men-t-Ø ki (amikor...)
 Jean aller-Passé-3^oSgI vers l'extérieur (lorsque...)
 'Jean sortait (lorsque...)'

Or, selon Kiss (1998) ou Piñon (1995), les préverbes doivent être analysés comme des projections maximales, ce qui s'avérerait contraire à notre analyse, l'incorporation ne pouvant affecter que des têtes syntaxiques. Pourtant, nous maintenons que les préverbes sont bien des têtes, en nous appuyant sur les données qui suivent.

D'une part, Marác (1989) observe que les préverbes peuvent servir de base à l'affixation de marques comparatives (52) ou directionnelles (53), ce qui ne peut se concevoir que si le préverbe est un mot.

- (52) a. ki + jebb_{Compar} : 'plus loin vers l'extérieur'
 b. fel + jebb_{Compar} : 'plus loin vers le haut'
 (53) a. ki + felé : 'en direction de l'extérieur'
 b. fel + felé : 'en direction du haut'

En effet, si les préverbes étaient des syntagmes, les marques en question devraient alors être analysées comme des clitiques, pouvant, en conséquence, s'affixer à des groupes syntaxiques. Cependant, rien ne nous permet d'adopter une telle analyse.

En outre, la plupart des auteurs notent que les préverbes ne constituent pas une classe unitaire, mais qu'ils trouvent leur origine dans diverses catégories : adverbes, postpositions, marques casuelles, éléments possessifs. Or, dans tous les cas, ces éléments sont analysables comme des têtes syntaxiques

(respectivement Adv^o, P^o, K^o, [N + Poss]^o), simples ou complexes dans le cas d'éléments possessifs. Il serait donc surprenant qu'en prenant l'usage de préverbes, ils deviennent du même coup des projections maximales non décomposables.

Enfin, le fait qu'ils puissent, seuls, servir de réponse à une question (argument cité par Kiss) ne saurait pour autant leur faire perdre leur statut de tête syntaxique : on peut en toute logique considérer que dans ce cas, le préverbe constitue la tête et le seul membre de la projection maximale utilisée comme réponse. En conséquence, on admettra que le préverbe est une tête qui, selon le principe d'endocentricité, dispose de sa propre projection syntaxique.

3.2. Les préverbes marqueurs de télicité

Il nous faut à présent déterminer quelle est la valeur des traits associés à la projection du préverbe. En ce qui concerne les préverbes marqueurs de télicité, on peut mettre en évidence deux fonctionnements différents.

D'une part, comme le note Kiefer, certains préverbes sont associés à un changement de structure argumentale et de grille théta du verbe. Plus précisément, on observe une corrélation étroite entre sens du préverbe et rôle du complément surajouté. Ainsi, *kimegy* 'sortir' fonctionne plutôt avec des compléments locatifs de séparation (source)¹⁵, au contraire de *átmegy* 'traverser' qui admet des compléments statiques, et de *megy* 'aller' (forme non-préverbée) qui a tendance à sélectionner des locatifs de rapprochement (but). Notre analyse doit donc refléter le rapport qui unit le préverbe et le complément surajouté. Observons l'exemple (54) :

- (54) a. híd-on át
 le pont-Superessif à travers
 'à travers le pont'

Cet exemple présente *át*, à la fois préverbe et postposition et, dans les deux cas, associé à la marque casuelle *-(o)n*, ce dont nous déduisons qu'il sélectionne ce type de cas. En tant que postposition, *át* a la capacité de régir un complément. Même si tous les préverbes n'ont pas cette capacité syntaxique, on peut supposer qu'ils sont toujours responsables de la sélection sémantique du complément et du cas qui lui est associé. Nous postulons en conséquence que le complément est originellement celui du préverbe et non celui du verbe. S'il apparaît comme tel en surface, c'est parce que l'incorporation du préverbe au verbe entraîne la réanalyse du complément du préverbe comme un complément du complexe verbal ainsi formé. Ce procédé permet au verbe auquel le préverbe se joint de régir le complément qui lui est initialement

associé, en particulier lorsque le préverbe n'est pas originellement une post-position.

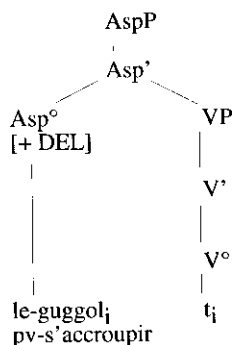
D'autre part, certains préverbes ne sont utilisés que pour transformer un événement non-télique en événement télique, comme c'est le cas en (55) :

- (55) a. apad : 'décroître' / elapad : 'se tarir'
 b. guggol : 'être accroupi' / leguggol : 's'accroupir'

Ces préverbes sont différents de *át*, par exemple, au sens où ils ne modifient pas la structure argumentale des verbes auxquels ils sont associés ici. Or, c'est justement pour rendre compte de la télicité que Tenny [(1987) *apud* Egerland, 1998] introduit la notion de « délimitation » (*delimitedness*) : on dira d'un procès qu'il est délimité s'il existe un point temporel après lequel il ne peut plus se prolonger. En hongrois, pour les exemples étudiés, la présence du préverbe permet de délimiter l'événement dans le temps. Par exemple, alors que *guggol* 'être accroupi' dénote un événement qui peut se prolonger indéfiniment, *leguggol* 's'accroupir' contient en lui-même sa propre délimitation : une fois le mouvement en question terminé, le procès ne peut se poursuivre.

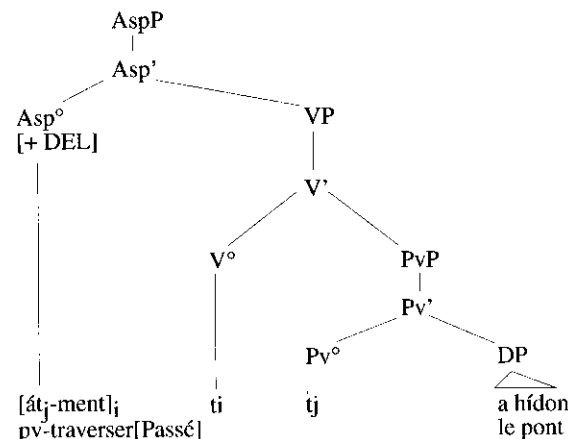
Pour formaliser cette notion, Egerland suggère, modifiant une proposition due à Borer (1993), l'existence d'une projection aspectuelle, nommée AspP, située entre vP et VP¹⁶. Cette projection, réalisée uniquement si le verbe (ou le VP, en fonction de sa structure argumentale et de la nature de ses arguments) présente intrinsèquement cette valeur de délimitation, constitue le lieu de vérification du trait [Délimité] ([+ DEL]) ; nous reprendrons cette proposition pour compléter notre analyse et postulons que les préverbes de télicité sont directement générés dans la tête Asp°, l'incorporation se faisant lors de la montée de V° sous Asp° :

(56)



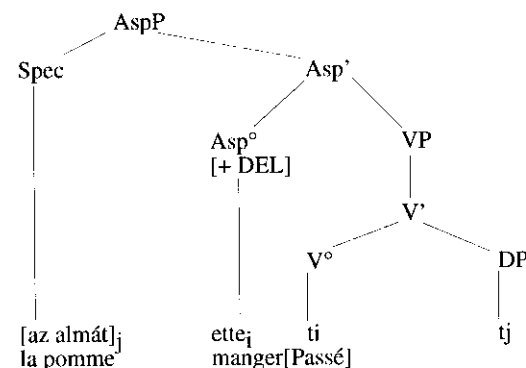
Quant aux préverbes de type *át*, qui confèrent aussi au prédicat un caractère délimité/télique (44), ils doivent également transiter vers Asp° afin de vérifier ce trait [+ DEL] :

(57)



Enfin, le trait [+ DEL] doit également être vérifié dans les structures sans préverbe où l'objet confère au prédicat un caractère délimité [*i.e.* lorsqu'il s'agit par exemple d'un DP quantifié, *cf.* (29)]. Dans ce cas, c'est le mouvement de l'objet lui-même vers Spec, AspP, parallèle à celui du verbe vers Asp°, qui assure la vérification de ce trait :

(58)



4. Le point de vue

Tournons nous à présent vers l'étude du point de vue, puisque, comme nous l'avons déjà observé, certains préverbes n'ont une influence que sur ce phénomène. C'est le cas dans les exemples ci-dessous :

- (59 = 41) a. Az almá-k ér-t-ek
 les pommes-Plur mûrir-Passé-3^oPl-I
 'Les pommes mûrissaient'
 b. Az almá-k meg-ér-t-ek
 les pommes-Plur mûrir-Passé-3^oPl-I
 'Les pommes ont mûri'
- (60 = 33) a. Mari e-tt-e az almá-t
 Marie manger-Passé-3^oSgD la pomme-Acc
 'Marie mangeait la pomme'
 b. Mari meg-e-tt-e az almá-t
 Marie pv-manger-Passé-3^oSgD la pomme-Acc
 'Marie a mangé la pomme'

Ces exemples présentent des accomplissements, indépendamment de la présence du préverbe. Nous avons pu mettre en évidence antérieurement que les formes non-préverbées sont interprétées comme imperfectives, et que le préverbe les rend perfectives.

Ces phrases peuvent être opposées aux instances d'incorporation de l'objet, qui présentent les phénomènes inverses : le caractère non-comptable de l'objet confère aux constructions la valeur d'activités, et son excorporation permet d'exprimer la perfectivité :

- (61 = 51) a. János [fá-t vág-ott-ø]
 Jean bois-Acc couper-Passé-3^oSgI
 'Jean coupait du bois'
 b. János vág-ott-ø fá-t
 Jean couper-Passé-3^oSgI bois-Acc
 'Jean a coupé du bois'

La comparaison de ces exemples permet de formuler la généralisation suivante :

- (62) Accomplissement : pv-V ⇒ [+ perfectif]
 V pv ⇒ [- perfectif]
 Activité : O-V ⇒ [- perfectif]
 V O ⇒ [+ perfectif]

Pour formaliser ces données, nous proposons l'inclusion dans la structure phrastique du hongrois d'une projection chargée de la vérification du point de vue, nommée Asp2P. Cette projection est générée immédiatement sous TP (TenseP) pour les phrases perfectives. Ainsi, lorsqu'un préverbe de pure perfectivité est inséré dans la phrase, comme en (59-60), il le sera sous Asp2^o. C'est le mouvement du verbe vers la tête de cette projection qui produit l'incorporation du préverbe. Au contraire, le même verbe non-préverbé est interprété comme imperfectif. Dans ce cas, il se déplace directement sous T^o puisque la projection Asp2P n'a pas lieu d'être. C'est également la présence ou l'absence de la projection Asp2P qui permet de rendre compte de l'ambiguïté des phrases comportant des verbes d'activité :

- (62) János dolgoz-ott-ø
 Jean travailler-Passé-3^oSgI
 'Jean {a travaillé/travaillait}'
- (63) Mari fel-olvas-ott-ø¹⁷
 Marie vers le haut-lire-Passé-3^oSgI
 'Marie {a fait/faisait} cours'/'Marie {a lu/lisait} à haute voix'

Ces deux exemples comportent des verbes d'activité [malgré la présence du préverbe en (64), celui-ci n'étant destiné qu'à modifier la valeur lexicale du verbe]. Selon la position des verbes (éventuellement accompagné de leur préverbe), ils recevront deux interprétations différentes : si la projection Asp2P est générée, (pv)-V y transite lors de sa montée sous T^o. Dans ce cas, les phrases sont interprétées comme perfectives ; dans le cas contraire, cette projection n'est pas générée et l'interprétation est imperfective¹⁸.

Intéressons-nous à présent aux constructions à incorporation de l'objet, qui dénotent également des activités (61). On peut suggérer ici que le complexe [O-V], à valeur imperfective, soit positionné sous T^o. Si, au contraire, le point de vue est perfectif, la projection Asp2P est générée, et le verbe seul se déplace vers sa tête, laissant le préverbe (c'est-à-dire l'objet incorporé) plus bas. C'est donc cette étape supplémentaire dans le mouvement qui produit à la fois l'interprétation perfective et l'excorporation du préverbe.

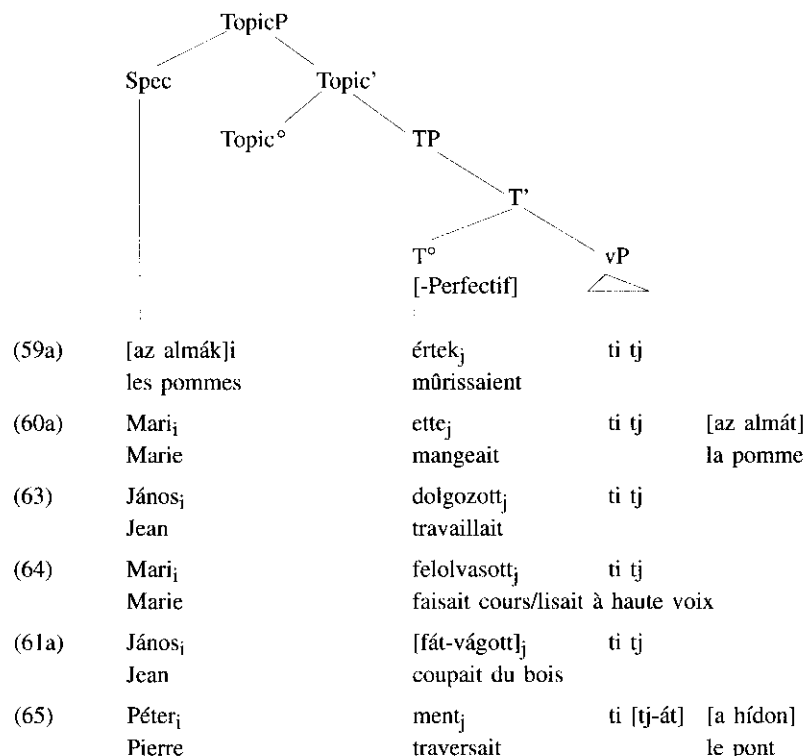
Tournons-nous à présent vers l'étude des verbes d'accomplissement comportant un préverbe de télicité, illustrés par (65-66) :

- (65 = 14a) Péter men-t-ø át a híd-on
 Pierre aller-Passé-3^oSgI à travers le pont-Superessif
 'Pierre traversait le pont'
- (66 = 15a) Péter át-men-t-ø a híd-on
 Pierre à travers-aller-Passé-3^oSgI le pont-Superessif
 'Pierre a traversé le pont'

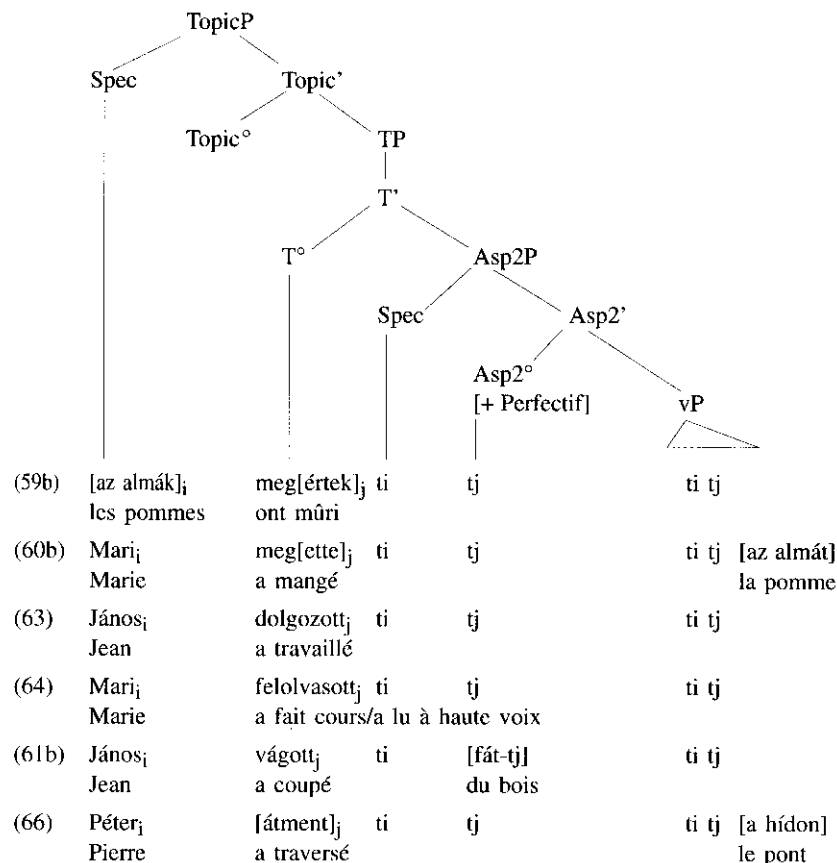
Dans ces constructions, c'est le détachement du préverbe qui fournit l'interprétation imperfective. Rappelons qu'ici, le préverbe est généré plus bas, tel un modifieur de la structure argumentale du verbe. Nous proposons de considérer que, comme précédemment, la projection Asp2P est générée dans les phrases du type de (66) seulement. Le verbe, accompagné du préverbe, s'y déplace lors de son mouvement vers T°. Au contraire, si la construction est imperfective, le verbe se déplace seul vers T°, produisant ainsi l'excorporation du préverbe, qui se maintient sous la tête précédente Asp° dans laquelle il a vérifié le trait [+ DEL].

Afin de synthétiser nos observations, nous proposons les arborescences suivantes, qui présentent respectivement les formes imperfectives et perfectives des exemples discutés ici. La structure de la phrase hongroise est adaptée de celle proposée par Kiss (1998) et comporte une projection TopicP, dont le spécifieur abrite le sujet dans les phrases neutres. Dans un souci de simplicité, nous avons omis la projection de l'accord (AgrP).

(67) Constructions imperfectives



(68) Constructions perfectives



Notre analyse aboutit à la généralisation suivante : les formes verbales temporelles du hongrois ont une valeur imperfective. Pour recevoir une lecture perfective, les structures doivent être spécifiées comme telles, par l'intermédiaire d'une projection Asp2P. Dans le cas des verbes d'activité, la montée du verbe sous Asp2° produit l'interprétation perfective. Dans le cas des verbes d'accomplissement, deux cas de figure peuvent se distinguer. Si le marquage de la perfectivité passe par l'emploi d'un préverbe, celui-ci est généré directement sous Asp2°, puisque c'est cette projection, et elle seule, qui assure le marquage de la perfectivité. Si, au contraire, le verbe dispose déjà d'un préverbe (modifiant la structure argumentale ou marquant la télicité), celui-ci accompagne le verbe lors de sa montée vers T°, transitant ainsi par la projection Asp2°, ce qui permet d'exprimer la valeur perfective.

5. Le progressif

Notons en premier lieu que l'aspect progressif ne peut se manifester dans une phrase que dans le cas où elle est conjointe à une subordonnée temporelle introduite par *amikor* 'quand'. Selon Kiefer (1994), la subordonnée dénote un événement dont la durée n'est substantiellement pas plus longue que la durée de l'événement présenté au progressif. En d'autres termes, la subordonnée fait état d'un événement se déroulant dans un cadre défini par l'événement présenté dans la principale. Le progressif fournit donc un cadre temporel à l'événement décrit dans la subordonnée.

Sur le plan morphosyntaxique, le point de vue progressif se manifeste de plusieurs manières selon l'aspect lexical intrinsèque de la phrase.

Ainsi, comme nous l'avons mentionné en 1.2. [exemples (14-15)], les verbes construits à l'aide d'un préverbe de ténacité (*cf.* 3.2.) sont interprétés comme progressifs seulement lorsque le verbe précède le préverbe, comme l'attestent (69a-70a) ; dans le cas contraire (69b-70b), les deux événements sont présentés comme successifs, et l'interprétation progressive n'apparaît pas :

- (69) a. Péter men-t- $\emptyset$ **át** a híd-on, amikoror del-et
Pierre aller-Passé-3^oSgI à travers le pont-Superessif quand midi-Acc
harangoz-t-ak
sonner-Passé-3^oPl-I
'Pierre était en train de traverser le pont quand midi sonna'
- b. Péter **át**-men-t- $\emptyset$ a híd-on, amikoror del-et
Pierre à travers-aller-Passé-3^oSgI le pont-Superessif quand midi-Acc
harangoz-t-ak
sonner-Passé-3^oPl-I
'Pierre avait traversé le pont quand midi sonna'
- (70) a. Mari jö-tt- $\emptyset$ **le** a lépcső-n, amikoror
Marie venir-Passé-3^oSgI vers le bas l'escalier-Superessif quand
elalud-t- $\emptyset$ a villany
s'éteindre-Passé-3^oSgI la lumière
'Marie était en train de descendre l'escalier quand la lumière s'éteignit'
- b. Mari **le**-jö-tt- $\emptyset$ a lépcső-n, amikoror
Marie vers le bas-venir-Passé-3^oSgI l'escalier-Superessif quand
elalud-t- $\emptyset$ a villany
s'éteindre-Passé-3^oSgI la lumière
'Marie avait descendu l'escalier quand la lumière s'éteignit'

D'autre part, Piñon (1995) remarque que les verbes atéliques comportant un préverbe modifiant leur valeur lexicale présentent une interprétation progressive sans changement de structure :

- (71) Mari fel-olvas-ott- $\emptyset$, amikoror Réka belép-ett- $\emptyset$
Marie vers le haut-lire-Passé-3^oSgI quand Réka entrer-Passé-3^oSgI
'Marie était en train de faire cours/de lire à haute voix quand Réka entra'

En ce sens, ils se comportent comme les verbes non-préverbés :

- (72) Mari olvas-ott- $\emptyset$, amikoror Réka belép-ett- $\emptyset$
Marie lire-Passé-3^oSgI quand Réka entrer-Passé-3^oSgI
'Marie était en train de lire quand Réka entra'

On peut en conclure que ce type de préverbes n'interfère pas dans l'interprétation du point de vue de la phrase.

L'ensemble des données présentées ci-dessus nous indique que les phrases progressives sont formées à partir des phrases imperfectives correspondantes, simplement par l'ajout de la subordonnée temporelle. Ainsi, construits sans subordonnées, les exemples (69a) et (70a) seront considérés comme des phrases imperfectives. Il en est de même en (71), où l'interprétation imperfective est possible en l'absence de la subordonnée (*cf.* section 4).

En d'autres termes, le placement particulier du préverbe dans les exemples (69a) et (70a) ne marque pas le caractère progressif de ces phrases, mais leur imperfectivité, comme nous l'avons exposé dans la section précédente. Parallèlement, lorsque le point de vue imperfectif s'exprime sans déplacement du préverbe (71), le progressif fait de même.

C'est donc simplement l'ajout de la subordonnée temporelle qui fait apparaître l'interprétation progressive.

Ceci peut s'expliquer par le fait que le progressif constitue un cas particulier d'imperfectivité, au sens où ces deux points de vue présentent une situation sans en inclure les bornes. Il est donc logique que ce soit les phrases imperfectives qui constituent l'origine des phrases progressives.

La principale particularité du progressif est de présenter l'événement décrit dans la principale à un moment de référence spécifié par l'événement dénoté dans la subordonnée. L'imperfectif qui, au contraire, ne fait pas mention d'un tel point, se construit sans avoir recours à la subordonnée.

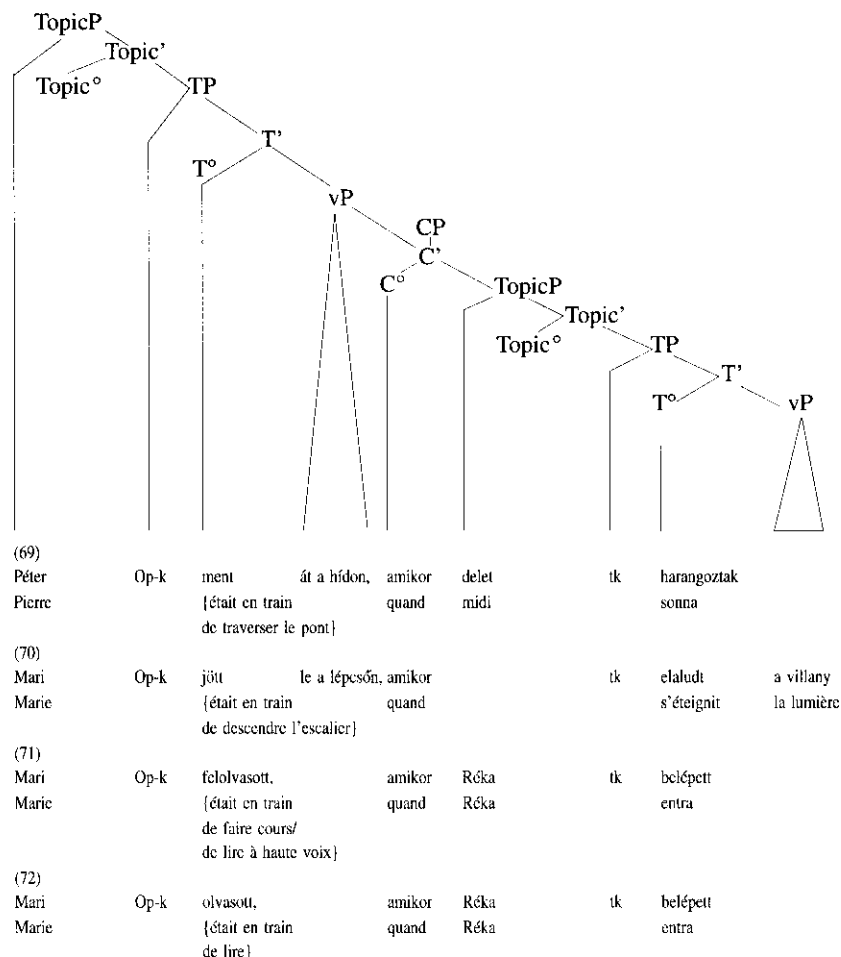
Il nous reste donc à formaliser le rôle joué par la subordonnée dans l'interprétation de la principale. Le progressif étant un point de vue imperfectif, nous partirons donc d'une structure phrastique imperfective pour construire la représentation des phrases progressives [*cf.* représentation (67)]. Dans ces constructions, le verbe est positionné sous T^o ; la projection Asp2P n'est jamais présente, puisqu'elle est réservée aux phrases perfectives. Seul un préverbe modifiant la valeur lexicale du verbe peut accompagner ce dernier sous T^o ; si un préverbe de ténacité est présent, il aura forcément été excorporé.

Comme nous l'avons dit précédemment, c'est la simple présence de la subordonnée qui amène la structure imperfective à acquérir une lecture progressive. C'est donc ce rapport entre la principale et la subordonnée qu'il nous faut formaliser. Pour ce faire, nous proposons qu'un opérateur temporel soit généré dans le spécifieur de TP de la subordonnée. Cet opérateur se déplace vers le spécifieur de TP de la principale, produisant ainsi une configuration spécifieur/

tête avec le verbe principal à l'imperfectif positionné sous T°. C'est cette relation entre le verbe imperfectif et l'opérateur qui permet l'apparition du point de vue progressif.

En d'autres termes, cet opérateur permet de lier le temps de référence donné dans la subordonnée au temps de la situation donné dans la principale : l'événement décrit dans la subordonnée sera alors perçu comme s'étendant sur un sous-intervalle du temps de l'événement de la principale. Nous aboutissons donc à la représentation suivante, qui, dans un souci de simplification, ne présente que les mouvements de l'opérateur :

(73) Constructions progressives



Cette manière de procéder nous permet d'exclure de l'interprétation progressive à la fois les phrases imperfectives sans subordonnée temporelle et les phrases perfectives. En ce qui concerne les premières, aucun opérateur ne peut s'y manifester, puisque celui-ci est obligatoirement généré dans une subordonnée. Le temps de référence et le temps de situation se confondent. Pour les secondes, même si l'on suppose qu'un opérateur généré dans la subordonnée se déplace vers le spécifieur de TP de la principale, on peut penser que, en présence d'une construction perfective, celui-ci ne peut lier les deux phrases que par un rapport de succession temporelle, mais en aucun cas amener une interprétation où les deux événements se recouvrent même partiellement, dans la mesure où la principale présente un événement dont la borne finale a été atteinte.

6. Conclusion

À l'issue de ce travail, consacré à une étude de l'aspect en hongrois au travers de l'analyse des préverbes, nous pouvons formuler un certain nombre de remarques récapitulatives.

En nous fondant sur l'analyse de Smith, qui distingue types de situation et point de vue, nous avons mis en évidence le fait que les préverbes avaient leur rôle à jouer dans les deux cas.

Concernant les types de situation, les préverbes sont étroitement associés à la notion de bornage du procès, puisque leur présence permet la transformation de procès non-bornés en procès bornés et que, associés à des constellations verbales dénotant des procès bornés, ils permettent d'exprimer le point de vue perfectif, c'est-à-dire d'inclure la borne finale dans le point de vue. Nous avons proposé, pour formaliser syntaxiquement ces phénomènes, l'insertion, pour les constructions téliques seulement, d'une projection aspectuelle AspP vérifiant le trait [DEL], c'est-à-dire le caractère télique/délimité du prédicat.

Concernant le point de vue, nous avons élargi notre analyse aux constructions sans préverbes. Nous avons montré que les temps du hongrois sont imperfectifs. La perfectivisation passe par l'insertion d'une seconde projection aspectuelle Asp2P et la montée du verbe sous Asp2°. Par ailleurs, la tête de cette projection peut permettre la génération d'un préverbe si celui-ci est un pur marqueur de perfectivité.

Quant au point de vue progressif, qui constitue un cas particulier d'imperfectivité, il apparaît uniquement en présence d'une subordonnée temporelle, dans laquelle un opérateur temporel est généré en SpecTP ; le déplacement de celui-ci vers le spécifieur de TP de la principale aboutit à la lecture progressive des phrases imperfectives.

Pour finir, notre analyse nous a permis de mettre en évidence le fait que les préverbes, même de forme similaire, ne sont pas tous générés de la même façon : les préverbes modifiant la structure argumentale sont des postpositions

incorporées, ceux qui manifestent spécifiquement la télicité sont générés sous AspP, ceux qui expriment la perfectivité le sont sous Asp2P. Enfin, les préverbes ne servant qu'à faire varier la valeur lexicale du verbe peuvent être considérés comme directement générés sous V^o avec le verbe lui-même. La seule forme lexicale/phonologique du préverbe ne permet donc de déterminer ni sa nature ni sa valeur.

Notes

1. *Haza* semble formé sur *ház* : maison, muni du suffixe possessif de 3^e personne singulier (*háza*).
2. Le hongrois possède deux paradigmes de conjugaison, choisis selon la définitude de l'objet : un objet direct défini/spécifique fait apparaître sur le verbe la conjugaison définie (dorénavant glosée D), un objet indéfini la conjugaison indéfinie (dorénavant glosée I), également utilisée pour les verbes intransitifs. Au passé, pour la 1^{re} personne du singulier, l'opposition D/I est neutralisée.
3. Selon Kiefer (1994) et Farkas & Sadock (1989), les préverbes permettent en outre de former des composés qui peuvent être sémantiquement opaques, comme l'atteste l'exemple suivant :

fel + vág : lit. : vers le haut + couper
 (i) découper, trancher (un gâteau)
 (ii) 'frimer', se vanter, parader

Nous ne développerons pas l'étude de ces structures, qui dépasse de loin le but de ce travail.

4. Le préverbe *meg*, le plus fréquent en hongrois, est totalement dépourvu de valeur directionnelle. Contrairement à ce que sa forme pourrait suggérer, il n'est pas dérivé de *megy* 'aller' mais de *mögé* 'derrière', lui-même issu de *mígel/mege* : 'de nouveau' (Bárczi, 1994). Lorsqu'un préverbe est dépourvu de valeur, nous le glosons par *pv*.
5. *El* a originellement la valeur de 'au loin, ailleurs'.
6. Les exemples (10a) et (10f), même s'ils sont identiques à l'écrit, se distinguent nettement à l'oral. En effet, en (10a), chaque constituant de la phrase reçoit un accent ; au contraire, en (10f), l'effet éradiquant de la focalisation s'applique ; en conséquence, le syntagme [*az ajándékot*] n'est pas accentué.
7. L'adverbe *éppen*, que l'on peut traduire par *juste*, n'est pas obligatoire. Cependant, il renforce le caractère progressif de la phrase. De la même manière *már* 'déjà' dans les exemples (15) met en valeur l'antériorité de l'événement décrit dans la principale par rapport à celui présenté dans la subordonnée.
8. Il existe également, selon Smith, un point de vue neutre, qui inclut le point initial et au moins une étape du procès.
9. Au contraire de cet exemple, *Mari megette*, phrase dans laquelle le verbe porte la conjugaison définie (apparaissant si l'objet du verbe est défini ou spécifique, cf. note 2) est grammaticale et sera interprétée comme *Marie l'a mangé(e)*, avec un pronom-objet non-réalisé phonétiquement.
10. L'interprétation habituelle produite pour le français par la combinaison de ces adverbiaux avec l'imparfait n'est pas disponible en hongrois. Cependant, cet exemple est acceptable si le verbe est interprété comme *grignoter*.

11. « As their denomination suggests, these verbs indicate that the event is characterized by the gradual approach to a goal, which, for pragmatic reasons, may or may not be clearly definable. »
 12. Ces structures posent des problèmes d'interaction entre l'aspect, l'ordre des mots et le caractère affecté de l'objet, et sont présentées plus extensivement par Kiefer (1994 : 448-51) et par Dezső (1980). Étant donné leurs particularités, nous les excluons de cette étude.
 13. Rappelons que Smith exclut le trait [+/- télique] de la détermination des états. Toutefois, si on peut clairement exclure les états des situations téliques, puisqu'ils ne sont pas résultatifs, il ne semble pas impossible de les inclure dans les situations atéliques.
 14. Dans certains cas, la négation en hongrois neutralise l'opposition perfectif/imperfectif.
 15. Il existe cependant des constructions de type *kimegy valahova*, lit. *sortir quelque part*.
 16. Rappelons que cette analyse postule un éclatement de VP en deux projections : vP, abritant sous v^o un verbe léger, généralement sans réalisation phonétique, et en spécifieur le sujet agentif, et VP, complément de v^o, contenant le verbe lexical et les autres arguments verbaux.
 17. *Felolvas* [vers le haut + lire] signifie littéralement *lire à haute voix* ; cette expression dispose également d'une valeur dérivée : *faire cours*.
 18. Dans les exemples discutés ici, et au contraire des précédents, aucun élément lexical n'est ajouté. Le hongrois se distingue ainsi du français ou de l'anglais, dans lesquels cette même projection n'est insérée que pour vérifier les traits du matériel lexical supplémentaire inséré dans les constructions aspectuellement marquées, telles le progressif en anglais (i) ou l'accompli en français (ii) :
- | | | | | |
|------|----|--------------|----|------------------|
| (i) | a. | She danced | b. | She was dancing |
| (ii) | a. | Elle dansait | b. | Elle avait dansé |
- Ceci nous suggère que si une telle projection aspectuelle est réalisée, la valeur à laquelle elle est associée varie selon les langues.

Yves D'Hulst

LE DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DES PROPRIÉTÉS TEMPORELLES DU CONDITIONNEL EN FRANÇAIS ET ITALIEN

Introduction

Les études diachroniques sur l'origine du conditionnel ont toutes démontré que l'origine de cette forme verbale, tout comme d'ailleurs l'origine du futur, réside dans une construction périphrastique du latin vulgaire formée à l'aide du verbe *HABERE* plus infinitif.

La création de la forme synthétique du conditionnel (et du futur) constitue une innovation par rapport au système temporel du latin qui, au fil de l'histoire, a subi de nombreux autres changements. C'est dans ce cadre qu'il convient de s'interroger sur les interactions entre les propriétés temporelles du conditionnel et celles des autres formes verbales. Cette interrogation nous conduira à conclure que ce sont précisément les propriétés temporelles des éléments constitutifs du conditionnel qui ont déterminé non seulement les traits temporels propres à cette forme, mais également son sort. Cette conclusion nous est imposée par certains contrastes entre le français et l'italien, mais surtout par le principe de l'inertie linguistique qui établit que les changements ne sont jamais gratuits mais dictés par une nécessité¹.

Si le but de cet article est d'étudier l'évolution des propriétés temporelles du conditionnel au cours des différentes phases de son évolution, il faut cependant reconnaître que, faute de données historiques pour la période romane la plus ancienne, cette étude devra nécessairement procéder par extrapolation à

partir du futur, forme historiquement fort bien documentée, présentant des traits morphologiques et interprétatifs comparables à ceux du conditionnel.

L'analyse du futur et son extrapolation au conditionnel permettent d'en-trevoir trois étapes fondamentales dans le développement des formes verbales. Ces étapes consistent essentiellement dans la montée syntaxique graduelle de propriétés temporelles originellement inscrites dans des positions fonctionnelles inférieures. Dans ce sens, j'assume pleinement le point de vue de Roberts (1992) sur le processus de grammaticalisation du futur synthétique roman. Contrairement à Roberts, cependant, le but de cet article n'est pas de caractériser la nature du procédé syntaxique qui est à l'origine de la grammaticalisation (mouvement du verbe, incorporation, etc.), mais l'effet de ces procédés sur les propriétés temporelles des éléments qui sont sujets au mouvement.

L'article est structuré comme suit : dans la première section, je résumerai brièvement les hypothèses sur l'origine du conditionnel et du futur en insistant surtout sur le contraste entre le français et l'italien et j'explicitai les questions de recherche qui seront examinées dans cet article. Dans la deuxième section, je présenterai les grandes lignes du cadre théorique de Giorgi & Pianesi (1997). La troisième section présente une chronologie des différentes étapes du développement du futur, sur laquelle s'appuie l'analyse des propriétés verbales du futur et du conditionnel, présentée dans la quatrième section.

1. L'étymologie du futur et du conditionnel

Les langues romanes modernes ont toutes abandonné la morphologie du futur synthétique du latin classique (*AMABO, LEGAM*). La plupart d'entre elles ont fini par adopter une nouvelle forme synthétique basée sur une construction périphrastique du latin vulgaire², formée à l'aide du présent de *HABERE* et un complément à l'infinitif, comme indiqué en (1)³.

- (1) *CANTARE HABEO*
 a. fr. > je chanterai
 b. it. > canterò

La même construction périphrastique était employée en latin vulgaire avec *HABERE* au passé. C'est précisément cette construction au passé qui est à l'origine des formes conditionnelles romanes. La plupart des langues romanes se sont servies du paradigme en (2) avec l'imparfait pour *HABERE*. Seul l'ancien italien a également développé un conditionnel sur la base du parfait de *HABERE* (3), qui est resté le seul survivant en italien moderne.

- (2) *CANTARE HABEBAM*
 a. fr. > je chanterais
 b. anc.it. > cantarìa
 (3) *CANTARE HABUI*
 (anc.)it. > canterei

Ces hypothèses étymologiques soulèvent les deux questions suivantes :

- (i) Si, au cours de l'histoire, l'italien a pu développer deux paradigmes conditionnels, pourquoi le français n'a-t-il jamais connu de conditionnel formé sur la base du parfait latin ? À la lumière de l'observation de Pulgram (1978) on peut écarter d'emblée l'hypothèse d'un simple accident historique. En effet, Pulgram observe qu'au moins dans le contexte des phrases hypothétiques, aussi bien *CANTARE HABEBAM* que *CANTARE HABUI* étaient employés dans les régions concernées⁴. Contrairement aux faits, on s'attendrait donc à ce que, dans la période la plus ancienne du français, il reste des traces de cette deuxième construction⁵.
 (ii) La deuxième question concerne l'emploi des formes en (2)-(3) pour exprimer, dans le système temporel du français et de l'italien, le « futur dans le passé », comme en (4)⁶.

- (4) Paul était sûr qu'elle *reviendrait* après deux jours. français
 (5) Paolo era sicuro che *sarebbe tornata* dopo due giorni. italien

Dans le cadre de cet article, nous chercherons à voir comment le développement des propriétés temporelles du conditionnel a rendu cette forme particulièrement indiquée pour l'expression du « futur dans le passé ». Cette question peut paraître triviale si l'on suppose que les formes comme *CANTARE HABEBAM* et *CANTARE HABUI* contiennent aussi bien une relation d'antériorité (passé ; *HABEBAM, HABUI*) que de postériorité (futur ; exprimée dans le complément infinitif), c'est-à-dire exactement les relations nécessaires pour aboutir à l'expression du « futur dans le passé ». Elle s'avère cependant moins triviale à partir du moment où ces deux relations antithétiques se sont syncrétisées dans les langues romanes modernes en un seul morphème.

2. Cadre théorique

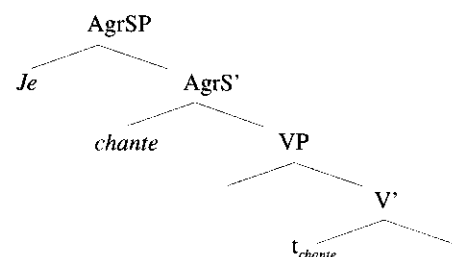
2.1. Généralités

Le cadre de Giorgi & Pianesi (1997) constitue une implémentation syntaxique minimaliste de la logique temporelle de Reichenbach (1947). Les temps verbaux y sont donc conçus comme des relations entre le temps d'énonciation (S, d'après la terminologie anglaise) et le temps de l'événement (E), par l'intermédiaire d'un temps de référence (R). Suivant Comrie (1976) et Hornstein (1990), les auteurs présument que la relation entre S, R et E n'est pas ternaire mais qu'une double relation binaire est établie entre S et R d'une part, et R et E de l'autre. Ces relations adoptent soit une valeur standard (coïncidence) ou l'une des deux valeurs marquées (antériorité, postériorité). Les relations marquées sont projetées en syntaxe sur une projection fonctionnelle de temps : T1

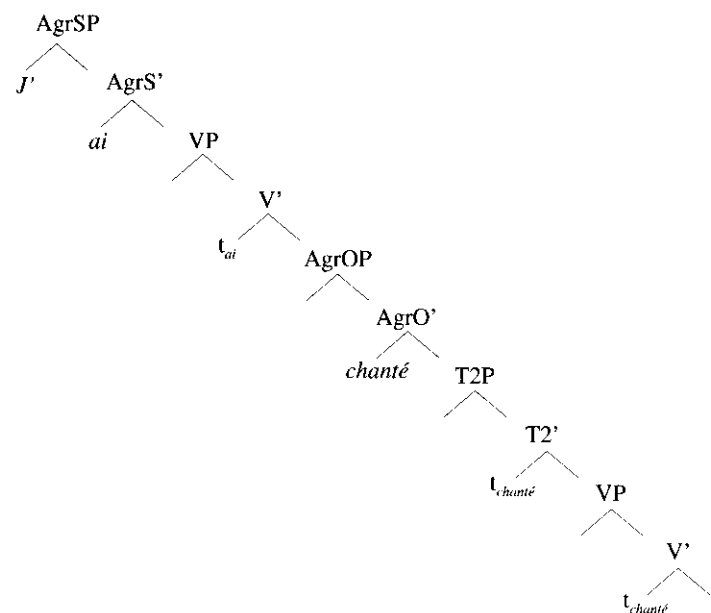
pour les valeurs marquées de la relation entre S et R, et T2 pour celles de la relation entre R et E. Les valeurs standard ne sont pas projetées en syntaxe.

Selon ses propriétés temporelles, une forme verbale aura 0, 1 ou 2 projections fonctionnelles de temps. Aux éventuelles projections verbales s'ajoutera, dans le cas des temps finis, une projection d'accord (AgrSP) pour la concordance avec le sujet (voir entre autres Pollock 1989, Belletti 1990). De cette façon, les temps du présent, du passé composé et du passé antérieur sont représentés syntaxiquement comme suit :

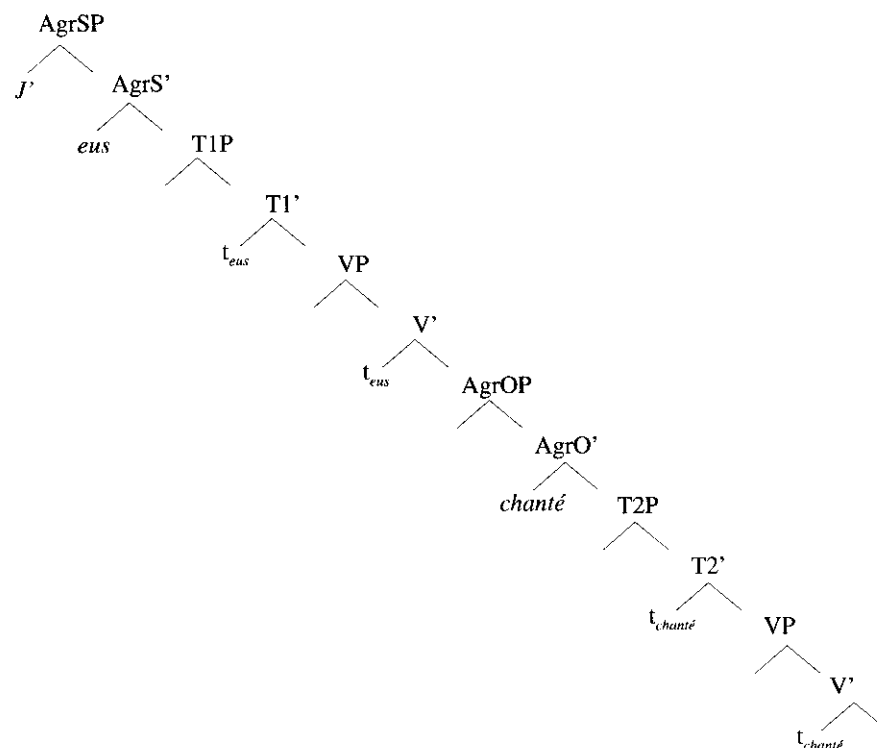
(6) Présent⁷



(7) Passé composé⁸



(8) Passé antérieur⁹



2.2. Les systèmes temporels du latin, du français et de l'italien

Dans Giorgi & Pianesi (1997), les morphologies verbales du latin, du français et de l'italien sont représentées comme suit.

Le système des temps de l'indicatif latin, résumé dans le tableau 1¹⁰, exploite toutes les valeurs possibles pour les relations entre S et R et entre R et E. Contrairement à ses descendants romans, le T2 latin à valeur de passé (antériorité) comporte des propriétés verbales qui permettent au verbe lexical de monter jusqu'à T1 et/ou AgrS, sans besoin d'auxiliaire. Le futur (postériorité) en T2, par contre, est nominal. Cela entraîne, comme pour le passé en T2 du français et de l'italien, une projection supplémentaire d'accord, qui empêche la montée successive du verbe lexical et provoque la projection verbale d'un auxiliaire (ESSE, « être »).

Tableau 1 : le système des temps latins

			R ⇔ E		
				T2	
			R, E	E – R	R – E
S ⇔ R	T1	S, R	<i>canto</i>	<i>cantavi</i>	<i>cantaturus sum</i>
		R – S	<i>cantabam</i>	<i>cantaveram</i>	<i>cantaturus eram</i>
		S – R	<i>cantabo</i>	<i>cantavero</i>	<i>cantaturus ero</i>

Le tableau 2 présente schématiquement l'analyse de Giorgi & Pianesi (1997) des temps de l'indicatif français et italiens. La comparaison entre les deux tableaux met en évidence deux différences fondamentales du français et de l'italien par rapport au latin : (i) tout comme les autres langues romanes, l'italien et le français ont complètement perdu le marquage morpho-syntaxique de postériorité (futur) en T2 (c'est-à-dire que les langues romanes ont perdu le participe futur) et (ii) la valeur d'antériorité (passé) en T2 comporte des traits nominaux, la projection de AgrO, le blocage de la montée du verbe lexical à AgrS (ou à AgrS + T1) et donc la nécessité de recourir à l'auxiliaire (voir *supra*). Dans son évolution vers le français et l'italien, le système temporel du latin a été atteint par trois changements additionnels : (iii) la substitution au futur synthétique d'une autre forme synthétique ; (iv) le déplacement de la valeur d'antériorité (passé) exprimée dans le parfait latin de T2 à T1 (la « mutation du parfait ») et (v) l'acquisition de traits anaphoriques par l'imparfait (l'« anaphorisation de l'imparfait »).

Tableau 2 : le système des temps français et italiens

			R ⇔ E		
				T2	
			R, E	E – R	R – E
S ⇔ R	T1	S, R	<i>chanté</i> <i>canto</i>	<i>ai chanté</i> <i>ho cantato</i>	
		R – S	<i>chantai</i> <i>cantai</i>	<i>eus chanté</i> <i>ebbi cantato</i>	
		S – R	<i>chanterai</i> <i>canterò</i>	<i>aurai chanté</i> <i>avrò cantato</i>	

Les propriétés anaphoriques et temporelles de l'imparfait français et italien sont représentées par Giorgi & Pianesi (1997) comme suit : $t_E - X$.

« $t_E - X$ » exprime l'antériorité du temps de l'événement (t_E) par rapport à un point d'ancrage anaphorique (X). Je m'écarterai légèrement de cette représentation formelle en présupposant que l'encodage des propriétés temporelles de l'imparfait se rapproche de celui des temps déictiques du tableau 2, en ce sens que l'imparfait implique également une double relation : une relation d'antériorité réalisée en T1 ($X_a - X_s$)¹¹ et la relation implicite R, E. Cette réinterprétation nous permet de maintenir une analyse uniforme et immédiate de l'alternance entre les temps simples et les temps complexes : l'imparfait adopte la valeur standard (et donc implicite) pour la relation entre R et E et le participe passé de la forme analytique du plus-que-parfait réalise la valeur d'antériorité (passé), tout comme dans le cas des temps déictiques (voir tableau 2).

2.3. Le futur dans le passé

Quant à l'expression du « futur dans le passé », on s'attend à ce qu'il existe dans les langues romanes des formes morphologiques qui expriment les relations en (9), c'est-à-dire une relation d'antériorité en T1 et une relation de postériorité en T2. Ceci est précisément l'encodage temporel de la forme latine *CANTATURUS ERAM* (voir Giorgi & Pianesi 1997, et le tableau 1).

- (9) T1 : R ————— S
T2 : R ——— E

Si l'on veut donner une réponse adéquate à la deuxième question soulevée dans la section 1 [sub (ii)], il faut que nous comprenions comment la forme périphrastique qui s'est introduite en latin vulgaire suite à la perte du participe futur s'est ramenée au schéma en (9), et comment cette forme s'est ultérieurement développée dans les langues romanes modernes.

3. Essai de chronologie des temps du futur dans les langues romanes¹²

3.1. iv^e siècle

L'emploi du futur et du futur antérieur dans les fragments en (10) et (11) montrent qu'à l'époque du déclin de l'Empire romain, les formes du latin classique étaient encore en usage en latin vulgaire.

- (10) Livre de recettes d'Apicius (fin du iv^e siècle)
Patellam Lucretianam. Cepas pallachanas purgas, uiridia eorum proicias, in patinam concides. Liguaminis modicum, oleum et aquam. Dum coquitur, salsum crudum in medium ponis. At ubi cum salso prope cocta fuerit, mellis cochleare asperges, aceti et defriti pusillum. Gustas. Si fatuum fuerit, liquamen adicies, si salsum mellis modicum.

'Casserole de Lucrèce. Tu nettoies les poireaux, tu jetteras les [leurs] parties vertes, tu les couperas dans une casserole. Un petit peu de liquide, de l'huile et de l'eau. Pendant que cela cuit, tu y mets de la [viande] salée crue. Aussitôt qu'elle sera presque cuite, tu ajouteras une cuillerée de miel, un peu de vinaigre et de jus de pamplemousse. Tu goûtes. Si cela devait [ou : devra] être insipide, tu ajouteras du liquide, si [trop] salé, un peu de miel.'

(11) Mulomedicina Chironis (fin du IV^e siècle)

Si iumentam cambam percussam *habuerit* et tumorem *concitauerit* sic *cura-bis*. Cretam Cimolema et rubricam ex aceto *macerabis* et cambam oblinito. Si quod iumentum cambosum *factum fuerit*, sic recens est eius remedium. Sanguinem emittito de tibia, continuo lanam succidam *ligabis* circum cambam. Caue ne eam fomentes. Talis enim curatio sic curator. Caue ne illam cauteries. Malagma *uteris* cruda, quae infra scripta est. Tertio quoque dies soluis. Cum tibi *uidebitur* ambulatio recta esse, causticum *induces*. Sanam fiet.

'Si un cheval aura eu sa jambe percée et cela aura causé une tumeur, tu le soigneras ainsi. Tu tremperas de la chaux de Kimolos et de la chaux rouge dans le vinaigre, applique à la jambe. Si un cheval aura fait un ulcère sur la jambe, le traitement moderne est comme suit. Prélève du sang de la jambe, tu panseras immédiatement la jambe avec de la laine fraîche. Fais attention à ce que tu ne la chauffes pas. Ceci est le traitement, ainsi il sera traité. Fais attention que tu ne la cautérises pas. Tu utiliseras un cataplasme cru qui est décrit en bas. Tu l'enlèves tous les trois jours. Quand il te semblera que l'allure est droite, tu appliqueras un caustique. Il [le cheval] sera guéri.'

3.2. VII^e - VIII^e siècles

Au début du VII^e siècle, trois auteurs francs composent la chronique dite de Frédégaire (*Chronicon Fredegarii* ; cf. e.a. Valesio 1968 : 279-281). La partie la plus ancienne contient la forme *daras* 'tu donneras' que les philologues considèrent à l'unanimité comme la toute première attestation du futur synthétique roman¹³ :

(12) Chronique de Frédégaire (VII^e siècle)

Et ille respondebat : Non *dabo*. Iustinianus dicebat : *Daras*.

'Mais il [le roi perse] dit : "Je ne [les] donnerai pas". Justinien dit : "Tu [les] donneras".'

À l'égard du fragment en (12), il convient de remarquer : (i) que la chronique traite des légendes et du début de l'histoire mérovingienne et que de toute probabilité son auteur vivait dans l'est de la France¹⁴ ; on peut dès lors considérer que la forme *daras* reflète l'état du latin vulgaire de la Gaule ; (ii) que dans le même extrait, on trouve également la forme classique *dabo*, ce qui suggère que l'évolution du futur du latin classique (*DABO*) au futur synthétique moderne

(*daras*, m. fr. *donneras*) a été un processus plutôt rapide. Cette conclusion est d'ailleurs confirmée par de nombreuses études philologiques, qui montrent que la fusion entre l'auxiliaire et l'infinitif est aboutie en France avant même l'apparition des premiers textes en langue vulgaire¹⁵.

Autour de la même période, le latin vulgaire parlé en Italie avait également abandonné le futur du latin classique. Les exemples en (13)-(14) montrent toutefois que, contrairement à la situation en Gaule, le latin vulgaire de l'Italie a été moins innovatif et a maintenu la construction périphrastique dans son état analytique, non contracté.

(13) Breve di inquisitione (715)¹⁶

a « Ecce missus venit inquirere causa ista. Et tu si interrogatus *fueris*, quomodo *dicere habes* ? »

'Écoute [Regarde], le député est venu examiner cette affaire. Et si tu auras été [seras] interrogé, comment diras-tu ?'

b « Cave ut non interroget ; nam, si interrogatus *fuero*, veritatem *dicere habeo*. »

'Fais attention qu'il ne (m') interroge pas ; parce que, si j'aurai été [serai] interrogé, je dirai la vérité.'

(14) Edicta Liutprandi (713-735)

a « Veni et occide dominum tuum et ego tibi *facere habeo* bonitatem quam *volueris*. »

'Viens et tue ton seigneur, et moi je te ferai la bonté que tu auras voulue.'

b « Feri eum adhuc, nam si non eum *feriueris*, ego te *ferire habeo*. »
'Bats-le maintenant, parce que, si tu ne l'auras pas battu, moi je te battrai.'

Ces mêmes fragments montrent également que, malgré la présence du futur analytique roman (*dicere habes*, *dicere habeo*, *facere habeo*, *ferire habeo*), le futur antérieur continue à être de façon conséquente la vieille forme *CANTAVERO* du latin classique (*volueris*, *feriueris*).

3.3. XI^e - XII^e siècles

En Italie, la fusion complète entre l'infinitif et l'auxiliaire ne se vérifie qu'à l'époque des premiers textes vernaculaires. En effet, une des premières attestations du futur synthétique moderne, et peut-être bien la toute première, est la double occurrence de la forme *farai* dans le fragment suivant de la Confession ombrienne.

(15) Formula di confessione umbra (1040-1095)

Et qual bene tu ài factu ui *farai* enquannanti, ui altri *farai* pro te, sì sia computatu em pretiu de questa penitentia.

'Et ce que tu as fait ou feras de bien, ou un autre fera pour toi, sera [subjonctif] calculé de la sorte dans la mesure de cette pénitence.'

La charte de Fabriano qui remonte à la même période environ, offre quelques exemples de la morphologie du futur antérieur. Les extraits en (16) montrent que le futur synthétique latin et le futur antérieur composé de la langue moderne se trouvent côte à côte, ce qui suggère que la substitution de l'un à l'autre peut être attribuée à cette période.

(16) Carta Fabrianese (mai 1186)

- a. ... et de mo ad sante Marie de agustu *l'atverimo* tuttu *complitu* senza inpedementu ...
'et d'ici jusqu'au jour de la Sainte Marie d'août [c'est-à-dire le jour de l'Assomption] nous aurons réglé le tout sans encombrement'
- b. ... et si qui ista carta *corrumpere* *adfalsare* *volueri* ...
'et si quelqu'un aura voulu corrompre ou falsifier ce document'

3.4. Résumé

La discussion des exemples précédents nous permet de dresser le tableau du développement de la morphologie du futur du latin vulgaire au français et à l'italien comme suit ¹⁷ :

Tableau 3 : essai de chronologie de la morphologie du futur et du futur antérieur roman

	Futur		Futur antérieur	
	Gaule	Italie	Gaule	Italie
iv ^e siècle	L-synthétique		L-synthétique	
vi ^e siècle	L-synthétique R-synthétique			
viii ^e siècle		R-analytique		L-synthétique
x ^e siècle		R-synthétique		
xii ^e siècle				L-synthétique R-synthétique

Nous pouvons tirer deux conclusions intéressantes de cette chronologie :

- (i) Le développement de la forme synthétique romane doit avoir été un processus précoce et rapide en Gaule, étant donné que la forme synthétique latine apparaît dans le même document du vi^e siècle à côté de la forme synthétique romane (française), sans qu'il ne soit resté de traces du stade analytique roman intermédiaire. (ii) La formation du futur antérieur moderne doit également avoir

été un processus rapide, étant donné qu'on trouve à nouveau les formes synthétiques latine et romane (italienne) côte à côte, sans trace d'un stade intermédiaire. La soudaineté du processus ne devrait pourtant pas en cacher la tardiveté : la forme romane apparaît bien après l'introduction du futur simple roman, même à la lumière de l'évolution italienne.

4. Analyse

Comme indiqué ci-dessus, les linguistes traditionnels et formels font remonter le futur et le conditionnel modernes à une construction périphrastique à verbe lexical *HABERE* et complément phrastique à l'infinitif ¹⁸. Nous appellerons ceci le stade 1 et nous distinguerons, dans la transition de la construction biphrastique à la forme synthétique moderne, deux stades supplémentaires.

4.1. Stade 1 : l'état du latin vulgaire

Tant que la construction de *HABERE* plus infinitif est biphrastique, les propriétés temporelles du verbe lexical *HABERE* ne peuvent avoir été autres que celles du tableau du système verbal latin (voir tableau 1) : *HABEO* ne réalise que AgrS, *HABEBAM* réalise AgrS et T1, et *HABUI* réalise AgrS et T2. Par conséquent, la lecture future de *HABEO CANTARE/HABEBAM CANTARE/HABUI CANTARE*, doit venir non pas du verbe de la phrase principale mais de la subordonnée infinitive. Cette hypothèse est compatible avec un certain nombre d'implémentations : la postériorité peut être exprimée par un opérateur futur ou un trait temporel dans le CP (= proposition) subordonné, ou bien par une valeur de postériorité dans un T1 ou T2 subordonné. Dans le cadre de cet article, peu importe laquelle des options a été choisie au stade 1, pour autant que la propriété future de la construction infinitive reste constante à travers les trois cas en (1)-(3).

Tableau 4 : propriétés syntaxiques et temporelles des formes du futur et du conditionnel au stade 1

Latin vulgaire	AgrS	T1	T2	V	CP
		Passé	Passé		Futur
Gaule/Italie	<i>habeo_h</i>			<i>t_h</i>	<i>cantare</i>
Gaule/Italie	<i>habebam_h</i>	<i>t_h</i>		<i>t_h</i>	<i>cantare</i>
Gaule/Italie	<i>habui_h</i>		<i>t_h</i>	<i>t_h</i>	<i>cantare</i>

Les propriétés temporelles des constructions future et conditionnelle sont données dans le tableau 4¹⁹. Avec ces propriétés, la construction périphrastique avec *HABERE* au passé satisfait globalement la représentation en (9) : bien que l'antériorité (passé) et la postériorité (futur) ne soient pas réalisées dans les projections fonctionnelles du même verbe, il reste que la valeur de futur est dominée par la valeur du passé, et c'est bien ce qui compte pour l'expression du futur dans le passé :

- (17) Principale : R ————— S
 Subordonnée : (α —) ²⁰ E

4.2. Stade 2 : l'état du proto-roman

Dans son évolution vers les langues romanes, la structure périphrastique a été réduite d'une construction biphrastique à une construction monophrastique. Suivant essentiellement l'analyse de Roberts (1992), cette réduction consiste en la montée du verbe de la subordonnée à la phrase principale. Suite à cette montée, *HABERE* se transforme de verbe lexical en verbe auxiliaire et la conséquence du statut monophrastique est que le futur, réalisé au stade 1 dans la subordonnée, est réanalysé comme un T2 dans la structure fonctionnelle de la seule et unique phrase principale au stade 2.

Dans le cas du futur, la réanalyse du futur comme un T2 ne produit guère d'effets secondaires : tout comme *CANTARE HABEO* avait la lecture de futur proche au stade 1 comme conséquence de la subordination d'un futur à un présent, la construction maintient cette lecture au stade 2 comme conséquence de la réalisation du futur en T2. Pour ce qui est du conditionnel basé sur l'imparfait, c'est-à-dire *CANTARE HABEBAM*, la réanalyse est également neutre : le T1 originel maintient sa valeur de passé et continue à dominer un futur (en T2).

Quant au conditionnel basé sur le parfait, l'effet de la réanalyse est dramatiquement différent : comme il apparaît dans le tableau 4, la valeur de passé du parfait est réalisée comme un T2, ce qui exclut toute possibilité de réanalyser le futur subordonné comme un T2. Pour que cette réanalyse puisse quand même s'effectuer, il faut que la valeur de passé du parfait se déplace de T2 à T1, ce qui correspond à l'effet de la « mutation du parfait » (voir 2.2.). Après la « mutation du parfait » et la réanalyse du futur comme T2, les propriétés du conditionnel basé sur le parfait correspondent exactement à celles du conditionnel basé sur l'imparfait, comme indiqué dans le tableau 5.

L'analyse que nous venons de poursuivre nous permet de formuler une réponse aux deux questions soulevées dans la section 1. À l'égard de la première question, sur le manque de paradigme conditionnel basé sur le parfait en français, nous pouvons noter que le français n'aurait pu développer ce type de conditionnel parce que la fusion entre l'auxiliaire et l'infinitif s'est produite trop tôt (voir 3.2.), c'est-à-dire avant la « mutation du parfait ». En d'autres mots, la

Tableau 5 : propriétés syntaxiques et temporelles des formes du futur et du conditionnel au stade 2

Proto-roman	AgrS	T1	V	T2	VP
		Passé		Futur	
Gaule/Italie	<i>habeo_h</i>		<i>t_h</i>	<i>cantare_i</i>	<i>t_i</i>
Gaule/Italie	<i>habebam_h</i>	<i>t_h</i>	<i>t_h</i>	<i>cantare_i</i>	<i>t_i</i>
Italie	<i>habui_h</i>	<i>t_h</i>	<i>t_h</i>	<i>cantare_i</i>	<i>t_i</i>

réponse à cette première question réside dans les deux siècles qui séparent l'apparition des formes synthétiques en Gaule et l'apparition des formes synthétiques en Italie.

En ce qui concerne la question du rapport naturel entre le conditionnel et l'expression du futur dans le passé, nous pouvons déduire du tableau 5 que les propriétés associées intuitivement à l'idée de futur dans le passé [voir (9), répété en (18)] et réalisées dans le système temporel du latin classique dans des formes telles que *CANTATURUS ERAM* (voir tableau 1), ont été restaurées au stade 2 :

- (18) T1 : R ————— S
 T2 : R — E

4.3. Stade 3 : l'état roman

Des propriétés syntaxiques et temporelles des formes futures et conditionnelles au stade 2, il s'ensuit qu'aucune forme composée n'aurait pu être générée : puisque T2 contient déjà la valeur de futur (c'est-à-dire le futur réanalysé au stade 2), il ne pourrait accueillir à la fois la valeur de passé du participe. Bien que cette prédiction soit en conflit avec la situation actuelle, elle est tout à fait compatible avec les données historiques. Le fait que le futur soit réalisé comme T2 au stade 2 explique à la fois pourquoi le futur composé (et par extrapolation le conditionnel composé) apparaît tellement tard dans l'histoire (vers le XII^e siècle dans le territoire italien) et pourquoi le futur antérieur synthétique du latin classique s'est conservé aussi longtemps (également jusqu'au XII^e siècle pour l'Italie).

Pour que les formes composées modernes (futur antérieur et conditionnel passé) aient pu se former, il est nécessaire que la valeur de futur exprimée en T2 au stade 2 ait été réanalysée une deuxième fois comme T1²¹. Par analogie avec le phénomène qui s'est produit pour le parfait, nous appellerons cette réanalyse la « mutation du futur ».

Par rapport à la morphologie du futur, la « mutation du futur » de T2 à T1 est moins problématique que dans le cas du conditionnel : *CANTARE HABEO*

n'avait projeté de T1 jusqu'au stade 2. Ceci a facilité la réanalyse qui n'a produit d'effets secondaires qu'au niveau syntaxique. Le seul effet interprétatif consiste en la réanalyse du futur proche originel en futur lointain, ce qui est tout à fait compatible avec les analyses traditionnelles de cette forme.

Pour les formes conditionnelles, la « mutation du futur » se révèle beaucoup plus troublante à cause de la présence de la valeur de passé en T1. Néanmoins, il me semble possible de maintenir l'idée de « mutation du futur » si le passé en T1 et le futur de T2 se sont synchronisés comme suit : (i) la valeur de futur en T2 a été réanalysée comme T1 ; (ii) cette réanalyse comporte nécessairement l'effacement de la valeur de passé originellement réalisée en T1 ; et (iii) la première entité temporelle de la relation temporelle réalisée en T1 acquiert des propriétés anaphoriques [voir (19)]²². De cette façon, la lecture de futur dans le passé des conditionnels simples découle du caractère anaphorique de X. Si X est anaphorique vis-à-vis d'un événement passé comme c'est le cas dans l'exemple (4), la valeur de futur sera interprétée indirectement comme un futur dans le passé. Remarquons que cette analyse permet de représenter le contraste entre conditionnel présent (19) et passé (20) comme tous les autres contrastes entre temps simples et temps composés (voir tableau 2) : dans l'état actuel du français ou de l'italien il n'y a que le participe passé qui réalise une relation temporelle en T2.

(19) Conditionnel présent

T1 : X_c ————— R
standard : (R, E)

(20) Conditionnel passé

T1 : X_c ————— R
T2 : E ——— R

Le tableau 6 résume cette analyse, et montre que la différence entre les propriétés temporelles des formes du futur et du conditionnel au stade 3 se réduit à l'opposition référentiel vs anaphorique de la valeur de futur réalisée en T1.

Tableau 6 : propriétés syntaxiques et temporelles des formes du futur et du conditionnel au stade 3

Roman	AgrS	T1	VP
		Futur	
		référentiel	
français	<i>chanter_kai_h</i>	<i>t_h</i>	<i>t_k</i>
italien	<i>canter_kò_h</i>	<i>t_h</i>	<i>t_k</i>
		anaphorique	
français	<i>chanter_kais_h</i>	<i>t_h</i>	<i>t_k</i>
italien	<i>cantar_kia_h/ei_h</i>	<i>t_h</i>	<i>t_k</i>

5. Conclusion

Par intuition, nous nous attendons à ce que la définition des propriétés temporelles des formes qui se prêtent à l'expression du « futur dans le passé » corresponde à un futur dominé par un passé. Dans le cadre théorique de Giorgi & Pianesi, cela correspondrait à une relation d'antériorité (passé) en T1 et une relation de postériorité (futur) en T2, exactement ce que les auteurs proposent pour les formes telles que *CANTATURUS ERAM*, c'est-à-dire la forme du latin classique qui, au fil de l'histoire, a été remplacée par le conditionnel. Malgré sa nature biphrastique, même la construction périphrastique qui est à l'origine du conditionnel moderne, et qui s'est substituée à *CANTATURUS ERAM*, réalisait ce rapport temporel entre une relation d'antériorité et de postériorité (stade 1). Sur la base de l'analyse syntaxique de Roberts (1992) et de l'analyse temporelle proposée dans le texte, nous pouvons conclure que dans la phase suivante (stade 2), le rapport entre le passé et le futur s'est rétabli à l'intérieur des projections fonctionnelles d'une seule proposition. Cependant, au stade 3 ce rapport a été profondément bouleversé par la réanalyse de la valeur de postériorité comme un T1. En effet, cette réanalyse comporte la disparition de la valeur d'antériorité. L'effet interprétatif de cette valeur n'a pu être conservé partiellement qu'à travers un processus d'anaphorisation du point d'ancrage de la nouvelle relation exprimée en T1.

Ces développements morpho-syntaxiques de la construction périphrastique du latin vulgaire se sont articulés à l'intérieur d'un long parcours de changements dans l'ensemble du système des temps verbaux ; c'est précisément l'interaction entre les développements du conditionnel et ceux des autres paradigmes verbaux qui, à travers une analyse formelle, peut expliquer pourquoi le français, contrairement à l'italien, n'a pu développer de conditionnel sur la base du parfait.

Malgré les bouleversements qui se sont produits au cours de l'histoire de la morphologie du conditionnel, il reste possible de reconnaître les propriétés substantielles des éléments constitutifs de la construction originelle : la valeur de postériorité et l'effet interprétatif de la valeur d'antériorité se sont conservés à chaque étape de l'évolution. C'est précisément ce conservatisme linguistique qui suggère que l'évolution linguistique, malgré les apparences, est guidée par le principe de l'inertie.

Notes

1. Le bien-fondé du principe de l'inertie repose sur le caractère fonctionnel du langage comme moyen de communication. En effet, la réussite de toute communication dépend nécessairement de la stabilité de son protocole (la langue). Une application exemplaire

de ce principe dans le cadre des recherches diachroniques est Longobardi (1996) (voir également Keenan, 1994).

2. Cette construction existait déjà en latin classique où elle avait avant tout une valeur modale d'obligation ou de nécessité (voir entre autres Gamillscheg, 1913, Bourciez, 1967, Valesio, 1968, 1969 et Roberts, 1992). Bien qu'il existe des exemples où prévaut une interprétation temporelle, cette interprétation n'a été généralisée qu'à partir de l'époque du latin vulgaire.

3. À l'origine, le complément infinitif pouvait se trouver aussi bien après que devant *HABERE*. La position du complément par rapport à *HABERE* s'est fixée par la suite en faveur de l'ordre complément + *HABERE* (voir entre autres Valesio, 1968, 1969).

4. Dans son commentaire morphologique sur la forme *debueras* de la chronique de Frédégaire (VII^e siècle), Pulgram (1978 : 301) remarque qu'il s'agit d'un plus-que-parfait avec la valeur d'un conditionnel et qu'anciennement le plus-que-parfait et les tournures *CANTARE HABEBAM* et *CANTARE HABUI* coexistaient avec la même valeur conditionnelle dans toute la Romania. Cela implique donc que le latin vulgaire de la Gaule doit avoir connu, au cours de son histoire, le paradigme en (3).

5. Dans le cadre de cet article, je n'envisagerai pas l'inverse de cette première question, c'est-à-dire : « Pourquoi l'italien n'a-t-il maintenu que le conditionnel basé sur le parfait ? ». Bien qu'une explication formelle de la perte du paradigme dérivé de *CANTARE HABEBAM* ne puisse être exclue d'avance, j'incline à penser qu'il ne s'agit là que d'une coïncidence triviale. Comme nous le verrons ensuite, l'évolution a fait coïncider les propriétés temporelles des deux paradigmes. Il est possible que, suite à cette synonymie, l'italien ait choisi d'abandonner le paradigme moins fréquent. Remarquons que l'argument de fréquence ne tient pas uniquement au fait que les formes telles que *cantarei* étaient déjà plus populaires au moment des premiers textes littéraires, mais également au fait que les désinences des formes comme *cantaria* ont subi des changements phonétiques particuliers qui les ont isolées vis-à-vis des autres désinences de la morphologie verbale : contrairement au français où le conditionnel et l'imparfait partagent les mêmes désinences personnelles, la désinence *-(r)ia* du conditionnel basé sur l'imparfait ne montrait plus guère de ressemblance avec les désinences *ea/eva* de l'(ancien) imparfait.

6. À partir du XIX^e siècle, l'italien a substitué le conditionnel passé au conditionnel simple pour l'expression du « futur dans le passé ». On pourrait être tenté de relier ce changement à la différente origine du conditionnel italien par rapport à celui du français. L'on constate cependant qu'il manque une connexion historique entre ces deux phénomènes. En effet, l'emploi du conditionnel passé ne s'est généralisé qu'au cours du XIX^e siècle et n'a été grammaticalisé qu'au XX^e siècle. Par contre, la morphologie conditionnelle basée sur l'imparfait [*cantaria* (2)] était déjà marginale lorsqu'apparaissent les premiers textes littéraires (Rohlf, 1969).

7. Le présent (it. *presente*) adopte les valeurs standard aussi bien pour la relation entre S et R que pour la relation entre R et E. Par conséquent, la seule projection fonctionnelle activée est AgrSP. Suivant les études sur le mouvement du verbe (Pollock, 1989, Belletti, 1990), la richesse morphologique de la concordance verbale oblige le verbe à se déplacer jusqu'à cette catégorie fonctionnelle.

8. Le passé composé (it. *passato prossimo*) présente la valeur standard pour la relation entre S et R et la valeur marquée d'antériorité pour la relation entre R et E. Seul T2 sera donc projeté. Selon Giorgi & Pianesi (1997), T2 a des propriétés nominales en français et en italien, ce qui entraîne la projection de la catégorie fonctionnelle AgrO. AgrO attire le verbe lexical mais bloque toute montée successive. Pour la réalisation des traits d'ac-

cord en AgrS, il faudra donc une projection verbale supplémentaire dans laquelle s'inscrit l'auxiliaire. Dans le cadre de Giorgi & Pianesi, les auxiliaires ne peuvent être introduits que pour la réalisation de AgrS ou de AgrS + T1. Ils ne peuvent donc se combiner avec T2.

9. Le passé antérieur (it. *trapassato remoto*) réalise une relation d'antériorité aussi bien en T1 qu'en T2. Comme dans le cas du passé composé, le verbe lexical monte à T2 et ensuite à AgrO. Le fait que les propriétés nominales de AgrO bloquent toute montée ultérieure du verbe lexical rend la projection d'un verbe auxiliaire indispensable : ce verbe adoptera les marques temporelles de T1 et les marques d'accord de AgrS.

10. Les cases en gris indiquent les valeurs standard, c'est-à-dire les valeurs qui ne comportent pas de projection fonctionnelle de temps. Le trait d'union représente le rapport chronologique : R – E, par exemple, indique la précedence chronologique de R vis-à-vis de E.

11. X_a représente un temps d'ancrage anaphorique par rapport à un argument temporel, X_e représente un temps d'ancrage qui est anaphorique par rapport à un événement. Dans la plupart des cas, X_e est anaphorique par rapport à l'énonciation. L'argument temporel auquel se rattache X_a peut être donné par l'événement de la principale ou par le contexte (adverbes de temps). Cf. Giorgi & Pianesi (1997).

12. Sauf indication contraire, les exemples proviennent de Pulgram (1978).

13. Valesio (1968) fait remarquer que la même chronique offre une seconde attestation du futur synthétique roman : *adarrabo*.

14. Von Schnürer attribue cette partie à un moine de Luxeuil (Franche-Comté) nommé Agrestius.

15. Cf. entre autres Jensen (1990 : 351) : « The process leading to the replacement of the Classical Latin synthetic feature by the infinitive plus *HABERE* periphrasis in Gallo-Romance was by and large accomplished prior to the appearance of the earliest texts in the vernacular. This substitution may have taken place somewhat earlier in the North, where the two constituent elements are found merged into a single unit as early as the *Serments de Strasbourg* : *salvarai* 'I shall save' ; *prindrai* 'I shall take' ; while the South provides evidence of their separability : *mas servir l'ai dos ans o tres* (Cercamon 1.29) 'but I shall serve her two years or three' ; *un sirventes m'as quist et donar lo t'ai* (Uc de Saint Circ 22.1) 'you have asked me for a *sirventes*, and I shall give it to you'. »

16. D'après Cecchi & Sapegno (1965 : 146).

17. L-synthétique indique le paradigme synthétique du latin (classique), R-analytique le paradigme du latin vulgaire jusqu'au début de la période romane où l'infinitif et l'auxiliaire ne se sont pas encore soudés, et R-synthétique le paradigme roman à fusion complète de l'infinitif et de l'auxiliaire. Dans le cas du futur antérieur l'emploi du terme « R-synthétique » peut induire en erreur ; il doit être interprété comme indiquant l'emploi d'un auxiliaire complètement soudé, suivi du participe passé comme dans l'usage moderne.

18. La nature biphastique de la construction périphrastique apparaît plus clairement dans les occurrences où un complémenteur prépositionnel est réalisé de façon explicite. Ceci est le cas dans l'exemple suivant de l'an 721 (Pardessus, 1943-1849 : 330 ; d'après Bourciez, 1967 : 270).

- (i) recipimus vel ad recipere habemus
'nous recevons ou nous recevrons'

La structure biphastique a survécu dans quelques dialectes de l'Italie méridionale (voir Bourciez, 1967, Rohlf, 1969).

19. Le tableau représente schématiquement la structure syntaxique et devrait être lu de façon linéaire. Les cases en gris indiquent les catégories non projetées en syntaxe.

20. La représentation en (17) résume schématiquement l'hypothèse selon laquelle le futur est réalisé dans la subordonnée, sans pour autant faire de choix entre les différentes façon d'implémenter cette hypothèse.

21. De toute probabilité, la « mutation du futur » s'est produite en Italie peu avant le XII^e siècle, vu l'occurrence des deux paradigmes dans l'exemple (16).

22. L'acquisition de propriétés anaphoriques par le conditionnel ressemble à l'évolution de l'imparfait déictique du latin à l'imparfait anaphorique roman et il se pourrait que l'évolution de l'imparfait ait produit des effets similaires dans la morphologie du conditionnel. Il reste cependant plus difficile de déterminer une cause indépendante pour l'anaphorisation du conditionnel basé sur le parfait.

Jacqueline Guéron

SUR LA SYNTAXE DE L'ASPECT

Introduction

Diverses théories de la syntaxe du temps sont compatibles avec ou ont été inspirées par la grammaire générative. Dans l'optique de la logique classique, le morphème temporel est un opérateur qui prend toute la phrase sous sa portée. Partee (1973) et Enç (1987), étendant au domaine temporel la théorie des pronoms de la grammaire générative, analysent le morphème du temps comme une expression référentielle, pronominale. Enfin, pour Zagona (1989) et Stowell (1996), le morphème temporel n'est pas un argument mais un prédicat qui prend comme arguments le temps de référence R et le temps de l'événement E de Reichenbach (1947).

Le riche choix de théories du temps fait contraste avec la pénurie de théories de l'aspect (mais cf. Smith, 1991). Souvent, le chercheur confond aspect et *Aktionsart*, classant comme aspectuelle la différence entre verbe d'action et verbe d'état, ou celle entre l'« accomplissement » *lire un livre* et l'« achèvement » *reconnaître quelqu'un*. Dans ce qui suit, nous essayerons de clarifier les termes d'*Aktionsart* et d'aspect tout en jetant une lumière sur la raison pour laquelle ils sont si souvent confondus.

Nous nous intéresserons ensuite aux variations entre les langues. Il semble que l'*Aktionsart*, qui définit les types d'événements possibles, ne change pas d'une langue à l'autre. De même le temps exprime l'opposition présent – passé – futur dans toutes les langues, même si la réalisation morphologique des temps varie. Ainsi, le temps futur prend la forme d'un verbe auxiliaire, *will* en anglais ou *sawfa* en arabe, mais celle d'un morphème lié qui fusionne mode

et accord en français (« Il parlera »). Nous proposons que seul le morphème d'aspect varie d'une langue à l'autre, car non seulement il prend des formes morphologiques distinctes de l'une à l'autre, mais il peut même manquer dans telle ou telle forme verbale d'une langue donnée. Nous montrerons que les différences entre l'anglais et le français dans l'expression du temps présent, du temps passé et du passé composé se réduisent à des différences dans le répertoire lexical des morphèmes aspectuels des deux langues.

1. *Aktionsart*, aspect et temps

1.1. L'*Aktionsart* se réfère à la structure temporelle interne à l'événement que le syntagme verbal (VP = *Verb Phrase*) dénote. L'*Aktionsart* du VP résulte d'un calcul fait à partir des traits d'*Aktionsart* [+/- étendu (+ET), +/- borné] inhérents à ses constituants. Ces traits se combinent pour dériver les différents types d'événements. Par exemple, l'événement « boire de l'eau » est une « activité » [+étendu, - borné], tandis que « boire un verre d'eau » est un « accomplissement » [+étendu, + borné]. Le complément d'objet, qui est [+étendu, - borné] dans le premier cas et [+étendu, + borné] dans le second cas, contribue à définir l'*Aktionsart* du syntagme verbal dans son ensemble.

L'*Aktionsart* d'une racine lexicale est inséparable de son contenu descriptif. Le verbe *lire*, par exemple, ne peut avoir qu'une *Aktionsart* [+étendu] puisqu'il inclut dans sa dénotation tous les gestes physiques séquentiels qu'implique l'acte de la lecture.

Nous avons proposé (Guéron, 2000) que les traits d'*Aktionsart* du verbe et de ses arguments sont interprétés sur le plan spatial dans le domaine du VP et sur le plan temporel au niveau structurellement supérieur du syntagme temporel (TP = *Tense Phrase*).

Parce qu'il est basé sur les traits sémantiques inhérents aux racines lexicales, le calcul de l'*Aktionsart* est uniforme d'une langue à l'autre pour des prédicats équivalents. La phrase française « Jean a lu un livre » décrit le même « accomplissement » [+duratif, + borné] que la phrase anglaise « John read a book », et « Jean aime Marie » dénote le même état ponctuel [-duratif, - borné] que son analogue anglais « John loves Mary »¹.

En outre, l'*Aktionsart* n'est pas une propriété des seuls verbes ; elle caractérise également les noms, les adjectifs, les adverbes, les prépositions, et sans doute tous les items lexicaux ainsi que les projections maximales de ces éléments. L'*Aktionsart* du SN « un verre d'eau » se distinguant de celle de « de l'eau », elle change l'*Aktionsart* du VP qui le contient de [- borné] à [+ borné]. (Pour le détail du calcul de l'*Aktionsart*, voir Verkuy, 1972, 1993 ; nous transposons simplement son calcul du plan temporel au plan spatial).

1.2. L'aspect, par contre, n'est pas un trait inhérent à la racine d'un item lexical, mais un trait grammatical indépendant de la racine. En outre, tandis que

l'*Aktionsart* caractérise toutes les racines lexicales de la langue, V, N, etc., l'aspect est porté uniquement par les verbes. En syntaxe visible ou invisible (la Forme Logique, FL), le verbe monte au nœud T(emps) où son trait d'aspect [+ET] fusionne avec le morphème temporel dans T. La montée ultérieure de V + T + Asp au nœud C (Complémenteur) permet de situer l'événement associé à VP et prédiqué de T sur un intervalle temporel. Cet intervalle est interprété comme ouvert ou imperfectif si l'aspect porte en plus du trait [+ET] le trait [- borné], et comme fermé ou perfectif si l'aspect est [+ borné].

La raison pour laquelle *Aktionsart* et aspect sont souvent confondus est que les deux types de traits sont formellement identiques, [+/- étendu, +/- borné]. On peut dire que l'*Aktionsart* fonctionne comme l'aspect d'un item lexical en définissant son contenu descriptif d'abord en termes d'espace, ensuite en termes de temps ; tandis que l'aspect fonctionne comme un trait d'*Aktionsart* sur le morphème de temps qui lui permet de définir un intervalle temporel dans T/C.

Mais *Aktionsart* et aspect se distinguent nettement à la fois en syntaxe et en morphologie.

L'*Aktionsart*, qui est purement spatiale, est interprétée dans le domaine VP, tandis que l'aspect, qui est temporel, est interprété dans le domaine TP. Les mêmes traits d'un verbe peuvent, sous certaines conditions, fonctionner comme *Aktionsart* dans VP et comme aspect quand le verbe monte à T. Nous donnerons plus loin l'exemple du verbe *have* en anglais.

Morphologiquement, l'*Aktionsart* ne se distingue pas des traits lexico-sémantiques de la racine lexicale du mot. Mais l'aspect a une forme propre, totalement indépendante du contenu descriptif du verbe. Canoniquement, l'aspect prend la forme d'un trait ou d'un morphème grammatical qui fusionne avec le trait ou le morphème de temps dans la flexion verbale. Dans l'imparfait français, par exemple, le trait d'aspect imperfectif, [+ET, - borné], fusionne avec le trait de temps passé dans le suffixe verbal, indépendamment de l'*Aktionsart* de la racine. Dans les phrases de (1) ci-dessous, l'*Aktionsart* du verbe est [+ET, - borné] dans (1a), [-ET, + borné] dans (1b), et [-ET, - borné] dans (2). Parce que l'aspect du verbe est imperfectif [+ET, - borné], l'action étendue de (1a) et l'action ponctuelle de (1b) sont l'une et l'autre incluses dans un intervalle ouvert au temps passé. Quant à (2), nous proposons, dans l'esprit de la note 1 ci-dessus, que l'état ponctuel « belle » ou « fille du roi » est inclus non pas dans le temps du discours mais dans le temps biographique du sujet situé dans le passé.

- (1) a. Marie pleurait.
b. À dix heures deux, Marie tombait du train.
- (2) Marie était belle/fille du roi.

L'aspect peut prendre d'autres formes morpho-syntaxiques que celle d'une flexion verbale, toujours en se distinguant formellement de l'*Aktionsart*.

Dans les langues sémitiques, l'aspect se réalise comme une mélodie vocalique variable insérée dans un squelette consonantique fixe. En arabe, par exemple, les voyelles aspectuelles *a* et *u* fusionnent avec la racine KTB « écrire », dérivant les formes verbales perfective [+ET, +borné] (*kataba*) ou imperfective [+ET, –borné] (*yaktubu*). Dans les deux cas, l'*Aktionsart* de la racine KTB reste [+ET, –borné].

L'aspect peut même loger dans la racine d'un verbe, à condition que celui-ci soit dépourvu de tout contenu descriptif. Les verbes auxiliaires *être* et *avoir* en français, *have* et *be* en anglais, ne contiennent que les traits grammaticaux de temps, d'accord, et d'aspect. Les verbes modaux en anglais contiennent, en plus de ces traits, des traits grammaticaux logiques de possibilité et de nécessité.

Selon Chomsky (1995), la variation entre les langues concerne seulement les traits grammaticaux de la langue, pas les traits sémantiques. Il n'est donc pas étonnant que l'*Aktionsart*, inséparable des traits lexico-sémantiques d'un mot, reste stable d'une langue à l'autre pour des items lexicaux sémantiquement équivalents, tandis que l'aspect, et la manière dont l'aspect s'articule avec le temps, varient. Les morphèmes aspectuels font partie du répertoire des morphèmes grammaticaux de la langue et sont complètement indépendants des racines lexicales : ils ne sont contraints que par l'économie de la grammaire de la langue à une étape donnée de son évolution.

Si l'évolution phonologique d'une langue voit s'éroder les suffixes verbaux qui contiennent les morphèmes aspectuels, ceux-ci disparaissent en même temps que leur enveloppe sonore. L'économie de la langue doit donc chercher un substitut pour la morphologie aspectuelle perdue. Le substitut est très souvent un verbe lexical « blanchi » de tout contenu descriptif pour pouvoir fonctionner comme un auxiliaire aspectuel. Ainsi les formes d'*avoir* auxiliaire dans les langues indo-européennes viennent toutes d'un verbe lexical qui signifiait « tenir ».

1.3. Le temps

Guéron & Hoekstra (1988, 1992, 1995) proposent que le squelette de la phrase définit une chaîne temporelle contenant au moins un nœud C(omplémenteur), un nœud T(emps), et un V(erbe). Les morphèmes situés dans C et T sont référentiels : C dénote le temps de référence et T le temps de l'événement. Nous proposons que l'*Aktionsart*/aspect du nœud C est [+ET, –borné] (imperfectif) quand C prend la situation de l'énonciation comme repère spatio-temporel. Nous utilisons le trait [+déictique] pour signaler l'identité entre la situation de l'énonciation et l'univers de référence de la phrase.

La valeur temporelle de T est calculée par rapport à celle de C. Si C se réfère au temps présent déictique et que T est anaphorique, alors T dénote aussi le présent déictique. Si C est le temps présent et T est non-anaphorique (prono-

minal), alors T dénote le temps passé. Le temps est calculé indépendamment du trait d'aspect fourni par le suffixe verbal et de l'*Aktionsart* qui caractérise sa racine.

2. Différences aspectuelles entre l'anglais et le français

2.1. Le temps présent est aspectuellement déficient en anglais

L'anglais et le français manifestent des différences importantes, tant dans le répertoire des morphèmes flexionnels d'aspect que dans l'articulation de l'aspect au temps. Par exemple, il est possible en français de prédiquer un événement d'un intervalle temporel au présent déictique, tandis que cela est impossible en anglais.

- (3) a. Je lis un bon livre en ce moment.
- b. * I read a good book now.

Cette différence entre les deux langues n'est pas limitée aux phrases dénotant un événement, situation avec une structure temporelle interne. Elle se manifeste également dans les phrases qui dénotent un état, situation sans structure temporelle interne. Ainsi, il est possible de situer l'état « Marie aime Jean » dans un intervalle de temps dans (4a), mais pas dans la phrase anglaise équivalente (4b).

- (4) a. Marie aime Jean (depuis son enfance).
- b. Mary loves John (* since she was a child).

Les verbes *love* et *aimer* étant, par hypothèse, sémantiquement équivalents, la « défaillance » de l'anglais par rapport au français ne peut pas relever de l'*Aktionsart* de la racine verbale.

Elle ne vient sans doute pas non plus de l'absence d'un morphème de temps présent en anglais. Sans l'adverbe qui situe l'état que le VP dénote dans un intervalle temporel, (4b) est grammatical et se situe canoniquement dans le paradigme Présent – Passé – Futur.

- (5) a. Mary loves John now.
- 'Marie aime Jean maintenant'
- b. Mary loved John when she was young.
- 'Mary a aimé Jean quand elle était jeune'
- c. Mary will love John one day.
- 'Mary aimera Jean un jour'

Si la différence de grammaticalité entre les phrases françaises et anglaises de (4) ne relève ni d'une différence d'*Aktionsart*, ni de la présence vs l'absence dans la grammaire d'un morphème de temps présent, il est raisonnable de la chercher dans le répertoire des morphèmes aspectuels de ces deux langues.

Nous proposons que, contrairement au français, l'anglais ne possède pas de suffixe verbal porteur des traits [+ET, – borné]. Autrement dit, l'anglais n'a pas d'aspect verbal imperfectif.

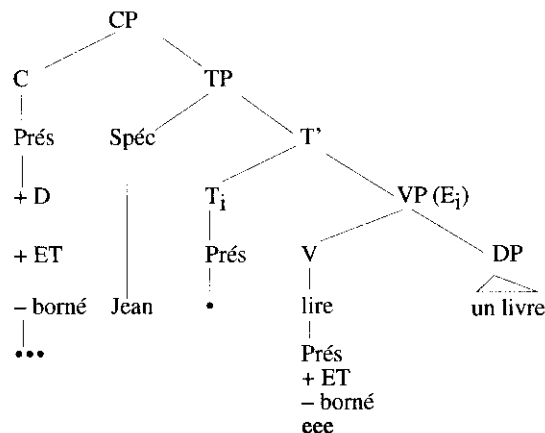
En français, le morphème d'aspect imperfectif [+ET, – borné] est visible dans le suffixe verbal où il fusionne avec le temps passé, comme dans (1a-b) ci-dessus.

Le fait que l'anglais n'a ni forme imperfective au passé, ni présent dynamique s'explique si aucune flexion verbale ne porte les traits aspectuels [+ET, – borné]. L'absence d'un aspect verbal imperfectif en anglais, et sa présence en français, suffisent à rendre compte des contrastes dans (3) et (4).

Dans la structure (6) ci-dessous, C contient le trait déictique [+D], le trait de temps Présent, et les traits aspectuels [+ET, – borné]. La fusion de ces traits dénote l'intervalle temporel du présent de l'énonciation [les points dans (6) symbolisent la durée].

Le verbe contient un trait de temps présent et les traits d'aspect [+ET, + borné]. L'événement que VP dénote est prédiqué du temps T (cela est indiqué par la coindication de E et de T). En syntaxe ou en FL, V monte à T et à C. Dans C, les sous-événements de l'événement « lire un livre » (notés par la suite de e) sont distribués sur les points temporels de l'intervalle déictique associé à C.

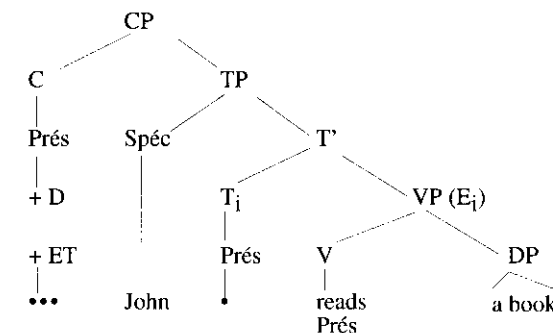
(6) Jean lit un livre.



En termes « minimalistes » (Chomsky, 1995) on peut dire que le trait d'aspect [+ET] de C attire le trait d'aspect [+ET] du verbe dans T. La montée de V + T à C permet la distribution de l'événement E_i prédiqué de T_i sur les points temporels de l'intervalle déictique associé à C.

Dans la phrase anglaise (7), V monte certes à T en FL. Mais l'absence d'un trait d'aspect [+ET] dans la flexion verbale empêche la montée de V + T à C et la distribution de l'événement que le VP dénote sur l'intervalle temporel associé à C. En l'absence de la montée à C, T est interprété comme un point temporel, et l'événement « read a book » est prédiqué de ce point.

(7) John reads a book



Or, nous supposons que seul un état, qui est ponctuel, [–ET, – borné], peut être prédiqué d'un point temporel. Un événement tel que « read a book », dont l'*Aktionsart* [+ET] correspond au fait qu'il « prend du temps », ne peut pas être prédiqué d'un point temporel. La phrase (6) est donc incohérente au niveau de l'interprétation sémantique.

On sait qu'il est quand même possible de prédiquer un événement du temps présent en anglais dans certaines conditions : le temps doit être interprété comme habituel, générique, performatif, ou comme inclus dans un récit. Ces interprétations sont également disponibles pour le présent en français et dans d'autres langues.

- (8)
- a. Students read books.
'Les étudiants lisent des livres'
 - b. John reads a book every evening.
'Jean lit un livre tous les soirs'
 - c. I now declare you man and wife.
'Je vous déclare mari et femme'
 - d. The hero enters his living room. He picks up a book. He reads it. Then ...
'Le héros entre dans le salon. Il prend un livre. Il le lit. Ensuite...'

- (16) a. Le roi chanta hier.
 b. * Le roi a chanta.
 c. Le roi a chanté.
 d. * Le roi chanté hier.

3. Le passé composé et le verbe avoir

3.1. Nous supposons que toute langue possède des mécanismes permettant de projeter un événement ou un état sur l'intervalle de temps déictique associé à C. Si une flexion aspectuelle disparaît lors de l'évolution de la langue, la grammaire peut récupérer un morphème aspectuel par la « grammaticalisation » qui transforme un verbe lexical en un verbe auxiliaire. L'auxiliaire peut même garder les traits d'*Aktionsart* de son parent lexical, puisque les traits d'*Aktionsart* du verbe lexical sont interprétés comme aspectuels dès lors que le verbe vidé de tout contenu descriptif monte à T.

En anglais le verbe *have* a les traits [+ET, – borné], qu'il fonctionne comme verbe plein dans la structure possessive (17a), ou comme verbe auxiliaire dans le passé composé (17b).

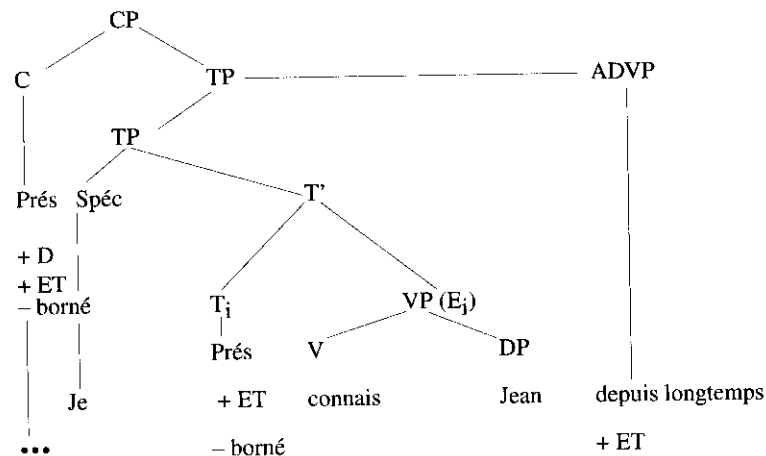
- (17) a. John has [NP a book]
 'Jean a un livre'
 b. John has [TP eaten the pie].
 'Jean a mangé la tarte'

Quand *have* fusionne avec le morphème temps dans T, il fonctionne comme un aspect imperfectif, ce qui permet de prédiquer l'état ou l'événement que le VP dénote d'un intervalle temporel déictique. À (18a) en français correspond (18b) en anglais :

- (18) a. Je connais Jean depuis longtemps.
 b. I have known John for a long time.

Dans la structure (19) associée à (18a), l'état « connaître Jean » est prédiqué du temps présent imperfectif [+ET, – borné] dans T. Quand T monte à C, l'état est distribué, itérativement, sur tous les points d'un intervalle temporel qui régresse vers le passé à partir de l'instant de l'énonciation. L'opération itérative permet d'assurer l'accord entre le verbe et l'adverbial « depuis longtemps ».

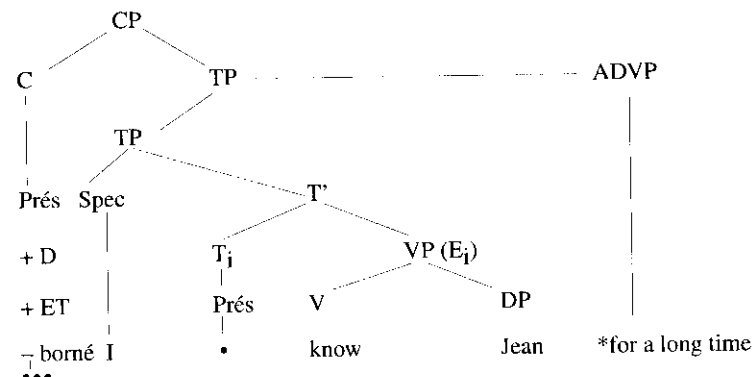
- (19) Je connais Jean (depuis longtemps).



Malgré l'*Aktionsart* ponctuelle [–ET, – borné] de la racine lexicale de « connaître », sa flexion aspectuelle [+ET] permet sa montée à C, et l'association itérative de l'état aux points de l'intervalle temporel.

La montée à C est impossible dans la phrase anglaise correspondante, car le verbe est dépourvu de traits aspectuels. Dans (20), l'état « know John » est prédiqué d'un point temporel, pas d'un intervalle. Or, il est parfaitement possible de prédiquer un état ponctuel, sans durée interne, d'un point temporel, mais pas quand l'événement est modifié dans le domaine TP par un adverbe ayant lui-même une *Aktionsart* [+ET].

- (20) I know John (*for a long time).

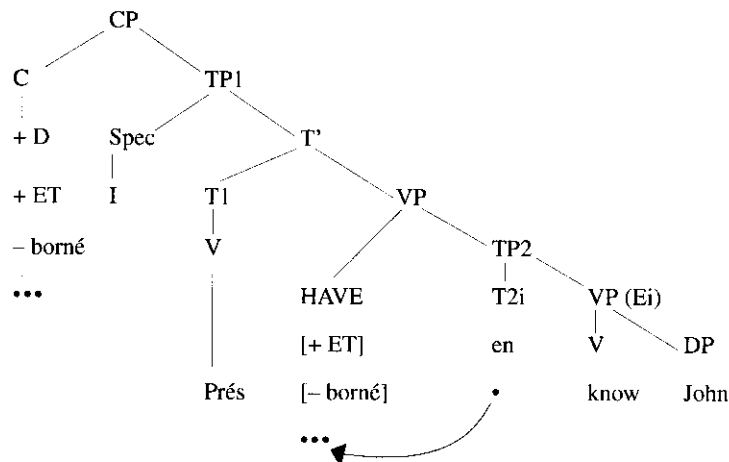


Pour exprimer le contenu sémantique de (18a) en français, l'anglais utilise la forme périphrastique (18b) où le verbe auxiliaire *have* fonctionne comme un aspect imperfectif indépendant du verbe lexical.

La structure (21) ci-dessous contient deux projections temporelles (*Tense Phrase*), TP1, la projection aspectuo-temporelle du verbe auxiliaire *have*, et TP2, la projection aspectuelle du verbe lexical *know*. L'état « *know John* » est prédiqué d'un point temporel défini par T2. Le verbe *have* a un aspect [+ET] qui lui permet, après la fusion avec T, de monter jusqu'à C où T + *have* définissent un intervalle temporel.

Le point T2 est associé à l'intervalle T1 de la manière suivante : T2 insère la borne temporelle dont l'état est prédiqué dans l'intervalle que dénote *have*. Au niveau CP, l'état que VP dénote peut être associé soit à un point temporel, soit, itérativement, à tous les points de l'intervalle déictique.

- (21) I have known John for a long time.



3.2. La version française de (21) n'est pas grammaticale :

- (22) * J'ai connu Jean depuis longtemps.

On pourrait attribuer la non-grammaticalité de (22) à un principe d'économie globale de la grammaire qui interdirait d'utiliser une forme syntaxique longue pour dire quelque chose qu'une forme plus courte peut exprimer. Mais un tel principe est douteux, car il obligerait le locuteur à passer en revue une grande famille de formes pour tester quelle est la plus courte. Pire, il oblige le locuteur à savoir ce qu'il veut dire au moment où il sélectionne une forme syntaxique. Or, selon la théorie chomskyenne de la syntaxe autonome, la sémantique ne joue aucun rôle en syntaxe. Permettre à la sémantique de peser sur le

choix de formes au sein de la composante syntaxique introduirait une multiplication incontrôlable de grammaires possibles.

Nous attribuons la non-grammaticalité de (22) au statut aspectuel d'*avoir* :

- (23) Contrairement à *have* en anglais, *avoir* ne fonctionne pas comme un morphème d'aspect imperfectif en français.

En effet, la distribution de *have* et d'*avoir* n'est que partiellement semblable. Certes, les deux verbes figurent dans les phrases possessives.

- (24) a. John has a book.
b. Jean a un livre.

Tous deux figurent aussi dans le passé composé interprété comme « un passé dans le présent ». Dans les deux phrases de (25), un événement accompli est situé dans l'intervalle du présent déictique :

- (25) a. I have seen John recently.
b. J'ai vu Jean récemment.

Par contre, en anglais *have* peut fonctionner comme verbe causatif (26) ou d'« expérience » (27) ; le français n'a pas de formes parallèles :

- (26) a. John had Mary fix the sink.
b. * Jean a eu Marie réparer l'évier.
c. * Jean a eu réparer l'évier à Marie.
(27) a. John had his wallet stolen/his teeth fixed.
b. * Jean a eu son porte-monnaie volé/ses dents redressées.

Et *avoir* figure dans les phrases existentielles en français, là où l'anglais emploie la copule *be*.

- (28) a. Il y a un homme à la porte.
b. * There has a man at the door.
(29) a. There is a man at the door.
b. * Il y est un homme à la porte.

Nous proposons dans (30) une hypothèse concernant *have* qui ne changera pas, et dans (31) une première hypothèse à propos d'*avoir* qu'il faudra corriger.

- (30) *have* a un trait d'*Aktionsart*/aspect [+ET, -borné], qu'il fonctionne comme verbe lexical dans VP ou comme auxiliaire dans T.
(31) *avoir* est une copule, verbe sans traits d'*Aktionsart*/aspect.

(30) et (31) rendent compte du contraste entre (20) et (21) ci-dessus. Si *avoir* est dépourvu du trait aspectuel [+ET], il ne peut pas monter à C pour insérer l'état « connaître Jean » dans l'intervalle du temps de référence, contrairement à *have* en anglais. Comme l'adverbe « depuis longtemps » s'accorde avec le trait [+ET] correspondant à un intervalle temporel, (21) est sémantiquement incohérent.

Le fait que le français utilise *avoir* dans la phrase existentielle (28), là où l'anglais utilise *be* dans (29), était l'hypothèse qu'*avoir* a le même statut de copule que *be*.

(30)-(31) rendent compte également du contraste entre l'anglais et le français dans (26) et (27) si l'on suppose qu'un verbe de type causatif ou d'expérience a nécessairement un trait d'aspect [+ET] qui est satisfait au niveau de l'interprétation temporelle par la fusion avec un complément lexical [+ET]. Le fait que de tels verbes n'admettent pas un complément qui dénote un état appuie cette hypothèse :

- (32) a. * I had Jean be handsome.
b. * J'ai fait être beau à Jean.

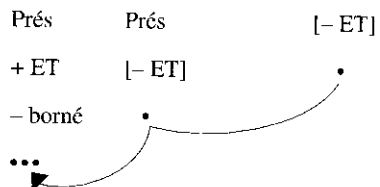
En tant que copule, *avoir* ne fournit pas le trait [+ET] nécessaire pour l'interprétation causative ou d'expérience.

L'hypothèse qu'*avoir* n'est qu'une copule permet de rendre compte également du contraste dans (33), où le passé composé est interprété comme un prétérit :

- (33) a. J'ai vu Jean hier.
b. * I have seen John yesterday.

Dans la structure (34) associée à (33a), l'événement « vu Jean » est prédiqué du point temporel T2. Nous proposons que T2 monte à T1 et à C (qui introduit un intervalle), où il est interprété comme une borne qui divise le temps présent du temps passé. Ici, comme pour *kataba* en arabe ou *walked* en anglais, une forme participiale interprétée comme accomplie dans l'enchâssée dénote le temps passé dans la phrase matrice.

- (34) C [TP1 Je T1 avoir TP2 T2 vu Jean hier]



Il est à noter que le temps présent dans T1 ne fait pas obstacle, par « minimalité », à la montée de T2 dans C. *Avoir* en tant que copule dénote un seul point dans T1. Quand T1 monte à T2 les deux points ne s'alignent pas, en l'absence d'aspect, mais se superposant, constituent toujours un seul point temporel.

Il n'en est pas de même dans (33b), analysé dans (35). Ici, l'intervalle que définit *have* imperfectif dans T1 bloque la projection de la borne temporelle T2 sur l'intervalle déictique dans C. Le point dont est prédiqué l'événement s'insère dans l'intervalle présent défini par T1 de sorte que l'événement « see John » se place au présent, pas au passé. Comme *yesterday* doit vérifier un temps passé, la phrase est incohérente :

- (35) C [TP1 I T1 have [TP2 T2 seen John yesterday]]
+ ET + ET
- borné - borné
... ..
-

L'hypothèse (31) ne rend pourtant pas compte de tous les faits. Elle n'explique pas pourquoi *avoir* joue le même rôle dans les phrases possessives en français que *have* en anglais. Dans Guéron (1998) nous soutenons l'hypothèse que tout verbe possessif possède une *Aktionsart* [+ET]. (31) ne rend pas compte non plus de l'interprétation de « passé dans le présent » du passé composé dans (25) où les formes anglaises et françaises sont synonymes.

Si *avoir* n'était qu'une copule, on s'attendrait à ce que le passé composé ait nécessairement l'interprétation d'un prétérit et que la phrase possessive ait la forme « à moi est un livre », équivalente à « mihi est liber » en latin³.

(31) ne permet pas non plus de comprendre l'alternance des auxiliaires en français, où *être* figure aussi bien dans les phrases inaccusatives que dans les phrases passives. En anglais, par contre, l'auxiliaire *be*, verbe copule, est limité aux phrases passives et *have* est l'unique auxiliaire possible dans le passé composé.

- (36) a. Jean fut/a été battu.
b. Jean est venu.
c. * Jean a venu.

- (37) a. John was beaten.
b. * John is come.
c. John has come.

L'alternance entre *avoir* et *être* en français n'étant pas aléatoire, ces deux verbes ne peuvent pas avoir le même statut aspectuel. Nous modifions donc (31) dans (38) :

- (38) *avoir* a une *Aktionsart* [+ET, – borné] quand il est interprété dans VP. Il perd ces traits et fonctionne comme une copule quand il est interprété dans une position superordonnée à VP.

Avoir fonctionne comme *have* dans les phrases possessives parce que, dans ce cas, il est interprété dans VP. La possession est une relation spatiale et VP est le domaine du calcul spatial (Guéron, 1998, 2000).

Les phrases causatives, qui demandent un verbe matrice [+ET], sont interprétées au niveau vP, niveau intermédiaire entre VP et TP (Chomsky, 1995) où est assignée la fonction sémantique CAUSE. Au niveau vP, *have* reste [+ET] tandis qu'*avoir*, sans trait d'*Aktionsart*, est rejeté en faveur de verbes [+ET] tels que *faire* (avec adjonction ultérieure du verbe lexical à *faire*) ou *laisser* :

- (39) a. [TP I [vP make / let / have [vP John work]]]
 + ET + ET + ET
 b. [TP Je [vpfais / laisse / *ai [vP Jean travailler]]]
 + ET + ET ∅

Les phrases existentielles sont interprétées au niveau TP, où le verbe auxiliaire [–ET] dans T fusionne avec le trait de temps de T et le trait grammatical [+locatif] du SN situé dans la position préverbale réservée au sujet en anglais comme dans (29a) ou dans le clitique *y* adjoint à T en français (28a). Le contraste dans (28) et (29) s'explique par l'hypothèse qu'*avoir*, comme *be*, et contrairement à *have*, est une copule dans T.

L'interprétation ambiguë d'*avoir* dans le passé composé, où il fonctionne comme verbe aspectuel [+ET, – borné] dans (25b) mais comme une copule dans (33a), suggère que la borne temporelle que définit un participe passé peut être insérée aussi bien dans un espace [+ET] au niveau VP, où *avoir* est [+ET, – borné], que dans l'intervalle temporel défini dans T où *avoir* fonctionne comme une copule.

Il reste à rendre compte de l'alternance des auxiliaires en français et de l'absence d'une telle alternance en anglais. Nous attribuons le choix d'un auxiliaire à l'interaction entre l'aspect du verbe auxiliaire et sa structure argumentale.

Nous avons proposé que les auxiliaires, comme les verbes lexicaux, ont une structure argumentale (Guéron, 2000). Nous distinguons *avoir* et *être* de ce point de vue dans (40).

- (40) *avoir* est un verbe transitif ; *être* est un verbe inaccusatif.

Nous avons également proposé que l'*Aktionsart* d'un verbe détermine sa structure argumentale (Guéron, 1998, 2000). Tout verbe pourvu d'un trait d'*Aktionsart* [+ET] interprétable comme une extension temporelle au niveau TP sélectionne un argument externe situé dans la position de sujet syntaxique. Au niveau interprétatif, le sujet fonctionne comme le contrôleur sémantique de la

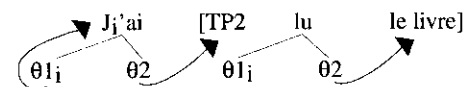
temporalité de l'événement sous sa portée. Dans le cas non marqué, un verbe dénotant un événement ayant une temporalité interne est donc transitif⁴.

Les verbes qui ne sélectionnent pas de sujet sont invariablement [–ET, – borné], c'est à dire, ponctuels. Sans temporalité interne, ils n'ont pas besoin d'un sujet contrôleur de la temporalité. Des phrases comme « Il est arrivé quelque chose », ou « Jean est parti » dénotent une intersection spatiale atemporelle entre le corps d'un « acteur » de l'événement et le centre déictique du discours. Ces situations sont ancrées dans la perception immédiate d'une configuration spatiale. Comme le temps n'est pas nécessaire pour vérifier une intersection spatiale, l'événement n'a pas besoin de sujet. L'ajout éventuel d'un sujet apporte une temporalité comme dans (iv) et (v) de la note 1⁵.

Dans (41), TP2 dénote un événement « lire un livre » ayant une temporalité interne inhérente. Le verbe a donc besoin d'un sujet pour contrôler sa temporalité. Un participe passé ne réalise jamais l'argument sujet d'un verbe. Si le sujet est nécessaire pour des raisons aspectuelles, il reste implicite. Or, le principe de la pleine interprétation (Chomsky 1992, 1995) exige que le sujet d'un verbe actif soit identifié⁶.

Nous proposons que le verbe transitif *avoir* prend TP2 comme argument interne et le sujet matrice *je* comme argument externe. Dans (41), *je*, sujet de la phrase matrice, identifie, au moyen du contrôle syntaxique, le sujet implicite de *lire*. (Le liage de l'argument externe de *lire* par celui d'*avoir* est représenté par des indices référentiels identiques) :

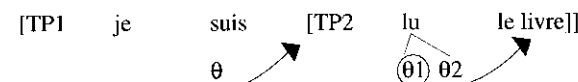
- (41) J'ai lu le livre



Une phrase contenant *avoir* + participe passé est ainsi une structure de contrôle syntaxique où le sujet de la matrice lie le sujet de l'enchâssée (cf. Cowper, 1995). C'est précisément parce que l'auxiliaire *avoir* a une *Aktionsart* [+ET], qui implique un argument sujet pouvant identifier le sujet participial non réalisé, qu'un participe transitif doit prendre ce verbe comme auxiliaire.

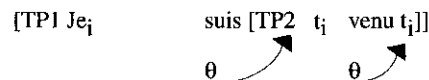
Être est lui-même un verbe inaccusatif, sans temporalité et donc sans sujet. Il se trouve avec des compléments lexicaux également sans sujet. Ainsi, (42) est mauvais parce que la relation de contrôle n'est pas légitime. *Être* ne prenant pas d'argument sujet, le SN *je* n'a pas de fonction sémantique dans TP1. N'étant pas motivé dans son propre domaine, TP1, il ne peut pas identifier le sujet interne de *lire* dans TP2 :

- (42) * Je suis lu le livre.



(43), configuration non pas de contrôle, mais de « montée », est parfaite. Ici, l'argument interne de *venir* monte à la position sujet de la phrase matrice. Comme *venir*, sans temporalité interne, ne prend pas d'argument externe, un contrôleur temporel n'est ni nécessaire ni possible et l'auxiliaire est *être* :

(43) Je suis venu



L'italien se comporte comme le français. D'autres langues romanes, comme l'espagnol et le portugais, sont comme l'anglais : elles prennent *have* comme auxiliaire même avec les verbes inaccusatifs :

(44) a. I have come.
b. * I am come.

(45) a. He venido. [espagnol]
b. * Soy venido. [espagnol]

Nous avons proposé qu'un participe lexical transitif demande l'auxiliaire *avoir* dont le sujet peut identifier son propre sujet implicite, tandis qu'un participe inaccusatif, sans temporalité, choisit l'auxiliaire inaccusatif *être*. Mais pourquoi seulement certaines langues admettent-elles *être* avec les participes inaccusatifs, tandis que d'autres utilisent quand même *avoir* ? Si *avoir* est transitif, comme nous le proposons, pourquoi n'est-il pas exclu avec les participes inaccusatifs, qui n'ont pas de sujet implicite à identifier, en anglais et en espagnol, comme il l'est en français et en italien ?

Il est à noter que tout comme l'auxiliaire *avoir*, l'auxiliaire *être* détermine soit l'interprétation « passé dans le présent » (46a), soit l'interprétation prétérite (46b) du passé composé :

(46) a. Je suis venu récemment.
b. Je suis venu hier.

Nous proposons qu'à côté de la copule *être*, qui n'a pas de trait d'*Aktion-sart*, le français possède un verbe lexical *être* qui ne diffère de la copule que parce qu'il contient un trait [+ LOC(atif)] qui détermine un trait d'*Aktion-sart* [+ ET]. Ce verbe lexical est archaïque en français moderne :

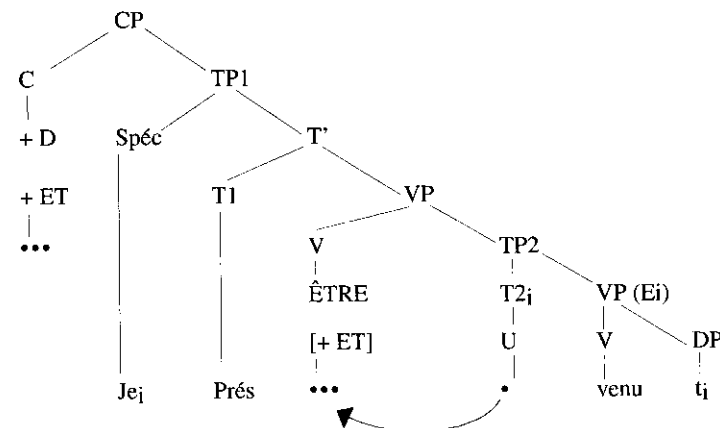
(47) a. Il était une fois une petite fille.
b. ma pauvre maison/Qui m'est une province. (Du Bellay, Regrets XXXI.)

Nous suggérons, pourtant, qu'une fois monté dans le domaine temporel où il perd son trait lexical [+ LOC] *être* retient le trait aspectuel [+ ET] que son

trait lexical implique au niveau de l'*Aktion-sart*. Ce sera ce trait aspectuel qui distingue *être* (ex-)LOC de la copule *être* et lui permet de fonctionner comme un aspect imperfectif dans T, au même titre qu'*avoir*.

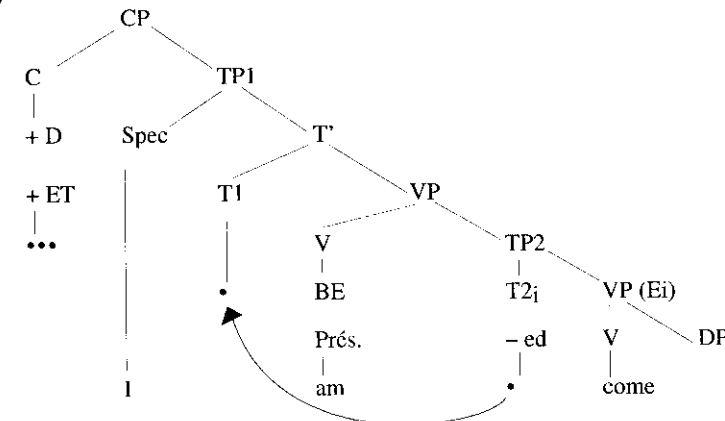
Dans (48), l'événement ponctuel *venir* est associé au point T2. Quand *être* a un trait [+ ET], il peut définir un intervalle. Dans ce cas, T2 insère l'événement ponctuel prédiqué de T2 à l'intérieur de l'intervalle que dénote *être* :

(48)



Parce que *be* est seulement une copule en anglais moderne, la phrase équivalente anglaise « I am come » est mauvaise. Dans (49), l'événement ponctuel *come* est prédiqué du point T2 qui monte au point T1. Ici « I am come » est mauvais pour la même raison que « I come now » l'est : un événement ne peut pas être prédiqué d'un point au temps présent⁷.

(49)



Par contre, une phrase comme « J'ai couru hier » est bonne en français, même avec *avoir* copule, parce que rien n'empêche de prédiquer un événement d'un point situé au passé plutôt qu'au présent.

Pour Benveniste (1966), *avoir* reste un verbe possessif même dans son emploi auxiliaire. Nous pouvons dire, dans le même esprit, qu'*être* reste un verbe locatif même quand il est auxiliaire. Plus précisément, les traits d'*Aktionsart* d'*être* [+ET] survivent à sa grammaticalisation.

La possession s'exprime avec *être* dans les langues où le trait [+LOC] d'*être* s'accorde avec le trait de cas datif d'un sujet également interprété comme [+LOC]. Le sujet est interprété comme ayant une extension spatiale au niveau VP et une extension temporelle au niveau TP (cf. Guéron, 1998).

Ce n'est pas *être* copule mais *être* (ex)locatif qui fonctionne comme un auxiliaire [+ET] en français ou en italien. Par contre, seul *have* est [+ET] en anglais, et de même pour *haber* en espagnol, *ter* en portugais, etc.

Les langues qui utilisent *être* pour les participes inaccusatifs possèdent un verbe *être* qui est en même temps inaccusatif – il ne prend pas de sujet – et aspectué, donc capable d'insérer l'événement que le participe dénote dans l'intervalle de temps de référence dans C. La combinaison d'inaccusativité et d'*Aktionsart* [+ET] est caractéristique des verbes locatifs lexicaux (cf. « Il vient du monde depuis ce matin » vs « * Il faut du monde depuis ce matin » ou « * Il me semble depuis ce matin que tu as raison »). Nous attribuons à *être* ces mêmes propriétés dans certaines langues.

Il existe des dialectes de l'Italie centrale qui utilisent *être* même avec des participes transitifs (cf. Kayne, 1993). Dans le contexte de ce que nous venons de dire, nous pouvons reconnaître dans ces auxiliaires un *être* possessif, avatar d'*être* [+LOC] où le sujet spatial est ré-interprété comme un sujet temporel. Ce sujet fonctionne comme le sujet d'*avoir* dans d'autres langues, contrôlant le sujet implicite d'un participe transitif.

Une langue ayant un *être* aspectué semble préférer cet auxiliaire pour les inaccusatifs, peut-être parce que la structure de montée définie par *être* est plus économique que la structure de contrôle définie par *avoir*.

Pourquoi, dans une langue sans *être* aspectué, *avoir* est-il possible même quand le participe lexical n'a pas de sujet à contrôler et que l'argument interne monte en position sujet ? Nous suggérons que la montée de l'argument THÈME à la position sujet de la matrice est cruciale dans de tels cas. Dans une phrase comme (50) ci-dessous, l'argument THÈME du verbe aurait deux fonctions événementielles distinctes : (i) il mesure l'extension spatiale de l'événement au niveau VP et (ii) il sert de contrôleur temporel de l'aspect au niveau TP :

- (50) a. I have come.
[TP₁ I_j HAVE [TP₂ come t_j]]

Ces deux fonctions, celle de mesure spatiale, et celle de contrôleur temporel, se retrouvent sous forme disjointe dans les phrases moyennes. Dans (51),

le trait de personne dans *se*, associé à un topique arbitraire, contrôle la temporalité de l'événement « digérer ces pommes » tandis que le sujet matrice mesure son étendue spatiale.

- (51) Ces pommes_j se digèrent t_j facilement.

4. Conclusion

4.1. Nous avons associé à tous les items lexicaux un trait d'*Aktionsart* [+/-ET], qui définit une étendue spatiale dans VP et une étendue temporelle dans TP.

Nous avons réservé le terme « aspect » au trait d'*Aktionsart* [+ET, +/- borné] porté par un verbe qui fusionne avec un morphème de temps. La montée de T + ASP à C permet de définir un intervalle temporel dans lequel l'événement que VP dénote, et qui est prédiqué de T, est inséré.

4.2. Nous nous sommes intéressés aux différences dans les systèmes aspectuels de l'anglais et du français :

(i) L'anglais n'a pas de trait d'*Aktionsart* [+ET] au temps présent. Pour insérer un événement dans un intervalle temporel au présent, il lui faut utiliser le verbe auxiliaire *have* dont le contenu se limite, en plus des traits verbaux catégoriels de T et AGR, à un trait d'*Aktionsart* [+ET, - borné].

(ii) Le français n'a pas de trait d'*Aktionsart* [+ET] au passé simple. Tout événement au passé simple est narratif comme pour le présent en anglais, ou bien se situe sous la portée d'un opérateur universel, habituel, performatif, etc.

(iii) Les différences entre l'anglais et le français en ce qui concerne le passé composé se réduisent au fait qu'*avoir* est une copule non aspectuée dans son emploi auxiliaire en français (mais pas dans son emploi de verbe possessif), tandis que *have* est [+ET] dans tous ses emplois.

(iv) Les langues qui alternent *avoir* et *être* possèdent, en plus de la copule *être*, un *être* [+LOC] dont le trait d'*Aktionsart* [+ET] est resté vivace malgré le processus de grammaticalisation. Ce verbe *être* sert d'aspect [+ET] au niveau temporel : il monte à T et à C où il définit l'intervalle temporel où se place l'événement dénoté par le participe.

Dans la situation canonique, *être* gouverne un participe inaccusatif, en l'absence d'un sujet qui peut contrôler le sujet implicite et ainsi la temporalité d'un participe transitif ou inergatif. Mais il existe des dialectes où *être* [+LOC] est assimilé non pas au verbe *être* locatif mais au verbe possessif dont le sujet sert à la fois de contrôleur spatial et temporel. Il suffit que le sujet d'*être* [+LOC] puisse monter à [Spec, IP] pour jouer le rôle de contrôleur temporel

liant le sujet d'un complément participial pour qu'*être* puisse jouer le même rôle aspectuel dans cette langue que *have* en anglais.

Notes

1. Comme me le rappelle B. Laca, caractériser les états comme [– duratif] ne va pas de soi. Le fait que l'on puisse dire « Jean a cessé de/continue de marcher/écrire son livre/aimer Marie » suggère, au contraire, que les états sont aussi duratifs que les activités ou les accomplissements.

Notre définition des états comme [– duratif] (ponctuel) est basée sur le fait, discuté plus loin dans le texte, que les états peuvent être mis au présent déictique en anglais, contrairement aux activités et aux accomplissements :

(i) She loves John now. 'Elle aime John maintenant.'

(ii) * She speaks to John now. 'Elle parle avec Jean maintenant.'

Le contraste entre (iii) et (iv) ci-dessous suggère qu'il faut introduire une distinction temporelle plus fine dans le calcul temporel des phrases :

(iii) * Mary loves John since the war. 'Mary aime John depuis la guerre.'

(iv) Mary still/no longer loves John. 'Mary aime toujours John/ne l'aime plus.'

Nous proposons de distinguer le temps associé au monde du discours du temps associé au sujet de la phrase. Un sujet [+ humain] est porteur d'un temps « biographique » indépendamment de l'*Aktionsart* de l'événement sous sa portée. Si en anglais, un état ne peut pas être associé à un intervalle discursif temporel, il peut être inclus dans le temps « biographique » associé au sujet.

Les exemples (v) et (vi) illustrent également la différence entre le temps du discours et le temps du sujet. L'anglais se distingue du français en ce qui concerne la possibilité de prédiquer un état d'un intervalle de temps de discours, mais pas en ce qui concerne le placement de l'état dans la biographie temporelle du sujet.

(v) John has a new baby brother (*since this morning).

(vi) Jean a un nouveau petit frère (depuis ce matin).

2. Pour le passé simple en français, comme pour le présent simple en anglais, tous deux des temps narratifs, il est difficile de trouver des exemples où le héros de la narration est *tu* plutôt que *je*, mais aucun principe n'empêche la deuxième personne là où la première personne est légitime. Je ne doute pas qu'une enquête un peu plus poussée que la mienne ne révèle des discours de ce type.

3. Un verbe possessif doit avoir un trait [+ ET]. Dans certaines langues, *être* peut avoir un trait [+ LOC(atif)] qui se traduit comme un trait d'*Aktionsart* [+ ET]. Ces langues ont une forme possessive avec *être*. Nous reviendrons plus loin sur le trait [+ LOC] d'*être*.

4. Les exemples suivants constituent des contre-exemples apparents à l'hypothèse que la temporalité d'un prédicat se traduit en syntaxe par la présence d'un sujet :

(i) Il pleut depuis des mois

(ii) Il pousse beaucoup de fleurs dans mon jardin

(iii) Il se tue beaucoup de gens à ce carrefour

Ces phrases dénotent des phénomènes naturels. Nous proposons que la cause, ainsi que le contrôle temporel de tels phénomènes, résident dans les conditions de l'univers de discours, externes à la volonté des hommes. La situation « canonique » discutée dans le

texte implique, par contre, un sujet volontaire qui cause un événement et qui contrôle sa temporalité interne :

(iv) Je ferai pousser des fleurs dans mon jardin

(v) L'assassin a tué beaucoup de gens à ce carrefour

5. Un verbe sans *Aktionsart* [+ ET] peut prendre quand-même un sujet qui initie un événement, comme dans les « achèvements » « Jean frappa Pierre », « Il touche le but », etc. Je laisse ce problème de côté ici.

6. Il n'en est pas de même pour la forme passive. Je ne traiterai pas ce problème ici non plus.

7. Les deux phrases, « It comes » au présent et le passé composé « It is come », étaient bonnes pour Shakespeare, ce qui suggère que *be* avait le trait [+ LOC/+ ET] dans l'anglais du xvi^e siècle, comme *être* en français moderne.

II

Syntaxe et sémantique

Hamida Demirdache
Myriam Uribe-Etxebarria

**LA GRAMMAIRE DES PRÉDICATS
SPATIOTEMPORELS :
TEMPS, ASPECTS ET ADVERBES DE TEMPS**

Nous présentons un modèle de l'interprétation temporelle où les temps, les aspects et les adverbess temporels sont tous uniformément définis en termes d'un ensemble de relations sémantiques et structurales, à la fois élémentaires et isomorphiques*. L'hypothèse avancée est que les temps, les aspects et les

* Différentes parties de ce travail ont été présentées aux colloques suivants : *WCCFL XVI* (Université de Washington, février 1997), Troisième Colloque International *Langues et Grammaire* (Paris VIII, juin 1997), GLOW Annual Meeting (Université de Tilburg, avril 1998), *UCLA Workshop on Tense and Aspect* (Lake Arrowhead, mai 1998), Colloque Annuel de l'Association Canadienne de Linguistique (Université d'Ottawa, mai 1998), *The Syntax and Semantics of Tense and Mood Selection* (Université de Bergamo, juillet 1998), Table ronde internationale *The Syntax of Tense and Aspect* (Paris VII, novembre 2000), ainsi qu'aux colloques de linguistique de l'Université de Colombie Britannique, l'Université Autonome de Madrid, l'Université de Connecticut, l'Université de Maryland, l'Université du Pays Basque à Vitoria, l'Université de Deusto et l'Université de Paris VIII. Nous remercions tous les participants de ces colloques qui, par leurs commentaires critiques et pointus, ont contribué à l'élaboration de ce travail. Nous sommes particulièrement reconnaissantes à Anne Dagnac pour sa lecture critique du texte et ses suggestions, à Ken Hale, Brenda Laca, Javi Ormazabal, Tim Stowell, Juan Uriagereka et Karen Zagona pour des commentaires précieux et des discussions stimulantes, et à Thomas Bardet et Katell Léon pour leurs relectures minutieuses du manuscrit. Cette recherche a été partiellement subventionnée par des fonds du CRSHC (410-95-1519), de l'Université du Pays Basque (UPV 033.130-HA036/98, UPV 00033-130-1388/2001) et du gouvernement basque (PI-1998-127).

adverbes de temps sont des *prédicats spatiotemporels*. Nous défendons les trois propositions suivantes. Ces prédicats établissent des relations topologiques – inclusion, précédence et subséquence – entre deux arguments qui dénotent des intervalles de temps. Comme tout prédicat, ils projettent dans la syntaxe leur structure argumentale (temporelle). Les relations spatiotemporelles sont définies en termes d'une distinction primitive : la coïncidence ou la non-coïncidence entre la position de l'entité à localiser – la figure – et celle de l'entité de référence, choisie comme repère – le fond. Cette distinction, de nature cognitive, renvoie à la manière dont nous structurons l'espace.

Le modèle avancé cherchera à prédire la diversité des moyens morpho-syntaxiques actualisés dans les langues pour exprimer les relations temporelles, en corrélant la morphosyntaxe du temps, de l'aspect et des adverbes temporels à travers les langues avec leur interprétation sémantique.

L'hypothèse d'une grammaire unique pour les relations temporelles et aspectuelles nous permet : (i) de dériver l'interaction compositionnelle du temps et de l'aspect récursif (section 2) ; (ii) d'expliquer l'étonnante diversité des prédicats – exprimant la localisation spatiale, le déplacement, la direction, la posture, la position... – actualisés à travers les langues pour exprimer les relations temporelles (section 3) ; (iii) d'expliquer le rôle de l'aspect grammatical dans la construction de la référence temporelle dans les langues sans temps morphologique (section 4) ; et (iv) d'expliquer le rôle des adverbes de temps dans la construction de la référence temporelle dans les langues avec ou sans temps morphologique (section 5).

1. Temps et aspect : le parallèle sémantique

Notre but étant de construire un modèle où le temps et l'aspect sont définis en termes de primitifs sémantiques et structuraux homomorphiques, nous chercherons dans un premier temps à établir un parallèle sémantique entre le temps et l'aspect grammatical. Sur la base de ce parallèle, nous proposerons des représentations structurales isomorphiques du temps et de l'aspect, qui décomposent ces deux catégories grammaticales en leurs composantes sémantiques élémentaires.

Les analyses qui abordent la représentation du temps d'un point de vue référentiel posent que le temps grammatical contribue au repérage de l'éventualité¹ décrite par une phrase sur la ligne du temps. On admet alors que le temps grammatical sert à localiser soit l'éventualité, soit le temps de l'éventualité décrite par rapport à un intervalle de référence. Dans une phrase simple avec un temps simple, l'intervalle de référence sera le moment de l'énonciation.

Afin d'établir un parallèle entre le temps et l'aspect, nous adopterons la proposition de Smith (1991 : 91) selon laquelle l'aspect sert à présenter un point de vue (*viewpoint*) sur la situation décrite par une phrase, une perspective

temporelle qui focalise soit une partie de la situation, soit la situation dans sa globalité :

« Aspectual viewpoints function like the lens of a camera, making objects visible to the receiver. Situations are the objects on which viewpoint lenses are trained. And just as the camera lens is necessary to make the object available for a picture, so viewpoints are necessary to make visible the situation talked about in a sentence.

[...] We shall say that the part focused by a viewpoint is visible to semantic interpretation [...] What is focused has a special status, which I will call visibility. **Only what is visible is asserted** [...]. »

Ainsi, dans une phrase au prétérit simple comme (1a), l'événement décrit est présenté dans sa globalité, comme ayant à la fois une borne initiale (I) et une borne finale (F) :

(1) Schéma temporel du prétérit simple

a. Naïma wrote a novel.

'Naïma écrivit/a écrit un roman.'

[I F]

//////////

b. Naïma wrote a novel, *but she never finished it.

'Naïma écrivit/a écrit un roman, *mais elle ne l'a jamais fini.'

Le procès décrit par la phrase au prétérit en (1a) est présenté comme achevé, comme ayant une borne finale intrinsèque après laquelle il ne peut continuer. La suite en (1b) est donc illicite. Par contre, dans une phrase à l'aspect progressif ou à l'imparfait comme (2a), l'événement décrit n'est pas présenté dans sa globalité, de sa borne initiale à sa borne finale, mais de l'intérieur, dans son déroulement, comme l'illustre le schéma en (2).

(2) Schéma temporel du progressif et de l'imparfait

a. Naïma was writing a novel.

Naïma écrivait un roman.

[I F]

/////

b. Naïma was writing a novel, but she never finished it.

Naïma écrivait un roman, mais elle ne l'a jamais fini.

Le progressif et l'imparfait en (2a) ne présentent qu'une vue partielle de l'événement : ils ne focalisent qu'une phase, un intervalle de temps dans la structure temporelle interne de l'événement décrit, intervalle qui n'inclut pas ses bornes I et F. Puisque seul l'intervalle de temps focalisé par l'aspect est visible à l'interprétation sémantique, et que cet intervalle n'inclut pas la borne finale F,

il s'ensuit qu'aucune assertion n'est faite sur la culmination de l'événement, même si la phrase est au passé comme en (2a). La suite en (2b) est donc parfaitement licite.

Mais comment l'aspect progressif ou l'imparfait saisissent-ils un intervalle dans le temps de l'événement qui n'inclut ni sa borne initiale, ni sa borne finale ? En établissant une relation d'inclusion entre deux intervalles temporels : l'intervalle de temps focalisé (noté **AST-T** pour *Assertion-Time*, temps de l'assertion), et le temps de l'événement décrit par le VP (noté **EV-T** pour *Event-Time*), comme l'illustre le schéma en (3).

- (3) [[]]
EV-T AST-T

Nous avons appelé l'intervalle de temps dans la structure temporelle interne de l'événement, focalisé par l'aspect, le temps de l'assertion, suivant Klein (1995 : 687) :

« The Assertion Time [AST-T] is the time for which an assertion is made or to which the assertion is confined ; for which the speaker makes a statement. »

Nous sommes maintenant en mesure de comprendre le parallèle sémantique entre le temps et l'aspect : ils servent tous deux à établir des relations topologiques – inclusion, précédence, subséquence – entre deux intervalles de temps.

Nous adopterons un modèle néo-reichenbachien du calcul de la référence temporelle de l'éventualité décrite par une phrase. Ce calcul met toujours en jeu trois intervalles de temps : le temps de l'éventualité (EV-T), le moment de parole (noté **UT-T** pour *Utterance-Time*) et un intervalle de référence. Mais, à la différence des modèles néo-reichenbachiens, nous posons que le rôle du temps grammatical *se limite* à ordonner, à mettre en relation, l'intervalle de référence et le moment de parole (UT-T). C'est à l'aspect qu'il revient d'ordonner, de mettre en relation, l'intervalle de référence et le temps de l'événement (EV-T). Ce qui veut dire que la troisième coordonnée impliquée dans le calcul de la référence temporelle n'est autre que l'intervalle de temps focalisé par l'aspect – soit l'AST-T, suivant Klein (1995) :

- (4) L'Aspect met en relation l'EV-T et l'AST-T
Le Temps met en relation l'AST-T et l'UT-T

Nous avons établi un parallèle sémantique entre le temps et l'aspect. Les aspects (parfait, progressif, prospectif...), comme les temps grammaticaux (passé, présent, futur...) établissent des relations topologiques entre deux intervalles : relations de précédence, de subséquence ou d'inclusion. Nous allons maintenant établir un parallèle dans la syntaxe du temps et de l'aspect. Nous

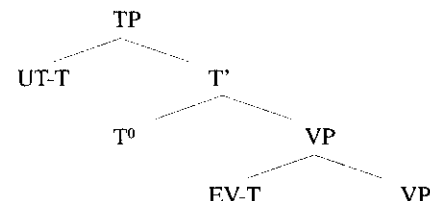
proposerons des représentations structurales isomorphiques du temps et de l'aspect, qui refléteront le parallèle sémantique établi ci-dessus. Le modèle avancé cherche donc à mettre en correspondance la représentation sémantique et la représentation syntaxique du temps et de l'aspect.

Nous présenterons en premier lieu, les représentations structurales du temps élaborées par Stowell (1993) et Zagana (1990).

2. La syntaxe du temps et de l'aspect

Dans les modèles de représentation structurale du temps proposés par Zagana (1990) et Stowell (1993), le temps est décomposé syntaxiquement en ses composantes sémantiques. En particulier, pour Zagana (1990), le temps est une tête T^0 qui projette une projection maximale (TP) et prend deux arguments temporels. L'argument externe de T^0 est un temps de référence (noté **REF-T** pour *Reference-Time*). Cet intervalle de référence correspond au moment de l'énonciation (UT-T) dans une phrase simple ou une proposition principale. L'argument interne de T^0 est le temps de l'événement (EV-T). Stowell (1993) avance que le temps est un prédicat à deux places établissant une relation d'ordre temporel entre ses arguments. Son modèle, simplifié pour des raisons d'exposition, est illustré ci-dessous².

(5) La syntaxe du Temps (Stowell, 1993)



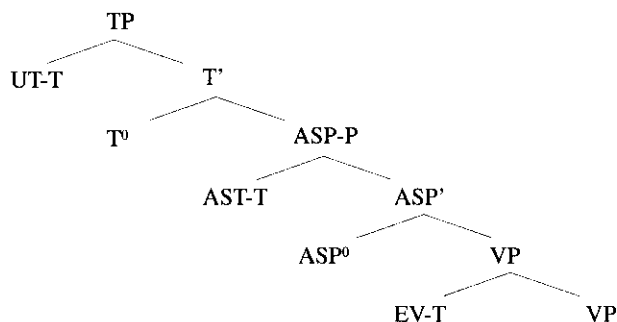
Nous avons établi un parallèle sémantique entre le temps et l'aspect : ils ont tous deux pour fonction d'établir des relations topologiques – inclusion, précédence, subséquence – entre deux intervalles de temps. Sur la base de ce parallèle, nous proposons de définir les temps et les aspects, uniformément, comme des prédicats spatiotemporels établissant des relations topologiques entre deux arguments temporels. Nous analysons donc T^0 comme un prédicat spatiotemporel signifiant : APRÈS (passé), AVANT (futur) ou DANS (présent) (voir Stowell, 1993). Et nous analysons de même **ASP**⁰ comme un prédicat spatiotemporel signifiant APRÈS (aspect accompli), AVANT (aspect prospectif), ou DANS (aspect inaccompli). (6) résume notre proposition³.

(6)

	APRÈS <i>subséquence</i>	DANS <i>inclusion</i>	AVANT <i>précédence</i>
Temps	Passé (Passé composé)	Présent	Futur
Aspect	Accompli (e.g. parfait, passé composé)	Inaccompli (e.g. progressif, imparfait)	Prospectif

Nous posons que l'aspect comme le temps projette sa structure argumentale temporelle dans la syntaxe. L'aspect et le temps ayant été, l'un comme l'autre, définis comme des prédicats spatiotemporels, il s'ensuit que la représentation structurale de l'aspect sera isomorphe à celle du temps. Notre proposition est illustrée en (7).

(7) La syntaxe isomorphe du temps et de l'aspect



Le modèle proposé en (7) décompose syntaxiquement le temps et l'aspect en leurs composantes sémantiques. Les têtes fonctionnelles ASP^0 et T^0 ordonnent chacune leur argument temporel externe par rapport à leur argument temporel interne. L'argument externe de T^0 est un intervalle de référence : typiquement, le temps de l'énonciation (UT-T)⁴. T^0 ordonne cet intervalle de temps par rapport à son argument interne : le temps de l'assertion (AST-T). L'argument externe de ASP^0 est lui aussi un intervalle de référence : le temps de l'assertion (AST-T). ASP^0 ordonne cet intervalle de temps par rapport à son argument temporel interne : le temps de l'événement dénoté par le VP (EV-T)⁵.

L'hypothèse que les temps et les aspects sont définissables en termes d'un ensemble de primitifs sémantiques et structuraux homomorphiques et isomorphiques, définit une grammaire *unique* pour le temps et l'aspect. Nous allons maintenant illustrer ce modèle avec une analyse de deux aspects : le progressif et le parfait.

2.1. Le progressif, aspect de l'inaccompli

Nous analyserons le progressif, et plus généralement l'aspect inaccompli⁶, comme un prédicat spatiotemporel signifiant DANS. La syntaxe temporelle d'une phrase à la forme progressive est illustrée en (8).

(8) Le progressif, aspect inaccompli

Le présent progressif

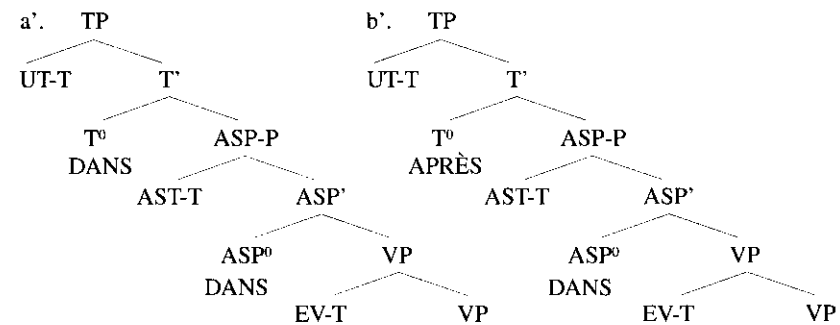
a. Naïma is reading *Ramza*.

« Naïma est en train de lire *Ramza*. »

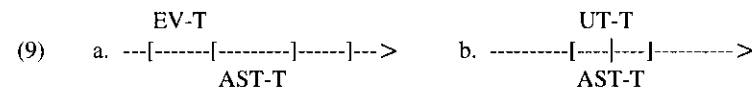
Le passé progressif

b. Naïma was reading *Ramza*.

« Naïma lisait *Ramza*. »



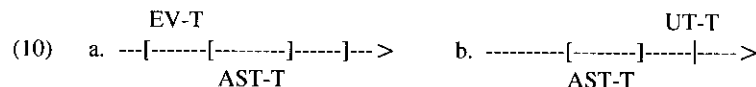
Voyons comment la représentation en (8a') génère l'interprétation de (8a). Nous procéderons de bas en haut. Le progressif est un prédicat spatiotemporel signifiant DANS. Il établit une relation d'inclusion entre ses deux arguments : il ordonne l'AST-T DANS (à l'intérieur de) l'EV-T. Il focalise ainsi un sous-intervalle du temps de l'événement (EV-T), comme l'illustre le schéma temporel en (9a). Le présent est lui aussi un prédicat spatiotemporel signifiant DANS : il ordonne le temps de l'énonciation (UT-T) DANS (à l'intérieur de) l'AST-T, comme en (9b).



Pourquoi l'événement décrit par (8a) n'est-il pas présenté dans sa globalité mais de l'intérieur, dans son déroulement ? Parce que le progressif saisit, focalise une phase dans la structure temporelle interne de l'événement. L'intervalle ainsi saisi n'inclut pas les bornes de l'événement. Finalement, (8a) décrit un événement présent parce que le sous-intervalle du temps de l'événement focalisé par le progressif est concomitant avec le moment de l'énonciation.

Le passé progressif en (8b) a la même représentation structurale, si ce n'est que T^0 est cette fois-ci un prédicat spatiotemporel signifiant APRÈS. L'aspect progressif ordonne son argument externe (AST-T) DANS son argument interne

(EV-T) comme l'illustre (10a). L'AST-T focalise donc un intervalle du temps de l'EV-T qui n'inclut ni sa borne initiale, ni sa borne finale. t^0 ordonne ensuite l'UT-T APRÈS l'AST-T, comme l'illustre le schéma (10b).



On notera que l'UT-T n'a jamais été ordonné par rapport à la borne finale de l'événement, mais seulement par rapport à un sous-intervalle du temps de l'événement (= AST-T). Il s'ensuit qu'une phrase au progressif ne fait aucune assertion sur la culmination de l'événement. Ainsi, il se peut que l'événement décrit par (8b) ait culminé avant l'UT-T : 'Naïma lisait *Ramza* hier et elle l'a finie ce matin.' Mais il se peut aussi que l'événement n'ait pas culminé avant l'UT-T, malgré le fait que (8a) décrive un événement passé : 'Naïma lisait *Ramza* hier mais elle ne l'a pas encore fini.'

Soulignons que l'analyse proposée met en jeu trois temps, EV-T, AST-T, UT-T, mais qu'elle ne peut cependant être réduite au modèle de Reichenbach, qui lui aussi repose sur trois temps, E, R, S. Dans un système (néo-) reichenbachien, le temps de référence ne peut être ordonné dans/à l'intérieur d'un autre temps, ne peut *référer à une partie du temps de l'événement*. On aura donc recours à un diacritique pour rendre compte de l'interprétation du progressif, comme l'illustre la représentation en (11b). Le temps de l'événement E et le temps de référence R sont concomitants (la virgule indique la simultanéité) et ordonnés avant le moment de parole S (*Speech-Time*), la flèche au-dessus de E indique que l'événement décrit n'est pas ponctuel, mais duratif, présenté dans son déroulement.

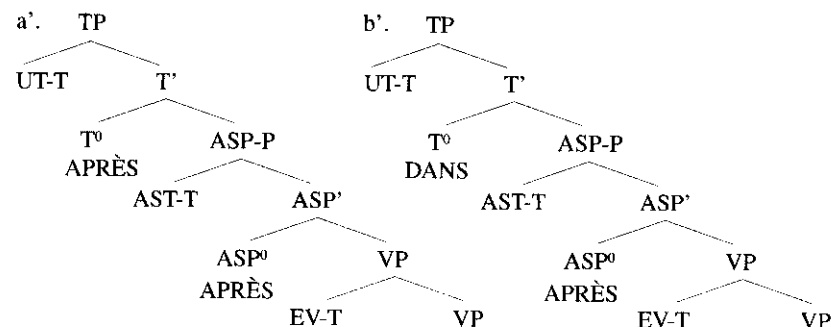


En résumé, nous avons analysé le progressif, et plus généralement l'inaccompli, de la même manière que le temps présent. L'inaccompli, comme le présent, est un prédicat spatiotemporel signifiant DANS. Cette hypothèse nous a permis de générer l'interprétation du progressif sans avoir recours ni à un système stipulatif de traits comme [+/- accompli] ou [+/- perfectif], ni à des diacritiques.

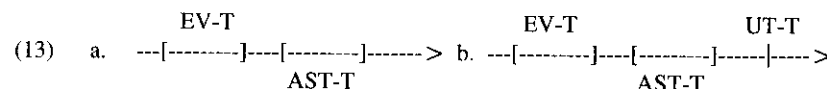
2.2. Le parfait, aspect de l'accompli

Nous analysons le parfait, et plus généralement l'aspect accompli⁷, comme un prédicat spatiotemporel signifiant APRÈS. La syntaxe temporelle d'une phrase au parfait est illustrée en (12).

- (12) Le parfait, aspect accompli
Le plus-que-parfait (« past perfect »)
 a. Naïma had read *Ramza*.
 « Naïma avait lu *Ramza*. »
Le présent du parfait
 b. Naïma has read *Ramza*.
 « Naïma a lu *Ramza*. »

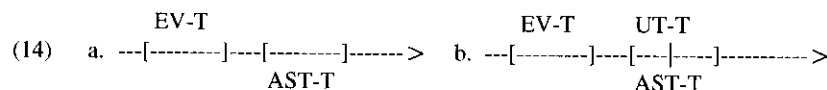


Voyons comment la représentation en (12a') génère l'interprétation de (12a), en procédant de bas en haut. Le parfait est le prédicat spatiotemporel APRÈS : il ordonne l'AST-T APRÈS l'EV-T. Il saisit ainsi un intervalle de temps après celui qui définit le temps de l'événement, comme en (13a). Le passé étant lui aussi un prédicat spatiotemporel signifiant APRÈS, il ordonne l'UT-T APRÈS l'AST-T, comme en (13b).



L'AST-T en (13b) est antérieur au moment de l'énonciation. Puisque l'EV-T en (13) est lui-même antérieur à l'AST-T, il s'ensuit que le temps de l'événement décrit par le VP NAÏMA LIRE « RAMZA » est présenté comme étant accompli, comme ayant culminé *avant* un moment de référence dans le passé, notre AST-T.

Le présent du parfait a la même représentation structurale sauf que t^0 est cette fois-ci un prédicat spatiotemporel signifiant DANS. Le parfait ordonne l'AST-T APRÈS l'EV-T, comme en (14a). Le présent à son tour ordonne l'UT-T DANS l'AST-T, comme en (14b).



L'événement décrit par le VP est donc présenté comme étant accompli avant un moment de référence, notre AST-T, concomitant du moment d'énonciation.

Nous avons analysé le parfait, et d'une manière plus générale l'aspect accompli, comme un temps passé. L'accompli, comme le passé, est un prédicat spatiotemporel signifiant APRÈS. Cette hypothèse nous permettra d'expliquer l'ambiguïté du passé composé en français (section 2.4.1). Pour conclure, soulignons que notre grammaire du temps intègre l'aspect inaccompli et l'aspect accompli sans stipuler des traits tels [+/- accompli] ou [+/- (im)perfectif]. Le parfait ordonne le temps de l'assertion après le temps de l'événement et, par conséquent, après le temps qui définit la borne finale de l'événement. L'éventualité décrite dans une phrase au parfait est donc présentée comme accomplie par rapport à un intervalle de référence (AST-T) qui lui-même peut être un temps passé, présent ou futur. Le temps de l'événement est présenté comme achevé parce qu'il est perçu/vu à partir d'un intervalle de référence qui se situe après la borne finale de l'événement.

2.2.1. Les interprétations du présent du parfait en anglais

Le présent du parfait en anglais peut avoir les interprétations illustrées ci-dessous en (15-16) (voir Bauer 1969, Brugger 1996, Comrie 1976, Kamp & Reyle 1993, McCawley 1971, Smith 1991, parmi d'autres). Le présent du parfait en (15) induit une lecture dite existentielle : il indique simplement l'existence d'un (ou plusieurs) événement(s) passé(s), présenté(s) comme accompli(s) par rapport au moment de l'énonciation. L'adverbe *for three years* spécifie la durée des deux éventualités passées décrites par (15b). Tandis qu'en (16), le parfait induit une lecture dite résultative ou continuative : il présente un état comme se prolongeant d'un moment dans le passé jusqu'à dans le présent. Ainsi, en (16a), l'état résultant du procès décrit par le VP *SAM CASSER MON ORDINATEUR* est présenté comme persistant au moment de l'énonciation. Autrement dit, (16a) implique que mon ordinateur est cassé au moment de l'énonciation. De même, (16b) implique que Naïma vit encore au Caire au moment de l'énonciation. L'adverbe duratif spécifie que l'état en question a débuté trois ans avant ce moment.

(15) Lecture existentielle

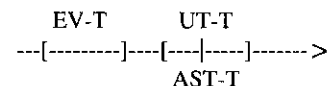
- a. Sam has broken my computer (twice).
'Sam a cassé mon ordinateur (deux fois).'
- b. Naïma has lived in Cairo for three years (twice in her life).
'Naïma a vécu au Caire pendant trois ans (deux fois dans sa vie).'

(16) Lecture résultative ou continuative⁸

- a. Oh ! my God ! Sam has broken my computer.
'Mon Dieu ! Sam a cassé mon ordinateur.'
- b. Naïma has lived in Cairo for three years (now).
Naïma a vécu au Caire pendant trois ans (maintenant).
'Naïma vit au Caire depuis 3 ans (maintenant).'

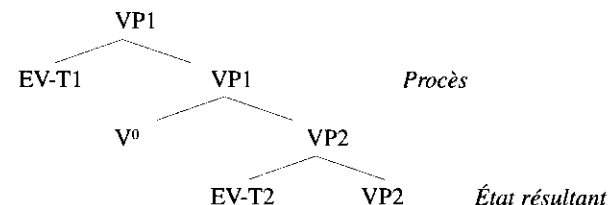
On notera que l'analyse proposée dans la section précédente (2.2.) ne génère que la lecture existentielle du présent du parfait. En effet, les phrases en (15) se verront attribuer la représentation temporelle proposée en (12b) ci-dessus. Cette représentation génère la lecture illustrée par le schéma en (17). L'éventualité décrite par (15a/b) est présentée comme accomplie avant un moment de référence concomitant avec le moment de l'énonciation. Le présent du parfait indique alors l'existence d'un événement antérieur au moment de l'énonciation.

(17) Lecture existentielle



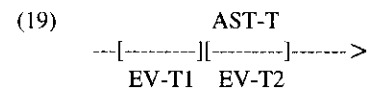
Nous posons que le parfait induit une lecture résultative ou continuative lorsqu'il focalise l'état résultant d'un procès (voir aussi Kamp & Reyle 1993 ou Smith 1991). Pour intégrer cette hypothèse, nous adoptons la représentation récursive du VP donnée en (18).

(18)



Le VP en (18) a une structure événementielle complexe⁹ : chacun des VPs en (18) représente une phase, un aspect, dans la structure temporelle interne de l'événement décrit par le VP. VP1 représente le développement du procès et VP2 l'état résultant de la culmination du procès. On remarquera que chacune des éventualités en (18) a un argument temporel externe. L'argument externe de VP1, EV-T1, est la période de temps qui définit le procès dans son déroulement, de son début jusqu'à sa culmination. L'argument externe de VP2, EV-T2, est la période de temps qui définit l'état résultant de la culmination du procès.

Nous avons posé que le parfait induit une lecture résultative lorsqu'il focalise l'état résultant d'un procès. Mais comment le parfait saisit-il l'intervalle dans la structure temporelle interne de l'événement décrit par le VP qui définit l'état résultant ? En ordonnant un intervalle de temps, le temps de l'assertion, après l'intervalle de temps qui définit le déroulement du procès – soit EV-T1, comme l'illustre le schéma en (19).

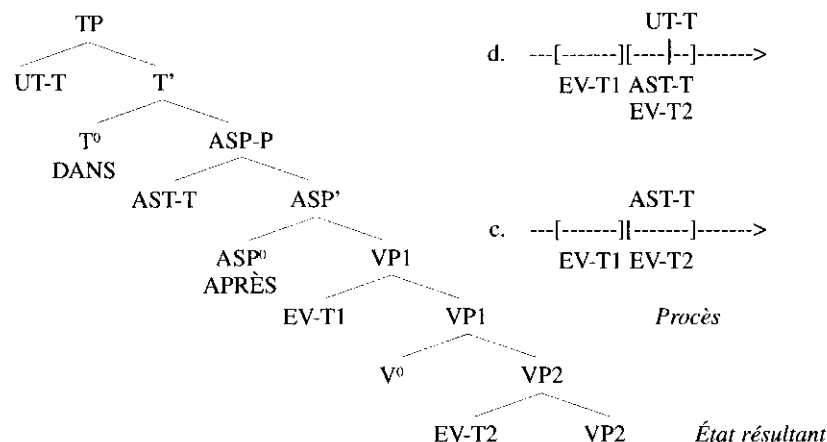


La représentation qui génère l'interprétation résultative de (16a) est illustrée en (20). Procédons comme d'habitude de bas en haut. Le parfait est le prédicat spatiotemporel APRES : il ordonne son argument externe (AST-T) APRES son argument interne (EV-T1). Le parfait focalise ainsi EV-T2, soit l'intervalle dans la structure temporelle interne de l'événement qui définit l'état résultant de la culmination du procès, comme l'illustre (20c). Le présent à son tour ordonne l'UT-T DANS l'AST-T, qui lui-même dénote l'état résultant du procès, comme l'illustre (20d). Il s'ensuit que cet état est présenté comme persistant au moment de l'énonciation, comme se prolongeant d'un intervalle dans le passé jusque dans le présent.

(20) **La lecture résultative/continuative du présent du parfait**

a. Sam has broken my computer

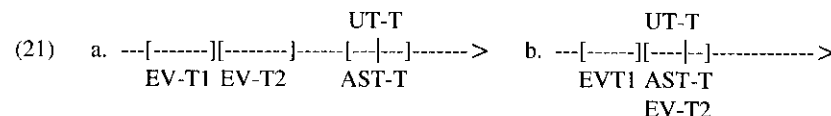
b.



Pour dériver la lecture continuative du présent du parfait illustrée en (16b), on donnera la même analyse à une différence près. Le temps de l'événement décrit par le VP en (16b) sera décomposé en deux périodes, chacune d'elles définissant une phase dans la structure temporelle interne de l'événement, comme en (18). Mais nous supposerons, suivant Kamp & Reyle (1993), qu'avec un verbe d'état, tel *live* en (16b), l'état résultant commence juste après le début du procès lui-même (et non pas après sa culmination), voir Demirdache & Uribe-Etxebarria (1997a)¹⁰.

Pourquoi le parfait peut-il induire soit une lecture existentielle, soit une lecture résultative ou continuative ? Parce que lorsque le parfait ordonne son argument externe (AST-T) APRES son argument interne (EV-T1), le temps saisi par le parfait (l'AST-T) peut dénoter n'importe quel intervalle de temps après EV-T1, comme l'illustrent les schémas temporels en (21). En (21a), le parfait saisit un

intervalle de temps quelconque après EV-T1, et l'intervalle saisi ne coïncide pas avec le temps qui définit l'état résultant du procès : le parfait induit alors une lecture existentielle. L'événement décrit est alors présenté comme accompli par rapport à un intervalle de référence concomitant du moment de l'énonciation.



En (21b), en revanche, le parfait focalise une phase interne à la structure temporelle de l'événement décrit par le VP : il saisit l'intervalle de temps, après EV-T1, qui définit l'état résultant du procès (EV-T2). La lecture induite par le parfait est dite résultative/continuative parce que le moment d'énonciation est concomitant de l'état focalisé par le parfait.

Récapitulons. Nous avons supposé que le parfait est un prédicat spatiotemporel signifiant APRES. Nous avons soutenu que cette hypothèse permet de générer les différentes interprétations du présent du parfait en anglais. Le parfait peut saisir soit (i) un temps quelconque après le temps de l'événement, l'intervalle saisi joue alors le rôle d'un repère, d'un intervalle de référence ; soit (ii) une phase, un aspect, dans la structure temporelle interne de l'événement : l'état résultant du procès. Cette analyse requiert que nous décomposions le temps de l'événement en deux périodes, chacune définissant une phase dans la structure temporelle interne de l'événement, comme en (18). Dans un souci de simplicité, nous ne représenterons pas cette décomposition du temps de l'événement dans la suite du texte. Soulignons tout de même, pour conclure, les implications de cette hypothèse pour l'analyse de l'aspect progressif (voir sections 2.1 ci-dessus et 2.3 ci-dessous). La décomposition du temps de l'événement en (18) implique que l'argument interne du progressif est en fait l'EV-T1, et donc que le progressif ordonne son argument externe (l'AST-T) DANS l'EV-T1. Cette analyse prédit correctement que le progressif focalise un sous-intervalle du temps qui définit le déroulement du procès, soit EV-T1, et non un sous-intervalle du temps qui définit l'état résultant du procès. Ainsi, *Zoe was/is opening the door* « Zoé était/est en train d'ouvrir la porte », signifie que Zoé était/est dans le procès d'ouvrir la porte, et non dans l'état résultant de la culmination du procès.

2.3. Itération de l'aspect : le parfait du progressif

Nous avons illustré comment le modèle proposé dérive l'interaction compositionnelle du temps et de l'aspect, avec une analyse de deux aspects : le parfait et le progressif. Mais l'aspect peut être récursif. Ainsi, le parfait et le progressif peuvent se combiner comme l'illustre la phrase au présent/passé du parfait du progressif en (22a). La syntaxe temporelle de (22a) est donnée en

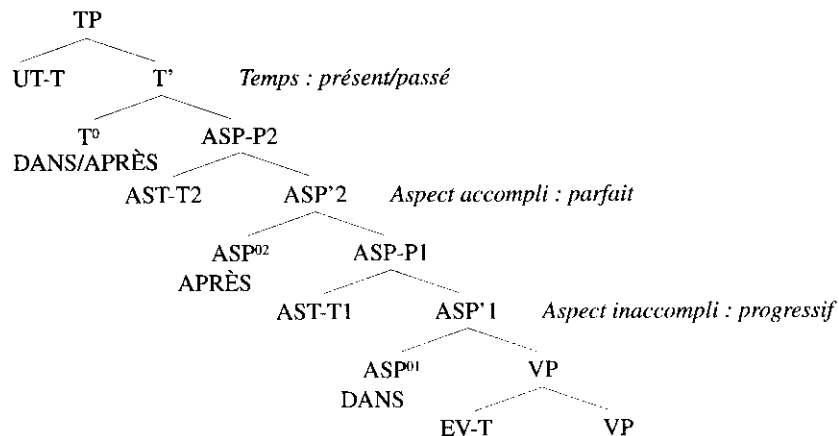
(22b). On notera l'occurrence de trois têtes temporelles distinctes en (22b) : chacune d'elles établit une relation spatiotemporelle entre ses deux arguments temporels ¹¹.

(22) **Le parfait du progressif**

a. Naïma has/had been reading *Ramza*.

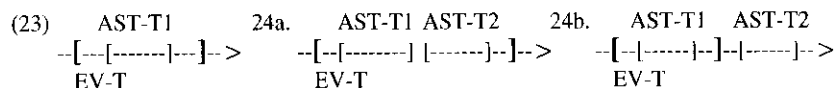
'Naïma a/avait été en train de lire *Ramza*.'

b.



Voyons comment la représentation en (22b) génère l'interprétation du parfait du progressif, en procédant de bas en haut. La tête aspectuelle ASP⁰¹ est le prédicat spatiotemporel DANS : il ordonne son argument externe (AST-T1) DANS son argument interne (EV-T). Le progressif focalise ainsi un intervalle contenu dans le temps de l'événement décrit par le VP, comme l'illustre le schéma en (23) ci-dessous.

La tête aspectuelle suivante, ASP⁰², est le prédicat spatiotemporel APRÈS : il ordonne son argument externe (AST-T2) APRÈS son argument interne (AST-T1). L'ordre AST-T2 APRÈS AST-T1 est illustré par les deux schémas temporels en (24).



Nous voyons qu'AST-T2 peut dénoter un intervalle qui : (i) précède la culmination de l'événement comme en (24a) ; (ii) suit sa culmination comme en (24b) ; ou même (iii) contient sa culmination. Pourquoi ? Parce que l'AST-T2 n'est jamais ordonné après le temps de l'événement (et donc après sa borne finale), mais seulement après un sous-intervalle du temps de l'événement (AST-T1).

Ajoutons maintenant t⁰, dont le rôle sera de localiser le temps saisi par le parfait (AST-T2) par rapport au moment de l'énonciation. Le passé ordonne l'UT-T APRÈS AST-T2. Puisque l'AST-T2 n'a lui-même jamais été ordonné par rapport à la borne finale de l'événement, il s'ensuit que (25a) peut avoir le schéma temporel en (25i), où l'UT-T est ordonné après AST-T2, mais avant la borne finale de l'événement – auquel cas Naïma n'a pas achevé sa lecture de *Ramza* au moment de l'énonciation. Mais elle peut aussi avoir le schéma temporel en (25ii), où l'UT-T est ordonné non seulement après AST-T2, mais aussi après la borne finale de l'événement – auquel cas Naïma a achevé sa lecture au moment de l'énonciation.

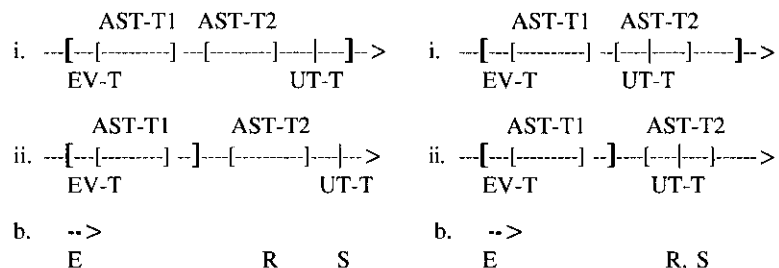
(25) **Passé du parfait du progressif** (26) **Présent du parfait du progressif**

a. Naïma had been reading *Ramza*.

Naïma avait été en train de lire R.

a. Naïma has been reading *Ramza*.

Naïma a été en train de lire R.



De même, la phrase au présent du parfait du progressif en (26a) peut avoir le schéma temporel en (26i), où l'UT-T est ordonné dans AST-T2, mais avant la borne finale de l'événement, auquel cas Naïma n'a pas achevé sa lecture au moment de l'énonciation. Mais elle peut aussi avoir le schéma temporel en (26ii), où l'UT-T est ordonné dans AST-T2, mais après la borne finale de l'événement, auquel cas Naïma a achevé sa lecture au moment de l'énonciation ¹².

À titre de comparaison, nous avons donné en (25b) et (26b) les représentations correspondantes dans un modèle reichenbachien. Le diacritique au-dessus de E indique que l'événement décrit n'est pas ponctuel, mais duratif. Notons que notre AST-T2 joue le rôle du point de référence R dans un système reichenbachien. R sert d'intermédiaire pour relier le moment d'énonciation s et le temps de l'événement E. De même, notre AST-T2 sert d'intermédiaire pour relier le moment de l'énonciation et un sous-intervalle du temps de l'événement (AST-T1). Notons cependant le problème posé par les représentations en (25b/26b) : R est nécessairement ordonné après E et, donc, après la *culmination* de l'événement. Dans les représentations générées par notre modèle, en revanche, l'intervalle de référence correspondant au point R, AST-T2, n'a jamais été ordonné par rapport à la borne finale de l'événement. Cela garantit que, même lorsque l'événement a eu lieu dans le passé, aucune assertion n'est faite sur sa culmination.

Nous avons défendu l'hypothèse que les temps et les aspects sont des prédicats qui établissent des relations spatiotemporelles entre deux arguments qui dénotent des intervalles de temps. Cette proposition nous permet de représenter formellement, non seulement les relations d'ordre temporel – subséquence, précedence – entre deux intervalles, mais aussi la relation topologique d'inclusion entre deux intervalles. Par conséquent, notre formalisme génère les interprétations du parfait du progressif, sans avoir recours à un système stipulatif de diacritiques ou de traits comme [+/- accompli] ou [+/- perfectif]. L'hypothèse que les temps et les aspects projettent, comme tout prédicat, leur structure argumentale dans la syntaxe nous permet de calculer compositionnellement (c'est-à-dire à partir de la syntaxe) l'interprétation temporelle d'une phrase¹³.

2.4. Les temps simples

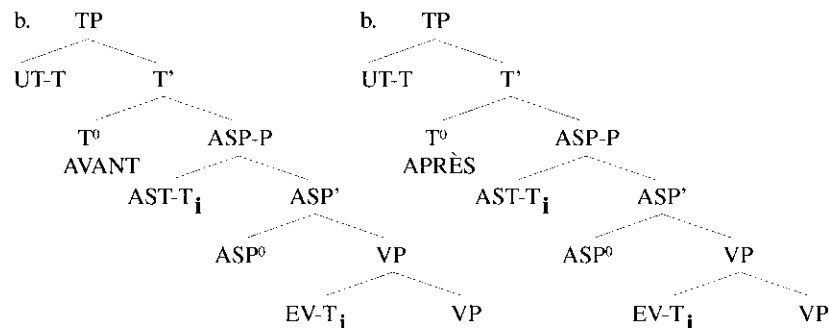
Nous avons illustré notre analyse de l'interaction compositionnelle du temps et de l'aspect récuratif. Mais nous n'avons encore rien dit sur la représentation des temps simples. Que se passe-t-il lorsque l'aspect n'est pas morphologiquement réalisé¹⁴ ? Nous avançons les deux hypothèses suivantes.

- (27) a. TP et ASP-P sont toujours projetés.
b. Lorsqu'une tête temporelle n'a aucun contenu morphologique, son argument externe lie son argument interne.

Nous verrons ultérieurement que ces deux hypothèses nous permettent non seulement de rendre compte de la grammaire des temps simples, sans aspect morphologique, mais aussi de rendre compte de la grammaire du temps dans les systèmes sans temps morphologique (section 4). Les représentations respectives du futur et du passé sont données ci-dessous.

(28) Futur sans aspect morphologique (29) Passé sans aspect morphologique

- a. Zazy will play with Zoey. a. Zazy played with Zoey.
'Zazie jouera avec Zoé.' 'Zazie joua/a joué avec Zoé.'



Commençons par la dérivation du futur simple en (28b), en procédant de bas en haut. L'AST-T lie l'EV-T puisque ASP⁰ n'a aucun contenu morphologique. L'AST-T et l'EV-T sont donc co-temporels. Le futur est le prédicat spatiotemporel signifiant AVANT : il ordonne l'UT-T AVANT l'AST-T qui, lui, coréfère avec l'EV-T. Il s'ensuit que l'UT-T précède l'EV-T, générant ainsi l'interprétation d'un futur simple, comme l'illustre le schéma (30).

$$(30) \quad \begin{array}{cc} \text{UT-T} & \text{AST-T} = \text{EV-T} \\ \text{-----[-----]} & \text{---[-----]} \text{-----} > \end{array}$$

Considérons maintenant la dérivation du passé sans aspect morphologique en (29). L'AST-T lie l'EV-T puisque ASP⁰ n'a aucun contenu morphologique. Le passé est un prédicat spatiotemporel signifiant APRÈS. Il ordonne l'UT-T APRÈS l'AST-T qui, lui, coréfère avec l'EV-T. Il s'ensuit que l'UT-T suit l'EV-T, générant ainsi l'interprétation d'un prétérit, comme l'illustre (31).

$$(31) \quad \begin{array}{cc} \text{EV-T} = \text{AST-T} & \text{UT-T} \\ \text{-----[-----]} & \text{--[-----]} \text{-----} > \end{array}$$

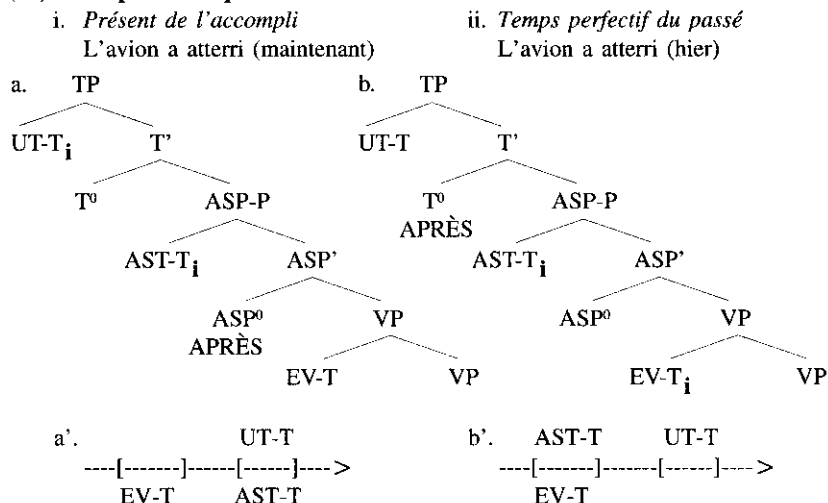
L'analyse proposée explique pourquoi l'événement décrit par une phrase au prétérit est présenté dans sa globalité, comme ayant à la fois une borne initiale et une borne finale – aspect dit perfectif ou aoristique. L'événement est présenté dans sa globalité parce que le temps de l'assertion coïncide avec l'intervalle de temps qui définit le temps de l'événement – de sa borne initiale à sa borne finale¹⁵.

2.4.1. L'ambiguïté du passé composé : temps du passé ou aspect de l'accompli ?

Il est bien connu que le passé composé (PC) en français fonctionne soit comme un prétérit simple, soit comme un présent de l'accompli/du parfait. L'exemple (32i) illustre l'emploi du PC comme présent de l'accompli. L'acceptabilité de l'adverbe *maintenant* indique que le procès est présenté comme achevé à un moment « en contact avec le présent » (Grévisse, 1980 : 839), comme ayant culminé dans une période de temps non encore entièrement écoulée. L'exemple (32ii) illustre, pour sa part, l'emploi du PC comme un temps perfectif du passé : l'événement décrit est antérieur au moment de l'énonciation et saisi dans sa globalité. Le procès a culminé à un moment contenu dans l'intervalle de temps passé désigné par *hier*.

Pour rendre compte de l'ambiguïté du PC, nous posons que le PC est un prédicat spatiotemporel signifiant APRÈS qui peut être généré soit sous ASP⁰ comme en (32a), auquel cas il fonctionne comme un aspect de l'accompli, soit sous T⁰ comme en (32b), auquel cas il fonctionne comme un temps simple du passé.

(32) Le passé composé



En (32a), le PC est un aspect signifiant *APRÈS* : il ordonne l'AST-T *APRÈS* l'EV-T. L'AST-T dénote donc un intervalle de temps après celui qui définit le temps de l'événement, comme l'illustre (32a'). Puisque T⁰ en (32a) n'a aucun contenu morphologique, l'UT-T lie l'AST-T. Il s'ensuit que l'événement décrit est présenté comme accompli avant un intervalle de référence qui coïncide avec le moment de parole.

En (32b), le PC est un temps signifiant *APRÈS* : il ordonne l'UT-T *APRÈS* l'AST-T. Puisque ASP⁰ en (32b) n'a aucun contenu morphologique, l'AST-T lie l'EV-T, comme l'illustre (32b'). Le PC a une valeur perfective parce que le temps de l'assertion coïncide avec l'intervalle de temps qui définit le temps de l'événement – de sa borne initiale à sa borne finale.

L'hypothèse que le PC est un prédicat spatiotemporel signifiant *APRÈS* explique pourquoi les deux interprétations du PC ont en commun de situer la fin de l'événement dans un intervalle de temps antérieur au moment de parole. Le PC est perfectif ou aoristique lorsque le temps de l'assertion coïncide avec le temps de l'événement. Le PC est un accompli du présent lorsque le temps de l'énonciation coïncide avec le temps de l'assertion. Une fois que nous aurons intégré les adverbess de temps dans notre modèle (section 5), nous reviendrons à l'interprétation du PC afin d'élucider le rôle des adverbess (section 5.3.1.1.).

Nous avons soutenu que l'accompli et le passé sont tous deux des prédicats spatiotemporels signifiant *APRÈS*. Cette hypothèse nous a permis d'expliquer l'ambiguïté du passé composé en français¹⁶.

3. Vers une théorie de la diversité des systèmes temporels

Nous abordons maintenant la question de la typologie du temps et de l'aspect à travers les langues. Nous chercherons à expliquer cette typologie en faisant les deux hypothèses suivantes. (i) Les prédicats spatiotemporels sont définis en termes d'une relation abstraite : la localisation d'une entité – la **figure** – par rapport à une entité de référence, choisie comme repère – le **fond**¹⁷. (ii) La projection des relations spatiotemporelles dans la syntaxe est régie par un schéma universel : l'argument externe du prédicat spatiotemporel représente la figure, tandis que son argument interne représente le fond.

Hale (1984) soutient que les relations spatiotemporelles peuvent être uniformément définies en termes d'une opposition : la coïncidence entre la figure et le fond est soit centrale, soit non centrale. Un prédicat qui exprime la coïncidence centrale spécifie que la localisation, la trajectoire, ou l'arrangement de la figure (F) coïncide centralement avec le fond (**ground**, G). Tandis qu'un prédicat de coïncidence non centrale spécifie que la localisation, la trajectoire, l'arrangement de F ne coïncide pas centralement avec G. Les prédicats de coïncidence non centrale se divisent à leur tour en deux classes. Les prédicats de coïncidence [– centrale + centripète] indiquent que la localisation de F est avant G, ou bien que la trajectoire de F le dirige vers ou se terminera à G. Les prédicats de coïncidence [– centrale + centrifuge] indiquent, eux, que la localisation de F est après G, ou bien que la trajectoire de F commence à/vient de G. Les trois relations spatiotemporelles définies par le système d'Hale sont récapitulées en (33)¹⁸.

(33) i. [Coïncidence + centrale] : F est **DANS** G

La localisation, la trajectoire, ou l'arrangement linéaire de F coïncide centralement avec G.

ii. [Coïncidence – centrale] : F est **AVANT/APRÈS** G

La localisation, la trajectoire, ou l'arrangement linéaire de F ne coïncide pas centralement avec G.

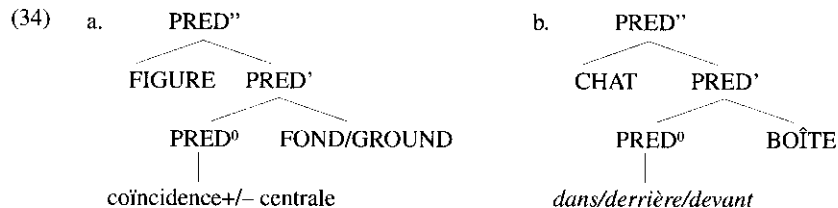
a. [Coïncidence – centrale + centripète] :

La localisation de F est avant G. La trajectoire de F le dirige vers/se terminera à G.

b. [Coïncidence – centrale + centrifuge] :

La localisation de F est après G. La trajectoire commence à/vient de G.

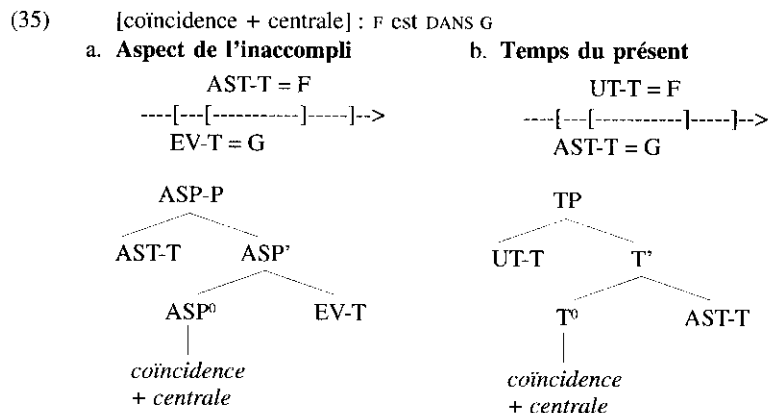
Nous posons que la projection syntaxique des relations spatiotemporelles est gouvernée par le schéma universel donné en (34a). La représentation en (34a) décompose structurellement les relations topologiques en leurs trois composantes élémentaires : (i) la figure, l'entité à localiser, (ii) le fond, le lieu jouant le rôle de repère, et (iii) le relateur, le prédicat spatiotemporel qui définit la relation topologique entre la figure et le fond.



Dans le schéma proposé en (34a), l'argument externe du prédicat spatio-temporel, projeté en position de spécifieur, définit la figure ; l'argument interne, projeté en position de complément, définit le fond. Ainsi, les prédicats spatio-temporels en (34b) DANS/DERRIÈRE/DEVANT établissent une relation topologique entre leur argument externe, le chat qui représente la figure, et leur argument interne, la boîte qui représente le fond.

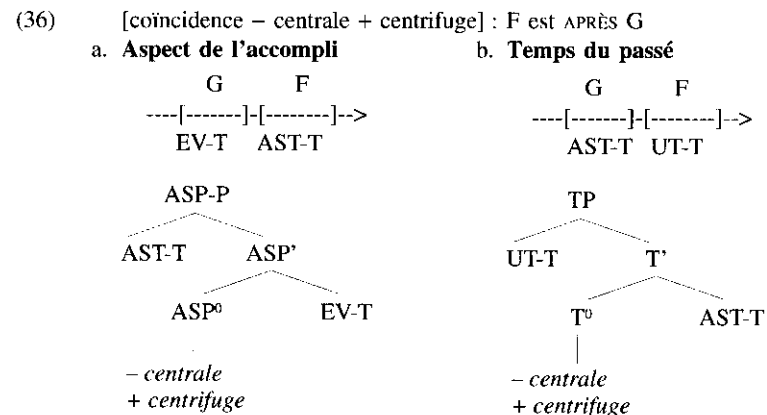
Les deux propositions en (33) et (34) vont nous permettre non seulement de définir l'ensemble des différents temps et des différents aspects uniformément, mais aussi de restreindre le nombre de temps et d'aspects possibles – les relations topologiques qu'un temps ou un aspect établit entre ses arguments temporels se réduisant aux trois relations fondamentales définies en (33) ci-dessus.

Considérons d'abord le temps du présent et l'aspect de l'inaccompli. Ces prédicats expriment tous deux la coïncidence centrale : ils ordonnent la Figure qui, elle, correspond à l'AST-T/UT-T DANS le fond (G) qui, lui, correspond à l'EV-T/AST-T – comme l'illustre (35). Notons que la relation d'inclusion en (35a/b) est le parallèle exact, dans le domaine temporel, de la relation d'inclusion dans le domaine spatial, illustrée en (34b), où la figure (le chat) est contenue DANS le fond (la boîte).

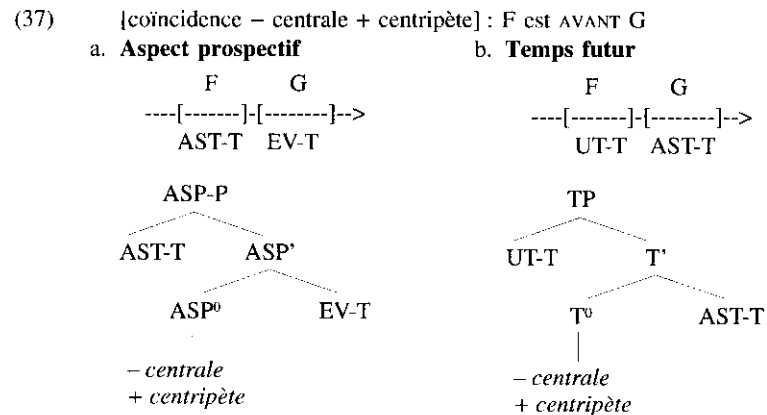


L'accompli et le passé sont à leur tour définis comme des prédicats exprimant la coïncidence non centrale et centrifuge : ils ordonnent la Figure qui,

elle, correspond à l'AST-T/UT-T APRÈS le fond (G) qui, lui, correspond à l'EV-T/AST-T, comme l'illustre (36).



Finalement, l'aspect prospectif et le temps du futur sont uniformément définis comme des prédicats exprimant la coïncidence non centrale et centripète : ils ordonnent la Figure qui, elle, correspond à l'AST-T/UT-T AVANT le fond G qui, lui, correspond à l'EV-T/AST-T, comme l'illustre (37).



Le système proposé ci-dessus réduit les relations spatiotemporelles à trois relations fondamentales – restreignant ainsi le nombre de temps et d'aspects qui sont logiquement possibles. Nous allons maintenant montrer qu'il prédit en même temps l'étonnante diversité des prédicats actualisés à travers les langues pour exprimer les relations temporelles.

3.1. L'inaccompli, prédicat de coïncidence centrale

Nous avons analysé l'inaccompli comme un prédicat exprimant la coïncidence centrale. Cette hypothèse explique la typologie des prédicats utilisés à travers les langues pour exprimer cet aspect.

3.1.1. Pré- et postpositions de coïncidence centrale (F DANS G)

Comme l'illustre (38), des pré/postpositions exprimant la coïncidence centrale entre F et G sont typiquement utilisées pour exprimer le progressif à travers les langues¹⁹.

- (38) a. **Basque** : [VERBE + *tze* (NOMINALISATION) + DANS + *ari* (« engagé ») + AUX]
-*n* est la marque du cas inessif/une postposition signifiant « dans/à ».

Urko eta Oihana kanpoan jolas-te-n- ari dira
Urko et Oihana dehors jouer-NOM-DANS engagé être.PRÉSENT.3PL
'Urko et Oihana sont en train de jouer (sont engagés dans l'activité de jouer) dehors.'

- b. **Français** : [*à* + INFINITIF]

(tour vieilli (Grévisse, 1980) mais encore courant dans la région nantaise)
Je suis à balayer. Je suis à traire les vaches.
'Je suis en train de balayer.' 'Je suis en train de train de traire les vaches.'

- c. **Français** : [*être* + *en train* + INFINITIF]

La locution *en train* est décomposable en deux prédicats de coïncidence centrale : DANS + LE LONG.
Zazie et Zoé sont en train de jouer.

- d. **Néerlandais** : [*être* + DANS + INFINITIF]

Ik ben het huis **aan** het bouwen
Je suis DET maison à/dans DET construire
'Je suis en train de construire la maison.'
Littéralement : 'Je suis à construire la maison/dans la construction de la maison.'

- e. **Allemand parlé** : [ÊTRE + DANS + INFINITIF]

Hans ist **am** Arbeiten
Hans est à-DEF travail
'Hans est en train de travailler.'
Littéralement : 'Hans est à travailler/dans le travail.'

- f. **Anglais moderne** :

I am **in** the middle of washing the dishes. She is **at** rest
'Je suis dans le milieu de laver la vaisselle.' 'Elle est à+le repos.'

On notera que l'antécédent historique de la forme progressive de l'anglais est en fait une construction où un gérondif se combine avec une préposition de coïncidence centrale – soit *on*, soit *at* ('sur/à'). La préposition *at* fut ensuite réduite à *a* comme en témoignent les formes figées *asleep* 'endormi' ou bien *ashore* 'à terre'. L'antécédent du progressif est illustré en (39), tiré de Vlach (1981 : 286) (voir aussi Jespersen, 1932 ou Bybee et al., 1994).

- (39) John is {**at/on**} building a house. He was **a**-coming home.
Jean est {**à/sur**} construire+ING une maison. Il était **à**-venir+ING maison

Soulignons finalement que dans les langues où une copule verbale est utilisée pour former le progressif, la copule qui apparaît dans ces constructions est celle qui apparaît dans les phrases locatives. Ainsi, l'espagnol distingue deux copules verbales : *ser* et *estar*. On peut très grossièrement résumer leur distribution respective ainsi : *ser* apparaît dans des phrases équationnelles ou avec des prédicats permanents, tandis que *estar* apparaît dans des phrases locatives ou avec des prédicats épisodiques. La copule utilisée pour former le progressif est justement *estar*, comme l'illustre (40). Or, *estar* est clairement une forme locative du verbe 'être' puisqu'il est étymologiquement dérivé du verbe latin de position *stare* 'être/se tenir debout' (Bybee et al., 1994). Comme nous le verrons dans la section suivante, les verbes de position ou de posture sont typiquement utilisés pour exprimer le progressif.

- (40) a. *Phrase progressive* b. *Phrase locative*
Oihana **está** leyendo Oihana **está** en la ikastola
Oihana est lisant Oihana est dans/à l'école basque

Cette corrélation entre la copule qui apparaît dans les tours progressifs et la copule qui apparaît dans les tours locatifs, systématiquement attestée à travers les langues (Bybee et al., 1994), appuie l'hypothèse que le progressif est un prédicat spatiotemporel exprimant une relation de coïncidence centrale entre la figure et le fond.

3.1.2. Verbes de coïncidence centrale (F DANS G)

Nous sommes aussi en mesure d'expliquer non seulement pourquoi des verbes de position, de posture ou de localisation sont utilisés comme verbes aspectuels à travers les langues, mais aussi pourquoi ces verbes induisent une interprétation progressive/durative. Nous présentons en (41) la liste des verbes aspectuels donnée par Givón (1982 : 149) pour exprimer l'aspect inaccompli (progressif/duratif), à laquelle on peut ajouter le verbe d'état locatif *reside/live* *in* 'résider/vivre à, dans' utilisé en hindi pour exprimer le progressif²⁰.

- (41) *stay* 'rester' (créole haïtien), *sit* 's'asseoir' (siluyana, langue bantou ; arabe de Juba), *be there* 'être là' (krio), *sleep* 'dormir' (bemba, langue bantou), *stand* 'être/se tenir debout', *lie down* 's'allonger/être couché'.

Les verbes de localisation comme *stay* ou *reside*, de même que les verbes indiquant la position dans l'espace ou la posture dans laquelle se trouve la figure tels que *lie down*, *stand* ou *sit* sont des prédicats de coïncidence centrale. Considérons par exemple ROSA DEBOUT/ALLONGÉE/DORMIR SUR LE LIT. Les prédicats DEBOUT/ALLONGÉE/DORMIR spécifient que la disposition spatiale ou la position de la figure, en l'occurrence Rosa, coïncide centralement avec le fond, en l'occurrence le lit. Nous prédisons donc correctement que ces verbes peuvent être actualisés à travers les langues pour exprimer l'inaccompli, puisque l'inaccompli est justement un prédicat de coïncidence centrale. Rappelons que cet aspect localise le temps de l'assertion, qui correspond à la figure, DANS le temps de l'événement, qui correspond au fond ; voir (35) ci-dessus.

Notre analyse du progressif peut aussi expliquer l'usage aspectuel de verbes de déplacement comme *marcher*, illustré ci-dessous avec des exemples du basque et de l'espagnol²¹.

- (42) a. Maritere euskera ikasten dabil.
Maritere basque apprenant marche
Littéralement : « Maritere marche apprenant le basque »
'Maritere est en train d'apprendre le basque.'
- b. No sé qué anda haciendo.
NEG sais (1P.SG) ce que marche (3P.SG) faisant
Littéralement : « Je ne sais pas ce qu'elle marche faisant »
'Je ne sais pas ce qu'elle est occupée à faire ces jours-ci/est en train de faire en ce moment.'

Comme le souligne Borillo (1998), un verbe comme *marcher*, qui décrit un mode de déplacement non orienté, implique l'existence d'un fond comme zone spatiale où se déroule le procès dans sa totalité, sans référence à un début ou à une fin. Ainsi, dans ZOÉ MARCHER, la zone de déplacement de la figure est contenue (dans sa totalité) dans une zone spatiale qui représente le fond. L'usage aspectuel de *marcher* illustré en (42) n'est donc pas surprenant puisque ce verbe est un prédicat de coïncidence centrale : il spécifie que le déplacement de la figure coïncide centralement avec le fond.

Pour clore cette section, citons Bybee *et al.* (1995 : 129) qui, sur la base d'une étude approfondie des sources lexicales du progressif à travers un ensemble très diversifié de langues, concluent que la localisation spatiale est une composante sémantique essentielle du progressif :

« The majority of progressive forms in our data base derive from expressions involving locative elements...The conclusion concerning stative sources for

progressives, then, strongly points to location as a necessary semantic element and no clear cases of progressives formed with a copula without a locative element have been found in our data. The verbal auxiliary may derive from a specific postural verb such as *sit*, *stand* or *lie*, or it may express being in a location without reference to a specific posture but meaning only *be at*, *stay*, or more specifically, *live*, *reside*. »

3.2. Le passé et l'accompli, prédicats de coïncidence non centrale, centrifuge

L'hypothèse que le parfait et le passé sont des prédicats de coïncidence non centrale et centrifuge, localisant la figure APRÈS le fond, explique automatiquement l'existence de systèmes temporels où des prépositions comme *après* sont utilisées pour exprimer le parfait.

- (43) Prépositions de coïncidence – centrale + centrifuge²²
- a. **Gaélique** (Bull 1960)
rabh sé **ndiaidh** seinnm
Littéralement : 'Il était **après** chanter (/son action de chanter).'
'Il avait déjà chanté.'
- b. **Anglais gaélique** (Silva-Corvalán 1998)
'I'm after buy-ing a car'
Je suis **après** acheter-ING une voiture
pour l'anglais standard : 'I have bought a car.' ('J'ai acheté une voiture.')
- c. **Anglais irlandais de Terre-Neuve**
'It's after shift-ing'
C'est **après** déplacer-ING
pour l'anglais standard : 'It has shifted' ('Ça a changé de place./Ça s'est déplacé.')
- d. **Breton**
Emaon goude lenn
suis après lire
Littéralement : 'Je suis après lire.'
'Je viens de finir de lire.'
- e. **Français nantais**²³
Parle pas d'horreurs, on est **après** manger !
'Ne parle pas d'horreurs, on vient de finir de manger !'

La morphosyntaxe du parfait dans les langues celtiques amène Bull (1960 : 26) à conclure que :

« These languages demonstrate that both the *concept of aspect* and the *concept of order* produce identical results. »

Cette conclusion appuie notre thèse que les aspects, comme les temps, sont des prédicats spatiotemporels ordonnant des intervalles de temps.

Nous pouvons aussi expliquer pourquoi des verbes de déplacement tels que *venir de* (en margi) ou *jeter dehors* (en palaung) sont utilisés pour exprimer le parfait – voir Bybee *et al.* (1994). Des verbes comme *venir de* ou *jeter dehors* expriment un déplacement centrifuge : le fond représente le lieu à partir duquel la figure se déplace ou est déplacée.

Plus généralement, Givón (1982) affirme que les verbes de mouvement signifiant *VENIR DE* sont une des sources lexicales principales de « l'antérieur » dans les systèmes temporels des créoles ; l'antérieur étant une catégorie qui regroupe le passé, le parfait et le plus-que-parfait. On remarquera d'ailleurs que le français utilise le verbe *venir de* pour signifier que le procès décrit a été accompli (immédiatement) avant le moment d'énonciation, comme l'illustre l'exemple (44).

(44) **Français**

'Je viens de lire un livre.'

L'analyse proposée prédit que les verbes exprimant un déplacement centrifuge de la figure à partir du fond, comme *venir de* et *jeter dehors*, peuvent être utilisés à travers les langues pour exprimer le passé et/ou le parfait puisque le passé et le parfait sont des prédicats spatiotemporels exprimant la coïncidence non centrale centrifuge (voir (36) ci-dessus) :

- (45) a. **Parfait** : l'AST-T (F) commence APRÈS/À PARTIR DE l'EV-T (G).
b. **Passé** : l'UT-T (F) commence APRÈS/À PARTIR DE l'AST-T (G).

3.3. Le futur et le prospectif, prédicats de coïncidence non centrale, centripète

Les verbes de mouvement comme *aller* sont typiquement utilisés à travers les langues pour signifier le futur ou le prospectif. Le verbe *aller* est un prédicat exprimant la coïncidence non centrale et centripète : le déplacement de la figure (Zazie) dans ZAZIE ALLER À L'ÉCOLE, a comme lieu de destination, l'école, soit le fond (G) ; la trajectoire de F se termine donc AVANT/VERS/À G.

Bybee *et al.* (1994 : 268) soutiennent que les verbes de déplacement constituent en fait la source lexicale principale du futur, mais ils soulignent que seul un verbe exprimant un déplacement de la figure vers le fond peut induire l'interprétation d'un futur :

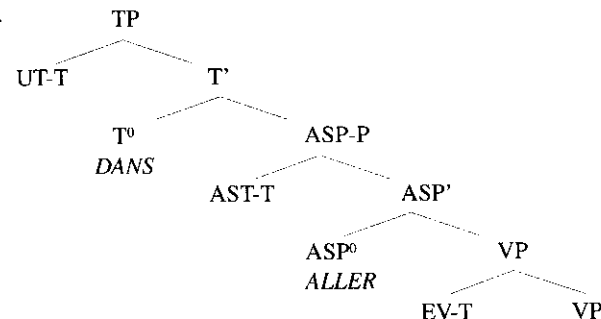
« It is important to note that simple movement does not evolve into future. To derive future there must be an *allative component*, "movement toward", either inherent in the semantics of the verb or explicit in the construction ... the source meaning for movement future is that "the agent is on a path moving towards a goal". »

L'analyse proposée prédit correctement que les verbes exprimant un déplacement centripète de la figure vers le fond peuvent être utilisés à travers les langues pour exprimer le futur et/ou le prospectif puisque le futur et le prospectif sont des prédicats spatiotemporels exprimant la coïncidence non centrale centripète (voir (37) ci-dessus) :

- (46) a. **Prospectif** : l'AST-T (F) se termine AVANT/VERS/À l'EV-T (G).
b. **Futur** : l'UT-T (F) se termine AVANT/VERS/À l'AST-T (G).

Nous illustrons ci-dessous comment le modèle proposé génère l'interprétation du futur périphrastique du français, formé par la combinaison du verbe *aller* au présent avec un verbe à l'infinitif, et illustré en (47a).

- (47) a. Zazie va partir en voyage (la semaine prochaine)
b.



Voyons comment la représentation en (47b) génère l'interprétation de (47a). La tête aspectuelle *ALLER* exprime la coïncidence non centrale et centripète : elle ordonne la figure (AST-T) AVANT/VERS le fond (EV-T), comme l'illustre le schéma en (48a). Le présent exprime la coïncidence centrale : il ordonne la figure (UT-T) DANS le fond (AST-T), comme en (48b).

- (48) a.
$$\begin{array}{ccc} & \text{F} & \text{G} \\ \text{-----}[\text{-----}] & \text{---}[\text{-----}] & \text{---} > \\ & \text{AST-T} & \text{EV-T} \end{array}$$
 b.
$$\begin{array}{ccc} & \text{UT-T/F} & \\ \text{-----}[\text{---}|\text{---}|\text{---}] & \text{---}[\text{-----}] & \text{---} > \\ & \text{AST-T/G} & \text{EV-T} \end{array}$$

Nous dérivons ainsi très simplement l'interprétation temporelle de (47a). (47a) décrit un événement futur parce que le temps de l'assertion, concomitant avec le temps de l'énonciation, a été ordonné par le prédicat de coïncidence non centrale centripète avant le temps de l'événement.

Pour clore cette section, récapitulons les propositions avancées. Afin d'expliquer la typologie des prédicats actualisés à travers les langues pour exprimer le temps et l'aspect, nous avons adopté la thèse de Hale (1984) selon laquelle les relations spatiotemporelles sont toutes uniformément définies en

termes d'une opposition : la coïncidence +/- centrale entre la localisation de la figure par rapport au fond. Nous prédisons que les prédicats exprimant la coïncidence centrale – qu'il s'agisse de prépositions ou de verbes d'état locatifs comme *vivre* ou *demeurer*, de verbes de position ou de posture comme *s'asseoir*, ou même de verbes de déplacement comme *marcher* – peuvent être utilisés à travers les langues pour exprimer le progressif. Nous prédisons que les verbes de déplacement centrifuge comme *venir de* ou *jeter dehors* peuvent être utilisés pour exprimer le passé ou l'accompli, tandis que les verbes de déplacement centripète comme *aller* peuvent être utilisés pour exprimer le futur ou le prospectif. En même temps, nous restreignons l'ensemble des temps et des aspects possibles en réduisant l'ensemble des relations exprimées par la diversité des prédicats spatiotemporels à trois relations topologiques fondamentales.

4. Le rôle de l'aspect dans des systèmes sans temps morphologique

Nous abordons maintenant la question de la grammaire du temps dans les systèmes où l'aspect est grammaticalisé (morphologiquement réalisé), mais non le temps – systèmes que Givón (1982) a qualifiés d'intrinsèquement aspectuels.

Rappelons que pour rendre compte de la grammaire des temps simples, sans aspect morphologique (section 2.4), nous avons avancé les deux hypothèses suivantes :

- (49) a. TP et ASP-P sont toujours projetés.
b. Lorsqu'une tête temporelle n'a aucun contenu morphologique, son argument externe lie son argument interne.

Nous allons maintenant illustrer comment ces deux hypothèses peuvent aussi expliquer la grammaire du temps dans les systèmes sans temps morphologique. Nous présentons en (50), la description des systèmes temporels des créoles, donnée dans Givón (1982).

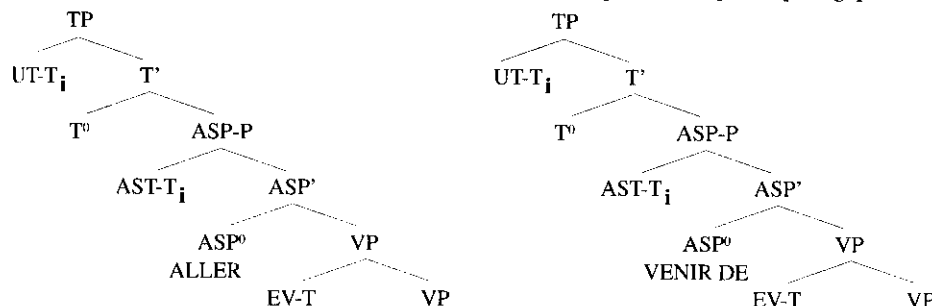
- (50) Marqueurs de temps-aspect-modalité dans les créoles (Givón, 1982)

Langue	Antérieur passé, parfait, plus que parfait		Non ponctuel aspect duratif, progressif, itératif		Irréalis futur, prospectif, modalité	
	Marqueur	Source	Marqueur	Source	Marqueur	Source
Sranan Guayanes Krio	ben bin bin	been 'été' (anglais) ou ven 'venir de' (portugais)	e a de	être à (Afrique de l'ouest) ou dans/à (portugais)	go	go 'aller' (anglais)

(50) illustre précisément le type de système temporel prédit par notre modèle puisque ce sont des prépositions et des verbes de coïncidence +/- centrale qui sont utilisés pour exprimer les relations temporelles.

Voyons comment des verbes décrivant un déplacement soit centrifuge, soit centripète (VENIR DE/ALLER, respectivement) peuvent générer l'interprétation du passé/du futur, en l'absence de toute spécification morphologique pour le temps. Les deux propositions avancées en (49) génèrent les représentations structurales suivantes pour des phrases où l'aspect est morphologiquement réalisé, mais non le temps.

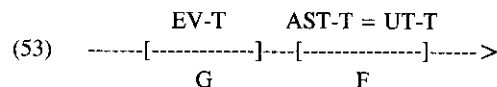
- (51) a. Prospectif sans temps morphologique b. Accompli sans temps morphologique



Considérons en premier lieu, la grammaire de l'aspect prospectif sans temps morphologique, telle qu'illustrée en (51a). Nous procéderons de bas en haut. La tête de ASP-P est ALLER, un prédicat de coïncidence non centrale et centripète : il indique que la trajectoire de la figure (F) se termine AVANT/VERS/À G (le fond). ALLER ordonne donc la figure (AST-T) AVANT le fond (EV-T). Puisque T⁰ n'a pas de contenu morphologique, l'UT-T lie l'AST-T. Il s'ensuit que le temps de l'énonciation est ordonné avant le temps de l'événement, comme l'illustre le schéma en (52). La représentation en (51a) génère donc l'interprétation du futur, quoiqu'il n'y ait aucune réalisation morphologique du temps dans la phrase.

$$(52) \quad \begin{array}{c} \text{UT-T} = \text{AST-T} \quad \text{EV-T} \\ \text{-----}[\text{-----}] \text{-----}[\text{-----}] \text{-----} > \\ \text{F} \qquad \qquad \qquad \text{G} \end{array}$$

Considérons maintenant la grammaire de l'aspect accompli sans temps morphologique, telle qu'illustrée en (51b). La tête de ASP-P est VENIR DE, un prédicat de coïncidence non centrale et centrifuge : il indique que la trajectoire de la figure commence À PARTIR DE/APRÈS le fond. VENIR ordonne donc la figure (AST-T) APRÈS le fond (EV-T). Puisque T⁰ n'a pas de contenu morphologique, l'UT-T lie l'AST-T. Il s'ensuit que le temps de l'événement précède le temps de l'énonciation, comme l'illustre le schéma en (53). Nous générons donc l'interprétation du prétérit, quoiqu'il n'y ait aucune réalisation morphologique du temps dans la phrase.



En résumé, nous avons proposé une analyse uniforme (i) des systèmes sans temps grammatical, et (ii) des systèmes sans aspect grammatical (section 2.4).

5. Les expressions adverbiales de temps

Nous abordons maintenant la grammaire des adverbes de temps. Nous posons que tout circonstanciel de temps – qu'il s'agisse d'un syntagme prépositionnel, d'une proposition circonstancielle ou d'un simple adverbe – est un syntagme dont la tête est un prédicat spatiotemporel. Nous défendrons donc l'hypothèse que les adverbes temporels, au même titre que les temps ou les aspects, ont une structure argumentale temporelle projetée dans la syntaxe. Ils établissent une relation spatiotemporelle (inclusion, précédence, subséquence) entre leurs arguments temporels, et sont uniformément définis en termes d'une relation abstraite, la coïncidence +/- centrale entre la figure et le fond.

Nous commencerons par intégrer les syntagmes adverbiaux prépositionnels dans notre modèle. Nous verrons que l'analyse de cette classe d'adverbes est transparente puisque ce sont effectivement des syntagmes dont la tête est une préposition spatiotemporelle. Puis nous nous tournerons vers les adverbes dénudés, tel *lundi* ou *hier*, dont l'intégration dans notre modèle est a priori moins évidente : ces adverbes ayant la syntaxe d'un simple syntagme nominal, leur contribution à l'interprétation temporelle de la phrase qui les contient ne semble être que l'intervalle de temps auquel ils réfèrent. Finalement, nous incorporerons les subordinées circonstancielles de temps dans le modèle proposé.

5.1. Les syntagmes adverbiaux prépositionnels

Penchons-nous sur la phrase (54). Quelle est la contribution du syntagme prépositionnel (PP) à l'interprétation temporelle de la phrase 'Maddi est née' ?

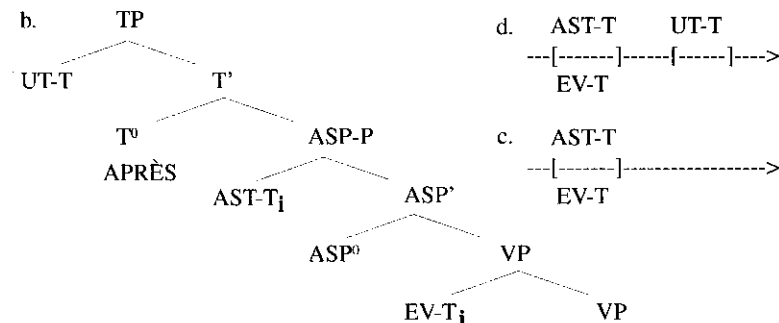
- (54) Maddi was born in 2000/after/before Christmas.
Maddi est née en 2000/après/avant Noël.

Le rôle du PP sera de restreindre la référence du temps de l'événement décrit par cette phrase. Comment ? Les prépositions *en/après/avant* sont des prédicats spatiotemporels de coïncidence +/- centrale. Leur rôle sera d'établir une

relation topologique entre le temps de l'événement décrit par la phrase, et l'intervalle de temps auquel réfère leur complément – soit 2000 ou Noël. Ainsi, les PP en (54) spécifient que le temps passé de la naissance de Maddi est contenu dans l'intervalle sur l'axe du temps désigné par 2000, suit ou précède l'intervalle de temps désigné par Noël. Nous concluons qu'un circonstanciel de temps prépositionnel est un modifieur du temps de l'événement : il restreint la référence temporelle de l'événement décrit par la proposition qui le contient à l'intervalle de temps dénoté par son argument interne.

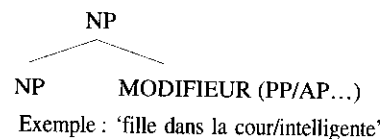
Pour comprendre comment ces expressions s'intègrent dans notre modèle, considérons d'abord la syntaxe temporelle de la phrase au passé en (54) sans adverbe de temps, telle qu'illustrée en (55). Rappelons que l'AST-T en (55b) lie l'EV-T, du fait de l'absence d'aspect morphologique. Il s'ensuit que l'AST-T coïncide avec l'EV-T de sa borne initiale à sa borne finale, comme l'illustre le schéma temporel en (55c) – ce qui explique pourquoi une phrase au prétérit présente l'événement décrit dans sa globalité (aspect dit perfectif ou aoristique). Le passé, lui, ordonne l'UT-T APRÈS l'AST-T, comme l'illustre le schéma en (55d).

- (55) a. Maddi was born.
Maddi est née.

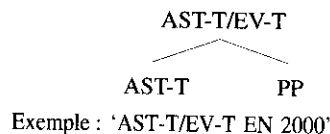


Supposons maintenant que nous ajoutons à (55), un PP comme en (54) ci-dessus. Les PP *en 2000/après/avant Noël* vont restreindre la référence du temps de l'événement décrit par (55). Cependant, nous avons deux possibilités d'analyse. Nous pouvons analyser ces adverbes (i) soit comme des modifieurs du temps de l'événement ; (ii) soit comme des modifieurs du temps de l'assertion qui lui-même coréfère avec le temps de l'événement en (55). Puisque les PP en (54) sont des modifieurs de l'AST-T/EV-T, nous les générons adjoints à l'AST-T/EV-T comme en (56b).

(56) a. Syntaxe de la modification



b. Syntaxe de la modification temporelle

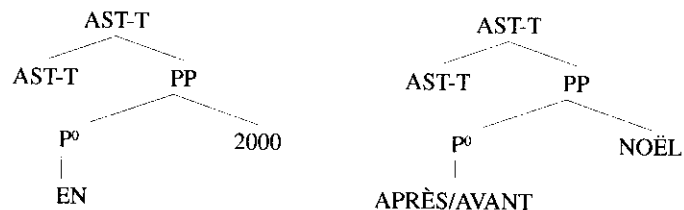


(56a) illustre la syntaxe de la modification nominale : le modifieur, sœur de NP, restreint la référence de celui-ci. La relation de modification temporelle a la même syntaxe : le PP *en 2000* restreint la référence de l'argument temporel dont il est la sœur.

Soulignons qu'analyser les PP en (54) comme des modifieurs de l'AST-T ou bien des modifieurs de l'EV-T en (55), revient *strictement* au même puisque l'AST-T et l'EV-T en (55) coréfèrent. Concrètement, nous supposons que ces PP sont des modifieurs de l'AST-T. Dans la section qui suit, nous présenterons des exemples au parfait où le temps de l'assertion ne coïncide pas avec le temps de l'événement, et nous verrons alors que la modification de l'AST-T n'induit pas la même lecture que la modification de l'EV-T.

La syntaxe de la relation de modification temporelle en (54) est donnée en (57). La relation de modification en (57) est une relation de prédication : le PP est prédiqué de/prend comme argument externe l'AST-T²⁴.

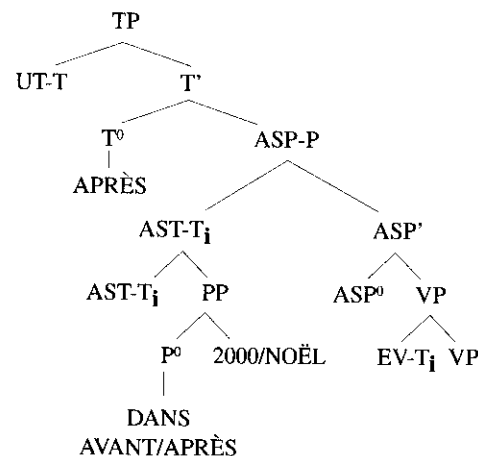
(57)



L'argument interne du prédicat spatiotemporel EN/APRÈS/AVANT est l'intervalle de temps auquel réfère *2000/Noël*. Son argument externe est l'argument temporel qu'il modifie. Le prédicat restreint la référence de l'AST-T en établissant une relation de coïncidence centrale entre l'AST-T et l'intervalle de temps désigné par *2000*. Quant aux prédicats APRÈS/AVANT, ils restreignent la référence de l'AST-T en établissant une relation de coïncidence non centrale entre l'AST-T et le temps dénoté par *Noël*. Puisque l'AST-T et l'EV-T coréfèrent dans la représentation en (55), il s'ensuit que les PP en (57) établissent indirectement une relation de coïncidence +/- centrale entre l'EV-T et le temps désigné par *2000/Noël*. La représentation temporelle intégrale des phrases en (58a) est donnée en (58b).

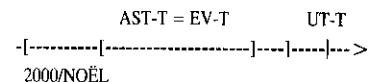
- (58) a. Maddi was born in/before/after 2000. Maddi was born at/before/after Christmas.
Maddi est née en/avant/après 2000. Maddi est née à/avant/après Noël.

b.

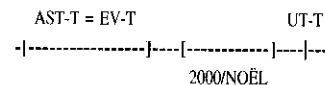


L'UT-T en (58b) est ordonnée APRÈS l'AST-T qui lui-même coréfère avec l'EV-T. (58a) décrit donc un événement antérieur au moment de l'énonciation. Mais l'AST-T en (58b) est aussi l'argument externe de la préposition spatiotemporelle DANS/AVANT/APRÈS. Il s'ensuit que le PP localise l'événement passé décrit par (58a) DANS/AVANT/APRÈS, l'intervalle sur l'axe de temps auquel réfère *2000/Noël*, comme l'illustrent les schémas temporels en (59).

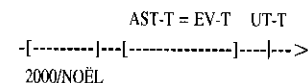
(59) a. EV-T DANS 2000/NOËL :



b. EV-T AVANT 2000/NOËL :



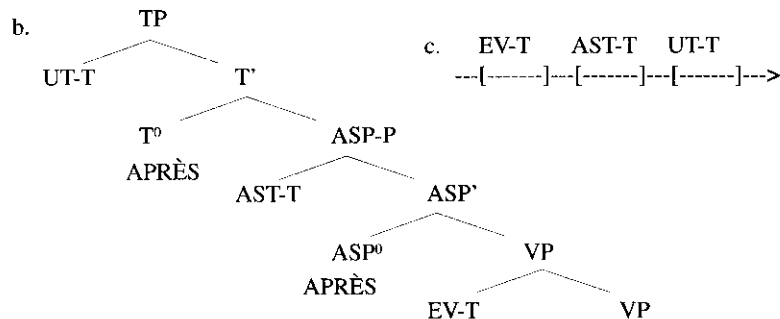
c. EV-T APRÈS 2000/NOËL :



5.2. Modification de l'AST-T versus modification de l'EV-T

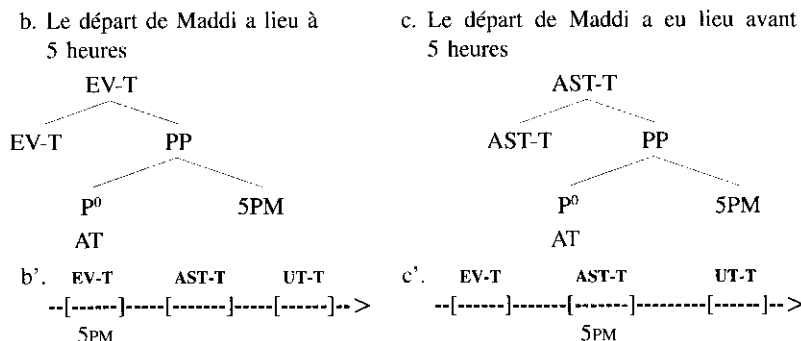
Examinons maintenant la phrase au parfait en (60a). L'interprétation du passé du parfait est générée par la représentation en (60b) (voir l'analyse du parfait présenté dans la section 2.2).

- (60) a. Maddi had left school.
Maddi avait quitté l'école.



La représentation en (60b) génère l'interprétation temporelle illustrée par le schéma en (60c). Le temps du départ de Maddi est présenté comme ayant culminé avant un intervalle de référence, l'AST-T, lui-même antérieur au moment de l'énonciation. Cette fois-ci l'AST-T et l'EV-T ne coïncident pas. Par conséquent, l'ajout d'un PP temporel à (60a) induira deux lectures distinctes, selon que l'adverbe modifie le temps de l'assertion ou bien le temps de l'événement, comme l'illustre (61).

- (61) a. Maddi had left school at 5 PM.
Maddi avait quitté l'école à 5 heures de l'après-midi.



La phrase en (61a) est ambiguë. Elle peut signifier que l'événement décrit par le VP *MADDI QUITTER L'ÉCOLE* a eu lieu (a culminé) à 5 heures. Pour générer cette lecture, il suffit de supposer que l'adverbe modifie le temps de l'événement. Il sera donc généré adjoit à l'EV-T, comme en (61b). La préposition AT établit alors une relation de coïncidence centrale entre le temps de l'événement et le temps désigné par son argument interne. Le PP en (61b) restreint

ainsi la référence du temps de l'événement à l'intervalle de temps désigné par 5 heures, comme l'illustre le schéma en (61b').

Mais (61a) peut aussi être utilisé pour affirmer que Maddi était partie de l'école à/avant 5 heures. Pour générer cette lecture, il suffit de supposer que l'adverbe modifie l'AST-T, comme en (61c). Il s'ensuit que le temps du départ de Maddi est présenté comme ayant culminé avant un moment de référence dans le passé, notre AST-T, qui lui-même coïncide avec le temps désigné par 5 heures. Cette lecture est illustrée par le schéma temporel en (61c').

Les adverbes analysés jusqu'à présent sont des adverbes localisants dans le sens de Kamp & Reyle (1993) : ils servent à localiser un intervalle de temps en le mettant en relation – en l'ordonnant – par rapport à l'intervalle de temps désigné par leur complément. Ainsi à Noël dans *Zoé est née à Noël* contribue à localiser le temps de l'événement décrit en établissant une relation de coïncidence centrale entre le temps de l'assertion – co-temporel avec le temps de l'événement puisque nous avons à faire ici à un temps simple – et le temps désigné par Noël. Comme nous le verrons dans les sections suivantes, l'analyse proposée ici est valide pour toute expression adverbiale localisante – que celle-ci ait la syntaxe d'un PP, d'une proposition subordonnée circonstancielle de temps ou celle d'un simple syntagme nominal. Des exemples d'expressions temporelles localisantes sont donnés en (62).

(62) **Expressions adverbiales localisantes**

PP : à Noël, en 2000, avant lundi, après la tombée de la nuit

NP : dimanche, le 18 avril, ce matin, demain

CP : après/avant que Zazie parte, lorsque/quand Zoé est arrivée

Nous généralisons maintenant l'analyse proposée pour les adverbes localisants aux adverbes duratifs. Ces derniers spécifient la durée d'un intervalle temporel soit en spécifiant son étendue ('pendant 3 semaines'), soit en délimitant, en explicitant ses bornes ('de 3 à 4'), ou une de ses bornes ('jusqu'à/depuis Noël'). Ils sont illustrés en (63)²⁵.

(63) **Expressions adverbiales duratives**

PP : pendant trois semaines, en une heure, de 3 à 4

NP : six mois (e. g. 'Elle a travaillé six mois').

CP : depuis que Zazie est partie, jusqu'à ce que Zoé arrive

La syntaxe temporelle d'un adverbe duratif est illustrée en (64) ci-dessous.

revanche, ne sont acceptables avec le PC que lorsque celui-ci est interprété comme un temps.

Notre analyse prédit que (72a) ne sera pas ambiguë. Comparons (72a) avec la phrase au plus-que-parfait en (72b) qui, elle, peut avoir les deux lectures illustrées en (61) ci-dessus.

- (72) a. Maddi a quitté l'école à 5 heures.
 b. Maddi had left school at 5 o'clock.
 Maddi avait quitté l'école à 5 heures.

(72a), à la différence de (72b), ne peut signifier que Maddi était partie de l'école à/avant 5 heures. Pourquoi ? Parce que l'adverbe *5 heures* ne désigne pas le moment de parole, mais un moment disjoint de celui-ci. Cet adverbe n'est donc acceptable avec le PC que si celui-ci est interprété comme un temps perfectif du passé. L'adverbe modifie alors le temps de l'assertion, qui lui-même coïncide avec le temps de l'événement (ASP₀ n'ayant aucun contenu morphologique). (72a) affirme donc que l'événement décrit par le VP *MADDI QUITTER L'ÉCOLE* a eu lieu (a culminé) à 5 heures.

5.3.2. Propositions adverbiales dénudées

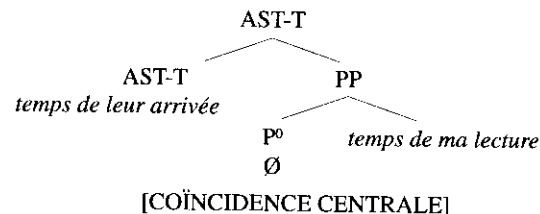
Pour clore cette section sur les adverbes de temps dénudés, nous allons introduire des données nouvelles qui appuieront l'hypothèse que les prépositions spatiotemporelles muettes expriment la coïncidence centrale. Considérons les données du français et du basque en (73) qui illustrent des propositions adverbiales de temps dénudées. Notons, en effet, que les propositions circonstancielles de temps en (73) ne sont pas introduites par une locution temporelle, mais simplement par le subordonnant *que* ou son équivalent basque.

- (73) a. **Français** (Grévisse, 1980)
 La mort nous prend [_{CP} Ø [_C Ø **que** [nous sommes encore tout pleins de nos misères et de nos bonnes intentions]]
- b. **Basque**
 [[liburu-a irakur-tze-n ari nintze] [li Ø] Ø _{CP}] heldu ziren]
 livre-DET lire-NOM-DANS engagé être.PAST.1SG que arrivé-être.PAST.3.PL
 Littéralement : 'Que j'étais dans la lecture du livre ils sont arrivés.'
 'Ils sont arrivés pendant que je lisais le livre'

Remarquons, de plus, que ces propositions adverbiales dénudées expriment un rapport de coïncidence centrale entre le temps de l'événement décrit par la principale et celui décrit par la subordonnée. Nous analysons donc les propositions adverbiales dénudées en (73) comme des PP introduits par une préposition muette exprimant la coïncidence centrale. La syntaxe de la relation

de modification temporelle en (73b) est illustrée en (74). Le prédicat spatio-temporel muet *DANS* établit une relation de coïncidence centrale entre le temps de l'événement décrit par la principale 'ils sont arrivés' et le temps de l'événement décrit par la subordonnée 'je lisais le livre'.

(74) Adverbes propositionnels dénudés



En conclusion, nous avons incorporé les adverbes de temps dénudés dans notre grammaire du temps en supposant que ces adverbes sont en fait des PP dont la tête est une préposition spatiotemporelle muette. Nous dérivons leur interprétation temporelle de la généralisation posée en (75).

- (75) Les prédicats spatiotemporels muets expriment la coïncidence centrale.

Nous avons, de plus, montré que les prépositions spatiotemporelles muettes peuvent prendre comme argument interne soit un syntagme nominal, soit une proposition. Ce qui nous amène maintenant à l'analyse des propositions adverbiales de temps – qu'elles soient introduites par une préposition muette ou lexicale.

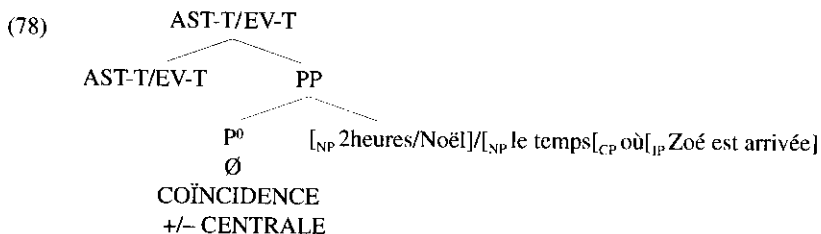
5.4. Les propositions adverbiales de temps

Considérons les subordonnées temporelles en (76), toutes introduites par une locution spatiotemporelle.

- (76) a. Franny left before Zoey arrived
 Franny partit avant Zoey arriva
 'Franny est partie avant que Zoey (n')arrive'
- (77) a. Franny left before Christmas
 Franny partit avant Noël
 'Franny est partie avant Noël'
- b. Franny left after Zoey arrived
 Franny partit après Zoey arriva
 'Franny est partie après que Zoey est/soit arrivée'
- b. Franny left after Christmas
 Franny partit après Noël
 'Franny est partie après Noël'
- c. Franny left when Zoey arrived
 Franny partit quand Zoey arriva
 'Franny est partie quand/lorsque Zoey est arrivée.'
- b. Franny left at Christmas
 Franny partit à Noël
 'Franny est partie à Noël'
- 'Franny est partie au moment où Zoey est arrivée.'

Nous intégrons automatiquement les propositions circonstancielles de temps dans notre modèle en faisant l'hypothèse suivante : la préposition qui introduit la circonstancielle est un prédicat spatiotemporel qui modifie, restreint, la référence temporelle de l'événement décrit par la principale. Comment ? En établissant une relation de coïncidence $\pm$ centrale – inclusion, précédence ou subséquence – entre le temps de l'événement de la principale et celui de la subordonnée.

Nous concluons que tous les adverbes de temps, qu'il s'agisse de PP, de NP ou de propositions circonstancielles, sont analysables comme des syntagmes prépositionnels ayant comme tête une préposition spatiotemporelle. Leur argument interne est soit un NP comme en (77), soit un CP comme en (76). Le rôle d'un adverbe temporel est de modifier, de restreindre la référence d'un argument temporel de la proposition (principale) qui le contient. Cette relation de modification temporelle est illustrée en (78). Les adverbes de temps sont générés adjoints à l'argument temporel de la principale qu'ils modifient.



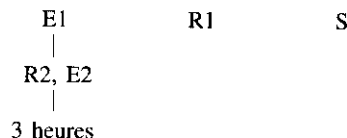
Le prédicat spatiotemporel en (78) établit une relation de coïncidence $\pm$ centrale entre deux intervalles de temps : l'AST-T/EV-T de la proposition principale, son argument externe, et l'intervalle de temps désigné par son argument interne.

On remarquera que les principales et les subordonnées en (76) sont toutes au prétérit, temps simple. Il s'ensuit qu'ordonner l'EV-T de la principale par rapport à celui de la subordonnée, ou bien ordonner l'AST-T de la principale par rapport à celui de la subordonnée génère des interprétations identiques, puisque l'AST-T et l'EV-T coréfèrent (de par l'absence d'aspect morphologique dans les propositions en question). Hornstein (1990) soutient cependant que les locutions temporelles introduisant une subordonnée n'ordonnent jamais *directement* le temps de l'événement décrit par la principale par rapport à celui de la subordonnée. À l'appui de cette hypothèse, il présente les arguments suivants.

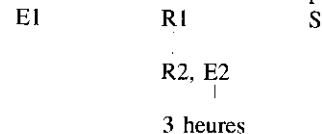
La phrase au parfait en (79a) n'est pas ambiguë : le départ de Jean a eu lieu avant 3 heures et non pas à 3 heures. (Comparez (79a) avec la phrase au parfait analysée en (61) ci-dessus qui, elle, est ambiguë). Si la locution *when* « quand » peut exprimer la simultanéité entre le temps de l'événement décrit par la principale et le temps de l'événement décrit par la subordonnée, alors

(79a) devrait pouvoir avoir la lecture illustrée par le schéma temporel en (79b)²⁸. En (79b), l'événement décrit par la principale, le départ de Jean, est concomitant avec l'événement décrit par la subordonnée, l'arrivée de Sam à 3 heures. Mais cette interprétation de (79a) est illicite. La seule interprétation possible est celle schématisée en (79c). Le départ de Jean est antérieur à un point de référence R, concomitant avec l'arrivée de Sam à 3 heures.

- (79) a. John had left the office when Sam walked in at 3 o'clock
 Jean avait quitté le bureau quand Sam marcha dedans à 3 heures
 'Jean avait quitté le bureau lorsque Sam entra à 3 heures'
- b. E1 est simultanée avec E2 : le départ de Jean a lieu à 3 heures



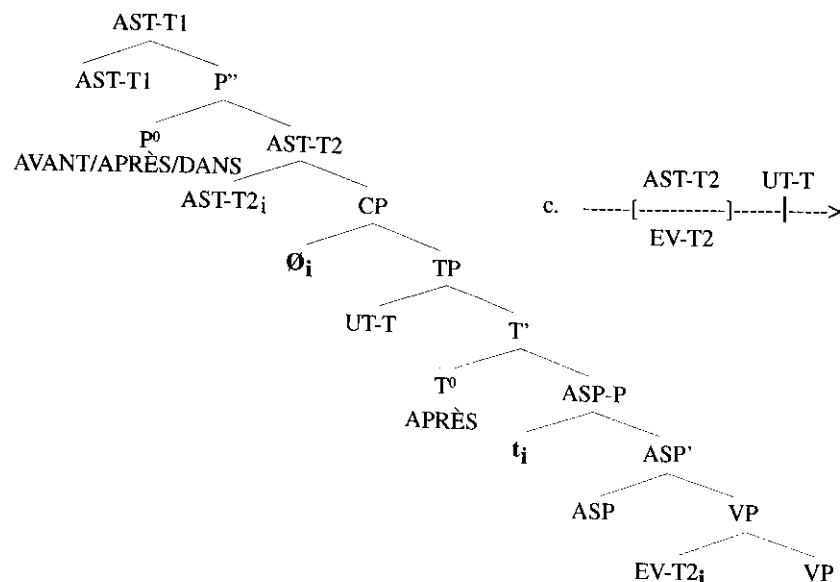
- c. R1 est simultanée avec R2 : le départ de Jean a lieu avant 3 heures



Nous concluons donc, suivant Hornstein (1990), que les subordonnées de temps ne modifient pas le temps de l'événement de la principale, mais le temps de référence qui correspond à notre AST-T. Cette hypothèse implique à son tour que les prédicats spatiotemporels AVANT/APRÈS/DANS en (76) établissent une relation topologique entre le temps de l'assertion (coréférant avec le temps de l'événement) de la principale, et le temps de l'assertion (coréférant avec le temps de l'événement) de la subordonnée.

On remarquera que les prépositions temporelles en (77) prennent comme argument interne un syntagme nominal (*Noël*) désignant un intervalle de temps, tandis que les prépositions en (76) prennent comme argument interne un syntagme qui a la syntaxe d'une proposition subordonnée (CP). Puisqu'un CP, à la différence d'un syntagme nominal, ne peut dénoter un intervalle de temps, nous supposons que les propositions subordonnées en (76) sont en fait des propositions relatives. Comme toute relative, ces subordonnées sont des modificateurs. Leur rôle sera de restreindre la référence de l'argument temporel interne de la préposition spatiotemporelle qui les introduit. La structure temporelle intégrale des propositions adverbiales en (76) est illustrée ci-dessous²⁹.

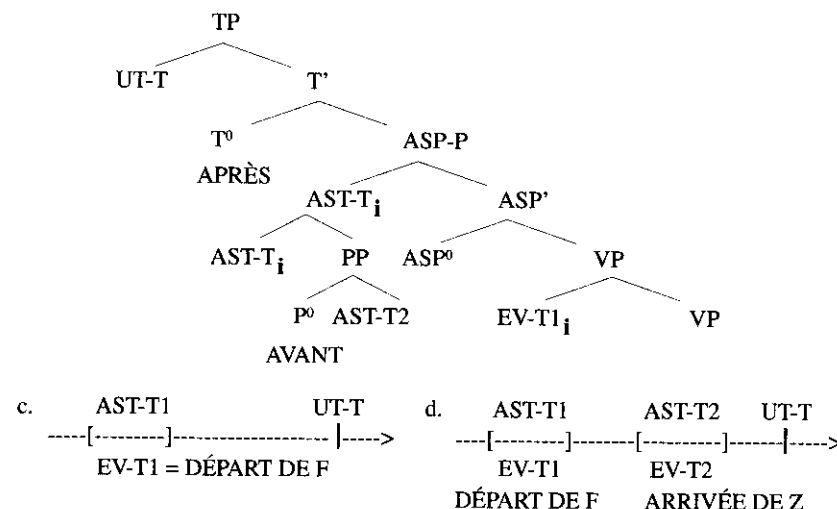
- (80) a. At/before/after the time at which Zoey arrived
 Dans/avant/après le temps où Zoé arriva/est arrivée
 b.



La préposition spatiotemporelle AVANT/APRÈS/DANS établit une relation entre le temps de l'assertion de la principale (noté AST-T1) et le temps de l'assertion de la subordonnée (noté AST-T2). La proposition subordonnée [_{CP} [_{TP} Zoey arrived]] est analysée comme une relative. Son rôle est de restreindre, de modifier la référence de l'AST-T2, l'argument interne de la préposition. La relation entre l'argument relativisé et son antécédent est, comme dans toute relative, une relation de prédication établie au moyen d'un opérateur (en l'occurrence, un opérateur nul). Nous supposons que cette relation de prédication est établie par le mouvement³⁰. Nous présenterons ci-dessous (section 5.3.1) des arguments à l'appui de cette hypothèse. L'important, à ce stade de notre analyse, est que la relation de prédication garantit la coréférence entre l'argument interne de la préposition spatiotemporelle en (80) et le temps de l'assertion de la subordonnée (AST-T2). Puisque, de plus, l'AST-T2 coïncide avec l'EV-T2 de par l'absence d'aspect morphologique, il s'ensuit que l'argument interne de la préposition dénote le temps de l'événement décrit par le VP ZOÉY ARRIVER. Ce temps est lui-même dans le passé puisque T⁰ ordonne l'UT-T après l'AST-T2, co-temporel avec l'EV-T2, comme l'illustre (80c).

Intégrons maintenant la circonstancielle *before Zoey arrived*, dont la structure a été présentée en (80), dans une proposition principale ; ce qui nous donne (81).

- (81) a. Franny left before Zoey arrived
 b.



Le temps de l'assertion de la principale (noté AST-T1) coïncide avec le temps de l'événement de la principale (noté EV-T1). L'événement décrit par le VP FRANNY PARTIR est donc présenté dans sa globalité (aspect perfectif), et a eu lieu dans le passé puisque le temps de la principale ordonne l'UT-T APRÈS l'AST-T1, lui-même co-temporel avec l'EV-T1 comme l'illustre (81c). L'AST-T1 est aussi l'argument du prédicat spatiotemporel AVANT. Celui-ci établit une relation de coïncidence non centrale entre le temps de l'assertion de la principale et celui de la subordonnée : il ordonne AST-T1 AVANT AST-T2. Rappelons que AST-T2 coïncide avec le temps de l'événement de la subordonnée [voir (80 b-c)]. Il s'ensuit que l'événement décrit par la principale (le départ de Franny) est ordonné avant celui décrit par la subordonnée (l'arrivée de Zoey), comme l'illustre le schéma temporel en (81d). Notons finalement que l'événement décrit par la subordonnée (EV-T2) a lui-même été ordonné avant le moment d'énonciation, par le passé dans la subordonnée – voir la structure temporelle de la subordonnée donnée en (80b-c)³¹.

Récapitulons. Nous avons intégré les propositions adverbiales de temps dans notre modèle en supposant que ce sont des PP dont la tête est un prédicat spatiotemporel établissant une relation topologique entre deux intervalles de temps : le temps de l'assertion de la principale (argument externe du prédicat) et le temps de l'assertion de la subordonnée (argument interne du prédicat)³².

5.4.1. Arguments pour la relativisation par mouvement

Nous avons posé que la relation de prédication entre l'argument temporel relativisé et son antécédent est établie par le mouvement d'un opérateur nul ($\emptyset$), et non par le contrôle (voir note 30). Nous présentons ci-dessous les arguments à l'appui de cette hypothèse (voir Geis (1970), Larson (1990) Munn (1991) et Thompson (1995) parmi d'autres). Examinons l'exemple en (82) tiré de Geis (1970). (82) est ambiguë, donnant lieu aux deux lectures que nous avons grossièrement illustrées en (83a) et (84a).

- (82) I saw Mary in New York [_{PP} before [_{IP1} she claimed that [_{IP2} she would arrive]]]
J'ai vu Marie à New York avant (qu') elle (n')affirme qu' elle arriverait

(83) a. **Lecture à courte distance**

J'ai vu Marie à New York avant le moment où elle a fait une affirmation

b. **Mouvement à courte distance**

[_{PP} before [_{CP} $\emptyset$ [_{IP1} she claimed that [_{IP2} she would arrive] t_i _{IP1}]]]]

(84) a. **Lecture à longue distance**

J'ai vu Marie à New York avant le moment de son arrivée présumée à NY

b. **Mouvement à longue distance**

[_{PP} before [_{CP} $\emptyset$ [_{IP1} she claimed that [_{IP2} she would arrive t_i] _{IP1}]]]]

L'analyse proposée dans la littérature soutient que l'ambiguïté de (82) résulte du mouvement d'un opérateur nul, généré dans une position d'adjoint interne à une des propositions subordonnées en (82), comme l'illustrent les structures en (83b) et (84b). La structure en (83b), avec un mouvement de l'opérateur hors de la proposition subordonnée la moins enchâssée (IP1), induit la lecture dite à courte distance, donnée en (83a). La structure en (84b), avec un mouvement de l'opérateur hors de la proposition la plus enchâssée (IP2), induit la lecture à longue distance en (84a).

Cette analyse prédit correctement que (85a) n'est pas ambiguë. En effet, (85a) ne peut avoir la lecture en (85b).

- (85) a. I saw Mary in NY [_{PP} before [_{CP1} she made [_{NP} the claim [_{CP2} that she had arrived]]]]
J'ai vu Marie à NY avant (qu') elle (ne)fasse l'annonce qu' elle était arrivée

b. *J'ai vu Marie à New York avant le moment de son arrivée présumée à NY

b'. [_{PP} before [_{CP} $\emptyset$ [_{IP1} she made [_{NP} the claim that [_{IP2} she would arrive t_i] _{NP}]]]]]

La lecture en (85b) est illicite parce qu'un NP complexe est une île pour le mouvement. La structure qui générerait cette interprétation illicite est donnée en (85b') : le mouvement de l'opérateur hors de IP2 viole la contrainte de subordination, puisqu'il saute deux nœuds barrières (NP et IP1).

Le contraste entre (82) et (85) appuie notre analyse des propositions adverbiales de temps, présentée en (80) ci-dessus. En effet, nous avons soutenu

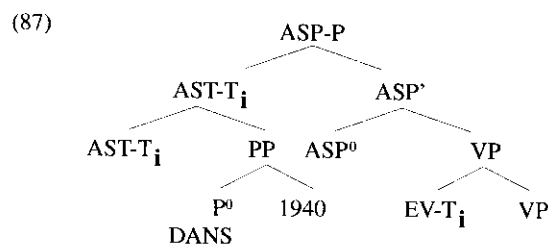
que les propositions adverbiales sont des relatives et que la relation de prédication entre l'argument temporel relativisé (le temps de l'assertion) et son antécédent s'établit par le mouvement d'un opérateur nul. Cette analyse prédit l'ambiguïté de (82) : la relativisation de l'AST-T – qu'elle s'effectue à longue distance (hors de IP2) ou bien à courte distance (hors de IP1) – est licite, ne viole pas les contraintes de localité sur le mouvement. (85a), par contre, ne sera pas ambiguë parce que la relativisation de l'AST-T à longue distance (hors de IP2) est illicite : elle viole les contraintes de localité sur le mouvement.

5.5. Le rôle des adverbes de temps dans des langues sans temps morphologique

Pour clore notre section sur les adverbes de temps, nous allons brièvement illustrer comment notre modèle peut expliquer le rôle déterminant des adverbes dans une langue sans temps morphologique. Considérons les données en (86) du st'at'imcets, langue salichéenne de la côte du nord-ouest du Pacifique. Il n'y a pas de temps grammaticaux dans cette langue³³. En l'absence de marques d'aspect grammatical et d'adverbes de temps, c'est la classe aspectuelle du prédicat qui détermine la référence temporelle d'une phrase (simple). Ainsi, une phrase avec un prédicat statif comme (86a) ne peut avoir qu'une interprétation de temps présent³⁴. L'ajout d'un adverbe temporel, comme en (86b), transpose l'interprétation temporelle de (86a) du présent dans le passé.

- (86) a. á7xa7 [ti kel7áqsten-s-a ti United-States-a]
fort DET chief-3 SG.POSS-DET DET US-DET
'Le chef des États-Unis **est** puissant'
* 'Le chef des États-Unis **était** puissant'
- b. á7xa7 [ti kel7áqsten-s-a ti United-States-a] i-1940-as
fort DET chief-3 SG.POSS-DET DET US-DET en 1940
'Le chef des États-Unis **était** puissant en 1940'

Nous illustrons en (87) comment l'adverbe temporel en (86b) restreint la référence temporelle de l'éventualité décrite par la phrase.



L'AST-T en (87) coréférence avec l'EV-T de par l'absence d'aspect morphologique et, de plus, est l'argument externe du prédicat spatiotemporel DANS. Ce prédicat établit une relation de coïncidence centrale entre le temps de l'assertion et l'intervalle sur l'axe du temps désigné par son argument interne : il ordonne l'AST-T, co-temporel avec l'EV-T, DANS l'intervalle de temps dénoté par 1940. L'adverbe temporel restreint ainsi la référence temporelle de l'éventualité décrite par la phrase à l'intervalle de temps désigné par 1940.

Nous concluons que le modèle présenté ici peut aussi expliquer le rôle des adverbes de temps dans la construction de la référence temporelle dans une langue sans temps morphologique, comme le st'at'imcets.

6. Conclusion

Nous avons défendu la thèse suivante. Les temps, les aspects et les adverbes temporels, que ces derniers aient la syntaxe d'un PP, d'un NP ou d'une proposition subordonnée, sont uniformément analysables comme des *prédicats spatiotemporels*. Ces prédicats établissent des relations topologiques entre deux arguments temporels. Nous analysons les relations spatiotemporelles – inclusion, précédence et subséquence – en termes d'une opposition : la (non) coïncidence entre la figure (l'entité à localiser) et le fond (le repère). Le modèle avancé définit donc les temps, les aspects et les adverbes temporels en termes d'un ensemble de relations sémantiques et structurales élémentaires. Les prédicats spatiotemporels projettent, comme tout prédicat, leur structure argumentale dans la syntaxe. La référence temporelle d'une phrase est alors calculée compositionnellement à partir de sa syntaxe. L'hypothèse que les arguments temporels sont projetés dans la syntaxe nous permet d'analyser syntaxiquement et sémantiquement les adverbes de temps, localisants et duratifs, comme des modificateurs, précédés d'un argument temporel – le temps de l'événement ou le temps de l'assertion. Leur rôle sera de restreindre la référence de l'argument temporel qu'ils modifient en établissant une relation spatiotemporelle – inclusion, précédence et subséquence – entre cet argument et l'intervalle de temps désigné par leur argument interne.

Nous avons soutenu que la théorie présentée ici permet non seulement de dériver l'interaction compositionnelle du temps et de l'aspect (récursif), mais aussi d'expliquer le rôle de l'aspect grammatical et des adverbes de temps dans la construction de la référence temporelle dans les langues sans temps morphologique, ainsi que l'étonnante diversité des prédicats (exprimant la localisation spatiale, le déplacement, la direction, la posture, la position...) utilisés pour exprimer les relations temporelles à travers les langues.

Notes

1. Nous utiliserons le terme éventualité (de l'anglais *eventuality*) comme terme générique pour désigner un événement (accomplissement ou achèvement), une activité ou un état.
2. La structure du VP en (5) est récursive : tous les arguments du verbe sont donc générés dans des positions de spécificateurs internes au VP. Kratzer (1995) soutient que le véritable argument externe d'un prédicat (épisodique) n'est pas le sujet mais un argument spatiotemporel, semblable à l'argument Événement de Davidson (1967). Stowell (1993) modifie cette analyse en posant que cet argument externe dénote un intervalle de temps, et que tout prédicat (qu'il soit épisodique ou permanent) est doté d'un argument temporel.
3. La terminologie aspectuelle est abondante et confuse. Nous empruntons les termes *inaccompli*, *accompli* à la tradition grammaticale. Nous distinguerons formellement l'aspect accompli de l'aspect dit perfectif ou aoristique (section 2.4). Par aspect accompli, nous entendons que l'événement décrit est présenté comme accompli/achevé parce que perçu à partir d'un intervalle de référence qui se situe après la borne finale de l'événement (section 2.2). Par aspect perfectif (ou aoristique), nous entendons que l'événement décrit est saisi dans sa globalité, de sa borne initiale à sa borne finale (section 2.4). Par contre, nous ne distinguerons pas l'inaccompli de l'imperfectif. L'aspect inaccompli nous présente une vision partielle ou imperfective de l'événement ; l'événement décrit est vu de l'intérieur, présenté dans son déroulement (section 2.1).
- On notera que le passé composé en (6) est classifié à la fois comme un temps du passé et comme un aspect de l'accompli. Cette ambiguïté du passé composé sera discutée en 2.4.1.
4. L'argument externe de T⁰ est l'UT-T dans une proposition simple ou principale. Dans une complétive, l'argument externe de T⁰ n'est pas l'UT-T, mais est contrôlé par l'EV-T de la principale (si l'on suit Stowell, 1993, 1995), ou par l'AST-T de la principale (si l'on suit Demirdache & Uribe-Etxebarria, 2001).
5. Nous adoptons l'hypothèse (défendue dans Koizumi, 1994, Ura, 1994 et Chomsky, 1995) selon laquelle la position de spécificateur est récursive. Il s'ensuit qu'une tête fonctionnelle comme T⁰ projette deux positions de spécificateurs : une position extérieure qui accueille le sujet (sert à vérifier les traits du sujet/de T⁰) et une position intérieure dans laquelle nous générons l'argument temporel externe de T⁰ (l'UTT-T).
6. Rappelons que nous ne distinguons pas entre *inaccompli* et *imperfectif* (voir note 3). L'imparfait aura donc la même valeur aspectuelle que le progressif : il focalise un sous-intervalle du temps de l'événement en ordonnant un intervalle de référence DANS le temps de l'événement (voir les schémas temporels donnés en [2-3] ci-dessus). Mais, à la différence du progressif, cet intervalle de référence est toujours un temps du passé. De plus, l'imparfait, à la différence du progressif, a des usages non imperfectifs (imparfait de rupture ou de narration). Une analyse de l'imparfait, et surtout des différences entre l'imparfait et le progressif (qui co-existent dans des langues comme l'espagnol) dépasse le cadre de cet article (mais voir Demirdache & Uribe-Etxebarria, 1999, 2001).
7. Nous distinguerons ultérieurement l'aspect accompli de l'aspect perfectif ou aoristique (caractéristique du prétérit simple) : voir note 3 et section 2.4. Pour une analyse du passé composé, dont certains emplois correspondent à ceux du *present perfect* de l'anglais, voir la section 2.4.1.
8. On parle de lecture résultative lorsque le VP décrit un accomplissement comme en (16a) ou un achèvement, et de lecture continuative lorsque le VP décrit un état comme en (16b) ou une activité.

9. (18) est une adaptation de la structure événementielle complexe du VP proposée par Zagana (1990), Travis (1992) ou Hale & Keyser (1993) parmi d'autres. Tout VP décrivant un processus télique (accomplissement ou achèvement) aura la structure événementielle complexe en (18).

10. La lecture continuative en (16b) pose un problème que nous n'abordons pas ici : elle requiert la présence d'un adverbe duratif comme *for three years* 'pendant trois mois' ; voir Demirdache & Uribe-Etxebarria (1997a) pour une explication.

11. L'ordre des têtes temporelles en (22b) reflète simplement la syntaxe du parfait du progressif : *have*, qui marque le parfait, se combine avec [*be* + *V-ing*], qui marque la forme progressive. Cependant, toutes les combinaisons logiquement possibles de ces deux aspects ne sont pas attestées. Ainsi, le progressif du parfait (**Naïma is/was having read Ramza.*) ou le progressif du progressif (**Naïma is/was been reading Ramza.*) sont illicites. Quant au parfait du parfait, est-il attesté ? Il se peut que les formes du passé surcomposé en français ('Quand j'ai eu dansé, je me suis désaltéré.') illustrent cette combinaison.

Demirdache & Uribe-Etxebarria (2000) cherchent à dériver la grammaticalité de ces combinaisons d'une contrainte sur l'itération de l'aspect ; l'intuition étant que les combinaisons de deux (ou plusieurs) aspects ne sont licites que lorsque les aspects en question focalisent, saisissent des intervalles de temps « distincts » les uns des autres (changeant ainsi le point de vue sur la situation décrite). Ce qui n'est justement pas le cas avec le progressif du progressif ou le progressif du parfait.

12. (25) et (26) ne représentent pas tous les ordres possibles entre les quatre intervalles de temps en jeu. Ainsi, ordonner l'UT-T après l'AST-T2 génère d'autres possibilités que nous n'avons pas choisi d'illustrer.

13. On notera que le modèle de Kamp & Reyle (1993) a lui aussi recours à des traits primitifs [+/- perfectif, +/- progressif, +/- statif]. Ces traits sont attachés aux structures syntaxiques qui servent d'input à la construction des structures de représentations discursives – où se fait le calcul compositionnel de la référence temporelle.

14. Rappelons que l'imparfait à la même valeur aspectuelle (d'inaccompli) que le progressif : l'événement décrit par une phrase à l'imparfait est présenté de l'intérieur, dans son déroulement (voir note 6). Pour cette raison, nous supposons dans cet article, que l'imparfait n'est pas un temps sans aspect morphologique. Voir Demirdache & Etxebarria (2001) pour une approche différente.

15. C'est ce qu'illustre le schéma temporel du prétérit simple donné en (1a).

Soulignons que le futur simple est lui aussi perfectif, en règle générale. Mais à la différence du prétérit, le futur ne l'est pas toujours. Ainsi, *(Demain) Zoé marchera depuis un quart d'heure' n'est pas acceptable, mais 'À huit heures, Zoé marchera depuis un quart d'heure' l'est. Nous n'expliquerons pas ici pourquoi le futur simple peut prendre une valeur imperfective – mais seulement en présence de certains types de circonstanciels de temps (voir Demirdache & Uribe-Etxebarria, 2001).

16. On notera que l'emploi le plus fréquent du PC est celui de temps perfectif du passé. Dans les exemples discutés dans la suite du texte, le PC aura la valeur d'un prétérit simple, à moins que nous ne spécifions le contraire.

17. L'opposition *figure/ground* a été proposée par Talmy (1983). Dans la terminologie de Vandeloise (1986), l'entité à localiser est appelée *cible* et l'entité/lieu qui joue le rôle de repère est appelée *site*.

18. Centripète signifie que l'on tend vers le centre et centrifuge que l'on s'éloigne, que l'on fuit le centre.

19. Nous remercions Bernard Bolo de nous avoir signalé les données en (38b), Martina Wiltshko celles en (38e), et Eloise Jelinek celles en (38f).

20. Nous remercions Utpal Lahiri de nous avoir signalé ce fait. Voir aussi la citation de Bybee et al. donnée en conclusion à cette section.

21. On notera aussi que (42) donne lieu soit à une lecture progressive, soit à une lecture itérative. Nous ne discuterons pas ici cette corrélation entre le progressif/duratif et l'itératif/habituel, systématiquement attestée à travers les langues (cf. le tableau donné en (50) ci-dessus) – mais voir Demirdache & Uribe-Etxebarria (2001).

22. Nous remercions Alana Johns de nous avoir signalé les données en (43c) et Mélanie Jouitteau celles en (43d-e).

23. On remarquera que la locution *après de* est utilisée en vendéen pour exprimer le progressif. Pour Demirdache & Uribe-Etxebarria (2001), la structure temporelle assignée à 'Je suis après de travailler' (pour signifier 'Je suis en train de travailler') est en gros la suivante : *après de* spécifie que le temps de l'assertion est APRÈS la borne initiale du temps de l'événement. En effet, la préposition *de* est un prédicat de coïncidence non centrale centrifuge signifiant DEPUIS/À PARTIR DE comme l'illustrent 'Il a travaillé de/à partir de 3 heures jusqu'à 4 heures' ou bien 'Il est parti de Paris' (voir aussi (65) ci-dessous dans le texte). Son rôle est de focaliser, de saisir la borne initiale de l'EV-T en ordonnant l'AST-T À PARTIR DE l'EV-T. La préposition *après* focalise alors un intervalle de temps après la borne initiale de l'EV-T. Une construction similaire est attestée en québécois et dans des créoles basés sur le français.

24. Rappelons que Kayne (1991) et Chomsky (1995) ne distinguent plus formellement le spécifieur de XP d'une position adjointe à XP.

25. Nous ne présenterons pas ici l'analyse des adverbes de fréquence ; voir Demirdache & Uribe-Etxebarria (2001).

26. Pour une analyse de cette ambiguïté, voir Dowty (1979), Mittwoch (1988), Abush & Rooth (1990), Kamp & Reyle (1993), Thompson (1994) parmi d'autres, et en particulier Hitzeman (1994) qui soutient que cette ambiguïté n'est pas limitée au présent du parfait, mais se manifeste dans tous les temps du parfait.

27. Rappelons qu'avec un verbe d'état, l'état résultant commence juste après le début du procès, suivant Kamp & Reyle (1993), voir section 2.2.1.

28. Le formalisme néo-reichenbachien utilisé en (79b-c) est celui Hornstein. L'ordre linéaire des points E, R et S représente l'ordre temporel, la virgule représente la simultanéité entre deux points, et la ligne verticale représente la modification temporelle. Le plus-que-parfait (dans la principale) est associé à la re-présentation : E_R_S ; et le prétérit (dans la subordonnée) à la représentation : E_R_S.

29. Notons que la syntaxe assignée aux subordonnées temporelles en (80) est reflétée d'une manière transparente dans la syntaxe de circonstancielle comme : [_{CP} où [_{TP} Zoé arriva t_i]].

30. Une autre possibilité aurait été de supposer que l'opérateur nul (généralisé dans le spécifieur de CP) est simplement coïncidé avec le temps de l'assertion de la subordonnée et, de ce fait, le contrôle.

31. Soulignons une différence importante entre les subordonnées circonstancielle de temps et les subordonnées complétives. Dans une complétive, l'argument externe de T⁰ n'est pas l'UT-T, mais est contrôlé par l'EV-T de la principale (voir note 5 et Stowell, 1995). Ainsi, dans *Zoé affirmera que Zazie a quitté Paris*, le départ de Zazie est antérieur à l'affirmation future de Zoé, mais pas nécessairement à l'UT-T. Par contre, dans une

circonstancielle, l'argument externe de T^0 doit être l' $UT-T$, comme le montrent les exemples (80-81). L'hypothèse que l'argument externe de T^0 dans la circonstancielle est contrôlé par l' $EV-T$ de la principale générerait l'ordre : $EV-T1$ (temps du départ de Franny) après $AST-T2 = EV-T2$ (temps de l'arrivée de Zoé). Ce qui nous donne une contradiction qui ne peut être résolue.

32. Nous nous bornons ici à stipuler que les subordonnées temporelles sont toujours des modificateurs du temps de l'assertion de la principale, et jamais du temps de l'événement – voir la discussion de (79). Demirdache & Uribe-Etxebarria (à paraître (a)) cherchent à dériver cette généralisation des contraintes de localité sur la relativisation.

33. La référence temporelle d'une phrase est déterminée par (i) des adverbes temporels, (ii) des particules aspectuelles, (iii) la classe aspectuelle du prédicat, et (iv) la deixis nominale ; voir Demirdache (1997) et Curry (1997).

34. Un prédicat télique (achèvement ou accomplissement) induirait une interprétation de temps passé, tandis qu'un prédicat dénotant une activité induirait une lecture soit de présent, soit de passé.

III

Sémantique et discours

Co Vet

LES ADVERBES DE TEMPS : DÉCOMPOSITION LEXICALE ET « COERCION »

1. Introduction¹

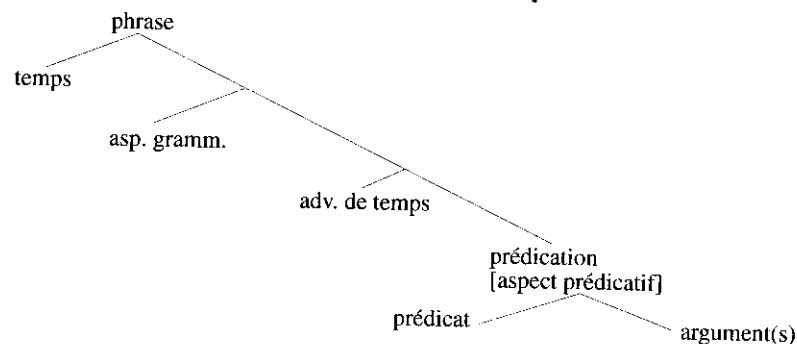
Dans cet article, nous nous proposons d'étudier les effets de sens qui se produisent lorsqu'on combine l'aspect prédicatif, l'aspect grammatical et un complément adverbial de temps. Les cas qui nous intéressent particulièrement ici sont ceux qui combinent des éléments qui sont en principe incompatibles, de sorte qu'il se produit un conflit sémantique. Ce conflit ne peut se résoudre que si l'un des éléments s'adapte à l'autre élément (aux autres éléments). Ce phénomène est connu sous le nom de « coercion » (*cf.* Moens et Steedman, 1988 ; Vet, 1994, de Swart, 1998a). La notion de coercion permet de prédire certaines interprétations à première vue déviantes ou difficiles à expliquer.

Nous avons choisi pour notre description le cadre de la DRT (Kamp et Reyle, 1993). Nous nous écartons cependant de ces auteurs en permettant aux algorithmes d'utiliser des données provenant de la décomposition lexicale de la prédication (nous utilisons ce terme pour désigner la combinaison d'un prédicat avec ses arguments, sans temps grammatical et sans compléments adverbiaux).

Nous commencerons par présenter une définition de ce que nous entendons par « aspect prédicatif », en illustrant cette notion à l'aide de la décomposition lexicale (paragraphe 2). Nous préciserons ensuite la notion d'« aspect grammatical » (paragraphe 3). Dans le paragraphe 4, nous étudierons les principaux cas de coercion.

Du côté de la syntaxe, nous partons de l'idée que la prédication, et par conséquent l'aspect prédicatif, est dans le champ du complément adverbial de temps et que cette combinaison est à son tour modifiée par l'aspect grammatical, comme dans la structure phrastique de la figure 1.

Figure 1 : la structure de la phrase



2. L'aspect prédictif

L'aspect prédictif (appelé généralement « mode d'action » ou « *Aktion-sart* ») est déterminé par la nature de la prédication de la phrase². Prenons comme exemple les prédications *x écrire une lettre* et *x regarder un arbre*. Ces prédications décrivent deux types d'éventualité différents. Cette différence se manifeste, entre autres, par le fait que ces deux catégories de prédications sélectionnent un complément de durée différent.

- (1) *x écrire une lettre en/?pendant une heure.* [+ TERM]
 (2) *x regarder cet arbre *en/pendant une heure.* [- TERM]

Nous dirons que la prédication de (1) a le trait [+ TERM] (« terminatif ») et celle de (2) le trait [- TERM] (non-terminatif). La différence réside dans le fait que (1) décrit une éventualité qui mène à un résultat (*la lettre est écrite*), tandis que celle de (2) ne produit aucun résultat (*? l'arbre est regardé*). Nous appellerons transitionnelles [+ TR] les éventualités du type (1) et non-transitionnelles [- TR] celles de type (2) puisque l'éventualité de (1) consiste en une transition entre un état antérieur à l'éventualité (l'état α) et un état qui lui est postérieur (l'état β), tandis que les éventualités auxquelles réfèrent des phrases comme (2) ne décrivent pas une transition (cf. le schéma de [3]).

(3)

langue	réalité	
prédication	éventualité	exemple
[+ TERM]	[+ TR]	<i>x écrire une lettre</i>
[- TERM]	[- TR]	<i>x regarder cet arbre</i>

Ce schéma suggère qu'il existe une relation biunivoque entre terminatif et transitionnel. Or, ce n'est pas tout à fait le cas. Quand l'objet direct d'une prédication décrivant une éventualité transitionnelle réfère à une quantité non spécifiée d'entités, la prédication est non-terminative (cf. Verkuyl, 1972, 1993). Ce type de prédication est en effet compatible avec un complément de durée introduit par *pendant* :

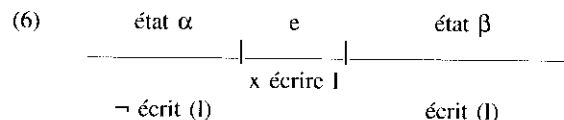
- (4) *x écrire des lettres *en/pendant une heure.* [- TERM] (où *des lettres* est pris dans son sens non spécifique)

de sorte que la prédication possède le trait [- TERM]. Il s'agit ici tout de même d'une transition : après l'éventualité il y a bien des lettres qui n'existaient pas avant, mais comme le nombre de lettres est indéterminé la borne finale de l'éventualité reste indéterminée elle aussi ; c'est la raison pour laquelle la prédication de (4) est non-terminative. Notons que le nombre d'entités ne joue aucun rôle dans les prédications [- TERM] du type *x regarder un arbre*. Dans le schéma (5), nous tenons compte des cas illustrés par l'exemple (4).

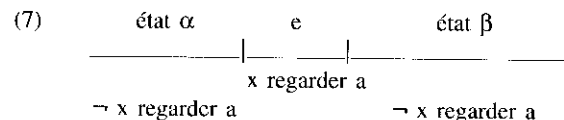
(5)

langue	réalité	
prédication	éventualité	exemple
[+ TERM]	[+ TR]	<i>x écrire une/cette/la lettre</i>
[- TERM]	[- TR]	<i>x regarder un/cet/l'arbre/des arbres</i>
[- TERM]	[+ TR]	<i>x écrire des lettres</i>

Le type d'éventualité décrit par des phrases comme (1) peut être représenté comme suit :



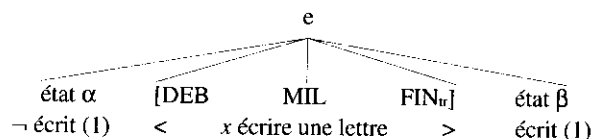
où « l » représente *une/la/cette lettre* et « ¬ » la négation. (6) montre que l'éventualité *e* est précédée d'un état (l'état α : la lettre n'est pas écrite) et suivie d'un autre état (l'état β : la lettre est écrite). Si on compare la structure de l'éventualité décrite par (2) à celle de (1), on constate que l'état α est identique à l'état β :



en d'autres mots, le type d'éventualité *x regarder un arbre* ne provoque aucun changement.

Pour pouvoir préciser les notions d'aspect (prédicatif) terminatif et d'aspect (prédicatif) non-terminatif, nous allons procéder à une décomposition des prédications (cf., entre autres, Pustejovsky, 1995). Une prédication de nature terminative, *x écrire une lettre*, par exemple, réfère à une éventualité dans laquelle on peut distinguer trois parties : le début ('commencer à écrire la lettre'), la phase du milieu ('être en train d'écrire la lettre') et la fin ('achever d'écrire la lettre'). Comme nous l'avons vu, la fin de ce type d'éventualités est une transition. Nous représentons la structure interne de la prédication et de l'éventualité qu'elle décrit comme suit :

(8) [x écrire une lettre]



Le début (DEB), le milieu (MIL) et la fin (FIN) constituent ensemble l'éventualité *e* proprement dite. Celle-ci est accompagnée de deux « satellites », l'état α et l'état β , qui ne font pas partie du procès *e*, mais qui sont présumés ou impliqués par la prédication (cf. Vet, 1980, 1994). Comme nous l'avons fait remarquer ci-dessus, la nature des satellites est décisive pour la définition des aspects prédicatifs.

Tant dans la catégorie des éventualités transitionnelles que dans celle des éventualités non transitionnelles on peut distinguer une catégorie d'éventualités atomiques (ce sont des éventualités qui, du moins conceptuellement, n'ont pas de durée). L'éventualité décrite par (9) est de nature transitionnelle et atomique (nous assignons aux prédications décrivant des éventualités atomiques le trait [- DUR] (« non-duratif ») :

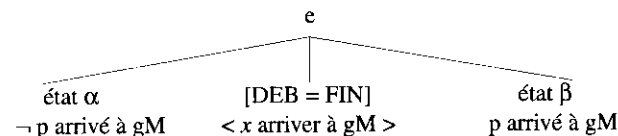
(9) Pierre arriva à la gare Montparnasse. [+ TERM] [- DUR]

On trouve aussi des éventualités atomiques dans la catégorie des éventualités non transitionnelles :

(10) Marie cligna des yeux. [- TERM] [- DUR]

Le procès de (9) est suivi d'une phase résultative, comme le prédit le trait [+ TERM], mais ce type de procès est conçu comme étant indivisible, autrement dit le début et la fin de ces procès coïncident et il n'y a pas de milieu (DEB = FIN). La structure complète (c'est-à-dire avant l'application de l'aspect grammatical) du procès *x arriver à la gare Montparnasse* est donnée sous (11).

(11) [Pierre arriver à la gare Montparnasse]



La structure de l'éventualité *x cligner des yeux* a le même noyau que le procès de (11), mais comme il s'agit d'une phrase [- TERM] l'état α et l'état β sont identiques ('ne pas cligner des yeux').

Le schéma suivant donne un aperçu des possibilités :

(12)

langue	réalité	
prédication	éventualité	exemple
[+ TERM] [+ DUR]	[+ TR] [- ATOM]	<i>x écrire une/cette/la lettre</i>
[+ TERM] [- DUR]	[+ TR] [+ ATOM]	<i>x arriver à endroit y</i>
[- TERM] [+ DUR]	[- TR] [- ATOM]	<i>x regarder un/le/des arbres</i>
[- TERM] [+ DUR]	[+ TR] [- ATOM]	<i>x écrire des lettres</i>
[- TERM] [- DUR]	[- TR] [+ ATOM]	<i>x cligner des yeux</i>

On voit que nous distinguons les propriétés linguistiques ([± TERM] et [± DUR]) des propriétés non linguistiques (les propriétés des référents, les éventualités décrites par les prédications) ([± TR] et [± ATOM]).

Dans le paragraphe suivant nous traiterons d'un autre type d'aspect, l'aspect grammatical.

3. L'aspect grammatical

L'aspect grammatical a pour fonction de limiter l'assertion à l'une des phases de l'éventualité (DEB, MIL, FIN) ou à l'un des satellites qui l'accompagnent (l'état α ou l'état β). En français, l'imparfait et le passé simple indiquent tous les deux que l'éventualité se situe dans le passé, mais ils se distinguent par le fait que le premier possède l'aspect imperfectif ([- PERF]) et le second l'aspect perfectif ([+ PERF]). Voici les traits sémantiques que possèdent ces formes :

(13) Imparfait : [+ PASSÉ], [- PERF]
Passé simple : [+ PASSÉ], [+ PERF]

heures, au moment même où... (momentanés). Nous traiterons d'abord de la première catégorie, que nous combinerons avec des prédications duratives et non-duratives et avec les aspects imparfaitif et perfectif.

4.1. Les adverbiaux de localisation temporelle non-momentanés

Dans l'exemple (26), une prédication non-durative est combinée avec l'aspect perfectif et un complément adverbial de localisation non-momentané (*le jour de son départ*).

- (26) Le jour de son départ (t_1) Pierre a écrit/écrivit une lettre à sa fiancée (e_1).
[+ TR] [+ PERF]

Nous désignons le procès par le symbole e_1 et l'intervalle auquel réfère *le jour de son départ* par t_1 . Il est évident que le procès e_1 est inclus dans l'intervalle t_1 : $e_1 \subseteq t_1$. Cela implique que le DEB de e_1 ne doit pas se situer la veille du départ et que la FIN de e_1 ne peut pas se trouver le lendemain du départ (cf. Kamp et Reyle, 1993, pour une analyse analogue). Donc DEB (e_1) $\subset$ t_1 et FIN (e_1) $\subset$ t_1 .

Il n'en est pas de même si la phrase a l'aspect imparfaitif :

- (27) Le jour de son départ (t_1), Pierre écrivait une lettre à sa fiancée (e_1).

Ici on ne saurait conclure que $e_1 \subseteq t_1$. À première vue il semble suffire de postuler que, dans (27), c'est la phase du MIL qui est incluse dans t_1 . Mais cette solution n'est pas entièrement satisfaisante car il est possible que Pierre ait commencé à écrire la lettre la veille et qu'il ne l'ait pas terminée le jour de son départ de sorte qu'il peut avoir continué à écrire la lettre le lendemain. (27) ne garantit donc nullement que MIL (e_1) se situe entièrement à l'intérieur du jour du départ (e_1). Cette phrase semble plutôt affirmer qu'il y a au moins un moment appartenant au MIL (e_1) qui est inclus dans le jour du départ. Nous appellerons ce moment t' . Ce t' est inclus dans t_1 ($t' \subseteq t_1$) et il est aussi inclus dans le milieu de e_1 ($t' \subseteq \text{MIL} (e_1)$). L'assertion ne concerne que ce qui est vrai à ce t' . Le locuteur n'inclut pas dans l'assertion le DEB (e_1) et la FIN (e_1), ni les parties de MIL (e_1) qui ne coïncident pas avec t' . (27) ne nous renseigne pas sur leur localisation.

Par analogie avec l'analyse des phrases à l'imparfait, nous admettons que la structure sémantique de (26), au passé simple, contient également un moment t' . Les exemples du type (28) plaident en faveur de l'introduction de t' dans ce type de phrase.

- (28) Dimanche dernier (t_1), entre 4 et 5 heures (t'), Pierre écrivit/a écrit une lettre à sa fiancée (e_1).

Dans cette phrase, l'éventualité e_1 se situe à t' , qui, à son tour, se trouve entre 4 heures et 5 heures. Nous considérons 4 heures et 5 heures comme des noms propres qui réfèrent à des moments spécifiques :

- (29) 4 heures (t_2)
5 heures (t_3)
 $t' \geq t_2$ et $t' \leq t_3$

- (29) « traduit » l'expression *entre 4 et 5 heures*. L'éventualité e_1 est incluse dans t' :

- (30) $e_1 \subseteq t'$

et t' est à son tour inclus dans t_1 :

- (31) dimanche dernier (t)
 $t' \subseteq t_1$
 $t_1 < n$

Pour compléter l'interprétation de (28) nous avons ajouté à (31) la relation $t_1 < n$, qui veut dire que t_1 est antérieur au moment de la parole n ('now')⁴.

L'analyse présentée ci-dessus permet aussi d'interpréter les exemples de Ducrot (1979), que nous donnons ici sous (32a, b).

- (32) a. L'année dernière (t_1), à Paris, il faisait beau (e_1). (?? à savoir au mois de mai)
b. L'année dernière (t_1), à Paris, il a fait beau (e_1). (à savoir au mois de mai)

Ducrot fait observer que la phrase à l'imparfait caractérise la période entière de l'année dernière (qu'il appelle « thème »), tandis que dans (32b) seule une partie de l'année est caractérisée par la phrase *il a fait beau*, ce qui explique l'emploi possible de *à savoir au mois de mai* après (32b) et son exclusion après (32a). Nous admettons, comme dans les analyses de (27) et (28), que la représentation sémantique de (32a) et (32b) contient un intervalle t' , qui, dans ces exemples, est implicite, et auquel se limite l'assertion. Dans (32a) ce n'est pas l'éventualité e_1 qui est située par rapport à t_1 , mais t' seulement. Dans (32b), e_1 est inclus dans t_1 . Nous proposons donc pour ces phrases les représentations respectives suivantes :

(33) représentation de (32a) :

n	t ₁	t'	e ₁	x
l'année dernière (t ₁)				
Paris (x)				
e ₁ : faire beau (∅)				
t' ⊆ MIL (e ₁)				
t' ⊆ t ₁				
t ₁ < n				

(34) représentation de (32b)

n	t ₁	t'	e ₁	x
l'année dernière (t ₁)				
Paris (x)				
e ₁ : faire beau (∅)				
e ₁ ⊆ t'				
t' ⊆ t ₁				
t ₁ < n				

Nous constatons que, quand on combine une prédication avec un complément de temps non-momentané, le point référentiel (t') est inclus dans la période à laquelle réfère le complément.

4.2. Compléments de localisation temporelle atomiques

On peut facilement prédire que les phrases qui réfèrent à des éventualités atomiques (E_{atom}) se combinent sans problèmes avec les compléments adverbiaux qui réfèrent à un moment indivisible (T_{atom}).

(35) Marc arriva à Paris à 7 h 30 (t₁ ∈ T_{atom}) (e₁ ∈ E_{atom})

n	t ₁	t'	x	y	e ₁
Marc (x)					
Paris (y)					
e ₁ : x arriver à y					
7 h 30 (t ₁)					
e ₁ ⊆ t'					
t' ⊆ t ₁					
t ₁ < n					

Comme e₁ et t₁ appartiennent à la catégorie des unités atomiques, on peut conclure que e₁ et t₁ (et, par conséquent, t') coïncident. La combinaison de deux expressions qui réfèrent à des entités atomiques ne pose donc pas de problèmes : elles sont parfaitement compatibles. L'interprétation de (35) change complètement si l'on remplace l'aspect perfectif par l'aspect imperfectif :

(36) Marc arrivait à Paris à 7 h 30.

La combinaison de l'aspect imperfectif avec l'expression *arriver à Paris à 7 h 30* donne lieu à un conflit. Nous avons vu ci-dessus que l'aspect imperfectif limite l'assertion à un temps t' qui est inclus dans le milieu de l'éventualité : t' ⊆ MIL (e₁), les parties DEB (e₁) et FIN (e₁) n'étant pas prises en compte. Le conflit auquel on assiste dans (36) réside dans le fait que, dans l'éventualité décrite par *arriver à Paris à 7 h 30*, le début et la fin de l'éventualité coïncident de sorte qu'il n'y a pas de MIL (e₁) dans lequel t' puisse être inclus.

- (37) (i) e₁ : m arriver à p, e₁ ∈ E_{atom}
 (ii) 7 h 30 (t'), t' ∈ T_{atom}
 (iii) DEB (e₁) = FIN (e₁) ⊆ t'
 (iv) e₁ ⊆ t'
 (v) *t' ⊆ MIL (e₁)

Il y a incompatibilité entre les conditions (37iii) et (37v). La solution de ce conflit est d'interpréter (36) comme référant à un ensemble ordonné d'éventualités *m arriver à Paris à 7 h 30* :

(38) E₁ = < e₁, ..., e_n >

L'ensemble d'éventualités (que nous noterons E₁) occupe un intervalle, disons t. Il possède un début (DEB (E₁)) qui occupe le temps t₁ (t₁ ⊆ t) ; ce t₁ est le laps de temps pendant lequel se produit la première éventualité de E₁, e₁ (e₁ ⊆ t₁). De la même façon, la fin de t est le moment t_n, le laps de temps dans lequel se produit e_n. Le milieu de E₁, t_m, est le temps entre t₁ et t_n : ∀ t' : t'' ⊆ t_m → t'' > t₁ ∧ t'' < t_n. Nous résumons les propriétés de l'ensemble et les conditions de vérité sous (39) :

- (39) (i) DEB (E₁) = t₁, e₁ ⊆ t₁, e₁ ∈ E₁, ¬∃ e : e ∈ E₁ ∧ e < e₁
 (ii) FIN (E₁) = t_n, e_n ⊆ t_n, e_n ∈ E₁, ¬∃ e : e ∈ E₁ ∧ e > e_n
 (iii) MIL (E₁) = t_m, ∀ t ⊆ t_m, t'' > t₁ ∧ t'' < t_n

Nous considérons l'habitude à laquelle réfère (36) comme appartenant à la classe des états ; en effet, il s'agit d'une sorte de règle qui est valable pendant une certaine période de temps. C'est un état parce qu'il ne se produit aucune

progression : le même type d'éventualité se répète tout le temps. Nous formulons la régularité de (36) sous (40) :

- (40) Soit $E_1 = \{e \mid e : m \text{ arriver à } p\}$, alors $\forall e : e \in E_1 \wedge e \subseteq t_m (= \text{MIL}(E_1)) \rightarrow \exists t' : t' \subseteq t_m \wedge 7 \text{ h } 30 (t') \wedge e \subseteq t'$

L'interprétation est différente lorsqu'on combine une prédication référant à une éventualité non-atomique avec un complément adverbial momentané, comme dans (41).

- (41) Marie-Cécile déjeuna à 1 heure et demie.

Ici, nous nous heurtons à un problème d'une autre nature. Le conflit concerne la combinaison d'une expression qui réfère à une éventualité non-atomique et d'une expression qui réfère à un moment indivisible (ou conçu comme tel). Les règles que nous avons formulées jusqu'ici prédisent l'interprétation erronée de (42).

- (42) (i) Marie-Cécile (x)
(ii) 1 h 30 (t') ($t' \in T_{\text{atom}}$)
(iii) e_1 : déjeuner (x) ($e_1 \in E_{\text{non-atom}}$)
(iv) $e_1 \subseteq t_1$
(v) $*t_1 \subseteq t'$

Or, la solution, conventionnalisée, de ce problème consiste à chercher à l'intérieur de e_1 un élément qui puisse satisfaire à la condition (42v), c'est-à-dire qui puisse être inclus dans t' . En principe e_1 contient deux candidats qui répondent à cette exigence : DEB (e_1) et FIN (e_1), qui tous les deux appartiennent à la catégorie des éventualités atomiques.

Dans (41), et dans des cas comparables, on choisit DEB (e_1), sans doute pour des raisons pragmatiques. L'interprétation correcte de (41) est comme suit :⁵

- (43) (i) Marie-Cécile (x)
(ii) 1 h 30 (t') ($t' \in T_{\text{atom}}$)
(iii) e_1 : déjeuner (x) ($e_1 \in E_{\text{non-atom}}$)
(iv) DEB (e_1) $\subseteq t'$
(v) $t' < n$

Soulignons finalement que la variante imperfective de (41) :

- (44) Marie déjeunait à 1 heure et demie.

est aussi ambiguë. Cette phrase réfère à une série de DEB (e_1), chaque DEB (e_1) se situant à un moment appelé '1 h 30'. L'aspect imperfectif a pour fonction

d'exclure de l'assertion le début et la fin de la série. La phrase (44) peut aussi référer au milieu d'une seule éventualité ; dans ce cas, l'expression *à 1 heure et demie* peut aussi avoir pour fonction de localiser le point référentiel t' . Nous représentons cette dernière interprétation sous (45) :

- (45) Représentation discursive de (44)

n	x	e_1	t'
Marie (x)			
1 h 30 (t')			
e_1 : déjeuner (x)			
$t' \subseteq \text{MIL}(e_1)$			
$t' < n$			

5. Remarques finales

Les analyses que nous avons présentées ci-dessus montrent l'utilité de la décomposition lexicale, tout d'abord pour la description de l'aspect prédicatif et, surtout, pour celle de l'aspect grammatical. Dans le premier cas, la décomposition lexicale rend compte de la différence entre l'aspect terminatif et l'aspect non-terminatif. Cette différence tient au fait qu'une prédication à aspect terminatif réfère à une éventualité qui est suivie d'un état β qui est le résultat de cette éventualité et qui diffère de l'état α précédant l'éventualité. Les prédications à aspect non-terminatif réfèrent à des éventualités dont les états α et β sont identiques. Nous avons également défini l'aspect grammatical à l'aide de la décomposition lexicale : l'aspect imperfectif limite l'assertion au (à un moment du) milieu de l'éventualité, tandis que l'aspect perfectif signale que le début, le milieu et la fin de l'éventualité sont pris en compte. Les aspects prospectif et rétrospectif limitent l'assertion à l'état α et β , respectivement.

Dans le paragraphe 4, nous avons étudié l'effet de l'adjonction d'un complément adverbial de temps aux différentes combinaisons des deux catégories d'aspect. Si un complément adverbial non-momentané ([+ DUR]) est combiné avec une prédication à aspect perfectif, toute l'éventualité est incluse dans l'intervalle auquel réfère le complément adverbial, tandis qu'une partie (t') du milieu de l'éventualité est incluse dans cet intervalle si la prédication est dans le champ de l'aspect imperfectif (cf. [26] et [27]). Un véritable conflit naît si on combine un complément de temps non-duratif avec l'aspect imperfectif et avec une prédication référant à une éventualité atomique (cf. [36]), ce qui donne le plus souvent lieu à une lecture habituelle de la phrase. Un autre conflit surgit si l'aspect perfectif d'une prédication est combiné avec un complément adverbial qui réfère à un intervalle atomique, comme dans (41), (*Marie-Cécile déjeuna à 1 heure et demie*). Ici on a recours à la décomposition lexicale pour

trouver une phase (le début de l'éventualité) qui satisfasse à l'exigence imposée par le complément adverbial (l'exemple [41]). La combinaison avec l'aspect imperfectif (*Marie-Cécile déjeunait à 1 heure et demie*) donne lieu à deux interprétations différentes de la phrase : elle réfère au milieu d'un ensemble de débuts d'éventualité ou limite l'assertion à un moment *t'* qui est inclus dans le milieu de l'éventualité.

Notes

1. Nous remercions Brigitte Kampers-Manhe des remarques tout à fait pertinentes qu'elle a faites à propos de la première version de ce texte.
2. Nous préférons le terme « aspect prédicatif » à celui de mode d'action ou d'*Aktionsart* parce que nous considérons l'aspect prédicatif comme une propriété sémantique de la phrase. Les termes mode d'action et *Aktionsart*, que nous avons utilisés par le passé, suggèrent plutôt qu'il s'agit de la propriété des référents (les éventualités qui se produisent dans la réalité). L'aspect prédicatif classifie donc des unités linguistiques, dans le cas présent des prédictions, tandis que le mode d'action classifie des éléments de la réalité (les éventualités).
3. Dans d'autres contextes, le passé composé a la même valeur que le passé simple. Le futur périphrastique se rencontre aussi dans des contextes dans lesquels la différence avec le futur simple s'estompe.
4. Notons que *t'* assume le rôle de point référentiel (cf. Reichenbach, 1966).
5. La phrase (41) est ambiguë. Elle peut aussi signifier que Marie-Cécile a eu l'habitude de déjeuner à 1 heure et demie pendant une période déterminée, pendant ses vacances, par exemple. Dans ce cas la phrase réfère à l'ensemble des débuts d'éventualités décrites par *Marie-Cécile déjeuner*, et chacun de ces débuts d'éventualité se situe à un moment appelé '1 heure et demie'. L'aspect perfectif oblige l'interprétant à situer le début et la fin de la série à l'intérieur du laps de temps (ici la période des vacances) dans lequel est incluse la série entière.

Henriette de Swart
Arie Molendijk

LE PASSÉ COMPOSÉ NARRATIF : UNE ANALYSE DISCURSIVE DE *L'ÉTRANGER* DE CAMUS

[Notre langue] est tellement précise qu'elle n'admet pas d'exceptions à cette règle, bien que les Espagnols et les Italiens confondent parfois ces deux temps du passé.

(*Grammaire générale et raisonnée* 1660,
citée par Binnick, 1991 : 30.)

Mais le destin est ironique : en français courant, le prétérit simple fut bientôt remplacé par le parfait périphrastique : le *passé composé*.

(Binnick, 1991 : 30, traduit de l'anglais.)

1. Introduction

L'Étranger est bien connu pour son style particulier : au lieu de raconter l'histoire au P(assé) S(imple), temps narratif par excellence (surtout dans les textes littéraires), Camus utilise le P(assé) C(omposé). La question est donc de savoir comment il est possible de construire, à l'aide du PC, un discours narratif possédant une structure temporelle bien élaborée. Dans cet article, nous essaierons de formuler une (première) réponse à cette question.

Nous commencerons par une analyse contrastive du parfait dans trois langues : l'anglais, le néerlandais et le français (section 2). Nous soutiendrons

l'hypothèse que le PC du français est toujours une forme verbale à laquelle correspond le schéma reichenbachien E-R,S (section 3). En d'autres termes, le PC indique que l'événement E (*event time*) précède le moment de référence R (*reference time*) qui, lui, coïncide avec le moment de la parole S (*speech time*). Le fait que R coïncide avec S implique que l'événement est vu à partir du *hic et nunc* du narrateur : la perspective est située à S. Il en résulte que le PC lui-même ne contribue pas au développement de la structure temporelle du discours. Pour rendre compte de ce fait, nous formulerons une règle pour l'interprétation discursive (textuelle) du PC qui implique que ce temps est temporellement neutre (section 4). Si, pour des raisons qui ne nous intéressent pas ici, l'auteur utilise le PC (« au lieu du » PS), il est donc bien obligé d'employer des moyens autres que ceux concernant la forme temporelle du verbe pour indiquer que l'histoire avance. Dans la section 5, nous développerons une analyse des moyens lexicaux utilisés par Camus à cette fin. Nous examinerons l'emploi qu'il fait des verbes et des compléments de temps. Dans la section 6, nous analyserons l'appel que fait l'auteur aux structures rhétoriques et à notre connaissance du monde. Nous concluons qu'il est bien possible de raconter une histoire au PC, même si ce temps verbal est temporellement neutre, et que Camus a su exploiter certaines propriétés temporelles du temps, des verbes, des expressions adverbiales et du contexte extra-linguistique pour créer un effet littéraire bien particulier.

2. Le parfait en anglais, en néerlandais et en français

2.1. Le schéma reichenbachien et les différents emplois du parfait

Pour analyser la différence entre le S(imple) P(ast) (1a) et le P(resent) P(erfect) (1b) de l'anglais, les linguistes font souvent appel à l'analyse de Reichenbach (1947) :

- (1) a. Sara left the party.
b. Sara has left the party.

Tant dans (1a) que dans (1b), l'événement E du départ de Sara se situe avant S. Ce qui distingue ces deux phrases, c'est que la phrase (1b), au contraire de ce qui est vrai pour (1a), ne fixe pas seulement le regard sur le passé, mais aussi (et surtout) sur le moment présent S. Elle nous informe de ce que Sara n'est plus là en ce moment. Pour rendre compte de cette différence entre le SP et le PP de l'anglais, différence qui concerne la perspective sous laquelle l'événement est présenté, Reichenbach fait appel à la notion de point référentiel (R). Dans le cas du SP, R coïncide avec E, ce qui donne lieu à la structure E, R-S : E coïncide avec R (E,R) et tant E que R précèdent S (E-S & R-S). Pour le PP, Reichenbach propose le schéma E-R,S : E précède R qui, lui, coïncide avec S. Comme la perspective reste à S, dans le cas du PP, ce temps verbal est moins

approprié pour les séquences narratives, ce qui pourrait expliquer que le PP n'est guère utilisé pour raconter une histoire.

Le schéma reichenbachien n'explique pas toutes les propriétés du PP. Abordant la discussion sur les différentes possibilités d'emploi de ce temps, McCawley (1971) fait observer qu'il faut distinguer quatre types de PP : le type universel, qui implique qu'un état du passé est toujours valable au moment présent (2a), le type existentiel, qui implique la référence à l'existence de certains événements du passé (2b), le type résultatif, qui indique que l'effet d'une action entièrement révolue est toujours pertinent au moment de la parole (2c), et le type « nouvelle fraîche » (« hot news » : (2d)) :

- (2) a. I've known Max since 1960. [universel]
b. I have read *Principia Mathematica* five times. [exистentiel]
c. I can't come to your party tonight—I've caught the flu. [résultatif]
d. Malcolm X has just been assassinated. [« hot news »]

L'article de McCawley a provoqué toute une discussion sur la question de savoir si, dans des cas comme (2), il s'agit de différents sens du PP (ambiguïté sémantique) ou simplement de différents emplois contextuels (ambiguïté pragmatique) (voir McCawley, 1971, Comrie, 1976, Smith, 1981, Binnick, 1991, Michaelis, 1994, Van Eijck & Kamp, 1997, Steedman, 1997, Depraetere, 1998, Engel, 1998, Boogaart, 1999 et d'autres pour différentes positions et une discussion approfondie du nombre d'interprétations du PP). Nous resterons neutres vis-à-vis de cette question, car elle ne nous concerne pas.

2.2. Le parfait à travers les langues

Les « pendants non-anglais » du PP ne connaissent pas nécessairement tous les emplois donnés dans (2). On peut signaler, par exemple, que le V(oltooid) T(egenwoordige) T(ijd) du néerlandais connaît des emplois existentiels et résultatifs, mais non pas un emploi universel : pour l'interprétation universelle, le néerlandais utilise le présent plutôt que le VTT (voir Korrel, 1991, Boogaart, 1999). À cet égard, le PC du français est plus proche du VTT néerlandais que du PP anglais (voir Vet, 1992, 1999).

Aux différences qui existent entre les parfaits de différentes langues correspondent des dissimilitudes distributionnelles. Il est bien connu que, sauf dans le cas de la référence au moment de la parole S, le PP de l'anglais est incompatible avec des adverbes qui localisent E dans le temps (3a). Il n'est pas question d'une telle incompatibilité dans le cas des pendants néerlandais (3b) et français (3c) du PP :¹

- (3) a. *Sara has left at six o'clock. [anglais]
b. Sara is om zes uur vertrokken. [néerlandais]
c. Sara est partie à six heures. [français]

Hornstein (1990), Klein (1994) et d'autres expliquent cette différence en stipulant qu'en anglais, mais non en néerlandais ou en français, les adverbess de temps sont incapables de spécifier l'événement E rapporté par le parfait. Si on adopte cette position, c'est l'anglais qui est plutôt exceptionnel : actuellement, on est d'accord pour dire que la contrainte sur la présence d'adverbess de temps dans une phrase au PP est une « bizarrerie » de l'anglais plutôt qu'une propriété sémantique du parfait en général (voir, par exemple, Michaelis 1994). Nous proposons donc de maintenir le schéma reichenbachien donné plus haut tout en ajoutant, pour l'anglais, une condition impliquant que le PP ne permet pas l'établissement d'une relation temporelle entre l'événement E et un autre moment (ou événement) :

- (4) Sémantique du PP de l'anglais (première version)
 (i) E-R,S
 (ii) $\neg$ E@X où @ est une relation temporelle quelconque et où X est un moment autre que R ou S

La condition supplémentaire figurant en (4ii) est typique de l'anglais et ne se retrouve pas dans la sémantique des parfaits d'autres langues, telles que le néerlandais ou le français.

Dans (3), le VTT du néerlandais et le PC du français s'opposent tous deux au PP de l'anglais. Dans d'autres cas, ce sont les parfaits du néerlandais et de l'anglais qui vont ensemble. Cela arrive, par exemple, dans les subordonnées temporelles introduites par *when/toen/quand* : dans ce contexte, le PP de l'anglais et le VTT du néerlandais sont exclus, alors que l'emploi du PC du français est tout à fait normal :

- (5) a. *When John has seen (PP) me, he has got (PP)/
 got (SP) frightened. [anglais]
 b. *Toen Jan me heeft gezien (VTT) is hij bang geworden
 (VTT)/ [néerlandais]
 werd hij bang (OVT).
 c. Quand Jean m'a vu, il a eu peur [français]

Selon Boogaart (1999), ce phénomène découle d'une différence essentielle entre l'anglais et le néerlandais, d'une part, et le français d'autre part : le français est seul à accepter le parfait dans un contexte narratif. Si on accepte, avec Kamp et Rohrer (1983), Hinrichs (1986), Kamp et Reyle (1993) et d'autres qu'au niveau discursif, les notions de « narration » et de « mouvement de R sur l'axe temporel » sont intimement liées, et que le mouvement de R correspond à la progression temporelle, on peut dire que le français est seul à accepter le parfait dans des contextes discursifs où il y a mouvement de R (*i.e.* progression temporelle). Or, il ne peut être question de mouvement de R si on fixe R au moment de la parole S. On pourrait donc défendre l'idée que, dans le cas du

PC narratif, R coïncide avec E plutôt qu'avec S (puisque c'est E qui « bouge », alors que S est fixe). Utilisé dans un contexte narratif, le PC serait donc devenu un temps simple du passé. D'autre part, le PC ayant maintenu ses emplois résultatifs, il faudrait postuler une ambiguïté sémantique entre le PC résultatif-parfait (E-R,S) et le PC narratif-temps du passé (E,R-S). Cette position est implicitement présente dans la citation de Binnick au début de cet article, et est défendue de façon explicite par la grammaire traditionnelle (*cf.* Grevisse, 1975) et la plupart des linguistes (voir, par exemple, Bosker, 1961, Vet, 1992, 1999). Nous nous écartons de cette position ici.

En effet, la question est de savoir si ce sont l'anglais et le néerlandais qui présentent le cas défaut du parfait, ou si c'est le français. L'hypothèse de l'ambiguïté part de l'idée que la possibilité d'un emploi narratif est incompatible avec la sémantique du parfait. Mais c'est là une chose qu'on n'a jamais prouvée. Quant à nous, nous proposerons une analyse du PC qui explique les emplois narratifs tout en maintenant le schéma E-R,S. En fait, nous poserons que les contraintes sur l'emploi narratif du parfait dans des langues comme l'anglais et le néerlandais n'ont rien à voir avec le schéma reichenbachien « E-R,S », mais qu'elles découlent de certaines particularités de l'anglais et du néerlandais. La situation est comparable à celle que nous avons décrite à propos de l'incompatibilité du PP de l'anglais avec les adverbess de temps : c'est là une propriété de l'anglais seulement, non pas un phénomène qui concerne essentiellement le parfait. Pour le VTT du néerlandais et le PP de l'anglais, nous proposons donc de formuler une condition qui défend l'établissement d'une relation temporelle entre l'événement en question et d'autres événements (mentionnés, par exemple, dans une phrase figurant dans le contexte discursif). Le PC du français n'est pas soumis à cette condition supplémentaire. Bref, nous postulons la sémantique suivante du parfait dans les trois langues prises en considération :

- (6) Sémantique du PP de l'anglais (version définitive)
 (i) E-R,S
 (ii) $\neg$ E@X où @ est une relation temporelle quelconque et où X est soit un moment autre que R ou S, soit un événement.
 (7) Sémantique du VTT du néerlandais
 (i) E-R,S
 (ii) $\neg$ E@X où @ est une relation temporelle quelconque et X est un événement.
 (8) Sémantique du PC du français
 (i) E-R,S

D'après (6), le PP bloque tout rapport temporel (de l'événement) avec un moment (correspondant à un adverbe de temps, par exemple) ou avec un autre événement (qui pourrait être rapporté par une autre phrase faisant partie du discours). Pour le VTT du néerlandais, seules les relations temporelles avec

d'autres événements sont bloquées, car ce temps verbal accepte bien les adverbess de temps. Dans notre approche, le PC du français est le parfait le plus simple, car tout ce qu'il nous faut pour décrire sa sémantique, c'est le schéma reichenbachien.

Notre analyse soulève deux questions importantes : (i) quels sont les arguments en faveur du maintien du schéma reichenbachien dans le cas de l'emploi narratif du PC, surtout la position de R à S ; (ii) quelle est la règle qui nous permet de raconter une histoire au PC ? L'étude de ces deux questions sera élaborée dans les sections suivantes. Nous nous baserons sur l'emploi du PC narratif par Albert Camus dans *L'Étranger*².

3. Le maintien du schéma reichenbachien du parfait pour le PC

3.1. Caractérisation du PC dans *L'Étranger* comme un PC narratif

L'Étranger confirme les observations faites par les linguistes à propos de la compatibilité du PC avec des adverbess de temps :

- (9) J'ai pris l'autobus à deux heures. (p. 10)
- (10) La garde est entrée à ce moment. (p. 17)
- (11) À un moment, il m'a dit : [...]. (p. 17)
- (12) À cinq heures, des tramways sont arrivés dans le bruit. (p. 39)

et son occurrence dans les subordonnées temporelles introduites par *quand* ou *lorsque* :

- (13) Quand *je suis parti*, ils m'ont accompagné à la porte. (p. 10)
- (14) J'ai dormi pendant presque tout le trajet. Et quand *je me suis réveillé*, j'étais tassé contre un militaire qui m'a souri et qui m'a demandé si je venais de loin. (p. 10-11)
- (15) Lorsqu'ils *se sont assis*, la plupart m'ont regardé et ont hoché la tête avec gêne, les lèvres toutes mangées par leur bouche sans dents, [...]. (p. 19)
- (16) Quand *je me suis réveillé*, Marie était partie. (p. 36)

Dans (13)-(16), le temps de la subordonnée est invariablement le PC, le temps de la principale étant le PC (13, 15), l'IMP(arfait) (14) ou le P(lus)-Q(ue)-P(arfait) (16). Selon Boogaart (1999), l'acceptabilité du PC dans les subordonnées temporelles introduites par *quand* serait un argument en faveur de la caractérisation du PC comme un temps du passé (R avant S) plutôt qu'un véritable parfait (R à S). Nous sommes d'accord avec Boogaart pour dire que, dans des contextes du type (13)-(16), le PC se trouve dans un discours narratif. Mais nous avons dit que cela n'implique pas nécessairement que le PC est narratif de par sa nature même.

À notre avis, il y a trois arguments en faveur de l'hypothèse que, même dans des cas comme (13)-(16), la perspective temporelle relève du moment de la parole S. Ces arguments concernent la compatibilité du PC avec les adverbess déictiques, l'emploi fréquent de l'alternance PRÉS(ent) – PC, et l'absence quasi-totale d'adverbess signalant une focalisation sur E vs la présence très fréquente d'adverbess « neutres ».

3.2. Compatibilité du PC avec les adverbess déictiques

L'Étranger contient bon nombre d'exemples qui illustrent la compatibilité du PC avec les adverbess déictiques :

- (17) Aujourd'hui, maman est morte. (p. 9)
- (18) [...] ce n'est pas de ma faute si on a enterré maman hier au lieu d'aujourd'hui. (p. 33)
- (19) Aujourd'hui j'ai beaucoup travaillé au bureau. (p. 43)

Ce phénomène constitue l'une des différences entre le PC et le PS. Le fait que le PS ne se combine guère avec les adverbess déictiques, au contraire de ce qui est vrai pour le PC, est souvent donné comme un argument en faveur de R – S, pour le PS, de R,S, pour le PC.

Il est intéressant d'observer ici que l'interprétation temporelle des adverbess déictiques reflète le fait que S avance dans le temps au fur et à mesure que l'histoire se déroule. Entre la phrase (17), qui ouvre le roman, et (18), deux jours s'écoulent : la mère meurt jeudi, elle est enterrée le lendemain (vendredi), et le jour d'après (samedi), Meursault prononce la phrase donnée en (18). Deux jours se sont encore écoulés au moment où nous lisons (19), car Meursault est de retour au bureau (lundi). Les trois occurrences d'*aujourd'hui* renvoient donc à trois jours différents. Il en résulte que la postériorité de l'événement de (19) par rapport à celui de (18), par exemple, n'est pas incompatible avec l'hypothèse selon laquelle, dans (18) et (19), R se situe à S : la progression temporelle n'implique pas nécessairement que R ne puisse être situé à S, contrairement à ce qu'ont stipulé Kamp et Rohrer (1983). Le fait que S et R puissent « bouger » en même temps constitue un argument en faveur de l'idée que, dans (17)-(19), S et R coïncident, ce qui implique que le schéma reichenbachien peut être maintenu.

3.3. L'alternance PRÉS / PC

L'orientation vers le moment de la parole S impliquée dans l'emploi du PC est encore confirmée par la fréquence de l'alternance PRÉS / PC :

- (20) Il m'a offert alors d'apporter une tasse de café au lait. Comme *j'aime* beaucoup le café au lait, *j'ai accepté* et [...]. (p. 17)

- (21) Je crois que j'ai somnolé un peu. (p. 18)
 (22) Tout s'est passé ensuite avec tant de précipitation, de certitude et de naturel, que je ne me souviens plus de rien. (p. 30)
 (23) En me réveillant, j'ai compris pourquoi mon patron avait l'air mécontent quand je lui ai demandé mes deux jours de congé : c'est aujourd'hui samedi. (p. 33)

Cette alternance nous indique que le cours des événements est régulièrement situé par rapport au *hic et nunc*, i.e. par rapport à S.

3.4. Absence d'adverbes de perspective

L'incompatibilité de la combinaison « PC + adverbe de perspective » constitue un argument supplémentaire en faveur de l'hypothèse que R se situe invariablement à S, dans le cas du PC. Comme l'ont signalé Kamp et Rohrer (1983) et Landeweerd (1998), un adverbe comme *maintenant* connaît un emploi impliquant que l'événement (ou la situation) est vu(e) à partir de la perspective du « protagoniste », auquel cas l'orientation temporelle se fait par rapport à un moment du passé, du moins, s'il s'agit d'une phrase renvoyant au passé :

- (24) À six heures, M. Defferre prit la parole. *Maintenant* il n'y avait plus que 25 personnes dans la salle.

Dans (24), l'emploi de *maintenant* implique qu'on regarde le fait mentionné dans la deuxième phrase à partir de l'endroit (temporel et spatial) où se trouve M. Defferre, i.e. à partir du moment correspondant à *six heures*. Observons qu'il n'en serait pas de même si la deuxième phrase de (24) était introduite par un adverbe « neutre » comme *à ce moment-là* (cf. Kamp et Rohrer, 1983). Or, le PC ne se combine guère avec *maintenant* (tout en s'alliant facilement à *à ce moment-là*). Ce phénomène s'explique naturellement si on défend l'idée que R ne se situe jamais avant S, dans le cas du PC : il y a conflit entre *maintenant*, qui situe R avant S (dans des contextes du type 24), et le PC, qui le situe invariablement à S, d'après notre analyse de ce temps. Avouons que le phénomène illustré par (24) ne confirme pas nécessairement notre analyse du PC (E-R,S), puisque l'emploi des adverbes de perspective (type : *maintenant*) est limité à l'IMP, à l'exclusion du PS (voir Landeweerd, 1998 pour une discussion détaillée). Nous prenons pourtant le phénomène dont il s'agit ici comme un argument supplémentaire que nous ajoutons à ceux donnés plus haut.

4. Règle d'interprétation discursive pour le PC

Si on adhère à l'idée qu'on peut utiliser le PC pour raconter une histoire, même si cette forme verbale implique une orientation temporelle directe vers S, il faut commencer par faire l'inventaire des relations temporelles que peut établir

le PC au niveau du discours. Nos données suggèrent qu'en principe, n'importe quelle relation temporelle peut être établie entre deux phrases au PC : la postériorité, le recouvrement temporel (coïncidence/simultanéité/inclusion) et l'inversion temporelle. Ceci nous conduit à formuler une règle d'interprétation discursive qui stipule que le PC lui-même n'introduit aucun ordre temporel. C'est ce qui distingue le PC du PS qui, étant essentiellement narratif, introduit par défaut une relation de succession temporelle (postériorité).

4.1. La postériorité

Il est vrai que, dans beaucoup de cas, la relation temporelle établie entre deux phrases au PC est du type « postériorité » :

- (25) Il est sorti, est revenu, a disposé des chaises. Sur l'une d'elles, il a empilé des tasses autour d'une cafetière. (p. 18)
 (26) Nous avons traversé une cour où il y avait beaucoup de vieillards, bavardant par petits groupes. [...] À la porte d'un petit bâtiment, le directeur m'a quitté : [...]. (p. 13)
 (27) La garde s'est levée et s'est dirigée vers la sortie. (p. 14)

Les exemples du type (25-27) ont souvent été pris comme des arguments en faveur de l'hypothèse que le PC est un temps narratif, tout comme le PS (cf. Vet, 1992, 1999). Cependant, nous ne trouvons pas seulement la postériorité, mais aussi, par exemple, le recouvrement temporel et l'indétermination temporelle.

4.2. Recouvrement temporel et indétermination temporelle

Deux événements racontés au PC peuvent être reliés par un rapport de recouvrement temporel. Dans cette catégorie (de rapports temporels), nous avons réuni le recouvrement partiel, la simultanéité globale et l'inclusion temporelle :

- (28) Mais j'ai attendu dans la cour, sous un platane. Je respirais l'odeur de la terre fraîche et je n'avais plus sommeil. J'ai pensé aux collègues du bureau. (p. 23)
 (29) Les tramways suivants ont ramené les joueurs que j'ai reconnus à leurs petites valises. Ils hurlaient et chantaient à pleins poumons que leur club ne périrait pas. Plusieurs m'ont fait des signes. L'un m'a même crié : « On les a eus. » (p. 39)
 (30) Aujourd'hui j'ai beaucoup travaillé au bureau. Le patron a été aimable. Il m'a demandé si je n'étais pas trop fatigué et il a voulu savoir aussi l'âge de maman. (p. 43)

(28) suggère que Meursault pense à ses collègues pendant qu'il attend dans la cour. Dans (29), il y a simultanéité globale entre *ramener*, *faire des signes* et *crier*. Dans (30), *être aimable* est temporellement inclus dans *travailler beaucoup*. Dans d'autres exemples, on ne sait pas trop si on a affaire à la simultanéité globale ou au recouvrement temporel, ou si l'ordre est simplement non-pertinent (indétermination temporelle) :

- (31) J'ai vu qu'il était habillé de noir avec un pantalon rayé. Il *a pris* le téléphone en main et il *m'a interpellé* : [...] J'ai dit non. Il a ordonné dans le téléphone en baissant la voix : [...]. (p. 23)
- (32) Et le fait est que la mort de Mme Meursault *l'a beaucoup affecté*. Je *n'ai pas cru* devoir lui refuser l'autorisation. Mais sur le conseil du médecin, je *lui ai interdit* la veillée d'hier. (p. 24)

Ce que (28)-(30) et (31)-(32) ont en commun, c'est qu'il n'y a pas de mouvement dans le temps. Dans ce sens, nous pouvons caractériser tous ces exemples comme des cas de recouvrement temporel.

4.3. L'inversion temporelle

Comme l'ont signalé Saussure (1996), Molendijk et de Swart (1999) et d'autres, le rapport temporel reliant deux phrases au PC peut être du type « inversion temporelle ». On ne s'étonne donc pas de trouver, dans *L'Étranger*, des exemples comme (33)-(35) :

- (33) *J'ai pris* l'autobus à deux heures. Il faisait très chaud. *J'ai mangé* au restaurant, chez Céleste, comme d'habitude. Ils avaient tous beaucoup de peine pour moi et Céleste m'a dit : « On n'a qu'une mère ». Quand je suis parti, ils m'ont accompagné à la porte. J'étais un peu étourdi parce qu'il a fallu que je monte chez Emmanuel pour lui emprunter une cravate noire et un brassard. Il a perdu son oncle, il y a quelques mois. *J'ai couru* pour ne pas manquer le départ. [...] (p. 10)
- (34) Nous avons tous pris du café, servi par le concierge. Ensuite, je ne sais plus. *La nuit a passé*. Je me souviens qu'à un moment *j'ai ouvert* les yeux et *j'ai vu* que les vieillards dormaient tassés sur eux-mêmes, à l'exception d'un seul qui, le menton sur le dos de ses mains agrippées à la canne, me regardait fixement comme s'il n'attendait que mon réveil. Puis *j'ai encore dormi*. Je *me suis réveillé* parce que j'avais de plus en plus mal aux reins. Le jour glissait sur la verrière. (p. 21-22)
- (35) *J'ai retourné* ma chaise et je *l'ai placée* comme celle du marchand de tabac parce que *j'ai trouvé* que c'était plus commode. (p. 39)

Nos connaissances du monde nous informent de ce que, dans (33), l'heure du déjeuner est antérieure à *deux heures* : les événements rapportés par

les deux premières phrases de (33) sont présentés dans l'ordre temporel inverse. Cet ordre inverse est confirmé par *j'ai couru* dans le paragraphe suivant. Dans (34) nous apprenons d'abord que la nuit a passé et ensuite, que Meursault a ouvert les yeux, vu certaines choses, s'est endormi etc. Comme nous savons que ces choses se passent au cours de la nuit plutôt qu'après, nous remontons dans le temps, tout en prenant la série des faits décrits dans (34) comme faisant partie de la période de la nuit. Cette interprétation est confirmée par la dernière phrase, qui mentionne la lumière du jour et indique donc de nouveau la fin de la nuit. Dans (35), l'interprétation inverse se base sur la structure explicative introduite par *parce que*.

Les exemples que nous avons relevés sont assez remarquables, car, sauf dans (35), l'inversion temporelle n'est pas dérivée d'une structure de causalité. Selon Lascarides et Asher (1993), le SP de l'anglais ne permet l'ordre discursif inverse qu'en la présence d'une structure de causalité qui est plus forte que l'ordre narratif introduit par défaut. Saussure (1996) et Molendijk et de Swart (1999) montrent que le PS ne permet jamais l'ordre inverse, même dans le cas de la présence d'une structure de causalité. Le fait que le PC permet facilement l'ordre inverse, sans soutien d'aucune structure de causalité, suggère fortement qu'il n'a pas d'interprétation narrative par défaut.

4.4. Règles d'interprétation discursive

Les exemples (28)-(35) nous font croire que la nature des relations temporelles établies entre deux phrases au PC n'est pas imposée par cette forme verbale même (puisque le PC admet n'importe quel ordre temporel, et même l'absence d'un ordre temporel), mais qu'elle est déterminée par d'autres sources d'information linguistiques et non-linguistiques. La différence essentielle entre le PC et le PS réside donc dans le fait que le PC n'est pas authentiquement narratif : bien qu'il accepte d'être employé dans des contextes narratifs, le PC n'introduit pas d'ordre temporel entre les événements rapportés. Nous formulons cette caractérisation du PC dans un cadre théorique qui utilise la structure rhétorique pour exprimer la cohérence du discours (cf. Lascarides et Asher, 1993). Dans ce cadre, les règles d'interprétation pour la structure temporelle du discours narratif peuvent être formulées comme suit :

- (36) Règle d'interprétation discursive pour le PS :
 $PS1 + PS2 + \neg \text{Deductible}(RR \neq \text{Narration}) > \text{Narration}(S1, S2)$
 $\text{Narration}(S1, S2) \rightarrow e1 < e2$
- (37) Règle d'interprétation discursive pour le PC :
 $PC1 + PC2 > \neg \text{RR}(S1, S2)$

La règle (36), basée sur les propositions faites par Bras, Le Draoulec et Vieu (2000), stipule que, s'il n'est pas possible d'établir, entre deux phrases au

PS, une relation rhétorique (RR) autre que la narration, on crée par défaut (>) une structure narrative. La narration mène obligatoirement (→) à une relation temporelle de postériorité. Si nous sommes donc dans l'impossibilité d'établir une relation rhétorique autre que la narration, nous interprétons des phrases au PS comme renvoyant à une succession d'événements. La règle (37) dit que le PC n'introduit pas de relation rhétorique. Il n'impose donc pas d'ordre temporel. Par conséquent, le PC n'est pas un temps narratif comme le PS, mais un temps « neutre ».

Pour bien comprendre la différence entre le PC du français et ses contreparties en néerlandais ou en anglais, il est utile de comparer la règle (37) à la règle d'interprétation que nous proposons pour le VTT et PP :

- (38) Règle d'interprétation discursive pour le VTT néerlandais et le PP anglais
 $VTT1 + VTT2 > \neg RT(e1, e2)$
 $PP1 + PP2 > \neg RT(e1, e2)$

Le néerlandais et l'anglais bloquent toute relation temporelle (RT) entre l'événement rapporté par le VTT/PP, et un autre événement dans le contexte (cf. également les définitions sémantiques dans 6 et 7 ci-dessus). Sans structure temporelle il n'y a pas de structure narrative, donc il est impossible de raconter une histoire au VTT ou au PP.

Notre hypothèse que le PC est un temps neutre soulève la question de savoir d'où vient la structure temporelle d'une histoire racontée à ce temps. L'étude de *L'Étranger* montre que Camus utilise aussi bien la sémantique lexicale des compléments adverbiaux et des verbes que certaines structures rhétoriques et extra-linguistiques pour créer cette structure.

5. Sémantique lexicale et structure temporelle

Comme le PC n'introduit pas de structure temporelle, Camus utilise d'autres moyens pour la créer. Dans cette section, nous parlerons de l'appel qu'il fait à la sémantique des compléments adverbiaux marquant explicitement la succession temporelle, et des expressions adverbiales qui indiquent simplement que le temps passe. Nous étudierons aussi l'emploi que fait Camus de l'existence des présuppositions et des implications associées à certains verbes.

5.1. Les compléments adverbiaux qui font avancer le temps du récit

Camus utilise abondamment des adverbes du type *puis*, *ensuite*, *un moment après* :

- (39) J'ai demandé deux jours de congé à mon patron, et il ne pouvait pas me les refuser avec une excuse pareille. Mais il n'avait pas l'air content. Je lui ai même dit : « Ce n'est pas de ma faute. » Il n'a pas répondu. J'ai pensé *alors* que je n'aurais pas dû dire cela. (p. 9)

- (40) Il s'est interrompu et j'étais gêné parce que je sentais que je n'aurais pas dû dire cela. *Au bout d'un moment*, il m'a regardé et il m'a demandé : (...) (p. 14)
- (41) J'ai dit au concierge, sans me retourner vers lui : « Il y a longtemps que vous êtes là ? » *Immédiatement* il a répondu : « Cinq ans » – comme s'il avait attendu depuis toujours ma demande. *Ensuite* il a beaucoup bavardé. On l'aurait bien étonné en lui disant qu'il finirait concierge à l'asile de Marengo. Il avait soixante-quatre ans et il était parisien. *À ce moment* je l'ai interrompu : « Ah ! Vous n'êtes pas d'ici ? » *Puis* je me suis souvenu qu'avant de me conduire chez le directeur, il m'avait parlé de maman. (p. 15-16)
- (42) Il m'a invité à me rendre au réfectoire pour dîner. Mais je n'avais pas faim. Il m'a offert *alors* d'apporter une tasse de café au lait. Comme j'aime beaucoup le café au lait, j'ai accepté et il est revenu *un moment après* avec un plateau. J'ai bu. (p. 17)
- (43) Il s'est assis près de moi. *Après un assez long moment*, il m'a renseigné [...]. (p. 20)
- (44) Je me suis réveillé parce que j'avais de plus en plus mal aux reins. Le jour glissait sur la verrière. *Peu après*, l'un des vieillards s'est réveillé et il a beaucoup toussé. (p. 21-22)

Étant donné que les discours narratifs font essentiellement avancer le temps, nous considérons l'emploi abondant d'expressions adverbiales qui font avancer le récit comme un argument en faveur de notre analyse du PC. En effet, le simple fait que le PC est neutre oblige Camus à faire un emploi abondant d'expressions non-verbales qui marquent la progression temporelle. Comme ces expressions créent une structure narrative conduisant à la succession temporelle, Bras, Le Draoulec et Vieu (2000) proposent des règles du type donné en (45) (règle de *puis*) :

- (45) Règle d'interprétation discursive de *puis* (cas standard)
 $S_1 + \text{Puis}(S_2) \rightarrow \text{Narration}(S_1, S_2)$

Nous admettons que *ensuite*, *un moment après*, etc. sont comparables à *puis* dans la mesure où ils introduisent tous nécessairement (→) une structure rhétorique narrative, qui mène toujours à la succession temporelle (cf. 36 ci-haut).

5.2. Le temps qui passe

Les expressions adverbiales qui font explicitement avancer le récit sont fréquentes, dans *L'Étranger*. Le roman contient également bon nombre d'expressions marquant l'écoulement du temps. À l'aide de ces expressions, il est possible de renvoyer à un laps de temps qui s'écoule avant qu'une action ne se produise. Elles peuvent être de nature adverbiale :

- (46) Nous sommes restés *un long moment* ainsi. (p. 20)
- (47) Elle n'a rien dit et je suis resté ainsi. [...] Nous sommes restés *longtemps* sur la bouée, à moitié endormis. Quand le soleil est devenu trop fort, elle a plongé et je l'ai suivie. (p. 34)
- (48) Comme il était occupé, j'ai attendu *un peu*. (p. 11)
- et/ou verbale :
- (49) Nous avons tous pris du café, servi par le concierge. Ensuite, je ne sais plus. *La nuit a passé*. Je me souviens qu'à un moment j'ai ouvert les yeux et j'ai vu que [...]. (p. 21)
- (50) J'étais surpris de la rapidité avec laquelle le soleil *montait* dans le ciel. (p. 28)
- (51) La journée *a tourné encore un peu*. Au-dessus des toits, le ciel est devenu rougeâtre et, avec *le soir naissant*, les rues se sont animées. (p. 39)

En plus, Camus nous renseigne fréquemment sur l'heure qu'il est, notamment à l'aide d'indications concernant la lumière ou la chaleur. Voici ce qu'il dit à propos du jour de l'enterrement :

- (52) Le jour glissait sur la verrière. [...] Quand je suis sorti, le jour était complètement levé. [...] Le soleil était monté un peu plus dans le ciel : il commençait à chauffer mes pieds. [...] Le ciel était déjà plein de soleil. [...] J'étais surpris de la rapidité avec laquelle le soleil montait dans le ciel. (p. 22-28)

Bref, Camus utilise plus d'un moyen pour indiquer qu'il y a progression temporelle. À cet égard, il est utile de consacrer quelques mots au parti que tire Camus de la signification d'un certain type de verbes qui, de par leur nature même, contiennent une idée de dynamisme temporel : les verbes dits transitionnels.

5.3. Verbes transitionnels : présuppositions et implications

Vet (1980) établit une distinction entre deux types de verbes : le type transitionnel et le type non-transitionnel. Un verbe transitionnel décrit la transition entre deux états : l'état présupposé (qui précède temporellement la transition) et l'état impliqué (qui est le « résultat » de l'action et qui lui succède). Un verbe comme *entrer*, par exemple, décrit la transition entre deux endroits temporels qui se laissent décrire comme *ne pas être dans X* (état présupposé) et *être dans X* (état impliqué). Or, dans *L'Étranger*, il arrive souvent qu'une phrase renvoie à un état qui correspond à ce qui est impliqué dans une phrase précédente contenant un verbe transitionnel. C'est ce qui produit une idée de progression temporelle, car une phrase qui réfère au « résultat » d'une transition renvoie à un laps de temps qui est postérieur à la transition. Exemples :

- (53) Je me suis levé sans rien dire et *il m'a précédé vers la porte*. *Dans l'escalier*, il m'a expliqué [...]. (p. 12)
- (54) Nous *avons traversé une cour* où il y avait beaucoup de vieillards, bavardant par petits groupes. [...] *À la porte d'un petit bâtiment*, le directeur m'a quitté : [...]. (p. 13)
- (55) J'ai pris le tram pour *aller à l'établissement de bains* du port. *Là*, j'ai plongé dans la passe. (p. 34)

Une action comme *précéder quelqu'un vers la porte*, dans (53), implique qu'on s'approche de la porte. Dans ce contexte, le complément *dans l'escalier* renvoie à un endroit qui se trouve de l'autre côté de la porte. Comme le mouvement prend du temps, nous interprétons *expliquer* ... (dernière phrase de 53) comme se situant « plus en avant » sur l'axe temporel. Des observations semblables peuvent être faites à propos de (54)-(55).

Ce que nous avons dit à propos du lien entre la progression temporelle et la référence au résultat d'une transition ne se limite pas aux verbes de mouvement (53-55). C'est ce que nous montrent des exemples comme (56)-(58) :

- (56) La garde est entrée à ce moment. Le soir était tombé brusquement. Très vite, la nuit s'était épaissie au-dessus de la verrière. Le concierge *a tourné* le commutateur et *j'ai été aveuglé* par l'éclaboussement soudain de la lumière. (p. 17)
- (57) J'ai cru qu'il me reprochait quelque chose *et j'ai commencé à lui expliquer*. Mais *il m'a interrompu* : [...]. (p. 11)
- (58) Le ciel était pur mais sans éclat au-dessus des ficus qui bordent la rue. [...] Peu après, le ciel *s'est assombri* et j'ai cru que nous allions avoir un orage d'été. Il *s'est découvert* peu à peu cependant. (p. 38-39)

Tourner le commutateur, dans (56), signale soit que la lumière est allumée avant l'action de tourner le commutateur, soit qu'elle est éteinte. Comme le contexte précédent indique que la nuit tombe, nous supposons que le concierge allume. Cette action implique que la lumière est allumée, ce qui nous permet d'interpréter la dernière phrase de (56) comme rapportant un événement qui succède temporellement à celui mentionné avant (comme l'indique d'ailleurs le complément d'agent). Le temps passe donc, dans (56), et aussi, d'ailleurs, dans (57)-(58) (pour des raisons semblables à celles mentionnées à propos de 56).

Dans les exemples que nous avons discutés dans cette section, c'est notamment l'existence d'implications susceptibles d'être rattachées à des verbes transitionnels qui permet au lecteur de situer l'événement rapporté par une phrase au PC plus en avant sur l'axe temporel. Les exemples suivants montrent qu'on peut aussi exploiter les présuppositions des verbes transitionnels pour créer une idée de progression temporelle :

- (59) Il a consulté un dossier et m'a dit : [...]. *J'ai dit* : [...]. Il *a ajouté* : [...]. Le directeur m'a *encore* parlé. (p. 11)
- (60) Je crois que j'ai *somnolé* un peu.
C'est un frôlement qui m'a *réveillé*. (p. 18)
- (61) Il *est entré* ; je *l'ai suivi*. (p. 25)

Dans un contexte comme (59), par exemple, *ajouter ...* présuppose *dire encore une chose*, ce qui implique que *ajouter* est postérieur à l'événement de la phrase précédente, etc. Dans (60), *réveiller X* présuppose *X dormir avant* (ou : *X somnoler*, etc.). Quant à (61), on ne peut suivre quelqu'un que si la personne est allée quelque part. Dans tous les cas, la présupposition a une dimension temporelle qui fait avancer le temps du récit.

6. Discours et cohérence temporelle

Jusqu'ici, nous avons mis l'accent sur les moyens linguistiques qu'utilise Camus pour créer une structure narrative. Dans ce paragraphe, nous discuterons deux exemples où la structure temporelle provient d'une structure rhétorique.

6.1. Occasion

Un exemple de structure narrative dérivée de nos connaissances du monde nous est fourni par la relation rhétorique que de Swart et Molendijk (1999) et Bras, Le Draoulec et Vieu (2000) appellent « occasion », suivant les propositions faites par Moens (1988), Glasbey (1995) et Asher (1996). L'idée est qu'une suite de phrases rapportant une série d'événements n'est cohérente que si cette séquence peut être mise en rapport avec ce qui peut se produire plus ou moins naturellement dans le monde qui nous entoure. Nos connaissances du monde nous permettent de voir un ordre naturel dans des séquences du type « question-réponse », « offre-acceptation/rejet », etc. Cet ordre naturel est conçu comme une variante faible de la structure causale, appelée « *enablement* » par Caenepeel (1995) et « occasion » par Asher (1996). Dans Asher (1996) et Bras, Le Draoulec et Vieu (2000), la relation d'occasion implique le recouvrement temporel entre l'implication (temporelle) d'une phrase donnée et la présupposition (temporelle) de la phrase subséquente :

- (62) Occasion
Occasion(ϕ, ψ) $\leftrightarrow$ Deducible(post(e_ϕ) O pré(e_ψ))

Comme, selon la définition, le rapport d'occasion implique l'existence d'un ordre temporel donné, nous pouvons inférer une relation de narration existant entre deux phrases qui sont reliées par la relation d'occasion :

- (63) Règle d'interprétation pour les phrases au PC reliées par une relation d'occasion
PC1 + PC2 + Occasion(e_1, e_2) $>$ Narration(S_1, S_2)

Grâce à la relation d'occasion, une structure narrative peut se créer même en l'absence d'un temps narratif. Camus utilise fréquemment ce procédé :

- (64) *Je lui ai fait remarquer* qu'en somme il était un pensionnaire. *Il m'a dit* que non. (p. 16)
- (65) *Il m'a offert* alors d'apporter une tasse de café au lait. Comme j'aime beaucoup le café au lait, *j'ai accepté* et [...]. (p. 17)
- (66) Je lui ai dit : « Comment ? » Il a répété en montrant le ciel : « Ça tape. » J'ai dit : « Oui. » Un peu après il *m'a demandé* : « C'est votre mère qui est là ? » J'ai encore dit : « Oui. » « Elle était vieille ? » *J'ai répondu* : « Comme ça » parce que je ne savais pas le chiffre exact. (p. 28)
- (67) Sur le trottoir d'en face, le marchand de tabac *a sorti* une chaise, *l'a installée* devant sa porte et *l'a enfourchée* en s'appuyant les deux bras sur le dossier. (p. 38)

Dans chacun de ces exemples, une structure narrative peut être construite grâce au fait que les événements se produisent dans un ordre que notre connaissance du monde nous dit de concevoir comme « naturel ».

6.2. Scénarios et structure temporelle

La notion de scénario (« script ») est en quelque sorte une généralisation de la relation d'occasion. Les scénarios consistent en une série d'actions stéréotypées faisant partie de la vie quotidienne. Comme la série se produit selon un ordre naturel, nous pouvons utiliser les scénarios pour créer des structures narratives. Exemples :

- (68) Devant la porte, il y avait une dame que je ne connaissais pas : « M. Meursault », *a dit* le directeur. Je *n'ai pas entendu* le nom de cette dame et *j'ai compris* seulement qu'elle était infirmière déléguée. Elle *a incliné* sans un sourire son visage osseux et long. (p. 25-26)
- (69) En me *réveillant*, j'ai compris pourquoi mon patron avait l'air mécontent quand je lui ai demandé mes deux jours de congé : c'est aujourd'hui samedi. [...] J'ai eu de la peine à *me lever* parce que j'étais fatigué de ma journée d'hier. Pendant que je me *rasais*, je me suis demandé ce que j'allais faire et j'ai décidé d'aller me baigner. (p. 34)

- (70) *J'ai pensé* alors qu'il fallait dîner. J'avais un peu mal au cou d'être resté longtemps appuyé sur le dos de ma chaise. Je *suis descendu* acheter du pain et des pâtes, *j'ai fait* ma cuisine et *j'ai mangé* debout. (p. 41)

(68) décrit le scénario des présentations. Ce scénario peut correspondre à une situation dans laquelle une personne X (le directeur) fait les présentations d'une personne Y (Meursault) à une autre personne Z (l'infirmière), puis les présentations de Z à Y. Le lecteur interprète tout naturellement la phrase mentionnant *ne pas entendre le nom de ...* comme se rattachant aux présentations que fait le directeur de la dame à Meursault, ce qui fait que *ne pas entendre le nom de ...* est nécessairement postérieur à *le directeur dire ...* Pour des raisons semblables, la phrase mentionnant *incliner ...* s'interprète comme exprimant la postériorité par rapport à *le directeur dire ...* (69) présente une série d'événements impliqués dans le scénario de quelqu'un qui se lève le matin. Observons que ces événements ne sont pas mentionnés dans des propositions principales, mais qu'ils figurent de préférence dans des constructions adverbiales (*en me réveillant* et *pendant que je me rasais*). Camus utilise donc le scénario pour introduire un ordre temporel tout en signalant que les éléments du scénario ne doivent pas être conçus comme les événements principaux du récit, que nous trouvons dans les phrases principales (*j'ai compris, je me suis demandé*). En d'autres termes, Camus utilise la structure temporelle du scénario pour créer le pivot d'une structure narrative. Quant à (70), il rapporte une série d'événements faisant partie du scénario de la préparation du repas : d'abord on fait les courses, ensuite on fait la cuisine, et finalement on mange.

Tous ces exemples montrent bien qu'on peut faire avancer le récit sans faire explicitement appel à des moyens linguistiques.

7. Conclusion

Nous avons vu dans ce qui précède que, pour rendre compte de ce qu'une phrase au PC peut faire avancer le récit, une analyse impliquant la coïncidence de R et E ne s'impose pas. Tout comme les parfaits de l'anglais et du néerlandais, le PC du français correspond au schéma reichenbachien E – R.S. Ce qui distingue ces trois parfaits les uns des autres ne concerne pas le schéma reichenbachien même, mais plutôt certaines particularités des langues en question.

Notre analyse du PC s'accommode fort bien du fait que cette forme verbale elle-même n'introduit aucun ordre temporel spécifique. Il en résulte qu'un narrateur désireux de raconter une histoire au PC est obligé d'utiliser des moyens linguistiques et non-linguistiques autres que la forme temporelle du verbe. L'étude de ces moyens utilisés dans *L'Étranger* de Camus a été le sujet des pages précédentes.

Notes

1. Notons cependant qu'il s'agit ici d'une restriction de l'emploi résultatif. Comme l'a fait remarquer McCawley (1971), le PP existentiel n'est pas incompatible avec les adverbies de temps, cf. :

(i) Max has often gotten up at 8 A.M. (said at 10 P.M.)

Voir Michaelis (1994) pour une distinction entre adverbies définis et indéfinis qui permet de rendre compte des exemples du type (i).

2. *L'Étranger* a été publié en 1942. Les références sont basées sur l'édition Gallimard (Folio) de 1957. Nos exemples sont pris dans les trois premiers chapitres.

Brenda Laca

CONCLUSION

Une propriété importante des approches explicites de l'expression de la temporalité dans les langues, telles qu'elles sont illustrées dans les articles qui constituent ce volume, est la possibilité qu'elles offrent de découvrir de nouvelles relations pertinentes et non-triviales entre des faits linguistiques. Des relations de ce type sont mises en évidence à plusieurs niveaux dans ces contributions. C'est le cas, par exemple, au niveau de la syntaxe, du rapport entre aspect et structure argumentale étudié par Nadira Aljović, qui parvient à donner une explication formelle du lien entre imperfectivisation et agentivité (ou existence d'un argument externe). C'est aussi le cas du rapport établi par Marie-Laurence Knittel et Gyöngyver Forintos-Kosten entre la position du verbe en hongrois par rapport à son préverbe ou par rapport à un objet direct incorporé et l'émergence des interprétations perfectives ou imperfectives. Au niveau de l'évolution des systèmes grammaticaux, un rapport jusqu'à présent inexploré reçoit une explication convaincante dans le cadre des hypothèses proposées par Yves D'Hulst, à savoir, le rapport entre l'existence d'un conditionnel en *habui* en italien et la date tardive de fusion des nouveaux futurs romans dans cette langue. Ces relations peuvent se rapporter aussi à la construction du texte : c'est le cas du rapport entre l'utilisation d'un temps non-narratif et l'exploitation maximale des moyens susceptibles d'introduire des relations d'ordre temporel, qui fait l'objet de la contribution d'Henriette de Swart et Arie Molendijk.

Les analyses ici proposées sont héritières d'une même tradition, dont nous avons exposé les grandes lignes dans la préface. Elles partagent l'hypothèse d'une distinction conceptuelle et structurale nécessaire entre temps (ou localisation temporelle), aspect grammatical et aspect lexical. Elles partagent

également la conception selon laquelle la clé pour l'interprétation temporelle réside dans les relations entre au moins trois intervalles, dont deux sont invariablement identifiés comme le temps de parole et le temps de l'événement, tandis que le troisième est compris soit comme temps de référence, soit comme temps de l'assertion. Enfin, elles partagent largement, bien que sous des formes spécifiques différentes, l'idée que ce qui est, du point de vue « substantiel », le même trait ou la même relation, peut apparaître dans des positions configurationnelles différentes, donnant lieu à des effets différents.

Outre les nombreux points communs que l'on peut relever, les analyses précédentes divergent, cependant, sur un certain nombre d'options qui constituent autant de questions ouvertes. La plus générale est la question de savoir jusqu'à quel point des informations de nature sémantique doivent être intégrées dans les configurations syntaxiques, et sous quelle forme. C'est ainsi, par exemple, que l'aspect grammatical est conçu soit comme un trait ou une combinaison de traits, soit comme un opérateur, soit, enfin, comme un prédicat à deux places reliant deux intervalles.

Les analyses divergent aussi dans les solutions proposées pour certaines questions traditionnelles dont la difficulté est notoire. Le cas le plus frappant concerne l'interprétation des temps composés, notamment celle du passé composé français. Celui-ci est analysé par Henriette de Swart et Arie Molendijk en termes de l'agencement reichenbachien E_S,R. Yves D'Hulst souscrit également à cette analyse. Jacqueline Guéron, en revanche, part des deux éléments constituant les temps composés et analyse le passé composé français comme une construction qui contient une copule dépourvue de traits aspectuels quand l'auxiliaire est *avoir* et un verbe avec un trait aspectuel [+ étendu] quand l'auxiliaire est *être*. Il diffère du *present perfect* anglais en ce que le seul auxiliaire possible en anglais, *have*, porte toujours le trait aspectuel [+ étendu]. Co Vet attribue au passé composé français une valeur aspectuelle, celle de limiter l'assertion à l'état qui suit une éventualité, tout en faisant remarquer que dans certains emplois, la différence avec le passé simple – conçu comme une combinaison de traits [+ passé, + perfectif] – s'estompe. Hamida Demirdache et Myriam Uribe-Etxebarria, de leur côté, n'essaient pas de réduire l'ambiguïté entre une valeur de présent de l'accompli et une valeur de passé aoristique qui caractérise le passé composé, mais de l'expliquer dans le cadre d'une hypothèse sur l'interprétation des formes temporellement ou aspectuellement défectives. Le passé composé est, pour ces auteurs, soit un aspect sans temps, soit un temps sans aspect. Dans le premier cas, le temps de l'assertion est identique au moment de parole, ce qui permet de dériver le sens de présent de l'accompli. Dans le second cas, le passé composé acquiert la même représentation que le passé simple, avec identité entre temps de l'assertion et temps de l'éventualité.

Un deuxième point de divergence, celui-ci moins évident à une première lecture, concerne le traitement proposé pour les marques aspectuelles dans les langues à morphologie aspectuelle riche. Tant Nadira Aljović que Marie-Laurence

Knittel et Gyöngyver Forintos-Kosten s'accordent pour supposer que ces marques sont distribuées sur au moins deux niveaux de structure. Cependant, la question de la nature lexicale ou fonctionnelle des positions en question ne reçoit pas de réponse univoque. En effet, chez Nadira Aljović ces marques restent dans la projection lexicale organisée autour du verbe, tandis que chez Marie-Laurence Knittel et Gyöngyver Forintos-Kosten, elles justifient l'introduction de deux projections fonctionnelles distinctes. On touche ici à la fois d'une part au problème traditionnel de la distinction aspect – *Aktionsart* et sa corrélation avec les frontières entre lexique et morphosyntaxe, et d'autre part au problème plus récent du nombre exact et du degré de récursivité possible des projections fonctionnelles qui accueillent des informations de nature temporelle.

Au-delà des questions qui se révèlent comme des questions ouvertes par la divergence des solutions proposées, certaines des contributions réunies dans ce volume soulèvent de façon exploratoire au moins trois types de questions, qui sont sans doute appelées à devenir autant de lignes de recherche futures. Il s'agit, tout d'abord, du problème de l'interprétation formelle des processus de grammaticalisation, dans lesquels des éléments lexicaux en viennent à occuper des positions fonctionnelles et/ou deviennent des mots fonctionnels (auxiliaires). Deuxièmement, la « déformabilité » des catégories sémantiques inscrites dans le lexique par rapport à l'environnement dans lequel elles sont insérées conduit à poser la question de la « carte » globale des types de coercion possibles, dont Co Vet présente une première approche, ainsi que celle de l'inventaire des conditions dans lesquelles ils surgissent. Finalement, l'objectif prévisible à long terme d'une modélisation de la structure temporelle des textes requiert l'explicitation formelle des inférences déclenchées par les formes linguistiques ou par la connaissance du monde, telle qu'elle est esquissée par Henriette de Swart et Arie Molendijk.

C'est dans les perspectives nouvelles qu'elles apportent sur des questions traditionnelles de la grammaire du temps et dans les questions innovatrices qu'elles amènent à formuler que réside l'originalité des contributions rassemblées dans ce volume.

BIBLIOGRAPHIE

- ABUSH, D. ET M. ROTH (1990), « Temporal adverbs and the English perfect », *Proceedings of the Twenty First North-Eastern Linguistic Society*. 1-15.
- ALJOVIĆ, N. (2000), *Recherches sur la morpho-syntaxe du groupe nominal en serbo-croate*. Thèse de doctorat, Université de Paris 8.
- ARAD, M. (1998), « Are unaccusatives aspectually characterized ? », *MIT Working Papers in Linguistics* 32. 1-21.
- ASHER, N. (1996), « Mathematical treatments of discourse contexts ». Dans : *Proceedings of the 10th Amsterdam Colloquium*, Amsterdam : ILLC. 21-40.
- BAKER, M. C. (1988), *Incorporation : a Theory of Grammatical Function Changing*, Chicago & Londres : Chicago University Press.
- BÁNHIDI, Z., Z. JÓKAI, ET D. SZABÓ (1965), *Learn Hungarian*, Budapest : Kultúra.
- BÁRCZI, G. (1994), *Magyar szófajító szótár*, Budapest : Trezor.
- BAUER, G. (1970), « The English "perfect" reconsidered », *Journal of Linguistics* 6. 189-198.
- BELIĆ, A. (1955-1956), « O glagolima sa dva vida ». *Južnoslovenski filolog*, XXI.
- BELLETTI, A. (1990), *Generalised Verb Movement. Aspects of Verb Syntax*, Turin : Rosenberg & Sellier.
- BENVENISTE, E. (1966), « "Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques ». Dans : *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.
- BERTINETTO, P. M., ET M. SQUARTINI (1995), « An attempt at defining the class of "gradual completion verbs" ». Dans : P. M. Bertinetto, V. Bianchi, J. Higginbotham & M. Squartini (eds) : *Temporal Reference, Aspect and Actionality, Vol. 1 : Semantic and Syntactic Perspectives*, Turin : Rosenberg & Sellier.
- BINNICK, T. (1991), *Time and the Verb, a Guide to Tense and Aspect*, New York : Oxford University Press.
- BOOGAART, R. (1999), *Aspect and Temporal Ordering. A Contrastive Analysis of Dutch and English*, Thèse de doctorat, Université d'Amsterdam.
- BORER, H. (1993), « The projection of arguments ». Dans : E. Benedicto & J. Runner (eds), *Functional Projections, University of Massachusetts Occasional Papers* 17. 19-47.
- BORILLO, A. (1998), *L'Espace et son expression en français*. Paris : Ophrys.
- BOSKER, A. (1961), *Het gebruik van het imperfectum en het perfectum in het Nederlands, het Duits, het Frans en het Engels*, Groningen : Wolters.
- BOTH-DIEZ, A.-M. de (1985), « L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel », *Langue Française* 67, *La pragmatique des temps verbaux*, éd. par C. Vet. 5-22.
- BOUCHARD, D. (1995), *The Semantics of Syntax. A Minimalist Approach to Grammar*. Chicago : The University of Chicago Press.
- BOURCIEZ, É. (1967), *Éléments de linguistique romane*, Paris : Klincksieck.

- BRAS, M., A. LE DRAOULEC ET L. VIEU (2000), « Puis entre structure temporelle et structure discursive », ms. IRIT & ERSS, Toulouse.
- BRUGGER, G. (1998), « Expletive auxiliaries ». Dans : A. Schwegler, B. Tranel & M. Uribe-Etxebarria (eds), *Romance Linguistics, Theoretical Perspectives*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins. 41-51.
- BULL, W. (1960), *Time, Tense and the Verb*, Berkeley/Los Angeles : University of California Press.
- BURZIO, L. (1986), *Italian Syntax : A Government-Binding Approach*. Dordrecht : Reidel.
- BYBEE, J., R. PERKINS ET W. PAGLIUCA (1994), *The Evolution of Grammar : Tense, Aspect and Modality in the Languages of the World*, Chicago : The University of Chicago Press.
- CAENEPEEL, M. (1995), « Aspect and text structure », *Linguistics* 33. 213-253.
- CECCHI, E. ET N. SAPEGNO (1965), *Storia della letteratura italiana*. 1 : *Le origini e il Duecento*, Milan : Garzanti.
- CHOMSKY, N. (1992), *A Minimalist Program for Linguistic Theory*, Cambridge, Massachusetts : MIT Working Papers in Linguistics.
- CHOMSKY, N. (1995), *The Minimalist Program*, Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- CINQUE, G. (1999), *Adverbs and Functional Heads : A Cross-Linguistic Perspective*. Oxford : Oxford University Press.
- COMRIE, B. (1976), *Aspect*, Cambridge : Cambridge University Press.
- CORVER, N. (1992), « On deriving certain left branch extraction asymmetries : a case study in parametric syntax ». *Proceedings of NELS 22*, Université du Delaware. 67-84.
- COWPER, E. (1995), « English participle constructions », *Revue canadienne de linguistique* 40. 2-38.
- CURRY, E. (1997), *Topic Time : The Syntax and Semantics of Sqwxwuzmish Temporal Adverbs*. Mémoire de Maîtrise, Université de Colombie Britannique, Vancouver, Colombie Britannique.
- DAVIDSON, D. (1967), « The logical form of action sentences ». Dans : *The Logic of Decision and Action*. Pittsburgh : University of Pittsburgh Press. 81-95.
- DEÁK, A. (1988), « Sur l'ordre des mots en hongrois », *Études sur l'ordre des mots*, Collection ERA 642. 79-95.
- DEMIRDACHE, H. (1997), « Predication times in St'át'imcets Salish ». Dans : *The Syntax and Semantics of Predication*. *Texas Linguistics Society Forum* 38. 73-88.
- DEMIRDACHE, H. ET M. URIBE-ETXEBARRIA (1997a), « The syntactic primitives of temporal relations », *Troisième Colloque International Langues et Grammaire*. Université Paris 8.
- DEMIRDACHE, H. ET M. URIBE-ETXEBARRIA (1997b), « The syntax of temporal relations : a uniform approach to tense and aspect », *Proceedings of the Sixteenth West Coast Conference on Formal Linguistics*. 145-159.
- DEMIRDACHE, H. ET M. URIBE-ETXEBARRIA (1999), « La syntaxe du temps et de l'aspect. Le problème de l'imparfait », communication présentée à l'Université de Paris 8.

- DEMIRDACHE, H. ET M. URIBE-ETXEBARRIA (2000), « The primitives of temporal relations ». Dans : R. Martin, D. Michaels & Juan Uriagereka (eds), *Step by step : Essays on Minimalist Syntax in honor of Howard Lasnik*, Cambridge, Massachusetts : MIT Press. 157-186.
- DEMIRDACHE, H. ET M. URIBE-ETXEBARRIA (2001), *The Grammar of Temporal Relations*. Ms, Université de Nantes & Université du Pays Basque.
- DEMIRDACHE, H. ET M. URIBE-ETXEBARRIA (à paraître a), « The syntax of temporal adverbs ». Dans : J. Guéron & J. Lecarme (eds), *The Syntax of Tense and Aspect*, Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- DEMIRDACHE, H. ET M. URIBE-ETXEBARRIA (à paraître b), « Towards a restrictive theory of the diversity of temporal systems ». Dans : A. Giorgi, F. Pianesi & J. Higginbotham (eds), *Syntax and Semantics of Tense and Mood Selection*, Oxford : Oxford University Press.
- DENDALE, P. ET L. TASMOWSKI eds. (2001), *Le Conditionnel en français. Recherches linguistiques* 25, Paris : Klincksieck.
- DEPRAETERE, I. (1998), « On the resultative character of present perfect sentences », *Journal of Pragmatics* 29. 597-613.
- DEZSÖ, L. (1980), « Word-order, theme, rheme in Hungarian, and the problems of word-order acquisition ». Dans : L. Dezsö & W. Nemser (eds), *Studies in Hungarian and English Contrastive Linguistics*, Budapest : Akadémiai Kiadó. 245-298.
- DOWTY, D. (1979), *Word Meaning and Montague Grammar*. Dordrecht : Reidel.
- DUCROT, O. (1979), « L'imparfait en français », *Linguistische Berichte* 60. 1-23.
- EGERLAND, V. (1998), « The affectedness constraint and AspP », *Studia Linguistica* 52. 1.19-47.
- EJICK, J. VAN ET H. KAMP (1997), « Representing discourse in context ». Dans : J. van Benthem & A. ter Meulen (eds), *Handbook of Logic and Language*, Cambridge, Massachusetts : MIT Press. 179-237.
- EMONDS, J. (1987), « The invisible category principle », *Linguistic Inquiry* 18. 613-632.
- ENÇ, M. (1987), « Anchoring conditions for tense », *Linguistic Inquiry* 18. 633-638.
- ENGEL, D. (1998), « A perfect piece ? The present perfect and passé composé in journalistic texts ». *Belgian Journal of Linguistics* 12. 129-147.
- FARKAS, D. F. ET J. M. SADOCK, (1989), « Preverb climbing in Hungarian », *Language* 56. 218-338.
- FOUCHÉ, P. (1967), *Le Verbe français : étude morphologique*, Paris : Klincksieck (2^e éd.).
- FUJITA, K. (1996), « Double objects, causatives, and derivational economy ». *Linguistic Inquiry* 27 : 1. 146-173.
- GAMILLSCHEG, E. (1913), *Studien zur Vorgeschichte einer romanischen Tempuslehre. Sitzungsberichte der Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien. Phil.-hist. Kl.* 172.6, Vienna [réimpression : Tübingen : Tübinger Beiträge zur Linguistik. 1970].
- GIORGI, A. ET F. PIANESI (1991), « Towards a syntax of temporal representation », *Probus* 3.2. 187-213.

- GIORGI, A. ET F. PIANESI (1997), *Tense and Aspect. From Semantics to Morphosyntax*. New-York/Oxford : Oxford University Press.
- GIVÓN, T. (1982), « Tense-Aspect-Modality : the Creole prototype and beyond ». Dans : P. J. Hopper (ed), *Tense-Aspect : Between Semantics and Pragmatics. Typological Studies in Language*, Vol. 1. 115-163.
- GLASBEY, S. (1995), « When, discourse relations and the thematic structure of events ». Dans : *Proceedings of the 5th Workshop on Tense, Space and Movement*, Toulouse. 91-104.
- GRÉVISSE, M. (1980), *Le Bon Usage*, Paris-Gembloux : Éditions Duculot.
- GRICKAT, I. (1957-1958), « O nekim vidskim osobenostima srpskohrvatskog glagola », *Južnoslovenski filolog*, XXII.
- GRICKAT, I. (1966-1967), « Prefiksacija kao sredstvo gramatičke (čiste) perfektizacije : načelna razmatranja i savremena srpskohrvatska građa », *Južnoslovenski filolog*, XXVII, sv. 1-2.
- GRIMSHAW, J. (1990), *Argument Structure*. Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- GRUBOR, D. (1953a), « Aspektna značenja I », *Rad JAZU*, 293.
- GRUBOR, D. (1953b), « Aspektna značenja II », *Rad JAZU*, 295.
- GUÉRON, J. (1993), « Sur la syntaxe du temps », *Langue Française* 100. 102-122.
- GUÉRON, J. (1995), « On have and be », *Proceedings of NELS 25*, GLSA, Amherst, Massachusetts. 191-206.
- GUÉRON, J. (1998), « Le verbe avoir et la possession ». Dans : J. Guéron & A. Zribi-Hertz (eds), *La Grammaire de la possession*, Paris : Presses de l'Université de Paris X.
- GUÉRON, J. (2000), « Temporal interpretation and the argument structure of auxiliaries », conférence tenue lors du colloque *The Syntax of Tense and Aspect*, Université de Paris VII.
- GUÉRON, J. ET T. HOEKSTRA (1988), « T-Chains and the constituent structure of auxiliaries ». Dans : A. Cardinaletti, G. Cinque & G. Giusti (eds), *Constituent Structure*, Dordrecht : Foris [version française dans *Lexique* 7, 1988].
- GUÉRON, J. ET T. HOEKSTRA (1992), « Chaînes temporelles et phrases réduites ». Dans : H. G. Obenauer & A. Zribi-Hertz (eds), *Structure de la phrase et théorie du liage*, Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes. 102-122.
- GUÉRON, J. ET T. HOEKSTRA (à paraître), « The temporal interpretation of predication ». Dans : A. Cardinaletti & M.-T. Guasti (eds), *Syntax and Semantics* 28. *Small Clauses*, New York : Academic Press.
- HAEGEMAN, L. (1994), *Government and Binding Theory*, Oxford : Blackwell.
- HALE, K. (1984), « Notes on world view and semantic categories : some Warlpiri examples ». Dans : P. Muysken & H. van Riemsdijk (eds), *Features and Projections*, Dordrecht : Foris. 233-254.
- HALE, K. ET S. J. KEYSER (1993), « On argument structure and the lexical expression of syntactic relations ». Dans : K. Hale & J. S. Keyser (eds), *The View from Building 20*, Cambridge, Massachusetts : MIT Press. 53-109.
- HALE, K. ET S. J. KEYSER (1998), « The basic elements of argument structure », *MIT Working Papers in Linguistic* 32. 73-118.

- HINRICHS, E. (1986), « Temporal anaphora in discourses of English », *Linguistics and Philosophy* 9. 63-82.
- HITZEMAN, J. (1994), « A Reichenbachian account of the interaction of the Present Perfect with temporal adverbials », *Proceedings of the Twenty Fifth North-Eastern Linguistic Society*. 239-254.
- HITZEMAN, J. (1997), « Semantic partition and the ambiguity of sentences containing temporal adverbials », *Natural Language Semantics* 5. 87-100.
- HOEKSTRA, T. (1984), *Transitivity*. Dordrecht : Foris.
- HOEKSTRA, T. (1999), « Auxiliary selection in Dutch ». *Natural Language and Linguistic Theory* 17.1. 67-84.
- HOLDER, T. (1999), *La sélection d'auxiliaire à travers des langues*, Mémoire de maîtrise, Saint-Denis : Université de Paris 8.
- HORNSTEIN, N. (1990), *As Time Goes By : Tense and Universal Grammar*, Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- HOUT, A. VAN ET T. ROEPER (1998), « Events and aspectual structure in derivational morphology. » *MIT Working Papers in Linguistic* 32. 175-200.
- JENSEN, F. (1990), *Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax*, Tübingen : Niemeyer.
- JESPERSEN, O. (1931), *A Modern English Grammar on Historical Principles, Book IV, Syntax*, Londres : G. Allen & Unwin.
- JOHNSON, K. (1988), « Clausal gerunds, the ECP and government », *Linguistic Inquiry* 19. 583-609.
- KÁLMÁN, L., G. PRÓSZÉKY, A. NÁDASDY ET C. GY KÁLMÁN, (1986), « Hocus, focus and verb types in Hungarian infinitive constructions ». Dans : W. Abraham & S. de Meij (eds), *Topic, Focus and Configurationality*, Amsterdam : Benjamins. 129-142.
- KAMP, H. (1991), « The perfect and other tenses in French and English ». Dans : H. Kamp (ed.), *Tense and Aspect in English and French*, DYANA delivérable, Edinburgh : Centre for Cognitive Science.
- KAMP, H. ET U. REYLE (1993), *From Discourse to Logic*, Dordrecht : Kluwer Academic Press.
- KAMP, H. ET C. ROHRER (1983), « Tense in texts ». Dans : R. Bäuerle, C. Schwarze & A. von Stechow (eds), *Meaning, Use and Interpretation of Language*, Berlin : De Gruyter. 250-269.
- KAYNE, R. (1993), « Towards a modular theory of auxiliary selection », *Studia Linguistica* 47.
- KAYNE, R. (1994), *The Antisymmetry of Syntax*, Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- KEENAN, E. (1994), *Creating Anaphors. An Historical Study of English Reflexive Pronouns*. Ms. UCLA.
- KIEFER, F. (1994), « Aspect and syntactic structure ». Dans : F. Kiefer & K. E. Kiss (eds), *Syntax & Semantics Vol. 27 : The Syntactic Structure of Hungarian*, New York : Academic Press. 415-469.

- KISS, K. E. (1998), « Verbal prefixes or postpositions : Postpositional aspectualizers in Hungarian ». Dans : C. de Groot & I. Kenesei (eds) : *Approaches to Hungarian Vol. 6 : Papers from the Amsterdam Conference*, Szeged : JATE. 123-148.
- KLEIN, W. (1994), *Time in Language*, Londres/New York : Routledge.
- KLEIN, W. (1995), « A time relational analysis of Russian aspect », *Language* 71.4. 669-695.
- KOOPMAN, H. ET D. SPORTICHE (1991), « The position of subjects », *Lingua* 85. 211-258.
- KOIZUMI, M. (1994), « Layered specifiers », *Proceedings of the Twenty Fourth North-Eastern Linguistic Society*. 255-269.
- KORREL, L. (1991), *Duration in English : a Basic Choice. Illustrated in Comparison with Dutch*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- KRATZER, A. (1994), « Severing the external argument from its verb », Ms. Université de Massachusetts.
- KRATZER, A. (1995), « Stage-level and individual-level predicates ». Dans : G. Carlson & F. J. Pelletier (eds), *The Generic Book*, Chicago : The University of Chicago Press. 125-175.
- KRAVAR, M. (1964), « Aspektne osobitosti modalnih glagola (na srpskhrvatskom materijalu) », *Radovi Filozofskog fakulteta u Zadru, Razdio lingvističko-filološki*, fasc. 5.
- LABELLE, M. (1992), « Change of state and valency », *Journal of Linguistics* 28. 375-414.
- LANDEWEERD, R. (1998), *Discourse Semantics of Perspective and Temporal Structure*. Thèse de doctorat, Université de Groningen.
- LARSON, R. (1985), « Bare NP adverbs », *Linguistic Inquiry* 16. 595-621.
- LARSON, R. (1988), « On the double object construction », *Linguistic Inquiry* 19. 335-391.
- LARSON, R. (1990), « Extraction and multiple selection in PP », *The Linguistic Review* 7. 169-182.
- LASCARIDES, A. ET N. ASHER (1993), « Temporal interpretation, discourse relations and commonsense entailment », *Linguistics and Philosophy* 16. 1-32.
- LEDER, H. (1991), *Tense and Temporal Order*, Thèse de doctorat, Massachusetts Institute of Technology.
- LEKO, N. (1998), « Functional categories and the structure of the DP in Bosnian ». Dans : Lars Helban & Mila Vulchanova (eds), *Topics in South Slavic Syntax*, John Benjamins.
- LEVIN, B. ET M. RAPPAPORT HOVAV (1995), *Unaccusativity : At the Syntax-Lexical Semantics Interface*. Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- LONGOBARDI, G. (1996), *Formal Syntax and Etymology : the History of French* chez, Ms. Università di Venezia.
- LUSHER, J.-M. (1998), « Procédure d'interprétation du Passé Composé ». Dans : J. Moeschler (ed.), *Le Temps des événements*, Paris : Éditions Kimé. 181-196.
- MARÁCZ, L. K. (1989), *Asymmetries in Hungarian*, Thèse de Doctorat, Université de Groningen.
- MARANTZ, A. (1997), « No escape from syntax : Don't try morphological analysis in the privacy of your own lexicon ». Dans : A. Dimitriadis, L. Siege & al. (eds), *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics 4.2, Proceedings of the 21st Annual Penn Linguistics Colloquium*. 201-225.
- MARANTZ, A. (1999), « Morphology and Syntax : Paradigms and the Ineffable, (The Incomprehensible, and the Unconstructable) » ; « Fission, Impoverishment, and Morpheme Order : Semantic vs Templatic Morphology » ; « Case and Derivation : Properties of little v » ; « Creating words above and below little v ». Conférences organisées par UPRESA 7023, Université Paris 8. Paris, janvier 1999.
- MCCAWLEY, J. (1971), « Tense and time reference in English ». Dans : C. Fillmore & D. T. Langendoen (eds), *Studies in Linguistic Semantics*, New York : Holt Rinehart. 97-113.
- MCCAWLEY, J. (1988), « Adverbial NPs : Bare or clad in see-through garb », *Language* 64. 583-590.
- MÉNARD, Ph. (1973), *Syntaxe de l'ancien français. (Manuel du français du Moyen Âge : 1)*, Bordeaux : Sobodi.
- MICHAELIS, L. (1994), « The ambiguity of the English present perfect », *Journal of Linguistics* 30. 111-157.
- MILNER, J.-C. (1982), « De l'existence du sujet dans les groupes nominaux ». Dans : *Ordres et raisons de langue*. Paris : Le Seuil. 123-139.
- MITTWOCH, A. (1988), « Aspects of English aspect : On the interaction of Perfect, Progressive and durational phrases », *Linguistics and Philosophy* 7. 203-254.
- MOENS, M. (1988), *Tense, Aspect and Temporal Reference*, Thèse de doctorat. Université d'Edinburgh.
- MOENS, M. ET M. STEEDMAN (1988), « Temporal ontology and temporal reference », *Computational Linguistics* 14. 15-28.
- MOLENDIJK, A. (1990), *Le Passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*. Amsterdam : Rodopi.
- MOLENDIJK, A. ET H. DE SWART (1999), « L'ordre discursif inverse en français », *Travaux de Linguistique* 39. 77-96.
- MONVILLE-BURSTION, M. ET L. R. WAUGH (1985), « Le passé simple dans le discours journalistique », *Lingua* 67. 121-170.
- MOESCHLER, J. (1998), *Le Temps des événements*. Paris : Éditions Kimé.
- MUNN, A. (1991), « Clausal adjuncts and temporal ambiguity », *Proceedings of the Eastern States Conference on Linguistics*. 265-276.
- NASH, L. (2000-2001), *Syntaxe avancée*, séminaire du Département des Sciences du Langage (SAT-SDL), octobre 2000-janvier 2001, Saint-Denis : Université Paris 8.
- NYÉKI, L. (1988), *Grammaire pratique du hongrois d'aujourd'hui*, Paris : Ophrys, Publications orientalistes de France.
- PARDESSUS, J.-M. (1843-1849), *Diplomata. Chartae, epistolae, leges, aliaque instrumenta, ad res gallo-francicas spectantia : prius collecta a De Brequigny et*

- La Porte du Theil, nunc nova rat. ordinata, plurimumque aucta. 2 : Instrumenta ab anno 628 ad annum 751*, Paris : Typographeo Regio.
- PARTEE, B. (1973), « Some structural analogies between tenses and pronouns in English », *The Journal of Philosophy*, LXX, 18. 601-609.
- PERLMUTTER, D. M. (1978), « Impersonal passives and the unaccusativity hypothesis ». Dans : *Proceedings of the Fourth Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society*, Berkeley Linguistic Society, University of California, Berkeley. 157-189.
- PINON, Ch. J. (1995), « Around the progressive in Hungarian ». Dans : I. Kenesei (ed.): *Approaches to Hungarian*, vol. 5 : *Levels and Structures*, Szeged : JATE. 154-189.
- POLLOCK, J.-Y. (1989), « Verb movement, universal grammar and the structure of IP », *Linguistic Inquiry* 20.3. 365-424.
- POLLOCK, J.-Y. (1998), *Langage et cognition. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*. Paris : Presses Universitaires de France.
- PROGOVAC, L. (1994), *Negative and Positive Polarity*. Cambridge : Cambridge University Press.
- PROGOVAC, L. (1998), « Determiner phrase in a language without determiners ». *Journal of Linguistics* 34. 165-179.
- PULGRAM, E. (1978), *Italic, Latin, Italian. 600 B.C. to A.D. 1260. Texts and Commentaries*, Heidelberg : Carl Winter Universitätsverlag.
- PUSTEJOVSKY, J. (1995), *The Generative Lexicon*, Cambridge, Massachusetts : The MIT Press.
- REICHENBACH, H. (1947/1966), *Elements of Symbolic Logic*. New York : The Free Press et Londres : Collier-MacMillan.
- REINHART, T. (1997), « Syntactic effects on lexical operations : reflexives and unaccusatives ». *OTS Working Papers in Linguistics*.
- ROBERTS, I. (1991), « Excorporation and minimality », *Linguistic Inquiry* 22. 209-218.
- ROBERTS, I. (1992), « A formal account of grammaticalisation in the history of Romance futures », *Folia Linguistica Historica* 13.1-2. 219-258.
- ROHLFS, G. (1968), *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti. 2 Morfologia*, Turin : Einaudi.
- ROHLFS, G. (1969), *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti. 3 Sintassi e formazione delle parole*, Turin : Einaudi.
- SAUSSURE, L. DE (1996), « Encapsulation et référence temporelle d'énoncés négatifs au passé composé et au passé simple », *Cahiers de linguistique française* 18, 219-242.
- SCHNÜRER, G. VON (1900), *Die Verfasser der sogenannten Fredegar-Chronik. (Collectanea Friburgensia. Universitas Friburgensis Helvetiorum 9)*, Freiburg (Schweiz) : Commissionsverlag der Universitätsbuchhandlung.
- SHAER, B. (1996), *Making Sense of Tense : Tense, Time Reference, and Linking Theory*. Thèse de doctorat, Université de McGill.
- SILVA-CORVALÁN, C. (1998), « On borrowing as a mechanism of syntactic change ». Dans : A. Schwegler, B. Tranel & M. Uribe-Etxebarria (eds), *Romance Lin-*

- guistics, Theoretical Perspectives*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins. 225-246.
- SMITH, C. (1991), *The Parameter of Aspect*. Dordrecht : Kluwer Academic Press.
- SMITH, N. (1981), « Grammaticality, time and tense », *Philosophical Transactions of the Royal Society of London B.259*. 253-265.
- STEEDMAN, M. (1997), « Temporality ». Dans : J. van Benthem & A. ter Meulen (eds), *Handbook of Logic and Language*. 895-935.
- STEVANOVIC, M. (1964), *Savremeni srpskohrvatski jezik : Uvod, Fonetika, Morfologija*, Belgrad : Naučno delo.
- STOWELL, T. (1992), « Passives and the lexicon : Comments on Belletti ». Dans : T. Stowell & E. Wehrli (eds), *Syntax and Semantics 26, Syntax and the Lexicon*. New York : Academic Press.
- STOWELL, T. (1993), *The Syntax of Tense*. Ms. University of California at Los Angeles.
- STOWELL, T. (1995a), « What do Present and Past mean ? ». Dans : P.-M. Bertinetto & M. Squartini (eds), *Proceedings of the Cortona Tense-Aspect Meeting*, Pisa : Scuola Normale Superiore. 381-396.
- STOWELL, T. (1995b), « The phrase structure of tense ». Dans : L. Zaring & J. Rorrick (eds), *Phrase Structure and the Lexicon*, Dordrecht : Kluwer Academic Press. 381-396.
- SWART, H. DE (1998a), « Aspect shift and coercion », *Natural Language and Linguistic Theory* 16. 347-85.
- SWART, H. DE (1998b), « Position and meaning : time adverbials in context ». Dans : P. Bosch & R. R. van der Sandt (eds), *Focus and Natural Language Processing*, Cambridge : Cambridge University Press. 336-61.
- SWART, H. DE ET A. MOLENDIJK (1999), « Negation and the temporal structure of narrative discourse », *Journal of Semantics* 16, 1-42.
- TALMY, L. (1983), « How language structures space ». Dans : H. Pick & L. Acredolo (eds), *Spatial Orientation : Theory, Research and Application*, New-York : Plenum. 225-282.
- TASMOWSKI, L. (1985), « L'imparfait avec et sans rupture », *Langue française* 67. 59-77.
- TENNY, C. (1987), *Grammaticalizing Aspect and Affectedness*, Thèse de doctorat, MIT.
- TENNY, C. (1994), *Aspectual Roles and the Syntax-Semantics Interface*. Dordrecht : Kluwer.
- THOMAS, P.-L. (1993), « Bilan des recherches sur l'aspect en serbo-croate », *Revue des études slaves*, vol. 65-3. 537-550.
- THOMPSON, E. (1994), « The structure of tense and the syntax of temporal adverbs », *Proceedings of Thirteenth West Coast Conference on Formal Linguistics*. 499-514.
- THOMPSON, E. (1995), « Temporal ambiguity of clausal adjuncts and the syntax of simultaneity », *Proceedings of the Twenty Fifth North-Eastern Linguistic Society*. 473-487.

- TRAVIS, L. (1992), « Inner aspect and the structure of VP », *Cahiers Linguistiques de l'UQUAM* 1. 130-146.
- URA, H. (1994), « Varieties of raising and the feature-based phrase structure theory », *MIT Occasional Papers in Linguistics* 7.
- VALESIO, P. (1968), « The Romance synthetic future pattern and its first attestations », *Lingua* 20. 114-161, 297-307.
- VALESIO, P. (1969), « La genesi del futuro romanzo », *Lingua e stile* 4. 405-412.
- VANDELOISE, C. (1986), *L'Espace en français*, Paris : Le Seuil.
- VENDLER, Z. (1967), *Linguistics in Philosophy*, Ithaca : Cornell University Press.
- VERKUYL, H. J. (1972), *On the Compositional Nature of the Aspects*, Dordrecht : Reidel.
- VERKUYL, H. J. (1993), *A Theory of Aspectuality : The Interaction Between Temporal and Atemporal Structure*, Cambridge : Cambridge University Press.
- VET, C. (1980), *Temps, aspects et adverbess de temps en français contemporain*, Genève : Droz.
- VET, C. (1992), « Le passé composé : contextes d'emploi et interprétation », *Cahiers de praxématique* 19. 37-59.
- VET, C. (1994), « Petite grammaire de l'Aktionsart et de l'aspect », *Cahiers de Grammaire* 19. 1-17.
- VET, C. (1999), « Le passé simple, le passé composé et les règles d'interprétation discursive ». Dans : M. Plénat & al. (eds), *L'Emprise du sens. Structures linguistiques et interprétations. Mélanges de syntaxe et de sémantique offerts à Andrée Borillo*, Amsterdam : Rodopi. 323-336.
- VLACH, F. (1976), « The semantics of the progressive ». Dans : P. J. Tedeschi & A. Zaenen (eds), *Syntax and Semantics 14 : Tense and Aspect*. 271-292.
- VOORST, J. G. VAN (1988), *Event Structure*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- WAGNER, R.-L. (1939), *Les Phrases hypothétiques commençant par « si » dans la langue française, des origines à la fin du xvi^e siècle*, Paris : Droz.
- ZAENEN, A. (1993), « Unaccusativity in Dutch ». Dans : J. Pustejovsky (ed), *Semantics and the Lexicon*, Dordrecht : Kluwer.
- ZAGONA, K. (1989/1990), *Times as Temporal Argument Structure*, ms, University of Washington. Communication présentée à la conférence *Time in Language*, Cambridge, Massachusetts : MIT.
- ZAGONA, K. (1993), « Perfectivity and temporal arguments », *Proceedings of the Twenty Third Linguistic Symposium on Romance Languages*.
- ZAGONA, K. (à paraître), « Tenses and anaphora : is there a tense specific theory of coreference ? ». Dans : A. Barss & D. T. Langendoen (eds), *Current Topics in Anaphora*, Oxford/Cambridge.
- ZIATIC, L. (1997), *The Structure of the Serbian Noun Phrase*, Thèse de doctorat, University of Texas at Austin.
- ZRIBI-HERTZ, A. (1987), « La réflexivité ergative en français moderne », *Le français moderne* 5. 23-54.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	5
I Morphologie et syntaxe	
Nadira ALJOVIĆ	
La syntaxe de l'imperfectif : le cas des inaccusatifs serbo-croates	19
Marie-Laurence KNITTEL et Gyöngyvér FORINTOS-KOSTEN	
Préverbes et aspect en hongrois	49
Yves D'HULST	
Le développement historique des propriétés temporelles du conditionnel en français et italien	81
Jacqueline GUÉRON	
Sur la syntaxe de l'aspect	99
II Syntaxe et sémantique	
Hamida DEMIRDACHE et Myriam URIBE-ETXEBERRIA	
La grammaire des prédicats spatiotemporels : temps, aspect et adverbess de temps	125
III Sémantique et discours	
Co VET	
Les adverbess de temps : décomposition lexicale et « coercion »	179
Henriette de SWART et Arie MOLENDIJK	
Le passé composé narratif : une analyse discursive de <i>L'Étranger</i> de Camus	193
Conclusion	213
Bibliographie	217

Ont collaboré à ce volume :

Nadira Aljović

Université Paris VIII, UMR 7023 CNRS

Hamida Demirdache

Université de Nantes/AAI (JE 2220)

Yves D'Hulst

Université d'Anvers (UIA) et Université de Leyde

Jacqueline Guéron

Université Paris III

Gyöngyvér Forintos-Kosten

Université Blaise-Pascal/Clermont II, GRIL

Marie-Laurence Knittel

Université Nancy II, LanDisCo-ATILF

Brenda Laca

Université Paris VIII, UMR 7023 CNRS

Arie Molendijk

Université de Groningen

Henriette de Swart

Université d'Utrecht

Myriam Uribe-Etxebarria

Université du Pays Basque, Centre Basque de la Recherche sur le Langage

Co Vet

Université de Groningen

Maquette de couverture : Fabien Lagny

Presses Universitaires de Vincennes (PUV)
Université Paris VIII
2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis Cedex 02

Distribution : SODIS – 128, avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny –
77403 Lagny-sur-Marne
Tél. 01 60 07 82 00 – Fax 01 64 30 32 27